

# **Rapport sur le développement dans le monde**

**Banque Mondiale, août 1978**

Public Disclosure Authorized

Public Disclosure Authorized

RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE, 1978

Banque Mondiale  
Washington, D.C.  
Août 1978

# RAPPORT SUR LE DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE, 1978

## TABLE DES MATIERES

	<u>Pages</u>
AVANT-PROPOS .....	i
DEFINITIONS .....	iii
1. INTRODUCTION .....	1
2. L'EXPERIENCE DU DEVELOPPEMENT, 1950-75 .....	4
Résultats obtenus par les pays en développement .....	4
Le climat international .....	17
Conclusions .....	25
3. PROBLEMES DE POLITIQUE INTERNATIONALE .....	28
La croissance des économies développées .....	29
Le protectionnisme dans les pays industrialisés .....	31
Le commerce des produits primaires (à l'exclusion des combustibles) .....	40
L'énergie : perspectives d'avenir .....	43
L'alimentation dans le monde .....	47
L'accès aux capitaux extérieurs .....	50
4. PERSPECTIVES DE CROISSANCE ET D'ATTENUATION DE LA PAUVRETE .....	55
Projections de croissance pour le moyen terme .....	56
Incidence sur la pauvreté .....	73
Mesures visant à atténuer la pauvreté .....	75
Contrôle des résultats .....	80
5. PAYS D'ASIE A FAIBLE REVENU .....	82
Accélération de la croissance .....	84
Productivité et revenu des petits exploitants .....	90
Emploi .....	94
Population .....	97
6. AFRIQUE SUBSAHARIENNE .....	99
Développement agricole .....	102
Industrialisation .....	104
Commerce .....	106
Population .....	107
Priorités d'une stratégie du développement .....	110
Aide internationale .....	114

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Pages</u>
7. PRIORITES DU DEVELOPPEMENT DANS LES PAYS A REVENU INTERMEDIAIRE .....	116
Politique industrielle et commerciale .....	117
Agriculture .....	127
Répartition des avantages de la croissance .....	131
8. CONCLUSIONS .....	134

ANNEXE : INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT DANS LE MONDE

## LISTE DES TABLEAUX

	<u>Pages</u>
1. Pays en développement : Croissance du produit national brut par habitant, 1950-75 .....	5
2. Pays en développement : Croissance de la production, 1960-75 ....	6
3. Pays en développement : Structure de la production, 1960 et 1975	6
4. Pays en développement : Croissance de l'éducation, 1960-75 .....	7
5. Pays en développement : Taux de natalité et de mortalité, 1960 et 1975 .....	9
6. Pays en développement : Population, 1950-2000 .....	10
7. Pays en développement : Population urbaine, 1960-75 .....	11
8. Pays en développement : Taux d'investissement et d'épargne, 1960 et 1975 .....	12
9. Pays en développement : Dépenses de consommation de l'Etat en pourcentage du produit intérieur brut, 1960-75 .....	14
10. Espérance de vie et mortalité infantile, 1960 et 1975 .....	15
11. Pays en développement : Dimension relative, 1960 et 1975 .....	17
12. Accroissement des échanges de biens manufacturés des pays industrialisés, par groupes de pays, 1960-75 .....	19
13. Croissance des exportations de marchandises, 1960-75 .....	20
14. Pays en développement : Croissance des exportations de biens et de services non facteurs, 1960-75 .....	21
15. Nombre de pays en développement dont les exportations de biens manufacturés dépassent certaines valeurs, 1965-75 .....	22
16. Pays en développement : Evolution du pouvoir d'achat des exportations, 1960-75 .....	24
17. Pays industrialisés : Croissance du produit intérieur brut, 1960-85 .....	30
18. Produits primaires classés par degré d'instabilité des prix .....	42
19. Production et consommation d'énergie primaire, 1965-85 .....	44

	<u>Pages</u>
20. Pays en développement : Balance des principaux produits alimentaires, 1975 et 1985 .....	48
21. Emprunts à moyen et à long termes aux conditions du marché, 1970-85 .....	51
22. Flux nets d'APD par catégorie de donateurs, 1965-85 .....	54
23. Croissance du produit intérieur brut, 1960-85 .....	57
24. Pays en développement : Taux d'investissement et d'épargne, 1975 et 1985 .....	58
25. Pays en développement : Croissance des exportations entre 1960 et 1985 .....	59
26. Part représentée par les exportations de biens manufacturés des pays en développement sur les marchés des pays industrialisés, 1960-85 .....	60
27. Pays en développement : Croissance des exportations de biens manufacturés, 1970-85 .....	61
28. Pays en développement : Besoins de capitaux extérieurs, 1970-85 .....	64
29. Décaissements nets de capitaux à moyen et long termes en faveur des pays en développement, 1970-85 .....	66
30. Décaissements nets de capitaux à moyen et long termes en faveur des pays en développement, par catégorie de capitaux et par groupe de revenu, 1970-85 .....	68
31. Pays en développement : Ratios du service de la dette, 1970-85 ..	69
32. Autres hypothèses concernant le taux de croissance annuel moyen, 1975-85 .....	70
33. Effet sur les pays en développement des différentes hypothèses envisagées à l'échelle mondiale .....	72
34. Baisse projetée de la pauvreté absolue, 1975-2000 .....	74
35. Dépendance de la population à l'égard de l'agriculture dans les pays d'Asie à faible revenu .....	82

	<u>Pages</u>
36. Agriculteurs marginaux et ménages sans terres dans les pays d'Asie à faible revenu .....	83
37. Croissance des pays d'Asie à faible revenu, 1960-85 .....	84
38. Indicateurs démographiques dans les pays d'Asie à faible revenu .....	98
39. Afrique subsaharienne : Quelques indicateurs du développement ...	100
40. Pays en développement : Composition des exportations de produits non combustibles, 1975 .....	106
41. Indicateurs démographiques dans quelques pays de l'Afrique subsaharienne .....	108
42. Indices de la production alimentaire par habitant, 1966-70 et 1971-76 .....	109
43. Taille des marchés industriels et ratios d'importation dans les pays à revenu intermédiaire, 1975 .....	117
44. Pays industrialisés : Niveau moyen des droits de douane pour les grandes catégories de produits, y compris les produits bruts, 1973 .....	120
45. Pays en développement : Structure des échanges par catégorie de produits, 1975 .....	123
46. Structure des échanges de biens manufacturés, par catégorie de produits entre pays en développement, 1975 .....	124
47. Distribution des exploitations en fonction de leur superficie dans certains pays à revenu intermédiaire .....	130
Figure 1 : Accès à l'eau potable et aux réseaux d'assainissement : Pays en développement, 1975 .....	16

## AVANT-PROPOS

Le Rapport sur le développement dans le monde, 1978, avec son annexe statistique, est le premier de ce que nous espérons être une série de rapports annuels présentant une évaluation détaillée des grands aspects du développement. Ce premier rapport examine un certain nombre de problèmes fondamentaux auxquels font face les pays en développement, et analyse leurs liens avec les tendances profondes de l'économie internationale. Comme toutes les questions importantes ne sauraient être abordées dans le présent volume, l'étude sera élargie au cours des prochaines années.

Pendant le dernier quart de siècle, le monde en développement a connu une évolution sans précédent. Malgré les progrès remarquables qui ont été réalisés, quelque 800 millions d'êtres humains restent relégués dans ce que j'ai appelé la pauvreté absolue : leur condition de vie, caractérisée par la malnutrition, l'analphabétisme, la maladie, la misère, une mortalité infantile élevée et une espérance de vie réduite, échappe à toute définition raisonnable de la dignité humaine.

Que la pauvreté absolue sévisse à une telle échelle constitue déjà un douloureux anachronisme. Mais à moins d'une accélération sensible de la croissance économique des pays en développement, la pauvreté absolue atteindra encore à la fin du siècle un niveau inacceptable, du fait de l'accroissement démographique, désormais inévitable.

Les deux objectifs inséparables du développement sont donc d'accélérer la croissance économique et de réduire la pauvreté.

Pour progresser dans cette voie, les pays en développement devront faire un effort immense; effort dont la contrepartie consistera, pour les pays industrialisés, à porter leur aide à un niveau plus réaliste. Il est clair que l'interdépendance de l'économie internationale s'accroît. Cette évolution pourrait et devrait profiter autant aux pays en développement qu'aux pays industrialisés, mais il faudra pour cela procéder à des ajustements de la structure des échanges, qui reflètent le déplacement de l'avantage comparatif.

Ce ne sera pas une tâche facile. Cependant, négliger la rationalisation du cadre économique ne pourrait, en définitive, qu'être préjudiciable à tous.

Entre-temps, quelles que soient les incertitudes de l'avenir, il appartient aux gouvernements d'agir. La situation exige, de leur part, des décisions quotidiennes. La qualité de l'information et l'éventail des options sur lesquelles porteront ces décisions revêtent donc une importance capitale.

Voilà les raisons qui nous ont amenés à entreprendre la présente analyse. La Banque Mondiale, grâce à la longue expérience qu'elle a acquise dans des pays très divers et à sa participation quotidienne aux problèmes de développement auxquels se heurtent ses Etats membres, se trouve dans une



situation privilégiée pour étudier les relations existant entre les principaux éléments du processus de développement. Dans la mesure où ces relations seront mieux comprises, la Banque et chacun de ses Etats membres pourront collaborer avec plus d'efficacité en vue d'accélérer la croissance économique et de réduire les privations intolérables imposées par la pauvreté.

Ce premier volume est l'oeuvre de nombreux collègues aussi compétents que dévoués. Les jugements qui y sont exprimés ne reflètent pas nécessairement la position de notre Conseil des Administrateurs, ni des gouvernements que ceux-ci représentent. Le présent rapport a été préparé sous la direction de Ernest Stern et rédigé en grande partie par D. C. Rao. Notre institution leur est profondément reconnaissante ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document.

Robert S. McNamara

## DEFINITIONS

Les groupes de pays considérés dans le présent rapport sont définis comme suit :

Pays en développement, eux-mêmes répartis, d'après leur produit national brut (PNB) par habitant en 1976, en deux catégories :

- Pays à faible revenu : ceux dont le revenu par habitant est égal ou inférieur à 250 dollars EU;
- Pays à revenu intermédiaire : ceux dont le revenu par habitant est supérieur à 250 dollars EU.

Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux : L'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, le Koweït, la Libye, l'Oman et le Qatar ont été réunis en un groupe distinct. Les autres grands exportateurs de pétrole ont été classés avec les pays en développement.

Pays industrialisés : Il s'agit des pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques, à l'exclusion de l'Espagne, de la Grèce, du Portugal et de la Turquie, qui figurent parmi les pays en développement à revenu intermédiaire.

Economies à planification centrale : (EPC) Albanie, Bulgarie, Cuba, Hongrie, Mongolie, Pologne, République démocratique allemande, République populaire de Chine, République populaire démocratique de Corée, Roumanie, Tchécoslovaquie et URSS.

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) : République fédérale d'Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Japon, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse et Turquie.

Comité d'aide au développement de l'OCDE (CAD) : République fédérale d'Allemagne, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse et la Commission de la communauté économique européenne.

Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) :

Algérie, Arabie Saoudite, Emirats arabes unis, Equateur, Gabon, Indonésie, Iran, Irak, Koweït, Libye, Nigéria, Qatar et Venezuela.

L'expression "biens manufacturés" désigne les biens marchands inscrits aux Sections 5 à 9 (à l'exclusion de la Division 68) de la Classification type pour le commerce international révisée (CTCI) : produits chimiques et produits connexes; fer et acier; articles manufacturés, y compris les textiles et produits à base de cuir, caoutchouc et bois; métaux et minéraux; machines et matériel de transport; appareils et accessoires pour l'industrie du bâtiment; meubles, vêtements, chaussures, instruments professionnels scientifiques et de contrôle; appareils et fournitures de photographie et d'optique, montres et horloges, articles divers non classés ailleurs dans la CTCI.

L'expression "produits primaires" désigne les marchandises énumérées aux Sections 0 à 4 de la CTCI : produits alimentaires et animaux vivants; boissons et tabac; matières brutes non comestibles; carburants, y compris le charbon, le pétrole et les produits dérivés du pétrole; gaz naturel et gaz manufacturé, énergie électrique; huiles et graisses d'origine animale ou végétale, cire; métaux non ferreux de la Division 68 de la CTCI.

## Chapitre 1 : INTRODUCTION

Un regard jeté sur le quart de siècle qui vient de s'écouler permet de constater les énormes progrès accomplis par les pays du tiers monde. Le revenu de la presque totalité d'entre eux a augmenté plus rapidement que leur population et leur revenu par habitant a donc progressé. La croissance économique s'est accompagnée d'un développement rapide des systèmes d'éducation, de progrès de l'alphabétisation, d'une amélioration de la nutrition et de la santé, d'une complexité technologique croissante et de mutations structurelles, notamment un développement de la base industrielle et une urbanisation croissante. Les progrès réalisés sur autant de fronts à la fois et l'aptitude grandissante des pays en développement à administrer leur économie avec efficacité ne laissent pas d'impressionner.

Il reste pourtant beaucoup à faire. Nombre de pays n'ont pas encore accompli le passage à une économie et à une société modernes, et leur croissance est entravée par divers éléments d'ordre interne et international. De surcroît, quelque 800 millions d'âmes vivent encore dans un état de pauvreté absolue. Ces masses de marginaux sont dépourvues de nourriture, de logement, d'éducation et de soins médicaux acceptables. Pour beaucoup de ces laissés-pour-compte, le niveau de vie ne s'est guère amélioré, pour certains, il s'est même détérioré. A la frustration que fait naître l'ampleur de la tâche à accomplir s'ajoute une prise de conscience de plus en plus vive des difficultés auxquelles se heurte la modification des traditions et des structures sociales rigides qui, bien souvent, entravent les efforts déployés pour accélérer la croissance et relever le niveau de vie des pauvres.

L'expérience acquise a permis de dégager un large consensus quant aux objectifs à atteindre. L'effort de développement doit en effet être axé à la fois sur une croissance rapide et sur la réduction du nombre d'êtres humains vivant dans la pauvreté absolue, et ce, dans les plus brefs délais. La plupart des pays en développement se sont fixé, ou se fixent, de tels objectifs dans leurs stratégies du développement; les pays industrialisés, quant à eux, y voient de plus en plus souvent des critères leur permettant de fixer le volume de leur contribution.

Croissance rapide et réduction de la pauvreté sont indissociables. La plupart des indigents sont massés dans les pays pauvres d'Asie et d'Afrique, qui se sont développés relativement lentement. Dans certains pays dont l'économie progresse plus rapidement, le revenu des couches inférieures de la population a augmenté de façon notable. A toute stratégie de développement devraient être intégrés automatiquement des programmes d'action sociale destinés à améliorer la qualité de la vie des pauvres, mais une telle initiative ne saurait aller sans l'accroissement de la productivité et du revenu qui, en retour, augmentera les ressources disponibles et permettra ainsi de relever le niveau de vie.

Les pays en développement se heurtent à des obstacles différents par leur envergure et leur nature lorsqu'ils s'efforcent d'accélérer leur progrès économique, et tous n'ont pas les mêmes instruments à leur portée. Ces différences reflètent l'immense diversité de leurs ressources, de leur structure économique, de leurs traditions sociales et politiques et de leur habileté de gestionnaires ainsi que de leurs relations avec l'économie internationale.

Pour faire reculer la pauvreté, les pays à faible revenu, dont le revenu par habitant ne dépasse pas 250 dollars, devront avant tout relever la productivité agricole afin d'augmenter le pouvoir d'achat des petits cultivateurs et paysans marginaux et de créer des emplois plus rémunérateurs pour les paysans sans terre. Toutefois, les pays à faible revenu d'Asie et de l'Afrique subsaharienne qui s'efforcent de mettre en oeuvre cette stratégie se heurtent à des problèmes différents selon la rareté plus ou moins grande de la terre, les techniques locales qu'ils sont à même d'utiliser pour accroître rapidement les rendements, la qualité de l'infrastructure économique, tels les réseaux de transports et télécommunications, d'alimentation en eau et en électricité, et selon le nombre de techniciens et gestionnaires compétents à tous les niveaux dont ils disposent.

Les pays à revenu intermédiaire forment quant à eux un groupe hétérogène de par leur structure économique, leur évolution passée et leur revenu par habitant. En général, leur croissance économique dépend plus étroitement que celle des pays à faible revenu des échanges et des flux financiers internationaux. Les grandes options qui s'offrent à eux sont liées à la façon dont ils doivent infléchir leur politique industrielle et commerciale face à l'évolution de l'environnement international. La lutte contre la pauvreté dans ces pays est moins limitée par la pénurie de ressources que dans les pays à faible revenu; elle exigera néanmoins des efforts soutenus.

Au cours des 25 années écoulées, l'économie internationale a entretenu à bien des égards la croissance des pays en développement. L'avance rapide des pays industrialisés a engendré une expansion spectaculaire des échanges internationaux. Le développement du tourisme et des migrations de main-d'oeuvre, la naissance de transferts massifs de capitaux officiels et, plus récemment, le regain d'activité des marchés financiers internationaux sont venus compléter l'épargne intérieure et fournir les devises indispensables à l'exécution des programmes de développement. A mesure que leur économie progressait, les pays du tiers monde ont commencé à constituer un marché important pour les exportations des pays industrialisés, à fournir toute une gamme de biens manufacturés et à emprunter des sommes considérables sur les marchés financiers internationaux. Les orientations économiques et le climat de la croissance dans les pays industrialisés déterminent maintenant étroitement les perspectives de progrès de nombreux pays en développement, phénomène qui se répercute sur les stratégies qu'ils peuvent mettre en oeuvre avec succès.

Le présent rapport est destiné à préciser certains liens qui se sont établis entre l'économie internationale et les stratégies internes des pays en développement dans un climat mouvant d'interdépendance et de complexité croissantes de l'économie mondiale. Il évalue les progrès qui pourront être accomplis pour accélérer la croissance et atténuer la pauvreté, et expose certains des grands problèmes qui influenceront sur ces perspectives de progrès. Son but avoué est de mettre en lumière le rôle que joueront les pays industrialisés et les pays en développement dans la solution de ces problèmes.

## Chapitre 2 : L'EXPERIENCE DU DEVELOPPEMENT, 1950-75

C'est depuis le milieu de ce siècle que la plupart des pays en développement cherchent de façon systématique à accélérer leur croissance. Un laps de temps de 25 ans est bien court pour que puissent se produire des mutations sociales fondamentales et l'expérience de nombreux pays, en particulier ceux d'Afrique qui n'ont accédé à l'indépendance qu'au début des années 60, est encore plus brève. Toutefois, il est utile d'étudier les problèmes actuels à la lumière de l'expérience du quart de siècle passé.<sup>1/</sup>

Les résultats sont encourageants sans avoir rien de grisant. Dans les pays en développement, la croissance économique a été beaucoup plus rapide qu'on ne l'espérait au départ et ces pays ont considérablement renforcé les moyens économiques, administratifs et matériels leur permettant de poursuivre leur progression; toutefois, en dépit de ces réussites, quelque 300 millions de personnes du tiers monde vivent encore dans la pauvreté absolue, avec des revenus trop faibles pour leur permettre de s'assurer une nutrition adéquate, et sans accès aux services publics essentiels. Le niveau de vie de nombre d'entre eux ne s'est pas amélioré et, dans les pays dont la croissance économique a été lente, il a même pu se détériorer. Le nombre des pauvres est à lui seul le révélateur implacable de ce qui reste à faire.

### Résultats obtenus par les pays en développement

#### Croissance et structure économiques

Les pays en développement ont progressé de façon spectaculaire au cours des 25 dernières années : leur revenu par habitant s'est accru de près de 3 % par an, et le taux de croissance annuel s'est accéléré, passant de quelque 2 % au cours des années 50 à 3,4 % au cours des années 60. C'est là

---

<sup>1/</sup> Il est d'un intérêt spécial d'étudier l'expérience réalisée par un petit nombre de pays dont les stratégies sont axées sur des mesures rigoureuses visant à améliorer le niveau de vie des groupes à faible revenu. La République populaire de Chine et Cuba appartiennent à cette catégorie. Nous n'avons de leur expérience qu'une connaissance directe très restreinte, puisque ni l'une ni l'autre ne sont membres de la Banque Mondiale; les statistiques les concernant sont fragmentaires et la documentation qui les intéresse est en général établie à partir de renseignements partiels. Dans de nombreux domaines, les mesures adoptées par ces pays présentent le plus vif intérêt, mais il est encore difficile de dire si elles peuvent être appliquées dans des cadres sociaux ou des systèmes politiques qui n'ont pas encore évolué comme les leurs. Ces pays et d'autres pays à planification centrale ne sont pas compris dans les pays en développement dont il est question dans le présent rapport.

une amélioration notable par rapport au passé, et qui contraste avec le peu que l'on sait sur ces pays avant 1950. De surcroît, ce progrès soutient très favorablement la comparaison avec les taux de croissance qu'ont atteints les pays actuellement avancés lorsqu'ils en étaient à leur phase d'industrialisation : le revenu par habitant de la plupart des pays industrialisés occidentaux a progressé en effet de moins de 2 % par an au cours des 100 années de ce processus, amorcé au milieu du dix-neuvième siècle. Même au Japon, qui est de tous les pays industrialisés celui dont l'essor a été le plus rapide, le taux de croissance à long terme du revenu par habitant serait inférieur à 2,5 % par an.

D'importantes différences marquent certes l'évolution des divers pays en développement au cours de cette période. Dans les pays à faible revenu d'Afrique et d'Asie, où vit la majorité des pauvres, les taux de croissance ont été en général plus lents. Dans les pays regroupant la moitié de la population du tiers monde, le revenu par habitant a progressé de moins de 2 % par an.

1. PAYS EN DEVELOPPEMENT :  
CROISSANCE DU PRODUIT NATIONAL BRUT PAR HABITANT, 1950-75

---

<u>Taux de croissance réel annuel moyen (pourcentage)</u>	<u>Nombre de pays</u>	<u>Pourcentage de la population/a</u>
Inférieur à 0	3	1
0-2	25	48
2-4	33	35
Supérieur à 4	11	15

---

/a Pourcentage de la population totale des 72 pays en développement étudiés. L'ensemble de ces pays regroupait 88 % de la population totale des pays en développement en 1976.

L'accroissement de la production et du revenu entraîne en général de profonds changements de la structure économique où l'industrie prend habituellement une part croissante de la production totale par rapport à celle du secteur agricole, même si ce dernier se développe rapidement. L'industrie est le secteur qui a progressé le plus vite dans pratiquement tous les pays en développement, encore que son rythme de croissance n'ait dépassé 10 % par an que dans un petit nombre d'entre eux.



## 2. PAYS EN DEVELOPPEMENT : CROISSANCE DE LA PRODUCTION, 1960-75

(Valeurs médianes, aux prix de 1975)

	Taux de croissance annuel moyen (pourcentage)			
	<u>Produit intérieur brut</u>	<u>Agriculture</u>	<u>Industrie</u>	<u>Services</u>
Pays à faible revenu	3,1	2,1	5,4	3,7
Pays à revenu intermédiaire	6,0	3,5	7,9	6,7

Dans les pays pauvres, à croissance lente, la part de l'agriculture dans la production totale n'a diminué que légèrement et reste importante. Le développement rapide du secteur des services, quant à lui, est ambigu. Dans les pays industrialisés, ce secteur assure une part importante et croissante de la production, en réponse à l'évolution de la structure de la demande. Dans les pays en développement, l'expansion de ce secteur ne répond qu'en partie à la demande et traduit par ailleurs l'incapacité du secteur industriel à absorber totalement une main-d'oeuvre urbaine de plus en plus nombreuse. Les personnes qui ne trouvent pas d'emploi dans l'industrie organisée peuvent se faire un maigre revenu en exerçant des activités à faible productivité ou se procurer un emploi dans un secteur public en expansion.

## 3. PAYS EN DEVELOPPEMENT : STRUCTURE DE LA PRODUCTION, 1960 ET 1975

(Valeurs médianes, aux prix courants)

	Répartition du produit intérieur brut (pourcentage)					
	<u>Agriculture</u>		<u>Industrie</u>		<u>Services</u>	
	<u>1960</u>	<u>1975</u>	<u>1960</u>	<u>1975</u>	<u>1960</u>	<u>1975</u>
Pays à faible revenu	52	43	12	23	35	45
Pays à revenu intermédiaire	26	15	23	38	46	47

Note : Le total des parts de l'ensemble des secteurs ne correspond pas à 100 %, les valeurs médianes ayant été calculées séparément pour chaque secteur.

L'évolution globale de la composition sectorielle de la production ne traduit pas exactement la nature des mutations qui se sont produites dans l'économie. Cette évolution ne reflète pas, par exemple, les améliorations spectaculaires apportées dans les domaines des transports, des télécommunications et de l'énergie électrique; elle ne dit rien du développement considérable de la capacité qu'ont ces pays d'emprunter et d'adapter à leurs besoins des techniques dont l'apport est vital pour le développement et la diversification de l'appareil productif. Cette évolution n'exprime pas non plus les progrès des compétences humaines, celles de la main-d'oeuvre industrielle comme des gestionnaires, qui jouent un rôle crucial dans l'essor d'une économie moderne. Il est difficile de quantifier ces transformations et, en tout état de cause, les statistiques relatives aux secteurs sociaux sont rares dans les pays en développement. Les indicateurs dont on dispose, tels que les taux d'alphabétisation et de scolarisation, ne traduisent que très imparfaitement certaines des mutations qui se sont produites.

#### 4. PAYS EN DEVELOPPEMENT : CROISSANCE DE L'EDUCATION, 1960-75

(Valeurs médianes)

	Pourcentage de scolarisation des enfants ayant l'âge de l'école primaire		Pourcentage de scolarisation des enfants ayant l'âge de l'école secondaire		Taux d'alphabétisation des adultes	
	<u>1960</u>	<u>1975</u>	<u>1960</u>	<u>1975</u>	<u>1960</u>	<u>1974</u>
Pays à faible revenu	30	52	2	8	10	23
Pays à revenu intermédiaire	79	97	12	35	61	63

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Tableau 18.

La portée des transformations économiques enregistrées ces 25 dernières années trouve peut-être une meilleure illustration dans le fait que de nombreux pays du tiers monde ont modernisé leur agriculture et accru leur production agricole à un rythme soutenu et que plusieurs d'entre eux sont devenus d'importants producteurs de matériels techniquement complexes (générateurs d'électricité, par exemple). Nombre de ces pays ont d'importantes industries mécaniques et certains sont des concurrents avec lesquels il faut compter dans la réalisation de projets internationaux clés en main.

La présence d'importantes institutions modernes, de plus en plus complexes, allant des grosses sociétés industrielles aux universités de premier ordre, témoigne de la modernité croissante des économies des pays en développement. Ces institutions, qu'elles soient publiques ou privées, dont la vocation est d'assurer le développement économique, ont proliféré : banques de développement industriel, caisses de crédit agricole, organismes de vulgarisation, instituts de formation professionnelle, centres de recherche, banques centrales et organismes de planification économique. Elles ne fonctionnent certes pas toutes de façon satisfaisante et sont encore inexistantes dans de nombreux pays. Elles font plus spécialement défaut dans le domaine de la recherche agricole : peu de pays se sont en effet constitués une capacité suffisante de recherche adaptée aux conditions agro-climatiques locales, sur laquelle repose une croissance soutenue de la productivité agricole.

Les pays en développement ont fait la preuve de leur compétence en matière de gestion économique en s'ajustant à une série de bouleversements externes survenus ces dernières années, notamment les amples fluctuations des cours internationaux des produits primaires, la hausse soudaine des prix du pétrole, la récession prolongée dans laquelle sont plongés les pays industrialisés et les mouvements imprévisibles des taux de change internationaux. En prenant des mesures touchant la structure de la production et les prix intérieurs, ainsi que les échanges et les emprunts extérieurs, ces pays ont pu résister à ces bouleversements, maintenir leur rythme de croissance et lutter contre l'inflation. Ceux qui ont appliqué des politiques axées vers l'exportation s'en sont en général mieux sortis que les autres.

### Population

Les progrès accomplis par les pays en développement sont d'autant plus impressionnants que leur population s'est accrue à des rythmes encore jamais atteints. De 1950 à 1975, la population du tiers monde a crû au rythme de 2,4 % par an, cadence nettement plus rapide que les taux enregistrés dans les pays actuellement avancés au cours de leur phase d'industrialisation - en général 1 % par an environ.

5. PAYS EN DEVELOPPEMENT : TAUX DE NATALITE ET DE MORTALITE, 1960 ET 1975

(valeurs médianes)

---

	Taux brut de natalité (pour mille habitants)		Taux brut de mortalité (pour mille habitants)	
	<u>1960</u>	<u>1975</u>	<u>1960</u>	<u>1975</u>
Pays à faible revenu	48	47	26	20
Pays à revenu intermédiaire	45	40	17	12

---

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Tableau 15.

La croissance de la population des pays en développement au cours des 25 années écoulées illustre la complexité des interactions qui se produisent entre les diverses composantes du développement. Le déclin de la mortalité, cause première de l'explosion démographique, était lui-même la conséquence des tout premiers efforts qui ont été déployés pour relever le niveau de vie, notamment la création de systèmes de santé publique et les campagnes d'éradication massive des grandes épidémies comme le paludisme, la variole et le choléra. Cependant, l'allongement de l'espérance de vie ne s'est pas accompagné d'une baisse de la fécondité, et ce, pour diverses raisons. En fait, dans certains pays, l'amélioration de la santé publique et de la nutrition s'est soldée par un accroissement des taux de natalité, les femmes en mauvaise santé étant moins fécondes.

On a pu démontrer qu'une baisse de la fécondité dans les pays en développement était associée au progrès économique, en particulier en Asie de l'Est et dans certaines parties de l'Asie du Sud. Néanmoins, l'indice synthétique de fécondité<sup>2/</sup> reste supérieur à 6 dans les pays du tiers monde, alors qu'il n'est que d'environ 2,3 dans les pays industrialisés, ce qui est voisin du niveau correspondant à une population stationnaire. Même dans des hypothèses optimistes sur la rapidité avec laquelle la fécondité baissera dans les pays en développement, la population de ces pays continuera de s'accroître bien après le début du vingt et unième siècle. On trouvera ci-dessous une estimation de leur population totale en l'an 2000.

---

<sup>2/</sup> Voir la définition de ce terme dans les notes du Tableau 15 des Indicateurs du développement dans le monde.

6. PAYS EN DEVELOPPEMENT : POPULATION, 1950-2000

(Milliards)

---

	<u>1950</u>	<u>1975</u>	<u>2000/a</u>
Pays à faible revenu	0,7	1,2	2,0
Pays à revenu intermédiaire	0,5	0,9	1,5

---

/a Les hypothèses ayant servi à l'établissement de ces projections sont indiquées dans les notes du Tableau 16 des Indicateurs du développement dans le monde.

En fin de compte, le processus du développement amènera probablement une baisse de la fécondité et ralentira le rythme de croissance de la population par le jeu de plusieurs forces : l'instruction des femmes et leur entrée sur le marché du travail, le désir des parents de donner une éducation à leurs enfants et, par conséquent, de limiter la dimension de la famille pour pouvoir donner plus à chaque enfant, l'idée que les enfants ont de plus grandes chances de survivre et qu'il n'est donc pas nécessaire d'en avoir autant. Toutefois, en particulier dans les pays les plus démunis, ces forces n'ont pas encore joué suffisamment. L'explosion démographique exige des ressources et entraîne des difficultés telles lorsqu'il s'agit d'accroître les revenus et le nombre d'emplois, qu'il est indispensable de lancer d'urgence des programmes de planification familiale efficaces.

Or, même si ces programmes ont l'impact recherché, de par le dynamisme de la structure démographique actuelle, la population continuera à s'accroître pendant plusieurs décennies. De nombreux pays n'ont encore mis au point que des programmes nettement insuffisants et certains d'entre eux, en particulier en Afrique, n'ont pas encore pris conscience de l'ampleur du problème que pose la situation démographique pour l'avenir. La population des pays en développement continuera donc à s'accroître pendant les décennies à venir, mais des mesures efficaces prises dès maintenant permettront de stabiliser plus vite la population et de réduire le nombre final d'habitants.

Urbanisation

Le rythme rapide de l'urbanisation est l'une des caractéristiques majeures des 25 dernières années. A mesure que se creusait l'écart entre les possibilités offertes dans les zones urbaines et dans les zones rurales, la population urbaine de la plupart des pays en développement s'est accrue beaucoup plus rapidement que la population totale. Or, cette évolution n'est que

partiellement attribuable au développement de l'activité industrielle : bien des options retenues ont en effet vivement encouragé l'expansion de l'activité économique dans les zones urbaines au détriment des zones rurales et ont ainsi incité les populations à se déplacer vers les villes dans l'espoir de trouver des emplois plus rémunérateurs et d'avoir plus facilement accès aux services. Les ruraux ont essaimé vers les zones urbaines qui n'ont pu les absorber tous et, en dépit des investissements massifs consacrés à l'infrastructure urbaine, les services urbains et les marchés du travail ont été débordés.

Dans la plupart des pays en développement, ces tensions se sont traduites par la naissance de systèmes urbains à fort contraste, où des îlots de "modernisme" à haut revenu coexistent avec des bidonvilles et des taudis. La permanence de ces nouveaux quartiers urbains périphériques n'a pas été suffisamment reconnue et le financement et la gestion des municipalités n'ont pas reçu toute l'attention voulue. Par conséquent, dans ces zones de peuplement, presque rien n'a été fait pour remédier à l'indigence de services essentiels comme les systèmes d'assainissement, ni pour assister cette importante fraction de l'économie urbaine qui englobe les petits métiers et les activités du secteur non structuré, caractérisés par leur faible productivité.

#### 7. PAYS EN DEVELOPPEMENT : POPULATION URBAINE, 1960-75

---

	Pourcentage de la population totale		Taux de croissance annuel moyen
	<u>1960</u>	<u>1975</u>	<u>1960-75</u>
Afrique subsaharienne	14	19	5,0
Afrique du Nord et Moyen-Orient	32	44	5,0
Amérique latine	49	61	4,3
Asie	17	22	4,0
Europe du Sud	40	51	3,2

---

Source : Selected World Demographic Indicators by Countries, 1950-2000  
(New York : Nations Unies, 1975).

Si les problèmes se détachent nettement, les solutions restent floues. L'urbanisation appelle en effet des investissements massifs dans l'infrastructure alors que d'autres secteurs lui disputent les modestes ressources susceptibles d'être investies.

Investissement et épargne

La plupart du temps, les stratégies du développement ont sensiblement freiné l'expansion des investissements destinés à accélérer la croissance économique. Des efforts ont été déployés pour relever les taux de l'investissement intérieur brut grâce à des investissements publics et à des mesures de nature à encourager l'investissement privé, encore que l'importance relative de ces deux catégories ait varié avec la façon dont a été envisagé le rôle du secteur public.

8. PAYS EN DEVELOPPEMENT :  
TAUX D'INVESTISSEMENT ET D'EPARGNE, 1960 ET 1975

(Pourcentage du produit intérieur brut aux prix courants)

	<u>Pays à faible revenu</u>		<u>Pays à revenu intermédiaire</u>	
	<u>1960</u>	<u>1975</u>	<u>1960</u>	<u>1975</u>
Investissement intérieur brut	14,7	19,1	20,2	26,4
Financé par :				
Épargne intérieure brute	11,6	15,6	17,8	22,1
Flux net de ressources étrangères	3,1	3,5	2,4	4,3
<u>Note :</u>				
Flux net de ressources étrangères en pourcentage des investissements	21	18	12	16

Dans l'ensemble, les pays en développement ont réussi à relever leurs taux d'investissement et d'épargne. Dans les pays à revenu intermédiaire, les entrées de capitaux extérieurs ont progressé en pourcentage du produit intérieur brut et de l'investissement, et ont ainsi joué un rôle majeur dans le financement des investissements supplémentaires. Les pays à faible revenu, quant à eux, ont augmenté leur épargne intérieure de façon remarquable, mais en 1975 leurs taux d'investissement n'étaient comparables qu'à ceux des pays à revenu intermédiaire 15 ans plus tôt. Cette situation s'explique en partie par la diminution du flux de ressources étrangères par rapport au volume des investissements, en conséquence de l'accroissement relativement lent du volume de capitaux assortis de conditions de faveur et de l'accès restreint

qu'ont ces pays aux sources de capitaux assortis de conditions commerciales, qui se développent rapidement. Les taux d'épargne intérieure de ces pays ont, eux aussi, été inférieurs à ceux qui ont été enregistrés dans les pays à revenu intermédiaire, en raison même du niveau inférieur de leur revenu. L'écart des taux d'investissement, en particulier lorsqu'il est tenu compte de l'amortissement, est certainement un important motif expliquant les rythmes différents de croissance des pays à faible revenu et des pays à revenu intermédiaire. Ces pays ont par ailleurs opté pour des orientations très différentes, qui ont influé sur l'efficacité des investissements. En conséquence, dans certains pays où les taux d'investissement sont voisins, les taux de croissance de la production divergent nettement.

Les problèmes posés par l'augmentation du volume des investissements sont également différents dans chaque pays à faible revenu, mais ils tiennent dans l'ensemble à la pénurie d'entrepreneurs et de gestionnaires compétents et aux difficultés que pose l'accroissement de l'épargne lorsque les revenus sont faibles. Certains pays qui en sont encore au premier stade du développement, en particulier les pays de l'Afrique subsaharienne, ont eu beaucoup de mal à identifier des possibilités d'investissement rentable. Un investissement ne peut être efficace sans la présence d'un groupe d'entrepreneurs dynamiques et d'institutions publiques suffisamment bien pourvues en personnel, ayant pour mission d'identifier et d'exécuter de nombreux projets productifs. Bon nombre de pays ne parviennent que progressivement à ce stade; en fait, susciter la formation d'une classe d'entrepreneurs nationaux et l'édification d'institutions publiques appropriées est précisément la première tâche à laquelle ils doivent s'attaquer.

L'une des raisons qui freinent l'accroissement des taux d'épargne est que bien des pays persistent à taxer les produits de base, système qui rend l'accroissement des recettes moins sensible au relèvement des revenus que la perception d'impôts sur le revenu et d'une taxe à la valeur ajoutée. Certains pays espéraient que les entreprises publiques dégageraient des excédents susceptibles d'être consacrés aux investissements, mais cet espoir a fréquemment été vain, étant donné au premier chef que ces entreprises ont souvent été contraintes d'atteindre d'autres objectifs sociaux, comme la création d'emplois et le maintien de prix peu élevés pour les principaux produits, et que par ailleurs, elles ne disposaient pas des cadres de gestion à même de les diriger avec efficacité.

Il a également été très difficile pour les pouvoirs publics de freiner suffisamment la croissance des dépenses de fonctionnement de l'Etat pour augmenter l'épargne publique dans la mesure prévue. Le volume élevé et la croissance rapide de la consommation de l'Etat dans les pays les plus démunis illustrent le dilemme qu'ils doivent trancher lorsqu'ils s'efforcent de financer les dépenses urgentes de fonctionnement que leur imposent les espoirs mis en eux, tout en cherchant à accroître l'épargne pour financer l'augmentation de la production future. On trouvera ci-dessous l'évolution des taux de consommation courante de l'Etat par rapport à la production.



9. PAYS EN DEVELOPPEMENT : DEPENSES DE CONSOMMATION DE L'ETAT EN  
POURCENTAGE DU PRODUIT INTERIEUR BRUT, 1960-75

(Aux prix courants)

---

	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1975</u>
Pays à faible revenu	8,8	10,4	13,9
Pays à revenu intermédiaire	11,0	12,2	13,1
Ensemble des pays en développement	10,5	11,9	13,2

---

En 1975, la part du produit intérieur brut que les pays les plus démunis affectaient au financement des dépenses de fonctionnement de l'Etat était légèrement supérieure à celle que lui consacraient les pays riches, et nettement supérieure à celle que lui avaient réservée ces mêmes pays lorsqu'ils en étaient à un stade comparable de développement. Dans les pays à faible revenu, la part des dépenses de consommation de l'Etat s'est accrue de près de 58 % de 1960 à 1975. Une telle progression s'explique aisément. Les 25 dernières années ont vu le développement spectaculaire du rôle joué par l'Etat dans les pays en développement et les populations attendent de plus en plus des pouvoirs publics, même dans les pays relativement pauvres. Pour répondre à cette attente en fournissant des services de santé et d'éducation, importants pour le développement et indispensables du point de vue politique, il faut que les pouvoirs publics disposent d'un volume important de ressources à répartir.

Les conséquences sur la pauvreté

Incontestablement, le développement économique a relevé la qualité de la vie, mais les progrès ont été lents et inégaux. L'amélioration de la nutrition et de la santé a prolongé l'espérance de vie et réduit la mortalité infantile, dont le taux reste toutefois inquiétant (voir Tableau 10).

10. ESPERANCE DE VIE ET MORTALITE INFANTILE, 1960 ET 1975

(Valeurs médianes)

	Espérance de vie à la naissance (nombre d'années)		Mortalité infantile (pour mille)	
	1960	1975	1960	1975
Pays à faible revenu	36	44	142	122
Pays à revenu intermédiaire	49	58	72	46
Pays industrialisés	70	72	25	15
Economies à planification centrale	66	70	..	..

.. Non disponible.

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Tableau 17.

Environ 40 % de la population des pays en développement, soit près de 800 millions d'âmes, vivent encore dans la pauvreté absolue. Ce sont en majorité des ruraux, massés surtout en Asie du Sud et en Indonésie. En Afrique subsaharienne, les pauvres représentent aussi une forte proportion de la population bien qu'ils soient nettement moins nombreux, l'Afrique étant un continent beaucoup moins peuplé. Outre ces masses vivant dans la pauvreté absolue, de nombreux êtres humains n'ont pas accès aux services publics essentiels, tels centres de santé, eau potable et réseaux d'assainissement. Comme l'indique la Figure 1 c'est le cas d'une grande partie de la population des pays à revenu intermédiaire.

Il ressort de l'expérience passée que les couches les plus pauvres de la population ne reçoivent généralement pas leur juste part des fruits de la croissance, du fait essentiellement qu'elles ont moins facilement accès aux actifs productifs qui engendrent un revenu - terre, crédit, éducation et emplois dans le secteur moderne. Dans les pays les plus démunis, dont le taux de croissance moyen est lent, le revenu et la consommation de la moitié la plus pauvre de la population ont stagné. Pis encore, dans les pays dont la production agricole s'est accrue plus lentement que la population (certaines régions de l'Asie du Sud et de l'Afrique subsaharienne), les revenus de certaines tranches de la population rurale ont probablement diminué.

Figure 1. ACCES A L'EAU POTABLE ET AUX RESEAUX D'ASSAINISSEMENT :  
PAYS EN DEVELOPPEMENT, 1975

---

Eau potable

Réseaux d'assainissement

Pourcentage  
de la population

Afrique  
subsaharienne

Asie et  
Pacifique

Europe, Moyen-Orient  
et Afrique du Nord<sup>/a</sup>

Amérique  
latine

---

<sup>/a</sup> Dans cette figure, l'Europe comprend l'Espagne, la Grèce, le Portugal, la Turquie et la Yougoslavie.

Source : Rapport de statistiques sanitaires mondiales, Volume 29, No 10  
(Genève : Organisation mondiale de la santé, 1976).

Dans certains pays à croissance rapide, notamment la République de Chine (Taïwan), la République de Corée et la Yougoslavie, les fruits de la croissance ont été assez équitablement répartis. En effet, ces trois pays ont en commun une caractéristique importante : avant leur phase de croissance rapide, ils disposaient d'un capital varié de compétences humaines et la répartition du patrimoine (notamment la terre) y était équitable, que ce soit à l'issue des réformes agraires effectuées en République de Corée et en République de Chine, ou de la transformation profonde des relations de propriété, qui a abouti à une collectivisation des biens et à l'autogestion des entreprises, en Yougoslavie. Ces conditions ne sont toutefois pas celles qui caractérisent au départ la plupart des pays en développement.

Dans l'ensemble, l'expérience acquise donne à penser que la répartition du revenu risque de s'aggraver à mesure que l'économie se développe. Pourtant, même si les disparités de revenu s'accroissent, le revenu des groupes les plus pauvres peut en fait s'élever. En particulier dans le cas des marginaux, c'est leur revenu plus que leur situation relative dans le schéma de distribution du revenu qui doit mobiliser d'urgence l'attention.

### Le climat international

L'essor qu'a connu l'économie internationale au cours de la majeure partie de la période 1950-75 a stimulé une croissance économique rapide dans de nombreux pays en développement à mesure que les échanges se libéralisaient et que les flux de capitaux s'intensifiaient. Néanmoins, les pays du tiers monde ont encore des économies peu développées comparées à celles des pays industrialisés, et ce, en dépit de l'accroissement sensible de leur part du PNB total depuis 1960.

#### 11. PAYS EN DEVELOPPEMENT : DIMENSION RELATIVE, 1960 ET 1975

	Pays en développement (milliards)		Pays industrialisés (milliards)		Pourcentage des pays en développement dans le total/ <sup>a</sup>	
	1960	1975	1960	1975	1960	1975
Population	1,4	2,1	0,6	0,7	70	75
PNB/ <sup>b</sup>	460	1.048	2.075	3.841	18	21
Valeur ajoutée dans l'industrie/ <sup>b</sup>	120	350	745	1.483	14	19

<sup>a</sup> Proportion par rapport à l'ensemble des pays en développement et des pays industrialisés.

<sup>b</sup> Les chiffres sont indiqués en dollars de 1975 et calculés à l'aide des taux de change officiels entre les monnaies nationales, lesquels ne traduisent pas toujours exactement les écarts de pouvoir d'achat d'un pays à l'autre. Pour une étude plus approfondie de cette question, voir les notes du Tableau 1 des Indicateurs du développement dans le monde.

### Croissance des échanges mondiaux

Après la seconde guerre mondiale, les pays industrialisés sont passés par une phase de reconstruction qui a débouché sur une période prolongée de croissance économique rapide, atteignant un rythme moyen de 4 % par an de 1950 à 1975. Cette croissance a été particulièrement dynamique (5 % par an en moyenne) au cours des dix années qui ont précédé la hausse du prix du pétrole, en 1973.

Cette expansion rapide des économies des pays de l'OCDE conjuguée à la libéralisation continue des échanges internationaux grâce à des séries de négociations placées sous les auspices de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, ont entraîné un essor spectaculaire des échanges mondiaux. Le commerce s'est accru particulièrement rapidement entre pays industrialisés, stimulé par l'intégration régionale des pays d'Europe occidentale. Le volume des exportations des pays industrialisés a progressé au rythme de 7 % par an au cours des années 1950 et s'est encore accéléré entre 1960 et 1975 pour atteindre 8,5 % par an. Le volume de leurs importations s'est accru respectivement de 7,5 et de 8,5 % par an.

Au cours des 25 années écoulées, les pays en développement sont devenus un des grands débouchés pour les exportations de biens manufacturés des pays industrialisés. Outre l'expansion des échanges entre pays d'Europe occidentale, l'essor des exportations des pays industrialisés est à mettre au compte de l'accroissement de leurs exportations à destination des pays en développement.

12. ACCROISSEMENT DES ECHANGES DE BIENS MANUFACTURES DES PAYS INDUSTRIALISES, PAR GROUPES DE PAYS, 1960-75

(Aux prix courants)

	Part de l'accroissement des importations de biens manufacturés des pays industrialisés (pourcentage)	Part de l'accroissement des exportations de biens manufacturés des pays industrialisés (pourcentage)
Echanges entre pays d'Europe occidentale	55	38
Echanges entre autres pays industrialisés	34	24
Echanges avec pays en développement	9	29
Echanges avec pays exportateurs de pétrole à excédent de capitaux	-	3
Echanges avec économies à planification centrale	<u>2</u>	<u>6</u>
Echanges mondiaux	100	100

- Négligeable.

Sources : United Nations Yearbook of International Trade Statistics (New York : Nations Unies, Bureau de statistique, 1976); et Manuel de statistiques du commerce international et du développement (Genève : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, 1976).

Croissance et diversification des exportations des pays en développement

En volume, les exportations des pays en développement se sont accrues plus lentement que celles des pays industrialisés au cours des 25 années écoulées, les taux de croissance variant toutefois largement d'un pays à l'autre.

13. CROISSANCE DES EXPORTATIONS DE MARCHANDISES, 1960-75

(Taux de croissance annuel moyen aux prix de 1975)

	<u>Total des échanges mondiaux</u>	<u>Pays indus- trialisés</u>	<u>Pays en développement</u>
Denrées alimentaires et boissons	4,1	5,2	2,8
Produits agricoles non alimentaires	4,5	5,6	2,6
Minéraux non com- bustibles et métaux	3,9	3,1	4,8
Combustibles et énergie	6,3	4,2	6,2
Biens manufacturés	8,9	8,8	12,3
Total marchandises	7,1	7,5	5,9

Sources : Banque Mondiale; United Nations Yearbook of International Trade Statistics, 1960, 1976; et Manuel de statistiques du commerce international et du développement, 1976 (op. cit.).

L'importance des produits primaires dans les exportations des pays en développement explique que ces dernières se soient accrues plus lentement que celles des pays industrialisés. De 1960 à 1975, les exportations de biens manufacturés, combustibles, minéraux et métaux des pays en développement se sont accrues plus rapidement que celles des pays industrialisés. Toutefois, la croissance des exportations de produits primaires agricoles des pays en développement qui constituent l'essentiel des exportations de ces pays dans le commerce mondial a été plus lente que celle des exportations mondiales. Cette situation est attribuable en partie à la lente progression de la demande mondiale de boissons tropicales et de fibres dures, qui comptent parmi les principales exportations des pays en développement. Une autre raison importante est toutefois l'attention insuffisante accordée au relèvement de la production agricole. L'accroissement de la population et l'augmentation des revenus ont encouragé la demande intérieure alors que les stimulants permettant de relever la productivité étaient le plus souvent insuffisants; les exportations des pays en développement n'ont donc pas progressé au même rythme que la demande mondiale de produits agricoles.

Ces éléments expliquent également en grande partie les écarts qui apparaissent entre les taux de croissance des exportations des divers pays en développement. Dans les pays à faible revenu, qui sont fortement tributaires des produits primaires, les exportations se sont en général accrues à un rythme inférieur à 5 % par an de 1960 à 1975. A l'opposé, dans les pays dont les exportations étaient en grande partie constituées de biens manufacturés et qui ont adopté une politique ne décourageant pas les exportations, la croissance a été beaucoup plus rapide. Dans huit pays, les exportations se sont accrues à un rythme supérieur à 10 % par an.

14. PAYS EN DEVELOPPEMENT : CROISSANCE DES EXPORTATIONS  
DE BIENS ET DE SERVICES NON FACTEURS, 1960-75

(Aux prix de 1975)

---

<u>Taux de croissance annuel moyen</u>	<u>Nombre de pays</u>
Inférieur à 0	3
0 - 5	26
5 - 10	30
10 - 15	4
Supérieur à 15	4

---

L'accroissement en termes réels des exportations des pays en développement de 1960 à 1975 est attribuable à raison de 40 % environ au combustible. Les biens manufacturés ont contribué pour plus du tiers à cet accroissement et représentent actuellement environ le quart des exportations totales de marchandises de ces pays. Les exportations de biens manufacturés ont progressé rapidement dans un plus grand nombre de pays qu'auparavant, ce qui fait de ce phénomène l'une des caractéristiques les plus marquantes de l'évolution des pays du tiers monde au cours des 25 années écoulées.

Il convient de souligner trois traits de la croissance des exportations de biens manufacturés. Premièrement, les pays et territoires exportateurs sont relativement peu nombreux, et tous sont industriellement avancés par rapport à la plupart des autres pays en développement. Environ 45 % des exportations proviennent de la République de Corée, de la République de Chine, d'Espagne et de Hong Kong. Si l'on ajoute à cette liste la Yougoslavie, le Brésil, l'Inde, le Mexique, Israël, le Portugal, Singapour et la Grèce, cette



proportion passe à quelque 80 %. Deuxièmement, l'expansion de ces exportations depuis 1965 est spectaculaire non seulement dans la majorité de ces pays, mais également dans plusieurs autres, par exemple, la Malaisie, la Colombie, la Turquie et la Thaïlande. Troisièmement, un nombre croissant de pays en développement exportent des biens manufacturés.

15. NOMBRE DE PAYS EN DEVELOPPEMENT DONT LES EXPORTATIONS DE BIENS  
MANUFACTURES DEPASSENT CERTAINES VALEURS, 1965-75

(Aux prix de 1975)

---

<u>Exportations de biens manufacturés supérieures à :</u>	<u>1965</u>	<u>1970</u>	<u>1975</u>
2 milliards de dollars	0	2	9
1 milliard de dollars	3	6	12
500 millions de dollars	7	11	15
200 millions de dollars	12	15	25
100 millions de dollars	18	22	40

---

Note : Le nombre de pays inscrit dans chaque catégorie est cumulatif. C'est ainsi qu'en 1975, les exportations étaient supérieures à 2 milliards de dollars dans neuf pays, à un milliard de dollars dans trois autres pays, ce qui porte le total à douze pays dans cette dernière catégorie.

Deux groupes de pays n'ont pas fait preuve du même dynamisme. Certains des plus anciens exportateurs de biens manufacturés, comme l'Inde, ont accru relativement lentement leurs exportations de sorte que leur part dans le total des exportations de biens manufacturés des pays en développement a diminué sensiblement. La politique d'industrialisation de ces pays misait en effet fortement sur le remplacement des importations, ce qui tendait à décourager les exportations. Par ailleurs, les secteurs manufacturiers de la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne sont encore embryonnaires et peu complexes et les exportations de biens manufacturés de ces pays se sont accrues beaucoup plus lentement que celles des autres pays en développement.

L'essor des exportations de biens manufacturés a aidé de nombreux pays en développement à diversifier la composition de leurs exportations et à devenir ainsi moins tributaires des produits primaires. L'expansion des exportations de biens manufacturés s'est accompagnée d'une diversification plus poussée qui a permis à ces pays d'exporter moins de textiles et plus de vêtements, de matériel électronique et de machines. De surcroît, les pays en développement ont pu diversifier la composition de leurs exportations de produits primaires : en 1960, près de la moitié d'entre eux se procuraient 50 % ou davantage de leurs recettes totales d'exportation par la vente d'un seul produit, alors qu'en 1975, moins de un cinquième d'entre eux se trouvaient dans cette situation.

Parallèlement à la croissance du volume de leurs exportations, les pays en développement ont vu évoluer leurs termes de l'échange et diminuer le pouvoir d'achat de biens importés que leur procuraient leurs recettes d'exportation.<sup>3/</sup> Les prix des produits agricoles (en particulier les boissons tropicales et les matières premières agricoles) ont baissé au cours des années 50 et des premières années 60 par rapport aux prix des exportations de biens manufacturés des pays industrialisés. Les prix relatifs des produits minéraux et des métaux ont accusé d'amples fluctuations, sans suivre une tendance nette. Le quadruplement des prix du pétrole en 1973 a nettement amélioré les termes de l'échange des pays exportateurs nets de pétrole, mais il les a rendus plus défavorables pour tous les autres pays en développement. L'effet net de l'ensemble de ces facteurs a été la détérioration des termes de l'échange pour de nombreux pays du tiers monde, non seulement au cours des années 50 mais également au début des années 70. Cette détérioration a touché plus particulièrement les pays les plus démunis, qui ont vu s'amenuiser encore les avantages qu'ils tiraient de l'expansion des échanges mondiaux.

---

<sup>3/</sup> L'évolution des termes de l'échange est depuis longtemps l'objet de controverses et il est largement admis que les généralisations concernant le déclin à long terme des termes de l'échange prenant comme période de base les premières années 50 peuvent être sources d'erreurs, étant donné que pour les pays en développement les termes de l'échange étaient exceptionnellement favorables au cours de ces années, en partie grâce à l'essor des exportations de produits de base associé à la guerre de Corée.

16. PAYS EN DEVELOPPEMENT : EVOLUTION DU POUVOIR  
D'ACHAT DES EXPORTATIONS, 1960-75

(Pourcentage annuel)

---

	Evolution des termes de l'échange	Croissance du pouvoir d'achat
Pays à faible revenu	-0,2	0,7
Pays à revenu intermédiaire	1,9	7,0

---

Flux de capitaux

Les flux de capitaux allant vers les pays en développement, à des conditions libérales ou aux conditions du marché, ont joué un rôle vital en ce qu'ils ont complété la capacité d'importation et d'investissement de ces pays. Au cours des 25 années passées, presque tous les pays industrialisés ont lancé des programmes d'aide bilatérale tandis que s'accroissait le volume de l'aide assortie de conditions de plus en plus libérales. Les institutions internationales s'intéressant à divers aspects du développement se sont multipliées, de même que les ressources acheminées par cette voie vers les pays du tiers monde.

Toutefois, en dépit de ce renforcement des institutions et de l'expansion rapide des flux d'aide au cours des années 50 et au début des années 60, les transferts de ressources assorties de conditions libérales ont été loin d'atteindre les objectifs visés, de répondre aux besoins et de satisfaire la capacité d'utilisation des bénéficiaires. La première Décennie du développement des Nations Unies avait pour objectif le transfert de 1 % du PNB des pays industrialisés sous forme d'aide et d'investissements privés. Par la suite, l'objectif assigné aux seuls flux d'aide a été fixé à 0,7 % du PNB. L'Aide publique au développement (APD) des pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, modeste au départ, s'est rapidement accrue au cours des années 50, mais pendant la période 1960-75, son taux de croissance réel n'a été que 1,4 % par an. Exprimés en pourcentage du PNB des pays donateurs, les flux d'aide ont été ramenés en 1975 à moins de la moitié de l'objectif de 0,7 %. Les pays les plus démunis, en particulier les grands pays de l'Asie du Sud, sont ceux qui ont le plus souffert de ce freinage.

Les prêts internationaux assortis des conditions du marché, de sources publique et privée, ont évolué de façon tout à fait différente. Ils ont augmenté rapidement à la fin des années 60 et ont connu une expansion spectaculaire après 1973, lorsque les excédents des Etats membres de l'OPEP ont été orientés vers les pays en développement pour maintenir leurs investissements et financer les déficits de leur balance des paiements.

Les prêts de sources privées a,ant progressé beaucoup plus rapidement que ceux de sources publiques, la structure des échéances de la dette des pays en développement s'est détériorée. Les prêts de sources privées, constitués de prêts à moyen terme en eurodevises, se sont surtout intensifiés pour les pays à revenu intermédiaire. Quant à l'accès des pays en développement au marché international des obligations, il est resté extrêmement limité.

L'investissement privé direct dans les pays en développement progresse au taux annuel d'environ 6,5 % en termes réels depuis 1960 et représente une part importante des entrées totales de capitaux pour de nombreux pays. Toutefois, ces investissements ont été essentiellement consacrés aux industries manufacturières des pays à revenu intermédiaire et à l'exploitation des minéraux. Près de la moitié est allée vers les pays d'Amérique latine. Cette catégorie d'investissement a également été un important instrument de transfert de technologie et a permis d'introduire des techniques de gestion plus modernes.

#### Tourisme et envoi de fonds des émigrés

L'une des conséquences de la prospérité croissante des pays industrialisés est le développement du tourisme et l'émigration temporaire des travailleurs des pays en développement vers les pays plus avancés, ce qui a gonflé sensiblement les envois de fonds en devises. Les recettes tirées du tourisme ont atteint près de 1 % du revenu global des pays en développement en 1975. Pour certains pays, elles constituent une source importante de revenu et de devises puisqu'elles se chiffraient à plus de 3 % du PNB dans 16 pays en 1975, notamment Egypte, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Mexique, Maroc, Trinité-et-Tobago et Tunisie. Dans plus de 20 pays, elles dépassent 10 % des recettes tirées des exportations de marchandises.

Le flux net des envois de fonds des travailleurs émigrés est à peu près du même ordre de grandeur que les recettes tirées du tourisme. Le volume des fonds reçus par six grands exportateurs de main-d'oeuvre à destination de l'Europe occidentale (Algérie, Grèce, Maroc, Tunisie, Turquie et Yougoslavie) a atteint le montant estimatif de 5 milliards de dollars en 1975, soit l'équivalent d'un quart des exportations totales de ces pays. Les envois de fonds à destination des pays qui sont les principaux fournisseurs de main-d'oeuvre pour le Moyen-Orient (Egypte, Jordanie, Inde, Pakistan, Syrie, République arabe du Yémen et République démocratique populaire du Yémen) se sont accrus très rapidement ces dernières années. Ils avaient déjà atteint 1,5 milliard de dollars en 1975 et devraient passer à 2,8 milliards de dollars en 1976.

#### Conclusions

Face à l'explosion démographique, les progrès substantiels accomplis au cours des 25 années écoulées n'ont été ni suffisamment rapides ni suffisamment amples pour réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue, et ce, en dépit de l'accélération de la croissance, de la modernisation

des économies et du relèvement du niveau de vie. Or, au cours de cette période, certaines des possibilités immédiates d'accroître la production ont été épuisées. C'est ainsi qu'une partie de la croissance de l'agriculture dans le passé a reposé sur la mise en valeur de terres encore inutilisées et sur l'exploitation des connaissances techniques accumulées en agriculture. De surcroît, même si la tendance à la réduction de la fécondité reste favorable, la population des pays en développement atteindra probablement 3,5 milliards d'âmes en l'an 2000, contre 2,1 milliards en 1975.

C'est donc au premier chef l'accélération de la croissance des pays à faible revenu - qui par le passé n'a atteint que la moitié de celle des pays à revenu intermédiaire - qui pourra faire reculer la pauvreté. Ces deux groupes de pays devront maintenir de forts niveaux d'épargne et d'investissement. Or, les ressources qui permettent de parer aux problèmes les plus urgents de la pauvreté, de la malnutrition et de la maladie, sont plus rares dans les pays à faible revenu, sans cesse acculés à un choix difficile entre les investissements destinés à accroître la capacité de production future et les dépenses consacrées au relèvement immédiat du niveau de vie.

L'expérience passée n'est certes pas un guide infaillible pour l'élaboration des stratégies de développement qui seront adoptées à l'avenir. Les réussites et les échecs se sont produits dans des cadres physiques, des situations initiales et des environnements politiques très différents. Certaines grandes leçons semblent certes se dégager, mais de nombreuses interactions entre croissance et pauvreté, entre accroissement du revenu et de la population et entre systèmes de stimulants pour les producteurs et augmentation de la production, restent difficiles à saisir. Encore plus incertaines sont la nature possible et la cadence d'évolution des structures sociales et l'incidence de cette mutation sur la production et sur sa distribution.

Au vu de l'expansion de leur capacité industrielle, les économies des pays en développement ne peuvent plus être considérées comme de simples fournisseurs de produits primaires. L'essor de l'industrie moderne est allé de pair avec une capacité croissante de concevoir et mettre au point des produits. Les pays du tiers monde constituent désormais un important marché pour les exportations des pays industrialisés. La croissance de ce marché a été entretenue par la possibilité offerte aux pays en développement d'emprunter sur les marchés financiers internationaux et leur capacité d'assurer le service de leur dette dépend des devises qu'ils tireront de leurs exportations, encore destinées pour l'essentiel aux pays industrialisés. Ces relations structurelles sont tout aussi importantes pour leur avenir que les mutations qui ont transformé leurs économies.

L'expansion rapide des échanges internationaux et des flux de capitaux est une composante essentielle des progrès appréciables réalisés par les pays en développement. Toutefois, tous ces pays n'en ont pas bénéficié également. Ceux qui ont opté pour le développement de leurs échanges ont pu exploiter les occasions favorables qui s'offraient à eux pour accroître leurs exportations et de plus en plus nombreux sont les pays à revenu intermédiaire qui

ont pu accéder aux marchés financiers internationaux. Les pays les plus démunis, en revanche, qui tirent la totalité ou la majeure partie des capitaux nécessaires à leur progrès de l'Aide publique au développement, se heurtent à de graves difficultés face à la croissance très lente de ces transferts de fonds.

Le problème, pour l'avenir, consiste à déterminer si le climat international restera aussi favorable au développement qu'au cours des 25 dernières années. Les chapitres qui suivent analysent les perspectives offertes aux pays du tiers monde, à commencer par un examen des grandes options politiques qui conditionnent l'évolution de l'économie mondiale.

### Chapitre 3 : PROBLEMES DE POLITIQUE INTERNATIONALE

L'interdépendance qui caractérise l'économie mondiale n'a rien de nouveau - elle n'a fait que croître depuis des décennies, sinon depuis des siècles; mais peut-être n'a-t-on pas encore pleinement compris jusqu'où va cette interdépendance ni jusqu'où elle ira au cours des dix prochaines années. Le déséquilibre mondial entre l'offre et la demande de produits alimentaires ainsi que l'augmentation du prix du pétrole, survenus depuis quelques années, ont mis en lumière certains de ses aspects les plus spectaculaires et permettent d'entrevoir, mieux que précédemment, l'importance du maintien de relations stables dans le commerce de ces produits essentiels. L'interdépendance caractérise cependant bien d'autres aspects des relations internationales.

Le développement de la capacité industrielle des pays en développement signifie que le bouleversement de l'avantage comparatif international qui débuta dans les pays industrialisés intéresse aujourd'hui un nombre croissant de pays en développement. Ce phénomène est loin d'être achevé. Les migrations massives de main-d'oeuvre qui se produisent à l'échelon international et le développement du tourisme ont également contribué à resserrer les liens économiques entre pays industrialisés et pays en développement.

On a également assisté à un développement spectaculaire des flux de capitaux accordés aux conditions du marché aux pays du tiers monde. Les opérations internationales des grandes banques commerciales - en tant que fournisseurs de capitaux à moyen terme destinés à être investis dans des pays en développement - ont augmenté dans d'énormes proportions. Certains pays en développement, pourtant en retard sur le plan technologique, ont plus de capitaux qu'ils ne peuvent en investir; d'autres, bien que possédant un secteur industriel moderne très développé, ont des besoins financiers considérables, et doivent emprunter sur les marchés internationaux pour financer leurs investissements et leur croissance économique.

A l'heure actuelle, tandis que s'apaisent lentement les remous qui ont agité le monde ces dernières années, l'évolution de l'économie internationale est très incertaine. Le présent chapitre examine les problèmes politiques et l'évolution possible de divers aspects de l'économie internationale, dans la mesure où ils affectent les pays en développement. Il examine également les perspectives de croissance économique des pays industrialisés, le développement des pressions qui se manifestent dans ces pays en faveur du protectionnisme et leur incidence sur les exportations des pays en développement, les perspectives relatives à l'alimentation et à l'énergie, et l'évolution probable des transferts de capitaux des pays industrialisés aux pays en développement.

## La croissance des économies développées

### Pays industrialisés

Les pays développés ont acheté près des deux tiers des marchandises exportées par les pays en développement en 1975. La demande d'importations des pays industrialisés étant en relation directe avec la croissance de leur revenu, le taux d'expansion de ces économies a une très grande influence sur les exportations et les perspectives de croissance des pays en développement. La profonde instabilité qui caractérise depuis quelques années la croissance et la situation des paiements extérieurs des grands pays industrialisés incite à la prudence quiconque veut établir des projections concernant les perspectives de cette croissance. La plupart des observateurs s'accordent pour estimer que la croissance économique de ces pays n'atteindra pas, au cours de la prochaine décennie, le niveau de 5 % par an auquel elle s'était maintenue pendant les années 60 et au début des années 70, en raison des difficultés qu'ils connaîtront encore pour gérer la demande globale et combattre les pressions inflationnistes. Les difficultés auxquelles se heurte la reprise d'une croissance économique rapide sont aggravées par les changements rapides qui caractérisent le déséquilibre des paiements extérieurs. L'absence d'harmonisation entre les objectifs adoptés par divers pays industrialisés pour leur balance des paiements semble infléchir leur politique d'ajustement en faveur de la déflation : la plupart des pays déficitaires ont appliqué des mesures déflationnistes et, même dans les pays excédentaires, les mesures expansionnistes ont été loin d'être vigoureuses.

Bien que les observateurs concluent à des estimations différentes, il semble raisonnable de supposer que la croissance de l'économie des pays industrialisés sera en moyenne de 4,2 % par an de 1975 à 1985. Compte tenu de la lenteur relative de la croissance enregistrée depuis quelques années, cela suppose que la croissance de l'économie japonaise sera d'environ 6 % par an pendant le reste de cette période, ce qui compensera la lenteur relative de la croissance de l'économie de l'Italie, du Royaume-Uni et de certains autres pays européens. On pense que le taux de croissance des Etats-Unis, de l'Allemagne et de la France sera proche du taux moyen. Les taux de croissance ne pourront être inférieurs à ces projections sans qu'il en résulte un chômage intolérable et un écart entre la croissance de la productivité de la main-d'oeuvre d'une part, les salaires d'autre part, qui se traduirait par une augmentation des coûts unitaires de main-d'oeuvre.



17. PAYS INDUSTRIALISES : CROISSANCE DU PRODUIT INTERIEUR BRUT, 1960-85

(Taux de croissance annuel moyen, aux prix de 1975)

	<u>1960-70</u>	<u>1970-75</u>	<u>1975-85</u>
Amérique du Nord	4,0	2,4	4,3
Japon - Océanie	9,4	5,0	5,6
Europe de l'Ouest et du Nord	4,7	2,5	3,5
Ensemble des pays industrialisés	4,9	2,8	4,2

Les relations qui existent entre la croissance, l'inflation, les salaires et l'équilibre des paiements extérieurs sont influencées par une gamme étendue de mesures, notamment dans les domaines de la monnaie, des revenus et des échanges, dont l'examen déborderait le cadre du présent rapport. Il convient toutefois de souligner à quel point la croissance des pays en développement est sensible aux effets d'une tendance qui se manifeste de plus en plus dans les pays développés : la tentation de recourir au protectionnisme pour atténuer l'incidence d'une récession prolongée sur l'emploi. Cette tendance retarde certains ajustements structurels, d'une application difficile, desquels dépend la reprise d'une expansion rapide.

Dans le cas où la tendance au protectionnisme irait s'amplifiant, il est peu probable que l'expansion économique des pays industrialisés puisse atteindre les niveaux mentionnés dans le présent document. La libéralisation des échanges qui caractérisa les années 60 a eu une influence profonde sur le rythme de croissance des pays industrialisés. Cette influence se manifeste de plusieurs façons. Dans l'industrie, elle favorise une division du travail qui entraîne une amélioration des compétences et un accroissement de la productivité de la main-d'oeuvre, tout en encourageant le progrès technologique. Elle permet la diffusion à meilleur compte d'articles manufacturés, augmentant ainsi le pouvoir d'achat réel et réduisant les pressions inflationnistes qui freinent la croissance par le biais des mesures monétaires et financières expansionnistes. Elle stimule enfin la croissance dans les pays en développement, élargissant d'autant les débouchés offerts aux exportations des pays industrialisés.

## Economies à planification centrale

La croissance des économies à planification centrale (EPC) n'influence guère celle des pays en développement. Les EPC n'ont absorbé que 5 % environ des exportations des pays en développement en 1975, et 40 % environ de ces exportations sont constituées par des produits alimentaires et des boissons. Les échanges entre ces deux groupes de pays ne se sont pas développés aussi rapidement qu'entre pays industrialisés et pays en développement, et la majeure partie de ces échanges ne concerne qu'un assez petit nombre de fournisseurs.<sup>1/</sup> La contribution nette des EPC à l'assistance en faveur des pays en développement est faible.

Pourtant, la performance économique des EPC peut influencer directement et à plusieurs égards les perspectives économiques des pays en développement. Tout d'abord, si les EPC augmentent leurs exportations de biens manufacturés à destination des pays industrialisés au même rythme que dans le passé, la tendance au protectionnisme risque de s'aggraver en Europe de l'Ouest. La valeur de leurs exportations de biens manufacturés à destination de l'Europe de l'Ouest est passée de 2,3 milliards de dollars en 1970 à 5,5 milliards en 1975 - augmentation plus lente que celle des exportations de biens manufacturés en provenance de pays en développement, mais dans des catégories de produits stratégiques à peu près identiques. Deuxièmement, les pays à planification centrale empruntent depuis quelques années un volume appréciable de capitaux à des conditions commerciales sur le marché des euromonnaies, et l'on s'attend qu'ils continuent de contracter des emprunts importants sur ce marché. Il peut donc en résulter une diminution des capitaux à moyen et à long termes d'origine extérieure disponibles pour les pays en développement. Troisièmement, les perspectives d'avenir sont extrêmement floues en ce qui concerne la quantité de produits alimentaires et de combustibles qu'ils auront besoin d'importer et l'incidence de ces importations sur les disponibilités et sur les prix internationaux.

## Le protectionnisme dans les pays industrialisés

### Evolution récente

On constate dans les pays industrialisés une nette augmentation du protectionnisme, et de fortes pressions s'exercent en faveur de son intensification. Ces pressions résultent en partie de la faiblesse persistante de la croissance dans ces pays et de la gravité du chômage qu'elle entraîne. Elles résultent aussi, en partie, du fait que la croissance des exportations des pays

---

<sup>1/</sup> Seuls huit pays en développement ont envoyé plus de 15 % de leurs exportations dans des EPC en 1976. Ce sont l'Afghanistan, l'Egypte, le Ghana, le Mali, le Pérou, la République arabe du Yémen, la Syrie et la Yougoslavie.

en développement s'est concentrée sur un petit nombre de catégories de produits manufacturés. Les mesures protectionnistes se sont accompagnées de la mise en place d'une gamme étendue de dispositifs tels que les "dispositions harmonieuses de commercialisation" et de nouveaux contingentements, la fixation de prix-planchers pour les importations de certains produits tels que l'acier et les produits agricoles, l'imposition de nouvelles limitations "volontaires" sur les exportations, l'imposition de "droits compensatoires", les obstacles administratifs à l'égard des importations, les subventions accordées aux industries nationales pour maintenir les niveaux de production supérieurs à ce que justifie la demande. Certains proposent l'institution d'un contrôle sur la répartition des marchés à l'échelon régional ou mondial, et l'extension du protectionnisme à une gamme étendue de produits. Toutes les mesures ci-dessus nuisent aux exportations des pays en développement : les restrictions quantitatives et les accords pour le partage des marchés limitent directement leurs ventes dans les pays industrialisés, et les subventions accordées aux industries faibles ont, indirectement, le même effet.

Bien que les exportations des pays en développement aient continué d'augmenter rapidement pendant toute l'année 1977, certaines mesures récemment adoptées, affectant le climat des échanges, ont manifestement pour effet de les contrarier. Ces mesures revêtent deux aspects principaux à l'égard des pays en développement : l'imposition de restrictions de plus en plus graves et la naissance d'un climat qui incite un nombre grandissant de producteurs à demander une protection qu'ils ont de plus en plus de chances d'obtenir. Il est impossible de prévoir comment, quand et dans quelle mesure les pressions protectionnistes actuelles seront suivies d'effet ou se calmeront, mais la situation actuelle et l'incertitude qui en résulte pour l'avenir des exportations sont très préoccupantes.

Les restrictions imposées aux exportations de vêtements et de textiles en provenance de pays en développement sont fondées sur un système de contingents bilatéraux, comprenant un contingent pour chaque groupe de produits textiles en provenance d'un pays exportateur particulier et à destination d'un pays importateur donné, régi à l'échelon international par les règlements et procédures de l'Accord Multi-Fibres (AMF). L'AMF remonte à 1973, et a été récemment prorogé jusqu'en 1981. Ses dispositions visant à protéger les exportateurs ont été affaiblies et, depuis quelques années, des contingents plus restrictifs ont été imposés. C'est ainsi que les nouveaux contingents imposés par la Communauté économique européenne ne se bornent pas à limiter la croissance des importations mais, en fait, réduisent ces dernières. Pour trois principaux fournisseurs (la République de Chine, la République de Corée et Hong Kong), les contingents imposés pour 1978 sont bien inférieurs au volume des échanges réalisés en 1976 dans plusieurs grandes catégories de produits. Pour tous les exportateurs réellement ou potentiellement importants, les perspectives de développement des exportations sont considérablement réduites par des contingents qui ne progressent que lentement par rapport au niveau des échanges passés, généralement à raison de 0,5 à 4 % par an, au lieu des 6 % par an considérés précédemment comme normaux. Les nouveaux accords établissent

également des "niveaux de déclenchement" peu élevés, qui reviennent à imposer de nouveaux contingents dont l'effet sera de limiter les possibilités de diversification des exportations. De nouvelles mesures de contingentement ayant un effet restrictif ont été également imposées par d'autres pays importateurs tels que l'Australie, le Canada, la Norvège et la Suède. Quant aux Etats-Unis, leurs nouveaux accords bilatéraux prévoient le maintien des contingents de leurs principaux fournisseurs au même niveau en 1978 qu'en 1977. Les importations ont, dans le passé, progressé à un rythme plus rapide que celui qui avait été fixé et ce décalage se poursuivra peut-être à l'avenir; toutefois, les mesures récemment prises sont plus restrictives que les dispositions antérieures et dans le secteur des textiles et de l'habillement, elles limiteront la croissance des exportations, non seulement en provenance des principaux exportateurs, mais aussi bien des pays en développement plus petits, plus pauvres et moins avancés, où les textiles constituent généralement une fraction importante des exportations de produits manufacturés.

Des contingents ont été également imposés sur d'autres catégories de produits intéressant les pays en développement, et l'on peut craindre qu'ils soient suivis par d'autres. Depuis quelques années, les importations de chaussures ont fait l'objet de nouvelles restrictions quantitatives de la part de pays tels que l'Australie, le Canada, les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni et la Suède, tandis qu'étaient maintenues les restrictions quantitatives existantes, par exemple au Japon. La Communauté économique européenne envisage l'imposition de contingents par tous les pays du Marché commun. La Communauté et les Etats-Unis ont introduit des mesures spéciales destinées à protéger leur sidérurgie, mettant de ce fait en difficulté les pays en développement qui commencent à devenir exportateurs. Les importations de récepteurs de télévision en provenance de la République de Chine et de la République de Corée sont contingentées au Royaume-Uni, et sont menacées du même sort dans d'autres pays, dont les Etats-Unis. Pour ce qui est de l'industrie des constructions navales, dans laquelle les pays en développement deviennent de plus en plus compétitifs, certains pays industrialisés prennent des mesures spéciales afin de soutenir leurs propres entreprises. Les producteurs des pays industrialisés demandent avec de plus en plus d'insistance que soit protégée une gamme étendue de produits divers, allant de ceux de la pétrochimie aux pneus et aux chambres à air de bicyclette. Dans les domaines de l'agriculture et des produits alimentaires, les obstacles qui freinent le plus gravement la croissance des exportations des pays en développement semblent frapper la viande de boeuf, le sucre, les légumes, le tabac et les céréales, ainsi que divers types de conserves alimentaires.

La réduction systématique de ces obstacles demeure l'un des principaux points en suspens des négociations multilatérales sur les échanges, et l'un de ceux qui revêt le plus d'importance pour le tiers monde.

Outre les restrictions directes, un grand nombre de mesures diverses peuvent avoir un effet discriminatoire sur les exportations des pays en développement, même lorsque, à l'origine, tel n'avait pas été leur but. On peut citer à titre d'exemple les normes industrielles, les règlements sanitaires,

les exigences concernant l'emballage des marchandises, les méthodes d'évaluation utilisées par les douanes, les procédures administratives d'admission, les règles concernant la passation des marchés de l'Etat et les subventions accordées à la production nationale. La complexité des procédures d'entrée des importations suffit à elle seule à décourager bien des exportateurs des pays en développement, surtout ceux qui sont nouveau venus sur le marché ou qui n'utilisent pas les services de commercialisation de firmes transnationales. La codification des règlements, l'introduction de critères explicites pour leur application et l'octroi de délais raisonnables permettant aux fournisseurs étrangers de s'y habituer seraient autant d'éléments souhaitables d'un système d'échanges dont les pays industrialisés profiteraient tout autant que les pays en développement.

Les restrictions de plus en plus nombreuses qui entravent les échanges aggravent l'incertitude qui plane sur l'avenir. Dans un climat qui semble favorable à un regain de protectionnisme, il se peut même que les protestations qu'émettent les producteurs des pays industrialisés à l'égard du développement des importations dissuadent les bailleurs de fonds d'investir dans des pays en développement. Les pays dont la croissance repose sur le développement des exportations ajusteront en baisse les plans d'expansion de leurs industries exportatrices et réduiront les investissements qui leur sont associés; les pays qui ne sont pas encore de grands exportateurs hésiteront davantage à s'engager sur une voie conduisant à long terme à modifier le cadre de leur politique et à encourager la croissance des exportations.

#### Incidences du protectionnisme sur les pays industrialisés

Décourageant le développement des échanges, les mesures protectionnistes bouleversent la division de plus en plus nette du travail qui, depuis 25 ans, est l'un des principaux facteurs de la croissance des pays industrialisés. Retardant les changements structurels, il retarde d'autant le transfert de la main-d'oeuvre des industries traditionnelles où la productivité est faible, telles que les textiles, l'habillement et la chaussure, vers des industries où la productivité est plus élevée, telles que l'industrie mécanique et l'industrie chimique. Dans les pays industrialisés, les coûts de main-d'oeuvre des industries appartenant à ce dernier groupe augmenteront donc plus rapidement que ce ne serait le cas si la main-d'oeuvre était plus mobile, et l'expansion économique s'en ressentira.

Les importations provenant de fournisseurs étrangers produisant à bas prix peuvent avoir un effet très bénéfique sur les prix, en réduisant les pressions inflationnistes et en facilitant la régulation de la demande. Par exemple, dans les deux catégories de produits que les Etats-Unis importent en grande partie de pays en développement, les prix ont augmenté beaucoup plus lentement que ceux des autres biens : au cours de la période 1970-76, les prix de gros des vêtements n'ont en effet augmenté que de 26 %, tandis que les autres prix de gros augmentaient de 66 %. Au cours de la même période, le prix du matériel électronique de consommation courante a diminué de 2,5 %.

Les restrictions frappant les importations en provenance de pays en développement se traduiront inévitablement par des pressions à la hausse sur les prix dans les pays industrialisés, compliquant ainsi le problème déjà difficile que cause la persistance de l'inflation.

Certains prétendent que, pour éviter l'aggravation du chômage résultant de l'augmentation des importations en provenance des pays en développement, ce n'est pas payer trop cher que d'accepter une réduction de la croissance et une accélération de l'inflation. Cette proposition n'est nullement convaincante, et cela pour un certain nombre de raisons. Dans l'ensemble, la gravité du chômage est beaucoup plus fonction du taux de croissance de l'ensemble de l'économie que du volume des importations en provenance de pays en développement. Deuxièmement, les emplois qu'il est possible de préserver en adoptant des mesures protectionnistes à l'encontre des exportations des pays en développement seront perdus dans les industries qui exportent leurs productions vers ces pays. On a souvent tendance à sous-estimer le nombre d'emplois perdus de cette façon, mais il est important et va croissant. Il ressort d'une étude détaillée, effectuée dans la République fédérale d'Allemagne, que dans le cas d'une croissance équilibrée des exportations et des importations, le nombre d'emplois perdus dans les industries auxquelles les importations font concurrence était compensé en totalité par l'augmentation du nombre d'emplois dans les industries exportatrices.

En outre, si les recettes d'exportation des pays en développement diminuent, l'incidence de cette diminution sur leur croissance économique et sur leur propension à importer se répercutera sur les pays industrialisés dans lesquels l'emploi en subira les conséquences. Les biens manufacturés constituent, dans les pays en développement, la catégorie de biens dont l'exportation vers les pays industrialisés augmente le plus rapidement (en termes réels) et toute restriction apportée à leur croissance affectera l'aptitude des pays en développement à soutenir leur croissance économique et à assurer le service de leur dette. Il ne fait aucun doute que cette situation se traduirait par une diminution des exportations des pays industrialisés à destination des pays en développement.

On méconnaît trop souvent l'ampleur du marché que les pays en développement constituent pour les exportations, notamment pour celles des pays industrialisés. Le montant total des exportations des pays industrialisés a été, en 1975, de l'ordre de 550 milliards de dollars, dont un quart pour les pays en développement. Sur le total de leurs exportations de biens manufacturés, 30 % ont été à destination de pays en développement. Pour les Etats-Unis et le Japon, ce pourcentage a été encore plus élevé (34 % et 45 % respectivement). Non seulement ces débouchés ont-ils une grande importance pour les industries de transformation des pays industrialisés, mais encore ont-ils constitué l'un des éléments les plus dynamiques de la demande dans la période de récession que nous venons de traverser, car les pays en développement ont pu maintenir le volume de leurs importations en recourant davantage à l'emprunt. S'ils n'avaient pas pu le faire, les problèmes que pose aux économies développées la régulation de la demande auraient été encore plus difficiles à résoudre.

L'énorme différence d'ampleur caractérisant les courants d'échanges de biens manufacturés qui se font dans les deux sens mérite enfin d'être soulignée : la valeur des exportations des pays industrialisés à destination des pays en développement a été d'environ 123 milliards de dollars en 1975; celle du flux inverse n'a été que de 26 milliards. La tendance protectionniste à limiter les importations en provenance des pays en développement va donc à l'encontre de son propre but, car elle risque de compromettre un courant d'exportation beaucoup plus important dans la direction inverse.

Ces considérations d'ordre général sont importantes, car elles donnent une idée des coûts et des avantages nets du protectionnisme pour l'ensemble de l'économie. Elles ne peuvent évidemment pas éliminer les préoccupations que l'on peut éprouver au sujet de certains secteurs de l'économie ou de certaines régions où des ajustements pourront être nécessaires. Pourtant, même à l'échelon sectoriel, l'effet des importations sur l'emploi est faible quand on le compare à celui d'autres facteurs, et notamment à celui de la technologie et de l'évolution de la demande, qui sont les moteurs de l'évolution des structures et de la croissance de l'économie. Il ressort d'un certain nombre d'études que, dans une industrie donnée, le nombre d'emplois perdus du fait de la concurrence des produits importés est généralement beaucoup plus faible que celui des suppressions d'emplois résultant d'une évolution technologique qui augmente la productivité de la main-d'oeuvre. Une autre étude effectuée en Allemagne montre que, pour l'ensemble de l'industrie manufacturière et pour la période 1962-1975, l'augmentation de la productivité a déplacé en Allemagne 48 fois plus d'ouvriers que n'en ont déplacé les importations en provenance de pays en développement. Même dans l'industrie du vêtement, où les importations en provenance du tiers monde ont augmenté rapidement tandis que la technologie restait relativement stable, cette proportion a été supérieure à trois contre un.

A l'exclusion de certains groupes de produits très étroitement définis, l'augmentation des importations en provenance de pays en développement ne représente qu'un très faible pourcentage de l'offre dans les pays importateurs. Même pour le secteur du vêtement, qui a le plus contribué à la croissance des exportations des pays en développement et pour lequel le niveau de pénétration dans les pays industrialisés est déjà élevé, on estime à 7 % seulement, le pourcentage de la consommation aux Etats-Unis de vêtements d'origine importée en 1976, contre 3 % en 1970. Pour l'ensemble constitué par les textiles et l'habillement, ce pourcentage a été de 4 % aux Etats-Unis en 1974, contre 8 % environ en Allemagne, 6 % au Royaume-Uni, 5 % au Canada, 4 % au Japon et 2 % en France. On voit donc que ces importations n'ont qu'une modeste incidence sur la structure industrielle des pays importateurs. Leur incidence sur la structure de l'emploi est encore plus faible, du fait que plusieurs industries peuvent faire appel aux mêmes métiers.

Aussi faible que puisse être, aux niveaux global et sectoriel, l'incidence nette d'une augmentation des importations sur l'emploi, ce problème risque d'être grave au niveau de l'entreprise pour les produits qui nécessitent une main-d'oeuvre très importante et qui font appel à des technologies stables

- autant de facteurs qui avantagent les pays en développement où la main-d'oeuvre est peu coûteuse et d'une compétence modérée. Ce sont les entreprises qui emploient de la main-d'oeuvre banale et où la productivité n'augmente pas rapidement, qui auront le plus de difficultés à soutenir la concurrence. En raison de la rigidité des salaires, les coûts unitaires de main-d'oeuvre deviennent trop élevés dans ces entreprises pour que leur production puisse soutenir la concurrence des produits importés, ou même celle d'autres entreprises plus efficaces de la même industrie. Ce sont toutefois des mesures spéciales qui s'imposent en pareil cas pour que le processus d'ajustement puisse s'effectuer sans à-coup, et non pas des mesures protectionnistes de caractère général qui font obstacle aux ajustements nécessaires.

Les efforts que déploient actuellement les pays industrialisés pour faciliter les ajustements structurels sont trop limités. Actuellement, ils visent souvent à soutenir les industries les plus touchées, au lieu de recycler les travailleurs et de fournir des stimulants économiques visant à encourager le transfert vers d'autres secteurs de la main-d'oeuvre et du capital. Bien rares sont de surcroît les pays où l'on commence à s'intéresser aux ajustements qui seront nécessaires à l'avenir, tandis que continuera d'évoluer l'économie internationale et que se développera l'appétit des pays en développement à exporter des biens manufacturés.

Seule une bonne planification permettra de réduire les frictions intenses dont s'accompagne le processus d'ajustement, de faire profiter pleinement pays importateurs et pays exportateurs des avantages réciproques des échanges et de lever certaines des incertitudes qui planent sur les plans d'investissement des pays en développement. Si le maintien de la croissance des échanges internationaux profite à tous les pays, il en est de même des progrès réalisés dans l'ajustement aux déplacements de l'avantage comparatif à l'échelon international. Il serait souhaitable que les mesures prises par les pays industrialisés pour protéger leurs industries fassent l'objet d'une surveillance multilatérale appropriée, visant à prévenir tout recours excessif au protectionnisme, qu'elles permettent une croissance raisonnable des importations concurrentes, et qu'elles s'accompagnent d'une politique visant à recycler le capital et la main-d'oeuvre vers d'autres industries que n'affectera pas la concurrence, pour que les mesures de sauvegarde puissent être éliminées en temps opportun.

#### Incidences du protectionnisme sur les pays en développement

La mesure dans laquelle la politique protectionniste des pays industrialisés affectera la croissance des exportations de biens manufacturés par les pays en développement dépendra en partie de la rigueur avec laquelle seront appliqués les contingents négociés entre les divers pays. Par exemple, alors que l'Accord Multi-Fibres comportait à l'origine des clauses prévoyant que les exportations de produits textiles des pays en développement augmenteraient, en volume, à raison de 6 % par an, la croissance réelle a été bien supérieure à



ce chiffre jusqu'en 1976. Il est peu probable, pour de multiples raisons, que cette performance se répète : le sentiment protectionniste est devenu plus fort, les accords bilatéraux en vigueur couvrent maintenant une gamme plus étendue de produits et prévoient des taux de croissance moins élevés, et bon nombre de gains que permet le relèvement de la qualité (et du prix) de certains produits ont été déjà utilisés. La rapidité avec laquelle pourront croître les exportations couvertes par cet accord au cours des dix années à venir dépendra autant de la façon dont seront appliqués les contingents actuels que des mesures qui seront prises lorsque l'accord viendra à expiration.

La mesure dans laquelle le protectionnisme qui se manifeste aux Etats-Unis et en Europe est en réalité dirigé contre les produits en provenance du Japon influera profondément sur les exportations des pays en développement. Certains pays du tiers monde suivent l'exemple du Japon, et développent les exportations de leurs industries de main-d'oeuvre, à mesure que ce pays se désintéresse de ces dernières en raison de l'augmentation des charges salariales. L'ampleur du développement de leurs exportations dépendra de la vigueur avec laquelle le Japon poursuivra son recyclage en faveur de l'exportation de produits plus raffinés et de la mesure dans laquelle les pressions protectionnistes seront modérées par l'adoption, au Japon, d'une attitude plus libérale en faveur des importations. Si le développement des exportations d'automobiles, de matériel électronique perfectionné et de machines-outils se heurte à une forte résistance revêtant la forme de mesures protectionnistes, il est probable que ce pays sera moins tenté d'abandonner la part qui est encore la sienne des exportations des catégories de produits qu'il fabrique actuellement. Le même argument s'applique aux changements d'orientation de pays en développement parvenus à des stades différents de raffinement en matière d'industrialisation. C'est ainsi que la République de Corée et la République de Chine ne pourront réduire leurs exportations de vêtements et de chaussures que lorsqu'elles auront pu développer suffisamment leurs productions d'articles métalliques et d'appareils électroniques d'usage courant.

On ne peut donc affirmer que les mesures protectionnistes visant à freiner la croissance des importations de textiles et de vêtements dans des pays industrialisés n'affectent que les pays qui sont actuellement les principaux exportateurs de ces produits. En réalité, ces mesures risquent fort d'affecter au premier chef des pays dont les exportations de biens manufacturés commencent à peine à revêtir une certaine importance.

La meilleure façon de comprendre les effets directs et indirects du protectionnisme consiste à classer les pays en développement selon la nature de leurs exportations de biens manufacturés. Ces pays peuvent en effet se classer comme suit :

- Les trois principaux pays d'Extrême-Orient exportateurs de vêtements et de textiles, la République de Chine, Hong Kong et la République de Corée, qui à eux trois exportent plus d'un tiers des biens manufacturés produits dans les pays en développement, et plus

des trois cinquièmes de leurs exportations de vêtements à destination des pays industrialisés. Les textiles représentent encore un pourcentage important de leurs exportations : en 1976, il a été de 44 % pour Hong Kong, de . % pour la République de Corée et de 28 % pour la République de Chine. Toutefois, les biens manufacturés qu'ils exportent sont déjà très divers, et comprennent une proportion de plus en plus forte de produits techniques complexes. L'imposition de restrictions sévères sur leurs exportations de vêtements et de textiles freinera la croissance de ces pays, mais il est probable qu'ils redoubleront d'efforts pour développer leur production de machines-outils et pour diversifier leurs exportations. Le développement de leur industrie et de leurs ressources humaines est suffisamment avancé pour qu'ils parviennent, à long terme, à compenser pour une large part les effets des mesures protectionnistes sur leurs exportations de textiles et de vêtements.

- Autres pays en développement dont l'industrialisation est relativement avancée. Ce sont les pays tels que l'Argentine, le Brésil, la Grèce, l'Inde, Israël, le Mexique, Singapour, l'Espagne et la Yougoslavie, qui exportent une gamme plus étendue de biens manufacturés dans les pays industrialisés ou en développement. Les textiles et les vêtements occupent une place moins importante dans leurs exportations à destination des pays industrialisés et, dans certains d'entre eux, le climat politique est défavorable à la pleine exploitation du potentiel exportateur. C'est pourquoi, indépendamment de son effet direct sur la demande de biens exportés, l'aggravation du protectionnisme dans les pays industrialisés risque de ne pas inciter les pays de ce groupe à promouvoir leurs exportations afin d'améliorer leurs perspectives de croissance.
- Pays commençant à bien exporter des articles manufacturés (par exemple la Colombie, la Malaisie, le Maroc, le Pakistan, les Philippines, la Thaïlande et la Turquie). Il est probable que les perspectives de croissance de ces pays subiront durement le contrecoup de l'aggravation du protectionnisme dans les secteurs des textiles et des vêtements. Le système de contingentement appliqué à ces produits est tellement complexe que, ne serait-ce que pour utiliser pleinement les contingents, il faut un dynamisme, une souplesse et des capacités d'adaptation dont bon nombre de ces pays n'ont pas fait preuve jusqu'à présent. Leur situation est en outre fréquemment compliquée par la réglementation pesante et restrictive qui régit leurs importations.
- Economies se trouvant à un niveau peu élevé de développement industriel, n'exportant qu'un faible volume de biens manufacturés composés principalement de produits agricoles traités. La croissance de leurs exportations de biens manufacturés est surtout limitée par leur faible niveau de développement industriel et la pénurie de main-d'oeuvre qualifiée. Toutefois, certains de ces pays tels que

le Bangladesh, l'Indonésie et Sri Lanka sont déjà affectés par les contingents imposés à leurs exportations de produits textiles. Bon nombre d'autres pays appartenant à cette catégorie ont conclu des accords préférentiels avec la Communauté européenne et sont de ce fait moins affectés, mais la plupart d'entre eux sont menacés d'avoir à restreindre leurs exportations de textiles et de vêtements, si les pressions actuelles persistent.

L'exposé qui précède s'est attaché aux conséquences de l'aggravation du protectionnisme dans les pays industrialisés, mais les raisons pour lesquelles le protectionnisme porte en lui, à long terme, le germe de sa perte, s'appliquent à la généralité des cas. Mêmes dans les pays en développement, le protectionnisme n'est pas rare. Il peut se justifier pour bon nombre d'entre eux, et notamment pour ceux qui sont encore au stade initial de leur industrialisation; par contre, pour ceux qui sont déjà bien engagés sur la voie du développement, les aspects négatifs de la protection industrielle sur l'efficacité et la croissance deviennent de plus en plus manifestes. Ces pays connaîtront eux aussi des problèmes d'ajustement pour augmenter leur compétitivité et pour diversifier leurs exportations. En outre, ce sont eux qui ont le plus d'intérêt à éviter l'adoption d'un système d'échanges de plus en plus restrictif. Le maintien des avantages que présente la libéralisation des échanges exige la coopération de tous. Cette coopération serait encore plus efficace si les pays en développement participaient, plus activement que dans le passé, aux négociations commerciales multilatérales et aux efforts visant à éliminer les obstacles qui s'opposent au développement des échanges.

#### Le commerce des produits primaires (à l'exclusion des combustibles)

Les produits primaires occupent, dans les échanges des pays en développement, une place très différente de celle des biens manufacturés. Un tiers environ des exportations de produits primaires (à l'exclusion des combustibles) proviennent de pays en développement, alors que ces derniers n'assurent qu'un dixième environ des exportations de biens manufacturés. Cinquante pour cent environ des exportations de produits primaires (à l'exclusion des combustibles) provenant de pays en développement sont constituées de marchandises que ne produisent pas les pays industrialisés. La part des pays en développement dans le commerce mondial des produits primaires (à l'exclusion des combustibles) est toutefois en voie de diminution. De 68 % en 1960 elle est en effet tombée à 34 % en 1976, tandis que leur part des exportations de biens manufacturés est en voie d'augmentation, étant passée de 14 à 26 % au cours de la même période.

En ce qui concerne les produits primaires, le problème de l'accès aux marchés est également différent. Pour les produits primaires non-agricoles, les droits de douane sont peu élevés ou inexistants et, en général, il n'existe pas d'obstacles non tarifaires. Comme on l'a souligné dans la section précédente, les mesures protectionnistes à l'égard des importations de produits agricoles ne sont pas une nouveauté. Assez rares sont les pays qui

ont adopté une politique de libre échange pour les produits agricoles comme pour les biens manufacturés et, les années passant, on n'a pas fait grand-chose pour réduire ces obstacles. Ces derniers étant en relation étroite avec la politique des prix pratiquée par les divers pays et avec les programmes de soutien des prix agricoles, on peut s'attendre qu'ils soient les plus difficiles à éliminer. La demande de produits primaires augmente beaucoup moins rapidement que celle de biens manufacturés et, pour certains d'entre eux, la production mondiale dépasse nettement la demande. En général, la demande d'importations de produits primaires émanant des pays industrialisés augmente à peu près au même rythme que le revenu de ces derniers, tandis que la croissance des importations de biens manufacturés est deux fois plus rapide. En raison de la lenteur de la croissance de la demande, de l'importance du protectionnisme à l'encontre des importations agricoles et du fait que les pays en développement assurent déjà une large part des exportations mondiales de produits primaires, il leur est extrêmement difficile d'accroître leurs exportations de cette catégorie de biens.

Mis à part la question de l'accès aux marchés, les principales préoccupations des pays de production primaire sont les fluctuations des cours des produits de base et des recettes qu'ils tirent de leurs exportations. Le moins ardu, et probablement le plus important de ces problèmes, est celui de la stabilité des recettes. Il est impossible à des pays détenant des réserves de change de faire face individuellement à des fluctuations importantes de leurs recettes d'exportation, et ces fluctuations risquent de bouleverser leurs plans d'investissement et leur croissance économique. C'est pour tenter de résoudre ce problème qu'a été créé le Mécanisme de financement compensatoire du Fonds Monétaire International et le programme Stabex figurant dans la Convention de Lomé. Bien que d'un volume plus modeste, les fonds prévus par le programme Stabex sont assortis de conditions très favorables, puisqu'ils sont accordés sous forme de dons aux pays les plus pauvres et décaissés rapidement. Diverses améliorations ont été apportées à ces mécanismes depuis quelques années, et d'autres améliorations sont à l'étude. Il serait souhaitable d'allonger la liste des produits couverts par ces divers mécanismes et d'instituer des prêts à plus long terme destinés aux ajustements structurels nécessités par les fluctuations à moyen terme des cours des produits primaires.

L'instabilité des cours est un problème commun à tous les produits primaires; il est inhérent à toute situation où l'offre et la demande ne sont pas sensibles aux variations à court terme des prix. Comme l'indique le Tableau 18, des produits constituant un tiers environ des exportations de produits primaires des pays en développement (à l'exclusion des combustibles) sont sujets à des fluctuations pouvant dépasser 10 % d'une année à l'autre. L'instabilité des cours affecte les consommateurs aussi bien que les exportateurs. Lorsqu'il s'agit en particulier de produits pour lesquels existent des produits synthétiques de substitution, comme c'est le cas pour le jute, le sisal, le coton et le caoutchouc, les fluctuations excessives des cours risquent d'inciter les consommateurs à rechercher des produits de substitution, et il en résulte un déclin à long terme de la demande. Si les fluctuations des cours mondiaux influent sur les prix à la production dans le pays exportateur, elles

risquent de provoquer des cycles coûteux dans le domaine de l'investissement et de l'offre. Les conséquences de cette instabilité sont difficiles à mesurer, mais risquent d'être graves pour les pays dans lesquels les exportations de produits primaires jouent un rôle important - et qui ont fréquemment besoin d'importer beaucoup et ont difficilement accès au crédit.

18. PRODUITS PRIMAIRES CLASSES PAR DEGRE D'INSTABILITE DES PRIX

<u>Indice d'instabilité/a</u>				
0 - 5	5 - 10	10 - 15	Plus de 15	
Thé 1,3	Café 6,5	Sucre 13,9	Cuivre 5,0	
Bananes 2,2	Coton 4,0	Caoutchouc 3,5	Cacao 2,6	
	Minerai de fer 3,6	Minerai de phosphate 2,6	Zinc 0,7	
	Maïs 2,3	Riz 1,6	Farine de poisson 0,5	
	Bois d'oeuvre 2,2	Huile de palme 1,4	Copra 0,4	
	Tabac 1,9	Boeuf 0,7	Sisal 0,2	
	Etain 1,7	Laine 0,6		
	Oranges 1,4	Huile de coco 0,5		
	Farine de soja 0,8	Huile d'arachide 0,4		
	Bauxite 0,7	Plomb 0,4		
	Minerai de manganèse 0,6	Citrons 0,2		
	Blé 0,6			
	Graines de sorgho 0,5			
	Arachide 0,5			
	Jute 0,2			
Total 2,5	27,5	25,8	9,4	

Note : Les chiffres figurant en regard de chaque produit indiquent la part de ce produit dans le total des exportations de produits primaires (à l'exclusion des combustibles) en 1975.

/a Cet indice est fondé sur une moyenne mobile des prix de cinq années, pour la période 1955-76. Il mesure l'écart moyen en pourcentage du prix annuel par rapport à la moyenne mobile de cinq ans. Il ne tient pas compte des fluctuations des prix à court terme.

Les fluctuations des prix sont cependant difficiles à modérer, comme le démontrent les multiples tentatives visant à la conclusion et à l'application d'accords entre exportateurs et importateurs. Ce problème fait l'objet d'études attentives et des propositions spécifiques, visant à réduire l'amplitude des fluctuations des cours, font actuellement l'objet d'un examen actif de la part de diverses instances internationales.

#### L'énergie : perspectives d'avenir

Depuis l'augmentation du prix du pétrole en 1973, l'énergie constitue un poste important des importations de marchandises des pays en développement et le prix du pétrole aura une profonde influence sur la balance des paiements de ces pays.

Le prix futur de l'énergie dépendra au premier chef de l'évolution de l'offre, des efforts déployés par les pays industrialisés et les pays en développement pour développer leur potentiel de production et de l'intensification des efforts visant à économiser l'énergie dans les pays industrialisés. Les projections figurant dans le Tableau 19 donnent une idée d'ensemble des tendances de la production et de la consommation, dans l'hypothèse où les cours du pétrole resteront inchangés, en termes réels.

19. PRODUCTION ET CONSOMMATION D'ENERGIE PRIMAIRE, 1965-85

	Millions de barils par jour Equivalent pétrole		Taux de croissance annuel moyen (pourcentage)			
	1975		1965-75		1975-85	
	Produc- tion	Consom- mation	Produc- tion	Consom- mation	Produc- tion	Consom- mation
Pays en développement <sup>/a</sup> (non membres de l'OPEP)	24,7 (9,1)	15,4 (13,3)	6,3 (6,1)	7,1 (6,9)	4,9 (8,6)	6,2 (5,9)
Pays industrialisés	45,8	65,8	2,4	3,6	3,2	3,5
Economies à planification centrale	38,0	36,0	5,2	5,2	4,1	4,4
Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux	<u>13,6</u>	<u>0,5</u>	7,9	10,8	5,4	8,8
Total	122,1	117,7				

Note : Dans le présent document, le terme "énergie primaire" recouvre le charbon et le lignite, le pétrole brut, le gaz naturel et le gaz naturel liquéfié, l'électricité d'origine hydraulique et nucléaire, exprimés en barils par jour d'équivalent pétrole.

<sup>/a</sup> Comme dans le reste du présent rapport, seuls les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole à excédent de capitaux sont exclus du groupe des pays en développement. La production et la consommation des autres membres de l'OPEP, l'Algérie, l'Equateur, le Gabon, l'Indonésie, l'Iran, l'Irak, le Nigéria et le Venezuela sont donc comprises dans celles des pays en développement.

Parmi les principales caractéristiques de ces tendances, il faut citer l'autonomie de plus en plus marquée des pays d'Europe de l'Ouest (notamment en raison de l'augmentation de la production de pétrole en mer du Nord) et l'importance grandissante de l'énergie d'origine nucléaire, qui couvrira probablement près de 6 % de la consommation totale d'énergie des pays industrialisés d'ici à 1985.

Dans les pays en développement, l'industrialisation s'accompagne d'une augmentation rapide de leur consommation d'énergie. Il est probable que la production d'énergie des pays en développement autres que les pays membres de l'OPEP augmentera plus rapidement qu'elle ne l'a fait depuis quelques années. A cet égard, le potentiel appréciable de production de pétrole de certains pays qui, à l'heure actuelle, n'en exportent pas, mérite d'être souligné.

L'augmentation des cours du pétrole constitue un puissant stimulant à de nouvelles prospections et à la mise en valeur des ressources nationales de combustible des pays en développement. A supposer que les plans fondés sur les résultats de ces prospections seront exécutés comme prévu, les projections indiquent que la production de produits pétroliers des pays en développement non membres de l'OPEP devrait plus que doubler entre 1976 et 1985, et passer de 3,7 millions à 8,3 millions de barils par jour. On prévoit en effet une augmentation importante de la production du Brésil, de l'Egypte, de l'Inde et du Mexique, et une augmentation moindre, mais cependant appréciable, dans bien d'autres pays tels que l'Angola, le Congo, la Malaisie, le Pakistan et le Zaïre.

Trente à quarante pays, qui à l'heure actuelle ne produisent pas de pétrole, ont néanmoins le potentiel d'en produire de façon rentable, et de réduire ainsi leur dépendance à l'égard des importations de combustible.<sup>2/</sup> Cependant, la plupart de ces pays sont dépourvus des techniciens et des ressources financières nécessaires pour mettre ce potentiel en valeur, ou ne savent comment se procurer ces ressources à l'étranger à des conditions qui soient à la fois intéressantes pour les pays fournisseurs et compatibles avec les intérêts et les objectifs des pays bénéficiaires. En dépit de la grande importance qu'ils revêtent sur le plan national, les gisements que possèdent certains de ces pays sont trop petits pour intéresser les compagnies pétrolières internationales.

Nombreux sont les pays tels que l'Indonésie, la Malaisie, le Mexique et les pays de l'Asie du Sud où le potentiel d'augmentation de la production de gaz naturel est important. Son exploitation commerciale nécessitera cependant d'importants investissements, tant en ce qui concerne les installations de traitement que les moyens de transport. La mesure dans laquelle ces pays pourront exploiter ce potentiel dépendra des progrès de la technologie des procédés de substitution et des possibilités d'exportation au cours des dix années à venir.

Les plans actuels prévoient une accélération de la croissance de la production de charbon des pays en développement, qui passerait de 1,5 % par an vers la fin des années 60 et le début des années 70, à 5,6 % par an jusqu'en 1985. Les réserves connues de charbon sont concentrées dans un petit nombre de pays. On prévoit que la Colombie, l'Inde, le Mexique, le Mozambique et le Viet Nam augmenteront de façon très substantielle leur production de charbon; certains d'entre eux semblent bien placés pour exporter du charbon de cokerie et de la houille de chaudière.

---

<sup>2/</sup> Dans la plupart des pays en développement importateurs de pétrole on estime que les coûts de production sont compris entre 3 et 6 dollars le baril, aux prix de 1975. Ce chiffre soutient favorablement la comparaison avec le prix actuel du pétrole importé et avec les coûts de production en Alaska et dans la mer du Nord.



L'exécution des plans visant à développer la production d'électricité primaire a été également accélérée, et l'on prévoit actuellement que la capacité de production augmentera au rythme de 10 % par an, contre 8 % par an au début des années 70. Les pays où d'importants projets hydro-électriques sont en cours de réalisation sont l'Argentine, le Brésil, le Pakistan et la Turquie; d'autres projets sont en cours d'exécution en Amérique centrale, en Inde et en Yougoslavie. Le Népal et bon nombre de pays africains ont d'excellentes ressources hydro-électriques qui, vu le niveau actuel de la demande nationale, ne pourraient toutefois être exploitées de façon rentable qu'à l'échelon régional. Or, jusqu'à présent, les efforts dans ce sens sont restés insignifiants. Selon les projections, la capacité de production d'énergie d'origine nucléaire devrait augmenter très rapidement, et passer de 1,1 milliard de watts d'électricité en 1975, à 16,5 milliards de watts en 1985. La majeure partie de cette expansion aura lieu dans des pays tels que le Brésil, la République de Chine et la République de Corée où les possibilités de production d'énergie électrique d'origine hydraulique et fossile ne sont pas loin d'être pleinement exploitées.

Pour que la production d'énergie des pays en développement corresponde aux projections, une action concertée devra être menée sur plusieurs fronts : premièrement, il faudra fournir à ces pays l'assistance technique nécessaire pour qu'ils puissent se doter d'institutions capables de planifier et de mettre à exécution des programmes intégrés de développement de l'énergie; deuxièmement, diverses mesures devront être prises, notamment par les pays en développement, pour que s'établisse un climat favorable aux investissements, de nature à attirer vers le secteur de l'énergie les capitaux et les techniciens nationaux et étrangers et à garantir que les investissements se révèlent non seulement rentables mais sûrs; et troisièmement, l'assistance technique et financière des institutions internationales de financement devra faire l'objet d'une relance substantielle, qui aidera les pays intéressés à mobiliser les capitaux nécessaires auprès de diverses sources publiques et privées. Les caractéristiques particulières de la prospection et de l'exploitation des gisements pétroliers nécessitent une coopération très étroite entre les organismes officiels et privés pour que cet objectif soit atteint.

Les années passant, les produits pétroliers et le gaz naturel deviendront inévitablement plus coûteux, à mesure que la production se déplacera vers des sites de plus en plus difficiles d'accès. Bien que les estimations relatives à l'offre et à la demande soient marquées de profondes divergences, les experts s'accordent pour reconnaître que l'augmentation des coûts de production et celle de la demande se traduiront par une augmentation du cours du pétrole vers le milieu de la prochaine décennie, à moins que ne soient rapidement entrepris des investissements visant à augmenter l'offre mondiale d'énergie, comme on l'a indiqué ci-dessus. A long terme, le maintien de l'équilibre entre l'offre et la demande nécessitera une intensification des activités de recherche et de développement d'autres sources d'énergie. Les pays en développement doivent être assurés d'avoir régulièrement accès aux résultats de ces recherches, pour être en mesure d'en profiter et de participer dès que possible à leur adaptation aux conditions locales. Les recherches entreprises

à l'échelon international devraient porter sur l'utilisation de sources potentiellement peu coûteuses et abondantes, telles que l'énergie solaire, les bio-gaz, les combustibles provenant des déchets de la foresterie et de l'agriculture, et de sources décentralisées d'énergie telles que moulins à vent et petites unités hydro-électriques qui peuvent convenir tout particulièrement aux pays en développement, notamment lorsqu'il s'agira d'améliorer le ravitaillement en énergie des régions rurales.

### L'alimentation dans le monde

Depuis une vingtaine d'années, l'augmentation de la production alimentaire des pays en développement n'a pas suivi l'augmentation de la demande résultant de l'accroissement démographique et de la hausse des revenus. Les familles les moins aisées consacrent à leur alimentation une fraction importante de l'augmentation de leur revenu. Ainsi, alors que les pays en développement subvenaient presque à leurs besoins alimentaires au cours des années 50, ils importaient déjà de 15 à 20 millions de tonnes d'aliments de base en 1970, dont la moitié sous la forme d'assistance alimentaire. Bien que les dernières années aient été marquées dans les pays pauvres par de bonnes récoltes qui ont permis d'éviter l'apparition de pénuries à l'échelle mondiale, le problème consistant à maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande deviendra sans aucun doute plus aigu au cours des dix prochaines années.

A supposer que la production d'aliments de base continuera d'augmenter à un taux comparable à celui de l'accroissement démographique, et que la consommation par personne augmentera un peu plus lentement que précédemment, on estime que d'ici à 1985 la production totale des pays en développement sera inférieure à leurs besoins d'environ 45 millions de tonnes. A l'exclusion de l'Amérique latine qui, d'après les projections, devrait dans l'ensemble être légèrement excédentaire, les autres régions en développement auraient besoin d'importer 11 % environ de leur consommation. Les chiffres figurant au tableau 20 ne sont que des estimations et peuvent comporter une marge d'erreur considérable. En outre, ils ne tiennent pas compte du fait que la production de céréales vivrières peut augmenter plus rapidement. Quoi qu'il en soit, les pays en développement seront presque certainement obligés d'acheter aux pays industrialisés de grandes quantités de céréales vivrières, ce qui ne manquera pas de leur poser de graves problèmes.

20. PAYS EN DEVELOPPEMENT : BALANCE DES PRINCIPAUX PRODUITS ALIMENTAIRES,  
1975 ET 1985

	Déficit en 1955 (estimations)		Déficit en 1985 (projections)	
	En millions de tonnes	En pourcentage de la consommation	En millions de tonnes	En pourcentage de la consommation
Asie	9	4,5	20	7,2
Afrique du Nord/ Moyen-Orient	10	15,9	15	19,8
Afrique au sud du Sahara	2	3,7	14	16,8
Amérique latine	-	-	-4	-3,7
Ensemble des pays en déve- loppement	21	5,0	45	8,0

Note : Sont considérés comme principaux produits alimentaires, le riz non décortiqué, le blé, le maïs, le sorgho, le mil, l'avoine, l'orge, le seigle, les céréales diverses, les plantes à tubercules, les légumineuses et les arachides.

- Négligeable.

Source : Washington, International Food Policy Research Institute, 1977 -  
Research Report No. 3, p. 44.

La première conséquence sera une augmentation du prix relatif des céréales vivrières - aussi bien dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. A l'exclusion de quelques-uns de ces derniers, les futurs excédents exportables de céréales vivrières proviendront en majeure partie du Canada et des Etats-Unis. Bien que ces pays aient la possibilité de répondre à la demande, l'augmentation de production qui serait nécessaire ne pourra avoir lieu qu'au prix d'une augmentation des coûts marginaux, qui se reflétera dans les prix.

L'augmentation du volume et du prix des importations de produits alimentaires provoquera une ponction sur les réserves de change d'un certain nombre de pays en développement. Certains pays où la production de céréales vivrières est déficitaire, tels que la République de Corée, l'Iran et le Mexique, n'éprouveront probablement pas de difficultés à financer les importations dont ils auront besoin. Par contre, dans la plupart des autres pays, et

notamment dans les pays à faible revenu, l'accroissement de la demande de céréales entraînera de graves pressions sur la balance des paiements. Cette demande, résultant de déficits alimentaires en milieu urbain, devra être satisfaite d'urgence par des prélèvements sur les réserves de change, au même titre que le service de la dette et les importations de biens intermédiaires. Si la production nationale d'aliments ne s'intensifie pas très rapidement, ce qui suppose des modifications radicales de la politique agricole de la plupart des pays, l'aptitude de ces derniers à importer des biens d'équipement s'en trouvera compromise, et leur croissance économique en pâtira. Même s'ils s'efforcent d'accroître leur production, les pays à faible revenu auront besoin d'une aide alimentaire accrue, ou d'autres formes d'aide libérale destinée à des achats d'aliments.

La concentration d'excédents exportables dans un petit nombre de pays contribue à l'instabilité des cours de céréales vivrières, non seulement parce que l'offre globale est sensible aux conditions météorologiques et à la politique suivie par ces pays dans le domaine de la production, mais également parce qu'elle limite les possibilités d'augmenter ou de diminuer rapidement l'offre mondiale, en cas de modification de la demande. L'importance de ce problème vient de ce que certains grands pays, qu'il s'agisse de pays en développement ou de pays à planification centrale, ont besoin d'importer pour compenser les fluctuations de leur offre intérieure. La demande d'importations peut varier considérablement d'une année à l'autre, même si ces importations ne représentent qu'une faible fraction de la consommation annuelle des pays concernés. Si elle n'est pas contenue, l'instabilité des prix risque de déstabiliser l'offre, contribuant de ce fait aux aléas du marché et à la montée des cours d'un produit primaire essentiel.

Les incidences politiques de cet état de choses ont été longuement débattues dans diverses enceintes internationales. On s'accorde à reconnaître la nécessité d'un certain nombre de mesures. Premièrement, les pays en développement devraient redoubler d'efforts pour augmenter leur production alimentaire, et bénéficier à cette fin de l'assistance technique et financière de la communauté internationale. Ces efforts revêtiront une importance capitale dans les pays à faible revenu, qui sont les moins capables d'acheter des aliments à des conditions commerciales, et dans lesquels la malnutrition est étroitement associée à la faiblesse du pouvoir d'achat des milieux les plus pauvres. Deuxièmement, en raison de la probabilité d'un regain d'instabilité sur les marchés internationaux des céréales, les pays en développement devraient augmenter leurs stocks régulateurs. Dans les nombreux pays qui mettent à exécution des programmes de subvention des produits alimentaires, les stocks régulateurs nationaux revêtent une importance particulière car ils contribuent à stabiliser le coût de ces programmes.

Troisièmement, il conviendrait de constituer un stock international de céréales vivrières, destiné à compléter l'offre en cas de crise. Bien que le principe de la constitution d'un tel stock ait été accepté, de profondes divergences de vues subsistent quant à son importance, sa composition, son emplacement, sa gestion et son financement. Quatrièmement, il importe de mettre

en place un mécanisme permettant d'intensifier l'envoi aux pays à faible revenu de produits alimentaires à des conditions libérales, afin de leur permettre d'importer les quantités nécessaires. L'existence d'un stock international serait d'une certaine utilité pour ces pays. En période de pénurie mondiale, il faudrait également que les exportateurs de céréales résistent à la tentation d'accroître leurs ventes à des conditions commerciales, au détriment des ventes à des conditions libérales. En cas de mauvaises récoltes généralisées, les pays à faible revenu sont les moins capables de dégager les devises supplémentaires nécessaires pour acheter des céréales aux conditions du marché.

### L'accès aux capitaux extérieurs

Les principales questions concernant les flux à moyen et à long termes, de capitaux à destination des pays en développement sont les incertitudes relatives aux taux de croissance des prêts provenant de sources privées, et notamment des banques commerciales, au taux d'expansion des prêts multilatéraux accordés aux conditions du marché, et à la prise des mesures nécessaires pour intensifier le flux des capitaux accordés à des conditions libérales.

#### Capitaux aux conditions du marché

Lorsque l'on se fonde sur les hypothèses énoncées au chapitre suivant, on estime que le volume des décaissements nets de capitaux extérieurs à moyen et à long termes, accordés aux conditions du marché, dont les pays en développement auront besoin au cours des années à venir, augmentera à raison de près de 5 % par an, en termes réels, au cours de la période 1975-1985, soit d'environ 12 % par an en valeur absolue, en supposant que le taux annuel d'inflation sera proche de 7 %. Au cours de la période 1970-75, près de 90 % de l'augmentation des décaissements nets de capitaux de cette nature ont été le fait de sources privées de financement. Même dans l'hypothèse d'une croissance équilibrée des flux de capitaux d'origine publique et privée, le montant annuel net des prêts d'origine privée, accordés aux pays en développement, devrait augmenter d'environ 12 % par an, en valeur absolue, au cours de la période 1975-85. Les pays en développement pourraient s'accommoder de ce taux d'expansion, car leur aptitude à assurer le service de leur dette s'améliore d'année en année, mais il n'est nullement certain que les prêts d'origine privée augmenteront aussi rapidement qu'il serait nécessaire.

21. EMPRUNTS A MOYEN ET A LONG TERMES AUX CONDITIONS DU MARCHE, 1970-85

(En milliards de dollars courants)

	<u>Décaissements nets</u>			<u>Encours de la dette</u>		
	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1985</u>	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1985</u>
De sources privées	4,7	21,7	67,6	17,3	90,6	358,3
APD, multilatérale comprise	<u>1,3</u>	<u>3,4</u>	<u>10,6</u>	<u>13,7</u>	<u>25,7</u>	<u>109,8</u>
Total	6,0	25,1	78,2	31,0	116,3	468,1
<u>Note :</u>						
Aux prix de 1975	10,0	25,1	40,1	51,4	116,3	239,9

Un taux nominal de croissance de 12 % serait nettement inférieur au taux des dernières années. De 1971 à 1976, le montant net des prêts accordés par les banques commerciales aux pays en développement a augmenté très rapidement : on estime que le total net des prêts accordés par des institutions financières privées à des gouvernements et des prêts accordés au secteur privé avec la garantie de l'Etat a augmenté d'environ 50 % par an. Après cette croissance explosive, il semble qu'il y ait eu un certain ralentissement en 1977, mais le taux d'augmentation de l'encours des prêts signalé par les banques est encore élevé.

Cette croissance rapide n'est pas allée sans quelques problèmes. Tout d'abord, la grosse majorité des nouveaux prêts a été accordée à une douzaine de pays en développement. Il en est résulté une augmentation abrupte du service de leur dette, et les prêteurs se montrent particulièrement sensibles à la situation de ces pays. Des problèmes de dette dans l'un quelconque de ces pays pourraient très facilement avoir des répercussions sur l'attitude des bailleurs de fonds à l'égard de tous les pays en développement. Bien qu'il découle d'un certain nombre d'études qu'il n'y ait pas à craindre que les pays en développement en général soient incapables de faire face au service de leur dette, tel ou tel pays peut se heurter à des problèmes de liquidité pour des raisons qui ne dépendront pas toujours de sa volonté. Le développement des ressources du Fonds Monétaire International permettrait de faire face plus facilement à des crises de liquidité de ce genre.

Le deuxième problème est le risque d'instabilité résultant de la croissance rapide - que font prévoir les projections - des décaissements bruts effectués par les banques commerciales. Ce problème découle en grande partie de la durée assez courte des prêts accordés par ces banques; le montant des échéances est de ce fait fort élevé et doit être financé au moyen d'emprunts bruts supplémentaires. C'est ainsi que pour la période 1975-1985, les projections de l'accroissement des décaissements bruts sont près de trois fois supérieures à celles de l'accroissement des décaissements nets. L'amélioration des conditions d'accès aux marchés des obligations à long terme et de l'équilibre entre les prêts provenant de sources privées et publiques, ainsi que toutes mesures ayant pour effet d'allonger la durée moyenne des prêts, contribuerait à réduire progressivement l'instabilité de la structure des prêts.

La mesure dans laquelle les banques augmenteront leurs prêts aux pays en développement au cours des prochaines années dépendra enfin des capitaux dont elles disposeront et du maintien d'un climat favorable à la poursuite des opérations de prêts en faveur des pays en développement. Une fraction importante des nouveaux prêts accordés depuis quelques années aux pays du tiers monde a été le fait d'un assez petit nombre de banques. Bien plus de la moitié de l'encours des prêts octroyés à ces pays a été accordée par une trentaine de grandes banques. Même si des préoccupations relatives aux ressources en capital incitaient certaines de ces banques à freiner le développement de leurs opérations de prêts, d'autres investisseurs privés, qu'il s'agisse ou non de banques, profiteraient de cette occasion pour augmenter leur part des flux de capitaux à destination du tiers monde. De tout temps, les grandes banques d'affaires américaines ont été les principaux bailleurs de fonds des pays en développement. Depuis quelques années, les banques européennes (notamment les banques allemandes) et japonaises ont considérablement élargi leurs opérations de prêts aux pays en développement, et semblent être en mesure de les élargir beaucoup plus. On a également assisté à un accroissement sensible des ventes d'obligations effectuées sur les marchés internationaux par un petit nombre de pays en développement.

La diversification des bailleurs de fonds permettrait aux pays en développement de compter sur un apport plus stable de capitaux à des conditions commerciales. Toutefois, la diversification des emprunteurs, imposée par certaines dispositions réglementaires, risque de menacer sérieusement les flux futurs de capitaux en provenance des banques commerciales. A cet égard, la modification des dispositions réglementaires pourrait soulever de graves problèmes. Ce qui est à craindre, c'est que les mesures réglementaires visant à assurer la stabilité des banques des pays industrialisés provoquent involontairement des modifications abruptes du montant des capitaux disponibles à tel ou tel pays en développement, déclenchant ainsi une crise du service de la dette que les mesures réglementaires visent précisément à éviter.

Les pays en développement ne sont jamais certains de pouvoir contracter des emprunts auprès de sources privées, et la durée de ces emprunts est généralement trop courte. Il n'en est donc que plus important d'intensifier les flux de capitaux en provenance des institutions financières multilatérales et des organismes publics de crédit à l'exportation. Au cours de la

période 1970-7<sup>e</sup> les flux bruts de capitaux accordés par ces organismes aux conditions du marché ont augmenté à raison de 8,5 % par an en termes réels. Leur taux futur de croissance dépendra de l'augmentation du capital de ces institutions. Des propositions dans ce sens sont en cours d'étude, mais nécessitent des mesures législatives dont le résultat est encore incertain.

#### Aide publique au développement

Pour les pays à faible revenu et pour les plus pauvres des pays à revenu intermédiaire, l'aptitude à assurer le service de la dette est encore limitée, et ces pays ont encore besoin d'une Aide publique au développement (APD), assortie de conditions extrêmement libérales. Comme l'indique le Tableau 22, les flux annuels nets d'APD provenant des pays industrialisés membres du Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE devraient, d'après les projections, passer de 13,6 milliards de dollars en 1975 à 43,6 milliards de dollars en 1985, ce qui correspond à une augmentation en termes réels de 5 % par an. Exprimée en pourcentage du PNB des pays donateurs, cette augmentation est faible, car ce pourcentage ne passera que de 0,36 à 0,39 % par an au cours de la même période. Toutefois, aussi modeste soit-elle, elle marquera un renversement important des tendances précédentes. Il ne sera pas facile d'y parvenir si les trois principaux donateurs - les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne - n'augmentent pas considérablement et sans délai leurs engagements. Or, les déclarations officielles faites dans ces trois pays en faveur d'une intensification de l'effort d'assistance ne sont pas encore passées dans les faits.



22. FLUX NETS D'APD PAR CATEGORIE DE DONATEURS, 1965-85

	En milliards de dollars courants			Taux annuel moyen de croissance réelle	
	1965	1975	1985	1965-75	1975-85
Pays membres du CAD de l'OCDE	6,8	13,6	43,6	3,3	5,1
Pays membres de l'OPEP	-	5,5	13,2	..	2,1
Total	6,8	19,1	56,8	6,9	4,3
<u>Note :</u>					
Flux provenant du CAD, en pourcentage du PNB des donateurs	0,34	0,36	0,39		

Note : Les flux d'APD mentionnés dans ce tableau comprennent les contributions aux institutions multilatérales et la valeur de l'assistance technique.

- Négligeable.

.. Non disponible.

Source : Indicateurs du Développement dans le Monde, Tableau 12.

On assiste depuis quelques années à un phénomène très encourageant, à savoir l'augmentation sensible de l'élément de subvention de l'APD accordée par les pays membres du CAD. Plusieurs de ces pays accordent maintenant aux pays les plus pauvres des dons au lieu de prêts. L'utilité de l'APD pourrait cependant être accrue de bien d'autres façons. La plus importante serait le déliement de l'aide, car près de la moitié de l'assistance provenant des pays du CAD est encore subordonnée à des achats dans le pays donateur.

Du fait de l'augmentation du prix des produits pétroliers, certains exportateurs de pétrole sont devenus une source importante d'APD, contribuant plus de 2 % de leur PNB. Les projections des flux en provenance de ces pays indiquent que les décaissements continueront d'augmenter pour atteindre 13,2 milliards de dollars en 1985, contre 5,5 milliards (chiffre estimatif) en 1975, malgré le déclin prévu de l'excédent de la balance des paiements des pays exportateurs de pétrole à excédent de capitaux au cours de la même période. Depuis quelques années, on a pu constater un élargissement de la répartition des flux d'APD en provenance des pays membres de l'OPEP, la proportion de l'assistance accordée à des pays non arabes allant grandissant.

#### Chapitre 4 : PERSPECTIVES DE CROISSANCE ET D'ATTENUATION DE LA PAUVRETE

Compte tenu de la très grande incertitude qui entoure la façon dont les problèmes de politique générale abordés dans le chapitre précédent seront résolus, il est périlleux de se risquer à des projections de la croissance économique. Néanmoins, il convient de circonscrire l'examen des problèmes relatifs au développement et la portée des mesures requises; c'est à cet effet, et non pour prédire l'avenir, que nous présentons les projections ci-dessous.

Des progrès pourront être réalisés dans les pays en développement à trois conditions. Il faut i) maintenir la croissance des revenus à un taux élevé, ii) modifier le profil actuel de la croissance de façon à augmenter la productivité et les revenus des groupes de population les plus défavorisés et iii) faciliter l'accès des pauvres aux services publics essentiels.

Une croissance économique rapide est essentielle non seulement pour contrebalancer l'accroissement démographique et fournir des emplois productifs à une population active de plus en plus nombreuse, mais aussi pour accroître l'épargne, qui alimente les investissements. L'augmentation du taux de croissance économique a une importance capitale dans le cadre du processus continu de modernisation, de renforcement des institutions, de développement de l'éducation et de formation de cadres et de techniciens. C'est par ce biais que sont obtenues les ressources nécessaires à l'amélioration du niveau de vie et des services publics.

Toutefois, il arrive souvent, dans la plupart des pays, que les pauvres ne bénéficient pas de la croissance. En effet, bon nombre d'entre eux ne sont associés à l'économie de marché organisée que par des liens ténus; ils ont un patrimoine productif insignifiant, une instruction limitée et sont fréquemment en mauvaise santé; en outre, leur capacité d'épargne et d'investissement est réduite de par leurs faibles revenus. Le taux d'accroissement démographique étant souvent très élevé parmi les pauvres, leur patrimoine productif est éparpillé. Pour lutter efficacement contre la pauvreté, il faut donc modifier le schéma actuel de la croissance afin d'augmenter la productivité des déshérités; à cette fin, il existe deux possibilités : la première consiste à accroître la productivité de ceux qui ont accès à des actifs productifs tels que des terres, même s'ils n'en sont que locataires; la seconde à développer les possibilités d'emploi aussi bien dans les régions rurales que dans les régions urbaines, notamment en encourageant l'application de méthodes de production nécessitant une main-d'oeuvre plus abondante. L'importance relative de ces deux méthodes variera selon les pays. Cependant, il faut admettre, dans l'ensemble, que le problème de l'emploi dans les pays en développement n'est pas un chômage à long terme dans le sens habituel de ce mot mais une absence de possibilités d'emploi rémunérateur, de sorte que de longues heures de dur labeur ne sont que peu lucratives. Il ne suffit donc pas d'accélérer la création d'emplois dans le secteur industriel moderne; encore faut-il augmenter la productivité dans les petites entreprises.

Les pauvres souffrent non seulement de la faiblesse de leurs revenus mais aussi de l'insuffisance d'accès à des services publics essentiels à leur santé et à leur productivité. Bon nombre de ces services (hygiène, adduction d'eau) ne pouvant être achetés avec des fonds privés, toute politique visant à atténuer la pauvreté devra comporter un vaste programme public destiné à élargir l'accès à ces services.

Les perspectives en matière de croissance économique font l'objet de la section suivante du présent chapitre. Les projections de croissance du revenu dans divers groupes de pays ont été établies à partir d'un modèle quantitatif mondial, sur la base de diverses hypothèses relatives aux échanges et aux flux de capitaux et compatibles avec l'évaluation de la situation internationale exposée au Chapitre 3. Un modèle aussi global n'est applicable qu'à l'analyse de quelques facteurs influençant fortement la croissance, tels que l'augmentation de la capacité d'investissement et d'importation. D'autres facteurs importants, tels que l'efficacité avec laquelle les ressources sont utilisées, les mesures institutionnelles visant à stimuler la productivité agricole, et l'interaction de la courbe démographique et des possibilités de croissance, qui ne peuvent être envisagés que d'un point de vue qualitatif dans un contexte économique précis, sont abordés dans les chapitres suivants consacrés aux problèmes et aux perspectives de développement dans les pays à faible revenu d'Asie, d'Afrique subsaharienne et dans les pays à revenu intermédiaire.

Après avoir examiné les perspectives de croissance globale, nous avons envisagé les conséquences possibles sur le plan de l'atténuation de la pauvreté, les projections ayant été établies par extrapolation à partir des constatations qui ont été faites sur la relation entre la croissance globale et la répartition des revenus. La dernière partie du chapitre traite de l'application de mesures directes visant à atténuer la malnutrition et à améliorer l'accès des pauvres aux services publics essentiels.

#### Projections de croissance pour le moyen terme

On trouvera dans le Tableau 23 une comparaison entre les taux de croissance du revenu projetés et les taux de croissance obtenus par le passé. Le taux de croissance global pour l'ensemble des pays en développement devrait rester à peu près stationnaire par rapport à ces dernières années; la croissance des pays à faible revenu devrait s'accélérer.

23. CROISSANCE DU PRODUIT INTERIEUR BRUT, 1960-85

(Taux de croissance annuel moyen, aux prix de 1975)

---

	<u>1960-70</u>	<u>1970-75</u>	<u>1975-85</u>
Pays d'Asie à faible revenu	2,4	3,9	5,1
Pays d'Afrique à faible revenu	4,3	2,8	4,1
Pays à revenu intermédiaire	6,3	6,4	5,9
Ensemble des pays en développement	<u>5,5</u>	<u>5,9</u>	<u>5,7</u>
Pays industrialisés	<u>4,9</u>	<u>2,8</u>	<u>4,2</u>
Economies à planification centrale	<u>6,8</u>	<u>6,4</u>	<u>5,1</u>

---

L'accélération projetée de la croissance économique dans les pays à faible revenu repose sur l'hypothèse que leur production agricole peut être sensiblement améliorée. Les chances d'une telle accélération et ses effets sur le plan de la politique générale font l'objet des deux prochains chapitres consacrés aux pays d'Asie et d'Afrique subsaharienne à faible revenu. L'avenir s'annonce incertain pour le commerce et les flux de capitaux, ce qui posera de graves problèmes aux pays à revenu intermédiaire et qui devrait freiner la croissance de ces pays. Certains grands pays à revenu intermédiaire doivent assurer le service d'une dette volumineuse, à la suite de l'augmentation rapide des emprunts extérieurs qu'ils ont contractés ces dernières années. Il est essentiel qu'ils maintiennent un climat de stabilité favorable aux flux de capitaux commerciaux pour éviter de graves problèmes de balance des paiements et une forte baisse de la croissance économique. Les principaux aspects de la réévaluation de leur stratégie du développement à laquelle ces pays doivent procéder pour faire face à l'incertitude de la conjoncture internationale sont examinés au Chapitre 7.

Epargne et investissements

Pour que les taux de croissance projetés soient atteints il faudrait que l'épargne interne soit élevée. Les pays à faible revenu, qui ont besoin d'accroître sensiblement le rythme de leur épargne, devront redoubler d'efforts en vue de mobiliser les ressources nationales, ce qui implique une réforme du régime fiscal, une politique des prix plus réaliste pour les produits et

les services du secteur public, une limitation des dépenses publiques ordinaires et une stimulation de l'épargne privée. L'augmentation des investissements dans les pays à faible revenu dépendra de la capacité de ces pays à accroître l'épargne intérieure : on s'attend à une baisse de la contribution faite par les apports nets de capitaux étrangers par rapport aux pourcentages exceptionnellement élevés enregistrés ces dernières années. Les pays à revenu intermédiaire devraient conserver un taux d'épargne élevé; mais ces pays étant dans l'obligation de limiter leurs emprunts extérieurs afin de maintenir le volume de leur dette extérieure à un niveau raisonnable, la part des apports nets de capitaux étrangers diminuera et, de ce fait, leurs investissements devraient progresser plus lentement que leur revenu.

#### 24. PAYS EN DEVELOPPEMENT : TAUX D'INVESTISSEMENT ET D'EPARGNE, 1975 ET 1985

(Pourcentages du produit intérieur brut, aux prix de 1975)

	Investissement intérieur brut		Epargne inté- rieure brute		Apports nets de capitaux étrangers	
	1975	1985	1975	1985	1975	1985
Pays d'Asie à faible revenu	19,2	22,5	16,7	20,5	2,5	2,0
Pays d'Afrique à faible revenu	18,4	19,1	8,4	11,4	10,0	7,7
Pays à revenu intermédiaire	26,4	24,4	22,1	21,8	4,3	2,6
Ensemble des pays en déve- loppement	25,2	24,1	21,0	21,5	4,2	2,6

#### Exportations

Selon les projections, les exportations des pays en développement devraient progresser de la façon indiquée au Tableau 25. Les exportations déterminent au premier chef le montant des devises dont un pays dispose car elles influent à la fois sur les recettes commerciales directes et sur l'accès du pays aux marchés internationaux des capitaux. La croissance des pays à revenu intermédiaire, qui sont fortement tributaires des capitaux disponibles sur ces marchés, sera donc liée à un accroissement des exportations et essentiellement des exportations d'articles manufacturés. Des recettes d'exportation

inférieures aux projections compliqueraient la tâche de ces pays du point de vue de la gestion de la dette et compromettraient leur solvabilité. Il s'en-suivrait une baisse des investissements et un ralentissement de la croissance.

25. PAYS EN DEVELOPPEMENT : CROISSANCE DES EXPORTATIONS ENTRE 1960 ET 1985

(En pourcentages, aux prix de 1975)

	Taux de croissance annuel moyen		Ventilation par catégorie de produits <u>1975</u>	Augmentation des exportations: ventilation par catégorie de produits	
	<u>1960-75</u>	<u>1975-85</u>		<u>1960-75</u>	<u>1975-85</u>
Aliments et boissons	2,8	3,0	21	13	9
Produits agricoles non alimentaires	2,6	3,4	6	3	3
Minéraux non combustibles et métaux	4,8	5,8	7	6	6
Combustibles et énergie	6,2	3,4	40	42	18
Articles manufacturés	12,3	12,2	<u>26</u>	<u>36</u>	<u>64</u>
Total marchandises	5,9	6,4	100	100	100

Ces projections de croissance ont été établies sur la base du maintien du prix du pétrole à son niveau actuel en valeur réelle. Bien que l'on prévoie un fort accroissement de la capacité de production d'énergie de certains pays qui ne sont pas actuellement de grands exportateurs de pétrole, la plus grande partie de la production supplémentaire disponible sera consommée dans le pays producteur. Comme le montre le Tableau 25, les exportations de

combustibles en provenance des pays en développement (à l'exclusion des principaux pays exportateurs de pétrole à excédent de capitaux) devraient progresser beaucoup plus lentement qu'au cours des 15 dernières années.

Les exportations de céréales vivrières en provenance des pays en développement devraient progresser moins vite qu'auparavant par suite de la croissance rapide de la demande interne provoquée par l'augmentation de la population et des revenus. Compte tenu des perspectives favorables qu'offrent les marchés du bois, du caoutchouc et de la bauxite, les pays en développement devraient à l'avenir occuper une place plus importante dans le commerce mondial des produits primaires autres que les céréales vivrières.

Les biens manufacturés qui, d'après les projections, progresseront d'environ 12 % par an, devraient constituer l'élément moteur de la croissance des exportations des pays en développement. Tandis que la part des pays en développement dans le commerce mondial des marchandises restera à peu près la même, leur part des exportations de biens manufacturés devrait s'accroître, passant de 9 % à environ 13 % du total.

Les pays industrialisés devraient acquérir une part de plus en plus forte des biens manufacturés qu'ils importent auprès de pays en développement, mais le pourcentage de ces importations par rapport à l'ensemble des biens manufacturés qu'ils consommeront restera extrêmement faible. Si les barrières commerciales restent, pour l'essentiel, telles qu'elles sont maintenant, les exportations de biens manufacturés en provenance des pays en développement devraient augmenter plus lentement qu'entre 1970 et 1975 et représenter une plus petite fraction de la consommation supplémentaire des pays industrialisés, tombant à 2,7 % du marché en 1985.

26. PART REPRESENTÉE PAR LES EXPORTATIONS DE BIENS  
MANUFACTURÉS DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT SUR LES  
MARCHÉS DES PAYS INDUSTRIALISÉS, 1960-85

(En pourcentages)

---

	<u>Part de la croissance du marché</u>						
	<u>1960</u>	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1985</u>	<u>1960-70</u>	<u>1970-75</u>	<u>1975-85</u>
Part des importations	5,9	5,8	8,9	13,6	5,8	18,6	17,5
Part de la consommation	0,4	0,7	1,2	2,7	1,0	7,1	5,4

---

La croissance des exportations de biens manufacturés et la composition par pays de ces exportations ont évolué d'une façon si dynamique et si imprévisible au cours des dix dernières années que les chiffres projetés ne peuvent être considérés que comme des indications. Cependant, il est utile d'examiner les possibilités d'accroître les exportations dans chaque catégorie de biens manufacturés et d'identifier certains des problèmes qui doivent être surmontés pour tirer parti de ces possibilités. Nous avons commencé par faire des hypothèses sur la croissance des exportations de textiles, de vêtements, de produits chimiques, d'acier et d'articles manufacturés divers; nous avons ensuite examiné les chances d'aboutir au niveau de croissance qui serait nécessaire dans la catégorie qui a le plus progressé par le passé, à savoir celle des machines et du matériel de transport.

Si l'on part de l'hypothèse que les contingents actuels continueront d'être appliqués assez strictement jusqu'en 1985, on obtient une augmentation annuelle du volume des exportations de 4 % pour les vêtements et de 3,5 % pour les textiles. Nous avons aussi supposé que la qualité de ces produits serait quelque peu améliorée, de sorte que leur taux d'augmentation annuelle réelle devrait être respectivement de 5,5 % et de 4,5 %. On a appliqué ces taux de croissance aux exportations de 1976, qui étaient supérieures d'environ 30 % à celles de 1975, pour obtenir les taux de croissance projetés des exportations de vêtements et de textiles pour 1975-85 indiqués au Tableau 27. L'augmentation des exportations dans ces catégories pourrait être légèrement supérieure si l'application des contingents imposés aux importations était quelque peu assouplie.

27. PAYS EN DEVELOPPEMENT : CROISSANCE DES EXPORTATIONS DE BIENS MANUFACTURES, 1970-85

(Taux de croissance annuel moyen, aux prix de 1975)

---

	<u>1970-75</u>	<u>1975-85</u>
Vêtements	20,3	8,3
Textiles	17,8	6,2
Produits chimiques	16,5	13,0
Fer et acier	10,7	14,5
Machines et matériel de transport	20,3	17,3
Divers	10,2	10,0
Ensemble des biens manufacturés	14,9	12,2

---



Si les exportations de fer et d'acier, de produits chimiques et d'articles manufacturés divers augmentent aux taux indiqués dans le Tableau 27, la pénétration des pays en développement sur les marchés des pays industrialisés restera modeste. <sup>1/</sup> Pour que soit atteint le taux de 12,2 % par an, qui est le taux de croissance global projeté pour la période 1975-1985, il faudrait que les exportations de machines et de matériel de transport augmentent d'environ 17 % par an, contre 20 % au cours de la période 1970-75.

Les machines et le matériel de transport exportés par les pays en développement vers les pays industrialisés se composent, pour plus de 50 %, de matériel électronique, catégorie d'articles qui a progressé d'une façon extraordinaire au cours des dernières années pour atteindre, en 1975, une valeur supérieure à 3 milliards de dollars. Ces importations représentaient 14 % du total des importations de matériel électronique et environ 4 % de la consommation totale des pays industrialisés. Pour certaines catégories, la pénétration est beaucoup plus forte, notamment aux Etats-Unis. Environ la moitié des postes de radio et des postes de télévision en noir et blanc achetés aux Etats-Unis proviennent de pays en développement. Ce marché étant pratiquement saturé, les pays en développement ne parviendront à augmenter rapidement leurs exportations dans ce secteur que s'ils sont en mesure de supplanter les producteurs des pays industrialisés, notamment au Japon et, à un degré moindre, en Europe.

Ces articles électroniques et d'autres tels que matériel de bureau et calculatrices, et notamment les composants électroniques, sont exportés essentiellement par des sociétés transnationales. L'évolution des exportations dépendra donc, dans une large mesure, de la politique suivie par ces sociétés en matière de sous-traitance, la législation fiscale des pays industrialisés étant à cet égard un facteur déterminant. Le progrès technique pourrait être également un autre élément structurel important de par son incidence sur l'intensité de la main-d'oeuvre employée pour le montage des articles électroniques et, partant, sur l'avantage dont les pays en développement jouissent en matière de coût. Compte tenu de ces facteurs, on pourrait hésiter à projeter une forte augmentation des exportations d'articles électroniques en provenance de pays en développement; cependant, il s'agit là d'un secteur en pleine expansion où la technique évolue rapidement et où de nouveaux produits apparaissent constamment. On peut penser que les exportations continueront à croître rapidement, à condition qu'il existe des liens suffisamment solides pour garantir le transfert de technologie et maintenir ouverts les canaux de commercialisation (les sociétés transnationales ayant dans les deux cas un rôle important à jouer).

---

<sup>1/</sup> Il est impossible de procéder à une estimation documentée des exportations d'articles manufacturés "divers"; cette catégorie se compose d'un large éventail d'articles dont les chaussures, le contreplaqué, les jouets, les montres et des produits simples en métal et en plastique.

Le reste du matériel pour la construction mécanique exporté par les pays en développement est extrêmement hétérogène, et une bonne partie, peut-être le tiers, est vendue à d'autres pays en développement. Les pays en développement n'approvisionnent qu'une très faible partie du marché des pays industrialisés : environ 3 % des importations et moins de 1 % de la consommation. Sauf en ce qui concerne la construction navale, les produits de cette catégorie n'ont que peu pénétré sur le marché des pays industrialisés, qui offrent encore de vastes possibilités. Les principaux problèmes qui font obstacle à l'expansion de ces exportations sont d'ordre technique et organisationnel. Parmi les facteurs qui contrarient un accroissement rapide des exportations de machines, on peut citer : la grande diversité et complexité des techniques, les relations étroites existant entre l'échelle de fabrication, la qualité du produit et la capacité de commercialiser le produit, l'importance des techniques modernes de gestion, la compétence des ingénieurs et, dans certains cas, la nécessité d'accorder des crédits aux importateurs. Il est difficile d'exporter des machines sans une base industrielle bien développée. De ce fait, au cours de la prochaine décennie, assez peu de pays en développement seront en mesure d'augmenter sensiblement leur volume d'exportation dans ce domaine.

Tout bien considéré, l'augmentation des exportations de biens manufacturés telle qu'elle est projetée semble réalisable, à condition que les pays en développement déploient des efforts considérables pour diversifier produits et débouchés. Si de nouvelles mesures protectionnistes sont prises, il leur sera extrêmement difficile de diversifier suffisamment leur production pour atteindre ces chiffres. Un modeste assouplissement des contingents imposés aux textiles et aux vêtements, ou une légère amélioration de leur application pourrait modifier sensiblement la situation pour les nouveaux pays exportateurs de biens manufacturés. Plus les réglementations commerciales internationales sont restrictives et moins nombreux sont les pays qui sont à même d'exploiter les possibilités de croissance qu'offre encore le marché des biens manufacturés.

#### Apports de capitaux extérieurs

Malgré les hypothèses plutôt optimistes formulées à propos du commerce extérieur, et malgré les taux de croissance économique relativement bas projetés pour les pays à revenu intermédiaire, les besoins de capitaux extérieurs des pays en développement devraient augmenter sensiblement. Ces besoins devraient être de 276 milliards de dollars en prix courants en 1985 (141 milliards de dollars en prix de 1975), contre 63 milliards de dollars en 1975, comme l'indique le Tableau 28.

28. PAYS EN DEVELOPPEMENT : BESOINS DE CAPITAUX EXTERIEURS, 1970-85

(En milliards de dollars courants)

	<u>1970</u>	<u>1975</u>	<u>1985</u>
Importations nettes	8	44	103
(Importations de biens et de services non facteurs)	(62)	(280)	(900)
Moins : (exportations de biens et de services non facteurs)	(55)	(236)	(797)
Intérêt sur prêts à moyen et long termes	3	8	37
Amortissement	6	16	108
Augmentation des réserves	<u>-1</u>	<u>-5</u>	<u>28</u>
Total à financer	17	63	276
Revenu net des facteurs de production, à l'exclusion des intérêts sur les prêts à moyen et long termes	-4	2	12
Transferts (nets)	3	10	26
Investissements directs et autres (nets)	3	2	30
Prêts à moyen et long termes (bruts)	<u>15</u>	<u>49</u>	<u>208</u>
Sources de financement	<u>17</u>	<u>63</u>	<u>276</u>

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments. Le taux annuel d'inflation retenu entre 1975 et 1985 est d'environ 7 %.

Plus de la moitié des nouveaux besoins de financement pour la période 1975-85 a trait au paiement des intérêts et à l'amortissement, c'est-à-dire au remboursement du principal de la dette extérieure, ce dernier élément reflétant la place de plus en plus importante qu'occupent les capitaux privés à moyen terme, dont les délais de remboursement n'atteignent même pas la moitié de ceux des prêts publics. Quinze pour cent des nouveaux besoins de financement iront à la constitution de réserves internationales devant couvrir l'augmentation des importations.

La majeure partie des capitaux nécessaires seront encore obtenus par le biais de prêts dont l'échéance est supérieure à un an. Les décaissements nets de prêts à moyen et long termes et de dons officiels devraient augmenter à un taux annuel de 4,6 % en valeur réelle et se chiffrer, en 1985, à 118 milliards de dollars en prix courants (61 milliards de dollars en prix de 1975). Il ressort du Tableau 29 que l'augmentation projetée pour chaque catégorie de capitaux est beaucoup plus lente que celle qui a été enregistrée pendant la période 1970-75.

29. DECAISSEMENTS NETS DE CAPITAUX A MOYEN ET LONG TERMES  
EN FAVEUR DES PAYS EN DEVELOPPEMENT, 1970-85

	En milliards de dollars courants			Taux annuel moyen de croissance réelle (en pourcentages)	
	1970	1975	1985	1970-75	1975-85
Dons publics	<u>2,1</u>	<u>6,0</u>	<u>18,5</u>	11,5	4,7
Prêts accordés à des conditions de faveur	<u>2,4</u>	<u>7,6</u>	<u>21,7</u>	13,9	3,9
APD bilatérale	2,2	6,3	17,4	11,7	3,5
Prêts multilatéraux	0,2	1,3	4,3	32,0	5,4
Prêts aux conditions du marché	<u>6,0</u>	<u>25,1</u>	<u>78,2</u>	20,0	4,8
Prêts multilatéraux	0,5	2,3	9,4	23,5	7,6
Crédits publics à l'exportation	0,8	1,0	1,2	-5,1	-5,0
Prêts privés	4,7	21,7	67,6	23,0	4,8
Total	<u>10,5</u>	<u>38,8</u>	<u>118,4</u>	17,4	4,6
<u>Note</u> : En prix de 1975	17,4	38,8	60,7		

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments. Les chiffres correspondant aux dons publics et aux prêts accordés à des conditions de faveur ne sont pas comparables à ceux du Tableau 22, qui indique les montants globaux décaissés par groupe de pays donateurs alors que le Tableau 29 donne la ventilation des capitaux à moyen et à long termes reçus par les pays en développement. La principale différence tient au fait que le Tableau 22 couvre l'assistance technique et les contributions en faveur des institutions multilatérales, capital libéré compris. Ce dernier constitue la base des prêts multilatéraux accordés aux conditions du marché. Les montants indiqués au Tableau 29 qui correspondent aux dons publics et aux prêts à des conditions de faveur n'englobent pas l'assistance technique; ces montants ont été obtenus après soustraction des dons publics en provenance de pays en développement et comprennent les prêts à des conditions de faveur décaissés par les institutions multilatérales.

Le ralentissement projeté de la croissance des prêts privés est d'une importance capitale pour les pays à revenu intermédiaire, qui obtiennent environ les trois quarts de leurs capitaux extérieurs nets à moyen et à long termes sous cette forme et qui absorbent la presque totalité des prêts privés accordés aux pays en développement. Comme le souligne le Chapitre 3, seule une prolongation des échéances de leurs emprunts extérieurs permettra à ces pays de gérer leur dette de manière satisfaisante. A cet égard, une prolongation des échéances des prêts bancaires, un meilleur accès au marché des obligations et un accroissement de la part des prêts publics, qui sont accordés au taux d'intérêt du marché mais assortis de délais de remboursement beaucoup plus longs, pourraient jouer un rôle important. Les pays à faible revenu comptent, dans une large mesure, sur des dons publics et des prêts accordés à des conditions de faveur; on prévoit que la part de ces catégories de capitaux revenant à ces pays augmentera modérément (voir Tableau 30). Pour que les décaissements nets projetés soient atteints, il faudrait que les flux bruts de prêts accordés aux pays à faible revenu à des conditions de faveur progressent de 5,2 % par an en valeur réelle pendant la période 1975-85 (de 12,4 % par an en valeur nominale, de sorte qu'ils se chiffrent à 12,3 milliards de dollars en 1985).

30. DECAISSEMENTS NETS DE CAPITAUX A MOYEN ET LONG  
TERMES EN FAVEUR DES PAYS EN DEVELOPPEMENT, PAR  
CATEGORIE DE CAPITAUX ET PAR GROUPE DE REVENU, 1970-85

(En pourcentages)

	Pays à faible revenu			Pays à revenu intermédiaire			Ensemble des pays en développement		
	1970	1975	1985	1970	1975	1985	1970	1975	1985
A. Répartition des capitaux par catégorie									
Dons publics	38	28	39	13	12	11	20	16	16
Prêts à des conditions de faveur	42	39	52	17	14	11	23	19	18
Prêts aux conditions du marché	15	29	8	71	74	78	57	64	66
Capitaux publics	11	1	7	12	11	9	12	9	9
Capitaux privés	4	28	1	59	63	68	45	56	57
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100
B. Répartition des capitaux par groupe de revenu <sup>a/</sup>									
Dons publics	50	38	42	50	63	58	100	100	100
Prêts à des conditions de faveur	46	43	48	54	56	52	100	100	100
Prêts aux conditions du marché	7	10	2	92	91	98	100	100	100
Capitaux publics	23	3	13	69	100	87	100	100	100
Capitaux privés	2	11	-	98	89	100	100	100	100
Total	25	21	17	74	79	83	100	100	100

Note : Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme exacte de leurs éléments.

- Négligeable.

<sup>a/</sup> La répartition des capitaux accordés à des conditions de faveur par groupe de revenu est très sensible au critère adopté lors de la classification des pays en pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire.

Dans les hypothèses retenues quant au volume des capitaux dont auront besoin les pays en développement et aux conditions auxquelles ces capitaux seront obtenus, qui ont servi à l'établissement des Tableaux 28 à 30, le service de la dette augmentera, notamment pour les pays à revenu intermédiaire, aussi bien par rapport aux exportations que par rapport au PNB. Les ratios projetés ne sont toutefois pas excessifs et ne devraient pas compliquer la gestion de la dette à condition que les exportations augmentent au rythme projeté. Les ratios du service de la dette projetés pourraient être sensiblement abaissés si les délais de remboursement des capitaux privés étaient légèrement prolongés. Par exemple, si l'échéance initiale moyenne des nouveaux prêts privés était portée de cinq à sept ans, le taux du service de la dette des pays à revenu intermédiaire n'équivaudrait en 1985 qu'à 18 % de leurs exportations, au lieu de 22 %.

31. PAYS EN DEVELOPPEMENT : RATIOS DU SERVICE  
DE LA DETTE, 1970-85

	En pourcentage des exportations de biens et de services non facteurs			En pourcentage du produit national brut		
	1970	1975	1985	1970	1975	1985
Pays d'Asie à faible revenu	16,8	12,6	12,6	1,0	1,3	1,4
Pays d'Afrique à faible revenu	4,8	6,7	9,6	1,2	1,5	2,5
Pays à revenu intermédiaire	15,6	11,8	22,0	2,4	2,7	4,8
Ensemble des pays en développement	15,2	11,8	21,0	2,1	2,4	4,3

Note : Service de la dette contractée au titre des prêts à moyen et long termes accordés ou garantis par des sources publiques uniquement.



Autres éventualités

La situation envisagée plus haut tient compte d'un jeu d'hypothèses qui peuvent varier à l'infini. Certaines sont du domaine de la politique interne des pays en développement et sont examinées dans les chapitres ultérieurs en fonction du contexte extérieur décrit plus haut. Cependant, afin de démontrer à quel point les projections relatives aux pays en développement sont sensibles aux hypothèses concernant la conjoncture extérieure, nous avons évalué les effets d'un facteur important, à savoir la croissance des pays industrialisés, en fonction de deux autres éventualités.

32. AUTRES HYPOTHESES CONCERNANT LE TAUX DE CROISSANCE ANNUEL MOYEN, 1975-85

(En pourcentages)

	<u>Hypothèse de base</u>	<u>Croissance faible</u>	<u>Forte croissance</u>
PIB des pays industrialisés	4,2	3,7	4,7
Commerce mondial	6,4	5,7	7,4
Exportations des pays en développement	6,3	5,4	7,4

Comme l'indique le Tableau 32, le taux de croissance annuel des pays industrialisés devrait être, dans l'une des hypothèses retenues, de 3,7 % contre 4,2 % dans l'hypothèse de base. Malgré les intentions et les efforts des gouvernements, il n'est pas impossible que l'on arrive à un résultat aussi peu souhaitable. Nous n'avons pas voulu envisager d'autres taux de croissance encore plus faibles, non seulement parce que nous avons jugé qu'ils seraient peu vraisemblables mais aussi parce qu'une telle dégradation s'accompagnerait d'une modification de la structure des échanges commerciaux et des autres relations entre les divers pays, qu'il était impossible de prévoir dans le cadre de notre analyse. Dans le deuxième cas, nous sommes partis d'un taux de croissance moyen supérieur : 4,7 % par an contre 4,2 %. Il est toutefois improbable qu'un tel taux soit atteint, compte tenu des résultats obtenus en 1976-77 et des estimations pour 1978.

Dans le cas d'un ralentissement de la croissance, la progression du commerce mondial diminue proportionnellement à la baisse de la croissance des pays industrialisés, le taux d'augmentation des exportations des pays en

développement diminuant encore un peu plus. En ce qui concerne les apports de capitaux, on admet que les pays industrialisés consacreront la même part de leur PNB à l'aide assortie de conditions de faveur que dans l'hypothèse initiale, mais du fait de la baisse de leur PNB, le taux de croissance projeté pour l'APD bilatérale pour la période 1975-85 passe de 3,5 % par an à 2,8 % en valeur réelle. Aucune autre hypothèse n'a été envisagée pour les apports de capitaux. Ces modifications auraient essentiellement pour effet une baisse de la croissance économique des pays en développement, les pays à revenu intermédiaire étant les principales victimes de ce ralentissement.

Dans le cas d'une croissance supérieure, c'est pratiquement le processus inverse qui se produit. On part du principe que l'accroissement du commerce mondial est proportionnel à la croissance des pays industrialisés, les exportations des pays en développement augmentant un peu plus rapidement. Ce sont les biens manufacturés qui connaîtraient la plus forte expansion. Du fait de l'augmentation plus rapide du revenu dans les pays industrialisés, l'APD disponible augmenterait plus rapidement. Les pays en développement auraient de plus en plus besoin de capitaux, essentiellement pour maintenir leurs réserves à un niveau leur permettant de faire face à l'augmentation des importations. Ces changements ont pour principal effet de faire progresser le taux de croissance des pays en développement, les pays à revenu intermédiaire étant les principaux bénéficiaires de cette situation.

33. EFFET SUR LES PAYS EN DEVELOPPEMENT DES DIFFERENTES  
HYPOTHESES ENVISAGEES A L'ECHELLE MONDIALE

	Taux de croissance annuel moyen 1975-85		
	Hypothèse de base	Croissance faible	Forte croissance
PIB	<u>5,7</u>	<u>5,2</u>	<u>6,1</u>
Pays à faible revenu	5,0	4,8	5,1
Pays à revenu intermédiaire	5,9	5,3	6,3
Investissement brut	<u>5,3</u>	<u>4,4</u>	<u>5,7</u>
Pays à faible revenu	6,5	5,8	6,7
Pays à revenu intermédiaire	5,1	4,2	5,6
Importations	<u>5,6</u>	<u>4,8</u>	<u>6,5</u>
Pays à faible revenu	5,7	4,8	6,3
Pays à revenu intermédiaire	5,6	4,9	6,5

Les pays à revenu intermédiaire seraient beaucoup plus touchés que les pays à faible revenu, car ils sont plus sensibles à l'évolution du commerce extérieur. Dans l'hypothèse d'une croissance faible, la réduction de leur capacité d'importation ralentit la croissance de leur revenu et provoque une chute de l'épargne et de l'investissement qui dépasse le simple rapport de proportionnalité. De nombreux pays à revenu intermédiaire produisant maintenant sur leur territoire la plupart de leurs biens de consommation, ils importent essentiellement des biens d'équipement et des matières premières. Une baisse de cette dernière catégorie d'importations réduit immédiatement la production et l'emploi et ce sont en général les importations de biens d'équipement, achetés essentiellement aux pays industrialisés, qui sont restreintes pour des raisons de balance des paiements, avec tout ce que cela peut avoir de néfaste pour la croissance future.

Il n'y a guère de chances de compenser un ralentissement de la croissance des recettes d'exportation par une augmentation des emprunts, ces deux éléments étant sans commune mesure. Par exemple, une augmentation de 10 % des apports nets de capitaux à moyen et long termes en 1985 ne ferait progresser la capacité d'importation des pays à revenu intermédiaire que de 1 %, alors qu'à une augmentation des exportations de 10 % correspondrait un accroissement des importations de près de 9 %.

### Incidence sur la pauvreté

Même si le revenu des pays en développement croît selon l'hypothèse de base, la pauvreté absolue constituera encore un problème énorme. Une idée de l'ampleur du problème nous est donnée par les résultats d'un modèle de simulation qui projette la proportion de la population vivant dans la pauvreté absolue en fonction de diverses hypothèses. Ces projections risquent inévitablement d'être fort éloignées de la réalité, étant donné que l'on connaît si peu de choses sur l'interaction des structures économiques et sociales et des politiques de développement, qui engendrent des types de croissance économique particuliers, ayant chacun des effets différents pour les pauvres. Cependant, leur intérêt tient à ce qu'elles donnent une indication suffisamment claire des tendances générales.

Le modèle tient compte des taux de croissance du PNB projetés pour différents groupes de pays et repose sur l'hypothèse que l'inégalité des revenus s'accroîtra probablement au cours des premières phases du développement avant de s'atténuer dans les phases finales, ce qui sous-entend que les revenus des groupes défavorisés de la population progresseront plus lentement que le revenu moyen par habitant pendant la période couverte par les projections. Cette hypothèse peut être étayée par des tests effectués sur la base de comparaisons réalisées à l'échelle nationale entre les mesures évaluant l'égalité des revenus et les revenus moyens dans chaque pays. Il n'existe pas assez d'études sur la façon dont la répartition des revenus évolue dans chaque pays au cours d'une période donnée pour prouver la validité de cette hypothèse, mais les quelques études qui ont été réalisées la justifient. Dans la plupart des pays en développement dont l'économie a progressé modérément, la répartition des revenus s'est initialement détériorée, comme l'ont démontré les analyses réalisées à propos du Brésil, du Kenya, du Mexique, des Philippines et de la Turquie.

En admettant que les taux de croissance projetés pour la période 1975-85 se maintiennent jusqu'à la fin du siècle, et en supposant la relation envisagée plus haut entre la répartition des revenus et la croissance globale, on obtient, pour l'an 2000, les pourcentages de populations vivant dans un état de pauvreté absolue indiqués au Tableau 34.

34. BAISSÉ PROJÉTÉE DE LA PAUVRETE ABSOLUE, 1975-2000

	1975		Résultat simulé en 2000			
	Pourcentage de la population	Nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue (en millions)	Hypothèse de base		Autre hypothèse	
			Pourcentage de la population	Nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue (en millions)	Pourcentage de la population	Nombre de personnes vivant dans la pauvreté absolue (en millions)
Pays à faible revenu	52	630	27	540	13	260
Pays à revenu intermédiaire	16	<u>140</u>	4	<u>60</u>	-	-
Ensemble des pays en développement	37	770	17	600	7	260

- Négligeable.

Compte tenu des hypothèses ci-dessus, la proportion des personnes vivant dans la pauvreté absolue par rapport à la population totale devrait baisser de moitié dans les pays à faible revenu et de 75 % dans les pays à revenu intermédiaire (cf. Tableau 34 : "Hypothèse de base"). Malgré cela, le nombre des pauvres ne baisse que légèrement en raison de l'accroissement de la population. Il s'agit là d'une constatation inquiétante, d'autant plus que les taux d'augmentation du revenu projetés pour les pays à faible revenu sont plutôt optimistes.

Le Tableau 34 donne également les chiffres correspondant aux projections réalisées sur la base d'hypothèses plus favorables ("autre hypothèse"). Dans l'hypothèse de base, les 60 % de la population les plus démunis reçoivent entre 18 et 25 % des augmentations de revenu; dans l'autre hypothèse, leur part représente jusqu'à 45 %. Il s'agit là du chiffre le plus haut atteint dans un pays en développement, à l'exception des économies à planification centrale. Dans ces conditions, la pauvreté absolue pourrait être presque éliminée dans les pays à revenu intermédiaire en l'an 2000 mais affligerait encore 13 % de la population dans les pays à faible revenu à cette époque. Il convient de souligner que les hypothèses retenues dans le deuxième cas sont extrêmement optimistes.

Compte tenu des obstacles auxquels se heurtent les pays à faible revenu, l'élimination de la pauvreté absolue dans ces pays d'ici à la fin du siècle semble impossible. Il serait plus réaliste de tenter de réduire le pourcentage des pauvres de manière à ce qu'ils représentent en l'an 2000 de 15 à 20 % de la population totale de ces pays, ce qui signifie que près de 400 millions de personnes vivraient encore dans la pauvreté absolue. Cet objectif - pourtant modeste - ne pourra être atteint que si des efforts massifs sont déployés en vue d'accroître la productivité et le revenu des pauvres.

#### Mesures visant à atténuer la pauvreté

S'il est vrai que l'on pourrait arriver à faire fortement décroître la pauvreté dans les pays à revenu intermédiaire d'ici à la fin du siècle, les pays à faible revenu ne seront pas débarrassés de ce fléau. Il faut améliorer le schéma de la croissance dans ces deux groupes de pays. Toutefois, ces améliorations ne peuvent avoir d'effets bénéfiques sensibles que si la croissance elle-même s'accélère, et cela vaut notamment pour les pays à faible revenu, où le nombre de pauvres est tellement énorme. Nous examinerons dans les chapitres ultérieurs consacrés aux problèmes rencontrés par divers groupes de pays des mesures envisagées en vue d'accélérer la croissance grâce à une utilisation efficace des ressources disponibles et de garantir que la croissance globale débouche sur une augmentation du revenu des pauvres. Dans la présente section, nous concentrons notre analyse sur les mesures directement à même d'améliorer le niveau de vie des pauvres qui doivent être appliquées en complément de celles qui visent à accroître leurs revenus.

Il existe normalement une interaction étroite entre l'augmentation de la productivité et des revenus des individus et l'amélioration de leur niveau de vie grâce à une intervention directe. Le schéma de la croissance influence la structure de la production et de la demande, et a une incidence sur la capacité d'investissement d'un pays et sur ses chances de maintenir une croissance globale rapide; il se peut que les pauvres ne puissent tirer totalement parti des services publics, même s'ils sont gratuits, sans une augmentation de leur revenu; une accélération de la croissance peut faciliter la mobilisation de ressources nécessaires au développement des services publics; un accès élargi aux services publics, tels que les services de santé et d'enseignement, peut augmenter la productivité et réduire à long terme les taux de fécondité et l'accroissement démographique, ce qui améliore les chances de voir progresser les revenus par habitant. L'importance de l'interaction entre la croissance du revenu et l'application de mesures visant directement à atténuer la pauvreté est parfaitement illustrée dans le cas de la nutrition.

## Nutrition

La carence de protéines et de calories est la forme de malnutrition la plus répandue; elle est en général le résultat d'une absorption insuffisante de calories. <sup>2/</sup> Deux questions importantes se posent en ce qui concerne la stratégie à suivre dans la lutte contre la malnutrition : dans quelle mesure une augmentation des revenus peut-elle contribuer à éliminer une malnutrition endémique, et dans quelle mesure des programmes précis visant à remédier à une grave carence nutritive sont-ils nécessaires?

Les programmes destinés à accroître les revenus doivent généralement jouer un rôle important dans l'atténuation de la malnutrition, pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, les pauvres qui sont sous-alimentés dépenseront, en principe, une grande partie de leur augmentation de revenu pour acheter de la nourriture, de sorte que l'augmentation des revenus pourrait bien être le moyen le plus efficace d'améliorer l'état nutritionnel d'une grande partie de la population. Deuxièmement, l'état nutritionnel des paysans pratiquant une agriculture de subsistance - qui constituent une part importante de la population des pays à faible revenu - dépend essentiellement de leur productivité. Troisièmement, l'augmentation des revenus contribuera à améliorer la santé et l'éducation, deux éléments qui peuvent optimiser la nutrition que l'on peut obtenir pour un montant donné de dépenses.

Bien qu'à très long terme l'augmentation des revenus puisse éliminer la malnutrition dans la plupart des régions, les pays dont une bonne part de la population est sous-alimentée ne peuvent attendre aussi longtemps. On peut en gros diviser en deux groupes les mesures permettant d'améliorer la nutrition des pauvres sans pour autant accroître leur revenu : les mesures qui font augmenter la consommation alimentaire sans accroître les dépenses alimentaires des ménages et les mesures qui améliorent la valeur nutritionnelle de régimes alimentaires précis.

On peut mentionner comme exemple le plus caractéristique des mesures du premier groupe, l'application d'une politique d'achats publics, l'octroi de subventions budgétaires et le contrôle des prix en vue de réduire le prix de détail des céréales vivrières et de permettre à la population de consommer davantage pour un montant donné de dépenses alimentaires. Ce type de mesures a été appliqué en maintes circonstances, mais les résultats obtenus n'ayant pas été suffisamment évalués, il ne nous est pas possible de nous prononcer

---

<sup>2/</sup> La malnutrition se définit par les rapports entre un ensemble complexe de facteurs, dont la valeur nutritive de la quantité et des catégories d'aliments consommés, le sexe et l'âge des consommateurs, le type de travail exercé dans des conditions climatiques particulières et l'état de santé de la population touchée.

sur les avantages de ces dispositifs. De telles mesures sont souvent très coûteuses, mais elles ont eu dans plusieurs pays à faible revenu, notamment en Egypte et à Sri Lanka, des effets spectaculaires sur la nutrition et l'espérance de vie. Cette catégorie de mesures présente de nombreux et graves inconvénients : les programmes de distribution se limitent généralement aux zones urbaines, et n'atteignent donc pas la majorité de la population vraiment pauvre dont une bonne partie habite dans les campagnes; ces programmes s'appuient souvent sur deux éléments - à savoir des prix d'achat bas et une augmentation des importations - qui peuvent freiner la croissance de l'agriculture nationale et épuiser les réserves de devises du pays; si les achats ne se font pas à bas prix, les programmes exigent souvent de très fortes subventions de l'Etat, qui peuvent dans certains cas représenter jusqu'à 3 % du PNB; en outre, certaines de ces subventions profitent à des ménages qui ne devraient pas en bénéficier car il est difficile, d'un point de vue administratif, de distinguer les ménages riches des ménages pauvres, même dans les zones urbaines. Il est parfois possible d'atténuer certains de ces problèmes en n'accordant des subventions que pour les produits alimentaires consommés généralement par les pauvres, par exemple, les céréales secondaires et les brisures de riz ou le riz semi-blanchi. Mais, dans l'ensemble, des considérations d'ordre budgétaire et administratif empêchent dans une large mesure les vastes programmes de subvention à l'alimentation d'atteindre effectivement les pauvres.

Les programmes d'alimentation en faveur des groupes particulièrement vulnérables - les enfants d'âge préscolaire, les femmes enceintes et les mères qui allaitent - sont prometteurs mais peu d'entre eux ont été mis en oeuvre dans les pays en développement et leur efficacité reste à prouver. Ils posent essentiellement des problèmes d'ordre administratif. Bien qu'il soit relativement facile d'atteindre les enfants allant à l'école, les efforts déployés en vue de toucher directement les enfants d'âge préscolaire et les femmes n'ont généralement pas abouti, bien que ces groupes puissent profiter indirectement des programmes d'alimentation scolaires si ces programmes ont pour effet de leur laisser plus à manger dans leur foyer.

Il existe un large éventail de mesures qui peuvent accroître la valeur nutritive des dépenses alimentaires. Au nombre des mesures simples, figure l'enrichissement des aliments de consommation courante à l'aide d'éléments nutritifs spéciaux : l'adjonction d'iode au sel a provoqué une chute spectaculaire des cas de goitre dans certaines régions de l'Inde; l'enrichissement du riz à la thiamine a permis d'éliminer le béribéri dans une province des Philippines. Parmi la liste des produits fortifiés à la vitamine A figurent le lait au Brésil et en Inde, le sucre au Guatemala, le thé, la margarine et les huiles de cuisine dans d'autres pays. L'Inde a mis récemment au point une technique permettant d'ajouter du fer au sel. En dépit de toutes ces qualités, le procédé d'enrichissement des aliments présente l'inconvénient de ne pouvoir être appliqué qu'aux aliments dont la préparation est centralisée; en outre, il ne permet pas de réduire la carence de calories.



La santé publique et l'éducation jouent également un rôle important dans l'amélioration de la nutrition. Les maladies gastro-intestinales, dont souffrent un bon nombre de pauvres, gênent l'absorption d'aliments. La lutte contre ces maladies par le biais de l'amélioration des réseaux d'adduction d'eau et de l'hygiène individuelle, ce qui sous-entend une amélioration de l'éducation, peut contribuer, dans une large mesure, à réduire la malnutrition dans les pays les plus pauvres. Bien qu'il semble que les régimes des pauvres soient souvent remarquablement équilibrés, compte tenu de la modicité de leurs dépenses alimentaires, la situation peut être améliorée si on arrive à faire connaître aux pauvres les besoins nutritifs des divers membres de la famille, en soulignant, par exemple, les mérites de l'allaitement et l'importance d'introduire des aliments complémentaires dans le régime à l'âge approprié. Apprendre à cette population à surmonter des préjugés tenaces est une entreprise difficile, qui mérite toutefois d'être poursuivie du fait de son importance et des quelques succès qu'elle a déjà connus.

### Services publics

Si la malnutrition peut être vaincue dans une large mesure grâce à une augmentation des revenus personnels, la situation est différente pour l'accès aux services publics essentiels. L'alimentation en eau potable, l'hygiène, la santé et l'éducation sont du ressort d'organismes publics; les pauvres pâtissent de l'absence complète ou de la qualité médiocre de ces services même dans les pays à revenu intermédiaire. Toute stratégie visant à atténuer la pauvreté doit donc viser, dans le cadre d'efforts concertés, à mettre ces services à la portée des pauvres.

Dans cette optique, il convient de rechercher des normes de conception et des techniques qui permettront de fournir ces services sur une large échelle à des coûts unitaires faibles (par exemple, en lançant une vaste campagne d'installation de bornes-fontaines publiques au lieu d'amener l'eau courante aux logements dans quelques régions seulement). Les problèmes d'administration liés à la mise en place de ces réseaux sont tout aussi importants.

Il est, par exemple, maintenant reconnu que le recours à un personnel paramédical plus nombreux, plutôt qu'à des médecins et des infirmières, peut élargir l'accès aux équipements sanitaires, et ce à un coût inférieur. Cependant, l'expérience tend à prouver que plus la formation dispensée et les installations fournies sont élémentaires, plus l'aptitude de l'administration à superviser et à soutenir l'ensemble du système est importante. Il est possible de former le personnel paramédical de telle manière qu'il puisse identifier les catégories de problèmes sanitaires dont il peut s'occuper, qu'il puisse dispenser les soins appropriés dans des délais relativement courts, et qu'il puisse diriger les cas qui dépassent son niveau de compétence vers des personnes qualifiées qui pourront faire un diagnostic et donner les soins nécessaires. Les problèmes tiennent, en fait, à la difficulté pour le personnel paramédical de s'en tenir aux principes qui lui ont été inculqués et de résister aux critiques et aux méthodes traditionnelles des "anciens" et d'autres

personnes respectées, tout en gagnant et en conservant la confiance de leurs malades. D'autres problèmes administratifs, tout aussi importants et difficiles, se posent au niveau de la supervision, du soutien moral et matériel du personnel paramédical et de la fourniture des fonds, du personnel, de l'équipement et du matériel nécessaires pour que les dispensaires et les petits hôpitaux, en particulier ceux qui se trouvent dans les zones rurales, puissent être utilisés au mieux.

Ces problèmes trouvent leur origine dans une série de facteurs qui vont du refus de vivre en dehors des grandes villes qu'opposent les médecins et d'autres catégories de personnel hautement qualifié dont on a besoin pour la supervision et dans les hôpitaux locaux ou régionaux, à la tentation de consacrer une part excessive du budget santé à un matériel d'une haute technicité et à des services dont bénéficient les grands hôpitaux universitaires et qui ne contribuent à améliorer les soins médicaux que dans les villes. L'importance de la demande non satisfaite de services médicaux dans les villes a permis aux travailleurs médicaux de trouver un emploi dans les zones urbaines et les tentatives faites en vue de les forcer à aller dans les régions rurales n'ont, dans l'ensemble, pas abouti. Les programmes de perfectionnement du personnel recruté sur place et l'établissement d'un système de promotion ont trop souvent abouti à des abus, le personnel étant plus préoccupé par ses examens et son entrée éventuelle dans une école de médecine que par ses devoirs professionnels. Habituellement, plus de 50 % du budget santé d'un pays disposant de services de santé de base sont consacrés à l'exploitation d'un ou de plusieurs hôpitaux universitaires, et au moins 20 autres pour cent aux hôpitaux régionaux et aux dispensaires équipés de lits. Le gouvernement central ne consacre environ que 8 à 10 % de son budget santé aux services de base.

Il reste certain, toutefois, qu'en dépit de l'amélioration des techniques, de l'administration et de la conception d'ensemble, il n'est pas possible d'améliorer sensiblement l'accès aux services publics sans une très forte augmentation des dépenses. Les coûts financiers pourraient être réduits si l'on pouvait mobiliser efficacement les ressources locales - comme c'est le cas pour la construction de logements urbains par la méthode "trames d'accueil", divers travaux de génie rural et la construction d'écoles par les collectivités locales. En fait, il se peut que le seul espoir d'atteindre des objectifs même modestes dans les pays les plus pauvres repose sur la participation de la collectivité. L'expérience que nous avons de programmes de participation mis en oeuvre à l'échelle nationale est loin d'être encourageante, car ces programmes doivent être dirigés d'une manière efficace sur le plan local et être suffisamment soutenus par les services centraux, conditions qui ne sont pas souvent remplies. Même si cela est réalisable, il n'en reste pas moins qu'une augmentation des dépenses publiques semble être indispensable. Nous ne disposons d'aucune estimation fiable sur le montant des investissements ou des dépenses ordinaires nécessaires au fonctionnement de tels services, mais il semble évident que les besoins seraient de loin supérieurs aux ressources disponibles actuellement, notamment dans les

pays à faible revenu. Naturellement, cette difficulté pourrait être quelque peu atténuée si les pays industrialisés accroissaient leurs apports d'aide. Cependant, une réorientation des flux d'aide prévus en faveur des programmes de ce genre ferait baisser le montant des ressources disponibles pour d'autres secteurs dont le développement est également essentiel à l'amélioration du sort des pauvres.

### Contrôle des résultats

L'exécution des programmes visant à atténuer la pauvreté est souvent freinée par le manque de ressources, les conflits existant au niveau des intérêts et des objectifs, les incertitudes planant sur la solution à apporter à ces conflits dans des délais acceptables, des structures administratives trop faibles pour soutenir efficacement une intervention et des services élargis, et le manque de connaissances des effets qu'auraient différentes mesures sur les groupes qui sont censés en bénéficier. En outre, on constate fréquemment un manque de précision dans la définition des objectifs et de réalisme dans l'élaboration des calendriers d'exécution. Cette situation n'est pas inévitable. Il est plus difficile de spécifier les mesures à prendre pour augmenter le pouvoir d'achat des pauvres des campagnes que de préciser le nombre de villages à alimenter en eau potable pendant chacune des dix prochaines années, mais si l'on veut que de nouveaux progrès soient faits en vue d'atténuer la pauvreté, il est essentiel que les objectifs soient définis de telle sorte que les gouvernements puissent en suivre régulièrement la réalisation. Une grande quantité de ressources et d'énergie peut être gaspillée si les programmes de lutte contre la pauvreté sont exécutés sans objectifs ni plans d'ensemble clairement définis dans une optique opérationnelle. Sans cette précision, il est difficile d'assigner des responsabilités administratives en vue de la mise en oeuvre des programmes, ou d'évaluer l'efficacité relative des différentes méthodes visant à atténuer la pauvreté et il est en outre impossible de tirer quelque enseignement que ce soit de l'expérience acquise.

Un premier pas, qui a déjà été franchi par de nombreux pays, consiste à définir les lacunes et à formuler un programme réaliste visant à améliorer la situation. Cet effort pourrait porter dans un premier temps sur l'alimentation en eau potable et sur la fourniture d'installations sanitaires locales avant d'être étendu progressivement à d'autres services publics. Cette phase achevée, on définirait un ensemble d'objectifs en vue de la mise en oeuvre de programmes destinés à accroître le revenu des habitants les plus démunis.

Les opérations de surveillance et d'évaluation occupent une place particulièrement importante dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté, étant donné que nous ne disposons que de renseignements très limités sur la population vivant dans la pauvreté absolue et sur l'effet de certaines interventions sur les conditions de vie de ces populations. Afin d'être en mesure de suivre l'exécution des programmes et d'en évaluer l'efficacité,

il faut établir des statistiques nationales suffisamment complètes, sur la base d'enquêtes détaillées réalisées auprès des ménages qui permettront de mesurer l'évolution des revenus, des dépenses et de la consommation en valeur réelle, ainsi que les progrès réalisés en ce qui concerne l'accès aux services publics.

Dans le cadre des opérations de contrôle, il convient aussi d'étudier la façon dont des programmes particuliers sont mis en oeuvre, en vue de déterminer leur portée réelle parmi la population pauvre. Il y a, dans chaque pays, une multitude d'activités qui valent la peine d'être évaluées. Parmi celles-ci on peut citer les projets de développement rural, les travaux d'irrigation, les institutions de crédit, les travaux de génie civil, la fourniture de repas dans les établissements scolaires, les subventions à l'alimentation, les dispensaires, les projets de logement et la formation de main-d'oeuvre. Idéalement, les fonds nécessaires à ces opérations d'évaluation devraient être affectés dès le départ au budget des programmes en question et les conclusions des études devraient être largement disséminées, ce qui contribuerait à améliorer l'organisation des efforts ultérieurs. On n'a encore qu'une idée très vague du coût, de l'efficacité et des répercussions sociales des programmes de lutte contre la pauvreté et il faudra de nombreuses années d'expérimentation et d'évaluation avant que des programmes puissent être conçus avec confiance.

Il est impératif de définir avec précision les objectifs et la façon de les atteindre, qu'il s'agisse de programmes publics visant à élargir l'accès aux services essentiels, ou, d'une façon plus générale, de l'orientation à donner aux stratégies du développement. Ces stratégies sont l'objet des trois chapitres suivants, qui examinent les priorités et les choix principaux pour différents groupes de pays.

Chapitre 5 : PAYS D'ASIE A FAIBLE REVENU

La population des pays d'Asie à faible revenu représente plus d'un milliard d'êtres humains dont près de la moitié vivent dans un état de pauvreté absolue. Quatre grands pays - le Bangladesh, l'Inde, l'Indonésie et le Pakistan - abritent à eux seuls les deux tiers environ de la population la plus déshéritée du monde. La stagnation des conditions de vie des populations pauvres de l'Asie est en premier lieu imputable à la lenteur de la croissance économique dans ces pays.

Dans ces pays à économie essentiellement rurale, le meilleur moyen de soulager la misère est d'accélérer la croissance des revenus agricoles, car la population et les pauvres vivent en majorité dans les zones rurales et leurs revenus sont directement liés au développement du secteur agricole.

35. DEPENDANCE DE LA POPULATION A L'EGARD DE L'AGRICULTURE DANS LES PAYS D'ASIE A FAIBLE REVENU

	<u>Pourcentage de la population vivant dans les zones rurales, 1975</u>	<u>Produit agricole en pourcentage du PIB, 1976</u>
Bangladesh	91	59
Birmanie	78	47
Inde	78	47
Indonésie	81	29
Pakistan	73	32
Viet Nam	83	..

.. Non disponible.

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Tableaux 14 et 3.

L'augmentation des revenus non agricoles dans les zones rurales (provenant de sources telles que les services ruraux et les activités industrielles connexes) dépend également du rythme de la croissance agricole. Ces sources de revenu peuvent être extrêmement importantes pour les populations rurales très pauvres et dépourvues de terres et les paysans qui comptent sur un emploi rémunéré pour se procurer un revenu supplémentaire. D'autre part, la croissance de l'agriculture est un facteur important de la croissance industrielle : une part considérable de la demande intérieure de produits de consommation industriels dépend de la prospérité agricole, et une proportion considérable de l'activité manufacturière (estimée à 40 % en Inde, par exemple) est fondée sur les produits de base agricoles.

Dans le secteur rural, ce sont les familles qui possèdent et cultivent de très faibles superficies ou celles qui ne possèdent aucune terre qui constituent le coeur du problème de la pauvreté. Néanmoins, le sort

36. AGRICULTEURS MARGINAUX ET MENAGES SANS TERRES  
DANS LES PAYS D'ASIE A FAIBLE REVENU

(En pourcentage des ménages ruraux)

	Bangladesh <u>1967/68</u>	Inde <u>1971</u>	Indonésie <u>1971</u>	Pakistan <u>1972</u>
Ménages sans terres	31	10	33	34
Exploitant moins de 0,5 ha	22	30	31	3
Exploitant de 0,5 à 1 ha	<u>17</u>	<u>16</u>	<u>/a</u>	4
Total	70	56	64	41
Nombre de ménages (millions)	7	44	13	3

Note : Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus proviennent de différentes sources nationales officielles. Ils ne sont donc pas parfaitement comparables et ne sont donnés qu'à titre indicatif.

/a Une exploitation marginale en Indonésie est une exploitation de moins de 0,5 ha.

des agriculteurs marginaux et des sans-terres ne saurait être isolé de celui du reste de la population vivant dans le secteur agricole et les programmes spécifiques visant à aider ces groupes désavantagés ne peuvent donner de résultats si le secteur agricole dans son ensemble ne se développe et n'évolue. Les populations rurales pauvres font partie d'une structure sociale ancienne et bien établie et tout effort visant à améliorer leur productivité qui ne tiendrait aucun compte de cette structure risquerait d'être vain. D'autre part, les programmes essentiels de développement agricole exigent pour la plupart des investissements qui ne peuvent pas être fragmentés, notamment lors qu'il s'agit de projets d'irrigation portant sur les eaux de surface et sur les eaux souterraines. Il est donc évident que les programmes de développement agricole doivent être conçus de façon à améliorer la productivité agricole dans l'ensemble du secteur tout en assurant aux petits exploitants l'égalité d'accès aux technologies et aux facteurs de production modernes et en veillant à ce que les possibilités d'emploi qu'offrent ces programmes ne soient pas gâchées par l'utilisation antiéconomique de matériel agricole.

La section suivante examine les possibilités d'accélérer la croissance agricole et les conditions à réunir pour améliorer le dynamisme industriel. Elle est suivie de trois sections qui examinent les questions touchant à la répartition des avantages de la croissance, à savoir : amélioration de la productivité et des revenus des petits agriculteurs, particulièrement de ceux qui ne sont pas propriétaires; mesures visant à encourager la création d'emplois, y compris l'utilisation de programmes de travaux publics; pressions démographiques s'exerçant sur de maigres ressources.

### Accélération de la croissance

Les projections figurant au Chapitre 4 indiquent une augmentation rapide du taux de croissance économique dans les pays d'Asie à faible revenu. Cette accélération est fondée sur une progression substantielle de l'épargne intérieure et surtout sur un doublement de la croissance de l'agriculture.

#### 37. CROISSANCE DES PAYS D'ASIE A FAIBLE REVENU, 1960-85

(Taux de croissance annuel moyen, aux prix de 1975)

	<u>1960-70</u>	<u>1970-75</u>	<u>1975-85</u>
Produit intérieur brut	2,4	3,9	5,1
Agriculture	1,4	1,5	3,0

#### Agriculture

La brusque poussée de l'expansion agricole enregistrée dans certaines régions d'Asie pendant les années 60 à la suite de l'introduction de variétés de semences à haut rendement, et que l'on a appelée la Révolution verte, semble s'être ralentie et la progression de la production agricole a été assez lente de 1970 à 1975. La plupart des observateurs estiment que ces résultats sont très inférieurs au potentiel qu'offre la région, compte tenu des conditions technologiques et de l'infrastructure en place. En effet, les progrès technologiques remarquables réalisés en matière d'adaptation génétique et de pratiques culturales depuis une vingtaine d'années ont fait naître, pour les petits comme pour les gros agriculteurs, des possibilités en matière de rendements qui ne sont pas encore pleinement exploitées; par ailleurs, il faudrait sans plus tarder poursuivre les recherches en matière de semences pour un plus grand nombre de cultures. Il serait semble-t-il possible, grâce à des efforts concertés visant à éliminer des obstacles qui sont reconnus de tous, d'accélérer la croissance agricole pour lui faire atteindre, et peut-être même dépasser, le taux de 3 % par an prévu pour la prochaine décennie.

Les sources de cette croissance potentielle de la production agricole sont très différentes selon qu'il s'agit de l'Indonésie et de l'Asie du Sud. Dans cette dernière région, l'expansion de la superficie cultivée a presque atteint les limites du possible et tout progrès supplémentaire de la production dépendra donc d'une amélioration des rendements. En Indonésie, 50 % seulement de la superficie cultivable est exploitée à l'heure actuelle. Le problème vient de l'extrême concentration de la population dans une poignée d'îles, alors que les terres, dans les autres îles, restent sous exploitées : les deux tiers de la population indonésienne vivent dans les îles de Bali, Java et Madura qui ne représentent que 7 % du territoire. Grâce à ses sols fertiles et à son climat favorable qui permet plusieurs récoltes dans l'année, l'Indonésie enregistre des rendements élevés en riziculture, ce qui permet à ces trois îles de nourrir une population plus dense qu'au Bangladesh; toutefois à mesure que la population augmente, les terres sont fragmentées en parcelles de plus en plus petites : à Java, Bali et Madura, la taille moyenne d'une exploitation n'est que de 0,6 ha et les ménages ruraux doivent dans une large mesure compter sur des revenus non agricoles pour satisfaire leurs besoins élémentaires de consommation.

La remise en état des vieux réseaux d'irrigation pourrait permettre d'améliorer les rendements dans les îles densément peuplées particulièrement pour ce qui est des cultures vivrières telles que le maïs, le soja et le manioc, mais c'est la mise en valeur des autres îles qui sera le meilleur moyen d'accélérer la croissance agricole. Les pouvoirs publics encouragent les migrations mais jusqu'à présent les déplacements de populations sont restés très limités, et ne dépassent probablement pas 30.000 familles par an.

En Asie du Sud, l'amélioration de pratiques simples de gestion des cultures permettrait d'accroître immédiatement la productivité. Il s'agirait tout d'abord d'améliorer la densité de plantation et de ménager entre les plants un espace adéquat, puis d'utiliser des semences de bonne qualité, de les traiter comme il convient, de mieux labourer et sarcler les terres, de préparer avec plus de soin les lits de semences et de mieux aménager les pépinières. Toutes ces mesures peuvent accroître considérablement les rendements moyennant uniquement une augmentation de main-d'oeuvre et un meilleur usage de l'information disponible, comme le prouvent de récents essais faits en Inde, qui ont permis d'accroître le rendement de 10 à 30 % sur les terres non irriguées et de 25 à 50 % sur les terres irriguées. La rapidité avec laquelle ces résultats peuvent être obtenus dépendra des délais nécessaires à l'amélioration des services de vulgarisation agricole. Les efforts déployés dans ce sens en Inde, la mise en place de programmes très stricts de visites par les agents de vulgarisation qui ont été libérés de toutes leurs autres tâches ont donné des résultats très encourageants. Il est encore trop tôt pour porter un jugement définitif mais il semblerait possible d'améliorer de 1,5 à 2 % par an la production, pendant une dizaine d'années ou davantage sans rien ajouter à l'infrastructure ni aux facteurs de production actuels mais grâce simplement à une meilleure diffusion des connaissances et à une utilisation plus intensive de la main-d'oeuvre.



Il est possible d'améliorer encore les rendements grâce à une utilisation plus intensive des ressources limitées en terre si l'on s'efforce d'obtenir plusieurs récoltes par an. Pour cela, il faut avant tout assurer l'approvisionnement en eau. A l'heure actuelle, 10 à 15 % seulement des terres agricoles de l'Inde et du Pakistan donnent plusieurs récoltes par an, et environ 40 % au Bangladesh, contre près de 90 % en République de Chine où le réseau d'irrigation est très développé. Dans les zones irriguées, il faudrait, pour accroître l'intensité des récoltes, améliorer les systèmes de répartition des ressources en eau : les agriculteurs, y compris ceux dont les terres sont en aval, doivent être assurés, avant de décider de leurs programmes de plantations, de recevoir l'eau à laquelle ils ont droit. Un régime de récoltes multiples engendre une demande de main-d'oeuvre très élevée, ce qui entraîne des avantages considérables pour les cultivateurs sous-employés et pour les paysans sans terres qui comptent entièrement sur un salaire pour vivre. Mais il est difficile d'intensifier les cultures au-delà de deux récoltes par an. Pour cela, il faut en effet disposer de variétés à maturation rapide, gérer les cultures avec soin et de façon scientifique pour que les diverses opérations s'effectuent en temps voulu. Il faut d'autre part joindre à des dispositifs de commercialisation efficaces des réseaux de distribution capables d'assurer que les facteurs de production et les services sont mis à la disposition de tous, y compris les petits exploitants, en temps opportun.

Une augmentation de la productivité au-delà des résultats que permet d'obtenir une simple modification des pratiques culturales exigera la fourniture de facteurs de production supplémentaires tels que semences améliorées, engrais et insecticides ainsi qu'une alimentation en eau. Si l'eau est disponible au moment voulu et si l'on accroît l'utilisation de semences à haut rendement et d'engrais, il est possible d'améliorer les rendements des terres irriguées de 20 à 120 % selon la culture dont il s'agit et la variété de semences utilisée. Dans la plupart des zones non irriguées le potentiel est beaucoup plus limité, à moins que les chercheurs ne fassent une découverte majeure. Si l'on veut améliorer les rendements et accroître l'utilisation de main-d'oeuvre du secteur agricole, il faudra donc développer l'irrigation et améliorer la gestion des ressources en eau.

Il existe dans cette région un énorme potentiel d'irrigation encore inexploité. A l'heure actuelle, environ 25 % des terres agricoles de l'Inde sont irriguées et les ressources en eau connues permettraient de doubler cette superficie. Au Pakistan, l'exploitation du potentiel d'irrigation en est à un stade beaucoup plus avancé, puisque depuis un siècle les eaux de l'Indus et de ses affluents sont utilisées, mais il serait possible d'accroître encore les superficies irriguées, notamment en développant la mise en valeur des eaux souterraines. Au Bangladesh, les ressources en eau sont abondantes mais irrégulières : de longues périodes de sécheresse sont suivies de crues durant lesquelles les eaux torrentielles du Gange, du Brahmapoutre, de la Meghna et de leurs affluents inondent les vastes plaines alluviales

des deltas. Des travaux de drainage, de protection contre les inondations et de petits projets d'irrigation sont indispensables pour régulariser l'approvisionnement en eau. En Indonésie, la superficie actuellement irriguée pourrait être doublée grâce à la construction de nouveaux systèmes d'irrigation par gravité et à l'aménagement des marécages et des terres découvertes par la marée aux abords de Java. Il serait également possible, à plus long terme, d'exploiter les réseaux étendus d'eaux souterraines. La Birmanie a d'excellentes possibilités de développer rapidement une agriculture à rendements très élevés; on pourrait notamment assécher et mettre en valeur de vastes régions de la Basse Birmanie, où l'on trouve encore près de 250.000 ha de rizières abandonnées.

Même dans les régions où des réseaux d'irrigation ont été mis en place, l'utilisation des ressources en eau est souvent inefficace. C'est ainsi qu'en Inde on a identifié une cinquantaine de vastes réseaux d'irrigation construits au cours des 25 dernières années ou davantage et dont la productivité pourrait être considérablement augmentée grâce à une meilleure utilisation des ressources en eau. Citons à titre d'exemple des facteurs qui entravent l'utilisation des ressources en eau le réseau d'irrigation réalisé au Pakistan il y a cent ans, dans le bassin de l'Indus. Le gaspillage de l'eau et le mauvais entretien des installations sont en grande partie imputables à la hiérarchie qui dicte les relations sociales entre agriculteurs. Les gros agriculteurs influents obtiennent en général au moment voulu la totalité de l'eau qui leur est attribuée, quel que soit le volume total d'eau disponible; de plus cette attribution dépasse très souvent la quantité nécessaire du point de vue d'une utilisation économique sinon du point de vue de l'usager, du fait que la redevance nominale versée par le consommateur n'est pas fonction des quantités utilisées. Il en résulte un énorme gaspillage d'eau qui entraîne un approvisionnement insuffisant et irrégulier d'une grande partie du périmètre irrigué et une réduction anti-économique de la superficie irriguée. Les agriculteurs les mieux placés, qui sont en général ceux qui exercent la plus grande influence sur l'exploitation et l'entretien du réseau, n'ont guère intérêt à faire entretenir les canaux d'irrigation, qui se détériorent donc rapidement, d'autant plus que les crédits budgétaires affectés à l'entretien sont nettement insuffisants et que les dispositions législatives et administratives limitent la responsabilité des services locaux d'irrigation en ce qui concerne l'entretien des réseaux de distribution situés en aval du régulateur de prise d'eau. Selon les estimations, l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans la zone d'irrigation du bassin de l'Indus, au Pakistan, serait de 20 à 25 % inférieure au potentiel.

Dans bien des régions, l'efficacité des systèmes d'irrigation est limitée parce que leurs caractéristiques techniques ne sont pas assez modernes et que les terres sont fragmentées en petites parcelles de forme irrégulière. De nombreux réseaux d'irrigation sont anciens ou ne sont pas adaptés à une

agriculture intensive. La mise en place de nouveaux systèmes de conception moderne et la rénovation d'anciens réseaux pourraient accroître considérablement les disponibilités en eau dans la partie inférieure du périmètre d'irrigation, facilitant la redistribution de l'eau et l'expansion de la superficie irriguée.

La fragmentation des parcelles réduit la rentabilité des investissements consacrés à l'aménagement de puits instantanés et de pompes. Les technologies nouvelles et à petite échelle, par exemple les forages peu profonds, exigent tout de même un minimum de trois à quatre hectares pour être rentables; or, les exploitations moyennes, pour ne rien dire des "fragments" d'exploitation, n'atteignent pas toujours cette superficie. Dans le nord-est de l'Inde, où le potentiel des ressources en eaux souterraines est considérable, la taille moyenne des exploitations est inférieure à deux hectares, souvent fragmentés en une demi-douzaine de parcelles. Les possibilités d'aménagement des puits instantanés sont donc limitées, à moins que les agriculteurs ne concluent des accords sur la répartition de l'eau; or, compte tenu du système de hiérarchie sociale en milieu rural, il y a peu de chances que des accords satisfaisant les petits agriculteurs comme les établissements de crédit puissent être conclus. En Indonésie, l'exploitation moyenne, qui ne dépasse pas un hectare, est en général fragmentée en trois parcelles. Dans tous les pays, l'accroissement démographique ne fera probablement qu'accentuer cette fragmentation, étant donné les pratiques en vigueur en matière de succession. Des mesures législatives concernant la taille minimum des parcelles pourraient aider à remédier à cette situation.

L'un des objectifs de la politique agraire pratiquée depuis plusieurs décennies dans les pays d'Asie à faible revenu a été le remembrement des terres fragmentées. Ce dernier facilite une distribution efficace des ressources en eau, mais présente aussi d'autres avantages, par exemple : nivellement et amélioration de la forme des parcelles, réduction de la superficie couverte par les démarcations entre propriétés, réduction du temps de déplacement entre plusieurs parcelles. Il permet en outre de simplifier la planification de l'utilisation des terres. Malheureusement, les opérations de remembrement ont jusqu'ici été très limitées, et celles qui ont eu lieu ont généralement été incomplètes et ne se sont pas déroulées conformément à un plan systématique de mise en valeur des terres, des sols et des ressources en eau.

Il conviendrait notamment, pour accélérer ce remembrement, de mettre à jour les cadastres en vue d'établir les droits en matière de propriété foncière et d'exploitation des terres. C'est là une tâche certes difficile pour les terres en fermage, mais qui n'a rien d'impossible lorsque les pouvoirs publics y participent activement. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas, car les propriétaires terriens craignent qu'un contrôle strict de l'application des règlements visant à garantir les droits des fermiers et autres mesures de réforme du système de fermage ne soient un premier pas vers la limitation de la propriété foncière. Pourtant, le remembrement des terres offre des avantages aux propriétaires tout comme aux fermiers, car il permet

d'accroître la production. Convaincre les deux groupes de ces avantages et obtenir leur appui, est une tâche qui a connu un certain succès dans quelques régions de l'Inde et qui pourrait être entreprise à plus grande échelle en Asie du Sud. Le remembrement des terres serait facilité s'il faisait partie d'un ensemble de mesures d'aménagement des ressources publiques en terre et en eau, qui procurerait des emplois à la main-d'oeuvre rurale excédentaire tout en augmentant la valeur de la terre.

Dans les pays d'Asie à faible revenu, il convient de mettre davantage l'accent sur les projets visant à accroître rapidement les revenus agricoles, notamment l'achèvement de vastes travaux d'irrigation entrepris antérieurement, qui permettraient d'approvisionner en eau les exploitations. Il conviendrait d'autre part d'accélérer la réalisation de projets portant sur l'installation de puits instantanés et de pompes à faible pression, la remise en état des citernes d'eau et l'agrandissement des périmètres irrigués existants. Ces projets peuvent certes produire des résultats rapides, mais l'accélération du développement dans ces zones exigera également une intensification des investissements et une augmentation considérable du personnel technique et administratif qualifié. Or, il est peu probable que cette dernière condition soit remplie si le financement nécessaire à ces nouveaux investissements n'est pas assuré. Pour soutenir l'élan donné au développement de l'irrigation, il sera en outre indispensable d'inclure dans les programmes actuels des ressources suffisantes pour permettre d'entreprendre les travaux préparatoires à la construction de grands ouvrages nouveaux. Il est peu probable que le développement de l'irrigation atteigne - tant s'en faut - l'ampleur requise, sans une augmentation substantielle de l'aide financière internationale assortie de conditions de faveur et assurée à long terme pour permettre la planification nécessaire.

### Industrie

Ces régions ont bien connu depuis une vingtaine d'années des phases d'industrialisation rapides, mais ces derniers temps la croissance de la production a été irrégulière et faible dans l'ensemble, et la contribution de l'industrie à l'emploi est restée modeste. Les stratégies d'industrialisation des pays d'Asie à faible revenu se sont toutes caractérisées par un fort protectionnisme contre les importations concurrentes et par un souci d'expansion des équipements plutôt que d'augmentation de l'efficacité et de la compétitivité. D'autre part, les stratégies suivies par divers pays ont été différentes : l'Inde a mis l'accent sur l'indépendance industrielle fondée sur des investissements publics considérables dans l'industrie et sur une planification détaillée de l'intégration industrielle; le Pakistan, jusqu'en 1970, a compté principalement sur l'expansion de l'entreprise privée qu'encourageaient d'importants avantages adaptés aux besoins des diverses industries. En dépit de ces divergences, la structure industrielle telle que nous la voyons aujourd'hui se caractérise principalement par des coûts de production élevés et une capacité de production excédentaire. C'est dans la fabrication des

biens de consommation que les résultats, ces dernières années, ont été les plus médiocres, ce qui s'explique par le fait que la croissance de la demande émanant du secteur agricole a été lente et incertaine et que le secteur industriel n'a pas fait preuve d'un dynamisme soutenu.

Il est évident que dans un contexte politique plus favorable, l'industrie peut se développer plus rapidement qu'elle ne l'a fait jusqu'ici. Certains pays de cette région sont dotés d'infrastructures bien établies, notamment d'un réseau moderne de services financiers et commerciaux, et possèdent des aptitudes diversifiées dans les secteurs de la science, de l'ingénierie, de la gestion et de l'industrie. Bien d'autres pays en développement dont les revenus sont plus élevés n'ont pas ces atouts. Si, comme on l'a déjà remarqué, les coûts moyens de production sont généralement élevés par rapport aux prix internationaux, par contre, dans la plupart des industries, nombreuses sont les entreprises, publiques aussi bien que privées, qui sont parvenues à des normes d'efficacité élevées.

En Inde et au Pakistan, l'efficacité de certaines entreprises montre qu'une croissance industrielle vigoureuse est possible. Mais ces entreprises ont été dans le passé et continuent d'être freinées par une politique industrielle fondée sur de lourds systèmes de contrôle et d'octroi des licences. Ces systèmes jouissent, du reste, de l'appui des cercles officiels et de l'industrie privée, l'aversion de cette dernière pour la concurrence, intérieure ou extérieure, venant s'ajouter au désir des autorités, inspirées par des considérations sociales, de restreindre la puissance économique des entreprises les plus efficaces. L'un des problèmes les plus importants auxquels se heurte la planification de la stratégie industrielle concerne les moyens de résoudre le conflit entre de tels objectifs sociaux et les exigences d'un secteur industriel dynamique et efficace, capable de jouer un rôle important dans la création d'emplois et la réduction des prix des biens industriels que les consommateurs du secteur agricole doivent acheter, et de stimuler ainsi la croissance de la demande intérieure.

#### Productivité et revenu des petits exploitants

Le petit exploitant ne peut pas participer pleinement à l'exploitation du potentiel d'accroissement de la productivité agricole sans le soutien d'institutions répondant à ses besoins. Il est, par définition, désavantagé sur plusieurs points. Il manque de liquidités et a, moins que d'autres, accès au crédit institutionnel à moyen terme. Il lui est donc difficile d'entreprendre des investissements sur son exploitation ou d'utiliser des facteurs de production modernes dans la même mesure que de plus gros exploitants. Il est plus vulnérable aux risques et par conséquent plus prudent envers les innovations dont la rentabilité est incertaine et envers les décisions dont le résultat sera affecté par des facteurs aussi aléatoires que le climat.

En dépit de ces désavantages, l'expérience a montré que lorsqu'il a un accès suffisant aux facteurs de production de base, le petit agriculteur est capable d'atteindre les rendements enregistrés par de plus gros exploitants et souvent même de les dépasser. En moyenne, le système des poly-récoltes se pratique de façon plus intense sur les petites exploitations que sur les vastes domaines, ce qui est très important lorsque les ressources en terre sont limitées, comme c'est le cas dans cette région. Dans les zones où des variétés à rendement élevé ont été adoptées, les petits agriculteurs, après quelques hésitations, ont accepté cette innovation, ce qui semblerait indiquer qu'ils ne s'opposent pas aux nouveautés une fois qu'ils sont convaincus de leur valeur et de leur rentabilité. Il faut donc que les petits agriculteurs reçoivent un soutien institutionnel vigoureux qui les aide à satisfaire leurs besoins en facteurs de production essentiels tels que l'eau, le crédit et les renseignements concernant les méthodes culturales modernes.

La productivité du petit agriculteur se heurte à de nombreuses difficultés dont la principale concerne peut-être l'approvisionnement en eau. Il ne pourra en effet tirer parti des variétés de semences sélectionnées (qui donnent les meilleurs résultats quand elles s'accompagnent de méthodes de culture fondées sur une utilisation intensive des facteurs de production), augmenter les applications d'engrais ou accroître le nombre de récoltes que dans la mesure où il sera assuré de recevoir de l'eau d'irrigation en temps voulu et en quantité suffisante. Même lorsqu'une infrastructure générale d'irrigation a été mise en place, le petit agriculteur se trouve désavantagé sur deux fronts. Tout d'abord, et surtout dans le cas de l'irrigation de surface mais également des puits instantanés publics, il sera généralement victime de discrimination en raison même de la taille de son exploitation et du fait que la répartition des approvisionnements en eau, dans les systèmes d'irrigation en surface, obéit habituellement à un certain favoritisme. Nous avons déjà noté que ce problème entraîne un gaspillage considérable des ressources en eau; il a, sur le petit exploitant, des effets directs encore plus graves. En effet, ne sachant pas exactement sur quels volumes d'eau il peut compter ni quand il recevra la part qui lui est allouée, il hésite à adopter des méthodes culturales reposant sur une irrigation régulière et il continue donc d'obtenir des rendements très inférieurs à son potentiel. Une plus grande participation de la communauté aux décisions relatives à l'utilisation de l'eau, appuyée par des services publics d'irrigation et de vulgarisation, contribue, cela a été prouvé, à assurer une distribution plus équitable et efficace des ressources en eau. On peut ainsi irriguer, avec le même volume d'eau, une superficie plus étendue, grâce à une utilisation plus efficace de l'eau et à un meilleur entretien privé des canaux.

En outre, les petits agriculteurs sont désavantagés du fait qu'ils ne disposent pas d'épargne et ne peuvent pas obtenir le crédit à moyen terme qui leur serait nécessaire pour financer le forage de puits et d'autres

installations qui leur permettraient de tirer parti du potentiel qu'offre l'irrigation. Ce type de crédit, en raison de son montant élevé et de son échéance relativement longue, ne s'obtient pas aussi facilement que des prêts de campagne. Le crédit à moyen terme pour l'achat de matériel et l'aménagement de l'exploitation doit provenir, pour la plupart, des circuits officiels et des coopératives qui, jusqu'ici, se sont très rarement préoccupés des petits agriculteurs et auxquels ceux-ci ont rarement accès.

Pour remédier à cette situation, il faudrait non pas subventionner les taux d'intérêt mais plutôt accroître l'accès des petits agriculteurs au crédit à moyen terme, en évitant les formes institutionnelles qui sont trop bureaucratiques et manquent de souplesse. L'Inde, par exemple, a déployé beaucoup d'efforts dans ce sens et la Société agricole de refinancement et de développement, dont l'aide s'adresse notamment aux petits agriculteurs, offre des services de crédit très étendus. En Indonésie, les programmes BIMAS et INMAS offrent une aide sous forme de crédits et de facteurs de production modernes. Malheureusement, ce genre d'institution n'est pas très répandu dans d'autres pays d'Asie du Sud.

La question de la garantie accessoire constitue, pour les opérations de prêt aux petits agriculteurs, un handicap important du point de vue des établissements de crédit. Si ces derniers exigent des terres en garantie, le crédit devient beaucoup moins accessible aux petits agriculteurs, notamment à ceux qui ne sont pas propriétaires, dont les droits d'occupation et d'exploitation sont très rarement enregistrés officiellement et ne sont pas toujours reconnus. Si les institutions de crédit veulent jouer le rôle qui leur revient dans la transformation de l'agriculture, il leur faudra innover sans cesse en matière de procédures de garantie et envisager d'autres garanties que les terres; elles pourraient, par exemple, rester en contact plus étroit avec les emprunteurs, superviser l'utilisation du crédit et, dans le cas des prêts à moyen terme, accepter plusieurs récoltes successives comme sûreté.

Les systèmes actuels de transfert de technologie aux petits agriculteurs sont souvent complexes et inefficaces. Ce problème comporte deux aspects. Tout d'abord, les petits agriculteurs sont en général moins au courant des méthodes connues de gestion des cultures ayant pour objet d'améliorer les rendements, du fait qu'ils sont moins instruits et que souvent les agents de vulgarisation ne s'en occupent pas. Ces derniers, qui sont mal payés, sont à bien des égards redevables aux plus gros exploitants et par conséquent plus disposés à les satisfaire. Il ne leur reste que peu de temps à consacrer aux petits agriculteurs qui, de toute façon, ne leur font pas tellement confiance pour ce qui est des méthodes culturales. Cette situation peut certes être corrigée. En Inde notamment, des expériences menées à une grande échelle ont démontré qu'il est possible de toucher les petits agriculteurs grâce à une organisation et à des procédures de vulgarisation agricole différentes, en confiant davantage à la communauté le soin de contrôler la régularité et la qualité des services. Ce type d'organisation peut et doit être généralisé si l'on veut toucher les petits agriculteurs dans d'autres régions de l'Asie.

Le second aspect du problème de transfert de technologie concerne l'adaptation de la recherche agricole aux problèmes particuliers des petits agriculteurs. La mise au point de variétés à rendement élevé, notamment de cultures sarclées tropicales appropriées à des zones arides, est particulièrement utile aux petits agriculteurs, de même que la recherche portant sur les façons et systèmes cultureaux convenant aux petits exploitants qui manquent de liquide mais disposent d'une main-d'oeuvre abondante. Ceci est particulièrement important pour assurer l'utilisation efficace des ressources en eau et des éléments nutritifs dans les systèmes de polyrécoltes. Ces recherches doivent être faites localement, pour être adaptées au milieu. C'est pourquoi il est indispensable de disposer d'institutions de recherche très largement disséminées et dotées d'un personnel adéquat, ce qui exige des investissements et un soutien supplémentaires.

Le fermier qui n'est pas propriétaire est certes moins enclin à accroître sa productivité que s'il possédait les terres qu'il cultive, et cela pour deux raisons. Premièrement, la durée de son fermage étant incertaine, il hésite à entreprendre des investissements qui ne sont pas immédiatement rentables. C'est là une préoccupation bien légitime, comme l'a prouvé dernièrement l'introduction des technologies de la Révolution verte dans certaines régions de l'Inde et du Pakistan où certains fermiers ont été expulsés et les propriétaires fonciers ont repris leurs terres pour y pratiquer une agriculture mécanisée. Deuxièmement, le propriétaire terrien préfère de plus en plus souvent prélever un pourcentage de la récolte plutôt que de percevoir un loyer fixe, et dans ce cas le métayer a moins intérêt à utiliser des facteurs de production qu'il doit acheter. Il faut cependant noter que cette deuxième raison perd beaucoup de sa force lorsque le propriétaire prend à sa charge une partie des coûts de ces facteurs de production, comme c'est de plus en plus le cas depuis quelques années.

Le système du fermage crée certes des problèmes, dont il ne faut toutefois pas exagérer l'importance lorsqu'il s'agit d'atteindre les objectifs du développement, à savoir l'accélération de la croissance et l'atténuation de la pauvreté. A quelques exceptions près, le système du fermage ne prédomine que dans une faible partie du secteur agricole et la plupart des agriculteurs sont tout aussi susceptibles de donner leur terre en fermage que de prendre du terrain à ferme, de sorte que dans la plus grande partie de cette région, il n'y a pas de différence prononcée entre propriétaire terrien et fermier. Au Bangladesh, en Inde et en Indonésie, moins de 6 % des terres agricoles sont cultivées par des fermiers qui ne possèdent pas de terres ni n'en donnent en fermage; au Pakistan, où la taille moyenne des exploitations en fermage est beaucoup plus grande, la proportion est d'un peu moins de 30 %. En outre, la superficie des terres en fermage diminue régulièrement depuis une dizaine d'années. Dans les zones où les nouvelles technologies ont été introduites, non seulement la proportion des terres en fermage diminue, mais encore les rapports entre propriétaires et fermiers évoluent; par exemple, le propriétaire assume sa part du coût des facteurs de production.



Compte tenu de la manière dont évoluent les rapports entre propriétaires et fermiers en fonction de la technologie disponible, et des énormes problèmes que pose l'application d'une réforme des droits des fermiers (par exemple la fixation d'un plafond au loyer) les autorités devraient concentrer leurs efforts sur des mesures susceptibles d'entraîner des avantages tangibles et durables pour le fermier. Le meilleur moyen serait par exemple de combiner la création d'un environnement propice à une évolution rapide de la technologie et à une croissance accélérée de la productivité à des efforts visant à lier plus étroitement la part de la récolte revenant au propriétaire qui est en général de l'ordre de 50 % à sa contribution au coût des facteurs de production, qui pour être très variable reste en général très faible.

La commercialisation et la distribution sont également peu favorables au petit agriculteur, particulièrement lorsqu'il s'agit de produits devant être transformés assez rapidement pour éviter qu'ils ne se gâtent. En général, le petit agriculteur ne possède pas les aptitudes matérielles ni financières nécessaires pour pouvoir garder ces produits, au lieu de les mettre sur le marché, quand l'offre est en période de pointe. Ce sont les commerçants ou les industriels qui peuvent acheter ces marchandises pendant cette période, qui vont naturellement faire des bénéfices considérables. D'autre part, dans certaines zones, il existe un monopole des achats, ce qui réduit l'aptitude du petit agriculteur à obtenir un prix rémunérateur.

S'il existe des exemples nombreux de cas où les petits agriculteurs se sont unis, l'expérience a rarement réussi. On peut donner comme exemple de réussite le cas d'une coopérative laitière d'Anand, en Inde, créée il y a 30 ans, qui a étendu son réseau à plusieurs états et qui est sur le point de devenir un programme national. La coopérative, qui est propriétaire de ses installations d'achat, de traitement et de commercialisation des produits laitiers, assure à ses membres un prix raisonnable pendant toute l'année, car elle dispose des moyens nécessaires pour transformer le lait acheté, quand l'offre est abondante, en poudre et autres produits pouvant se conserver. En combinant le système de la coopérative à l'utilisation de services professionnels de gestion pour tous les aspects de son fonctionnement, elle réussit à améliorer le revenu des petits agriculteurs et des ouvriers sans terres tout en restant une entreprise rentable. Ces principes de base sont applicables sur une plus grande échelle à d'autres produits et à d'autres pays.

#### Emploi

Même lorsqu'ils sont répartis de façon équitable, les gains de productivité enregistrés par les petits agriculteurs ne suffisent pas à corriger les problèmes de la pauvreté absolue qui règne dans les pays d'Asie à faible revenu. Une fraction importante des ménages ruraux ne possèdent pas de terres, et ne peuvent donc pas participer directement à ces gains de

productivité. En outre, l'amélioration de la productivité ne suffit pas à elle seule à porter le revenu des agriculteurs cultivant des lopins de terre très modestes au-dessus du niveau de pauvreté. Ces ménages doivent compter sur des sources de revenu non agricoles.

Toute stratégie visant à atténuer la pauvreté en Asie du Sud devra comporter principalement des mesures permettant d'accroître l'emploi en milieu rural. La totalité du revenu des ménages sans terres et une part importante du revenu de ceux qui disposent de très petites exploitations proviennent d'autres sources que la culture. Plus une exploitation est petite, plus grande est la fraction du revenu total des ménages provenant de sources extérieures, notamment de travaux agricoles dans des exploitations plus importantes, de l'élevage de volailles, de petit bétail ou de vaches laitières, de la pêche, de la foresterie, de l'industrie et de l'artisanat ruraux, des services et des activités de transformation ainsi que des transferts provenant de membres de la famille travaillant en ville.

La plupart de ces activités étant soit agricoles, soit étroitement liées à l'agriculture, il est évident que pour relever plus vite les revenus qu'elles procurent, il faudra avant tout faire progresser rapidement l'agriculture. A cet effet, l'accélération de la croissance de la production peut jouer un rôle considérable, même sur les exploitations relativement importantes, à condition que celles-ci ne soient pas excessivement mécanisées. L'expérience tend néanmoins à prouver que la croissance agricole doit dépasser 3 à 4 % par an et que ce rythme doit être soutenu pendant environ dix ans pour que la création d'emplois salariés supplémentaires contribue de façon sensible à la solution des problèmes du chômage rural en Asie du Sud. Il est donc d'autant plus indispensable d'accélérer les investissements consacrés à l'agriculture et notamment à l'irrigation, dans le cadre d'une stratégie visant à insuffler un plus grand dynamisme à l'ensemble du secteur.

La croissance de la moyenne et de la grande industrie ne saurait avoir qu'un effet minime sur la situation de l'emploi au cours des dix prochaines années, du fait que ce secteur représente moins de 10 % de l'emploi global dans la plupart des pays de cette région. Une croissance plus orientée vers une utilisation intensive de main-d'oeuvre pourrait entraîner quelques gains. Pour cela, il faudra généralement encourager les petites entreprises qui, prises dans leur ensemble, emploient la majorité des travailleurs industriels et utilisent, pour chaque unité de production, une main-d'oeuvre plus abondante que les grandes entreprises. Cependant, les mesures visant à promouvoir la petite entreprise devront être soigneusement conçues si l'on veut éviter de subventionner des entreprises dont la production exige des capitaux importants ou qui fabriquent des biens ne pouvant être produits rentablement qu'à grande échelle. Il est préférable d'opter pour des mesures qui accordent aux petites entreprises aux mêmes conditions qu'aux grandes le plein accès à des intrants difficiles à obtenir, pour leur permettre de concurrencer ces dernières d'égaux à égaux, et de leur fournir le soutien

technique et institutionnel nécessaire dans le domaine du crédit, de la formation et de l'information technique. C'est dans un climat de croissance rapide de la demande, dans le sillage du développement agricole et de l'expansion des plus grandes entreprises que les petites entreprises prospèrent le mieux, en fournissant des installations et services connexes axés sur une utilisation intensive de main-d'oeuvre. Si l'on ne tient pas suffisamment compte de cette complémentarité et si l'on prête à la petite entreprise un rôle exagéré en la considérant comme le principal instrument de la création d'emplois ou du développement régional, on risque de passer à côté de l'objectif recherché et d'encourager l'inefficacité.

Même si la croissance économique était portée à environ 5 % par an, et si les mesures relatives à la productivité du petit agriculteur, qui ont été suggérées dans le présent chapitre étaient rigoureusement appliquées, le chômage restera un problème très grave dans les pays d'Asie à faible revenu. Il ne s'agit pas tellement du chômage à long terme conventionnel, mais plutôt d'une absence de possibilités de gains en période creuse. Dans la plupart des pays d'Asie à faible revenu, presque tous les travailleurs ruraux trouvent un emploi quelconque pendant les périodes de pointe de l'agriculture, mais passent le reste de l'année soit dans l'oisiveté, soit à travailler chez eux, soit dans des emplois temporaires. Pour ces derniers, l'offre de main-d'oeuvre est excédentaire, en certaines saisons, de sorte que la productivité et le revenu par travailleur sont faibles. L'expansion du système des récoltes, qui permet de modérer les fluctuations saisonnières de la demande de main-d'oeuvre, et la croissance industrielle rurale permettraient de réduire le chômage, comme le ferait une accélération du développement urbain axé sur une utilisation plus intensive de main-d'oeuvre. Cependant, une grande partie de la population active des campagnes resterait encore trop démunie de travail régulier pour que l'existence soit tolérable. La création d'emplois ruraux disponibles pendant les mortes saisons constitue donc un élément indispensable de toute stratégie ayant pour objectif prioritaire de réduire la pauvreté.

C'est dans ce contexte qu'il convient d'exploiter le potentiel des grands programmes de travaux publics qui sont à même de fournir des emplois dans les zones rurales tout en mettant en place des équipements permettant d'accélérer la croissance économique. Les pays d'Asie à faible revenu ont fréquemment eu recours à ce genre de programmes, mais l'expérience, dans la plupart des cas, n'a pas été très encourageante. Ces programmes ont bien permis d'augmenter de façon notable les revenus de ceux qui ont ainsi trouvé un emploi et de mettre en place une infrastructure productive (surtout des routes rurales), mais ils se sont heurtés à un certain nombre de problèmes, dont le principal tient au fait qu'ils étaient conçus et exécutés isolément, sculent dans le cadre des secours à des zones sinistrées, au lieu de s'inscrire dans une stratégie plus large et continue, visant à améliorer l'équipement des campagnes et à s'attaquer aux racines mêmes du problème du chômage. Ainsi, ces programmes étaient trop modestes pour que leurs effets se fassent sentir

et ils ont prêté le flanc aux pressions exercées par l'élite locale (propriétaires terriens et entrepreneurs ruraux) qui les ont altérés pour servir leurs propres intérêts.

Malgré ces échecs, l'intérêt manifesté envers les programmes de travaux publics a été ranimé par un programme innovatif et qui semble avoir donné de bons résultats, réalisé dans l'état de Maharashtra, en Inde, qui compte 58 millions d'habitants dont 38 millions de ruraux. Après un démarrage modeste au début des années 70, le programme a pris de l'expansion pour aboutir à la création de 152 millions de journées de travail en 1977, ce qui correspond à environ un cinquième du chiffre estimatif du chômage rural et du sous-emploi dans cet état. Il est maintenant prévu de porter cette proportion à plus d'un tiers au cours des cinq prochaines années.

Le programme repose essentiellement sur l'engagement politique des autorités de l'état de Maharashtra envers la garantie statutaire à tous les ruraux d'un emploi local, à un salaire minimum. Il met l'accent sur les travaux destinés à améliorer directement la productivité, à savoir irrigation et mise en valeur des terres, le financement étant assuré par la création d'impôts urbains, ce qui minimise les conséquences inflationnistes tout en transférant des ressources des zones urbaines vers les zones rurales. Le programme s'est bien heurté à quelques problèmes, notamment l'immobilité de la main-d'oeuvre, et la difficulté de concevoir et d'exécuter des projets productifs aux endroits et aux moments où il faut créer des emplois. Le financement du programme a absorbé de 7 à 10 % du budget total de développement du Maharashtra au cours des trois dernières années. Les détails de la mise à exécution du programme n'ont pas encore été entièrement évalués, mais son envergure et plusieurs de ses caractéristiques administratives le distinguent des programmes de travaux publics antérieurs, et permettent d'espérer qu'il est possible de concevoir des programmes efficaces pour s'attaquer au chômage massif qui sévit dans les campagnes.

### Population

La pression démographique continuera de freiner le développement économique des pays d'Asie à faible revenu. En l'an 2000, la population globale des six plus grands pays, qui est à l'heure actuelle d'un peu moins de un milliard d'habitants, sera passée à 1,6 milliard. Toutefois, les perspectives ne sont pas totalement sombres. Les taux de fécondité ont commencé à baisser dans certains pays, notamment en Birmanie, en Inde, en Indonésie et à Sri Lanka, pour des raisons diverses telles que l'amélioration de la nutrition, des soins et de l'instruction des femmes, le recul de la mortalité infantile et des efforts concertés de planning familial. Néanmoins, la fécondité continue d'être élevée au Bangladesh et au Pakistan, où l'indice synthétique de fécondité se situe aux alentours de sept et où les taux bruts

de natalité vont de 45 à 49 pour mille. Les services sociaux habituellement liés à une variation de la population sont pratiquement inexistantes dans ces deux pays et leurs programmes de planning familial n'ont pas été jusqu'ici très efficaces.

38. INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES DANS LES PAYS D'ASIE A FAIBLE REVENU

	Taux brut de natalité	Taux brut de mortalité	Taux de croissance démographique	Indice synthétique de fécondité	Population (millions)	
	1975	1975	1960-75	1975	1976	2000/a
Bangladesh	46	18	2,5	6,6	80	146
Birmanie	34	11	2,2	5,5	31	50
Inde	36	15	2,2	5,7	620	958
Indonésie	40	17	2,2	5,5	135	198
Pakistan	47	16	2,9	7,2	71	135
Viet Nam	41	16	2,7	6,2	48	86

/a Ces projections reposent sur les hypothèses décrites dans les notes au Tableau 16 des Indicateurs du développement dans le monde.

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Tableaux 13, 15 et 16.

La perspective d'une augmentation massive de la population mondiale, dont les ressources resteront maigres, souligne à quel point il est urgent de renforcer les programmes de planning familial, de mettre en place un cadre institutionnel permettant une amélioration continue de la productivité agricole, notamment de celle des petits agriculteurs, et d'exécuter des programmes spéciaux de création d'emplois et de fourniture des services publics essentiels s'adressant aux couches les plus pauvres de la société.

## Chapitre 6 : AFRIQUE SUBSAHARIENNE

Les quelque quarante pays en développement qui constituent cette région forment un groupe beaucoup plus diversifié que celui des pays pauvres d'Asie, qu'il s'agisse de leur structure économique, des revenus de leurs populations, de la politique générale suivie par leurs gouvernements ou des résultats qu'ils ont obtenus. Certains d'entre eux, comme le Gabon, la Guinée, le Libéria, la Mauritanie, le Nigéria, le Zaïre et la Zambie, disposent de vastes réserves de minerais pour soutenir leur économie; d'autres, tels que la Côte d'Ivoire et le Kenya, ont réussi à développer leurs exportations agricoles; mais parmi eux il s'en trouve qui sont doublement désavantagés, tels la Haute-Volta, le Mali et le Tchad dans la région du Sahel, puisque non seulement ils manquent de ressources naturelles mais encore ils n'ont pas de littoral, ce qui augmente les coûts de transport. A ces différences naturelles vient s'ajouter la diversité de leur héritage colonial et culturel et des options de développement économique qu'ils ont choisies depuis leur accession à l'indépendance.

Au sein de cette diversité on trouve pourtant des éléments communs, qui pour la plupart distinguent les pays en développement de l'Afrique subsaharienne de ceux des autres continents. Presque tous sont pauvres; beaucoup d'entre eux ont un revenu par habitant supérieur à celui des pays d'Asie du Sud, mais une fraction importante de leur population vit dans la pauvreté absolue : elle représente au moins un tiers de la population totale dans presque tous les pays, et plus de la moitié dans la majorité des pays d'Afrique de l'Est. Le revenu par habitant de la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne à revenu intermédiaire est trompeur, du fait qu'il s'agit en réalité, à quelques exceptions près, de pays pauvres dans lesquels une enclave minière fournit de l'emploi à une faible fraction seulement de la population active. Il ressort des indicateurs figurant dans le tableau ci-dessous que si les pays africains les plus pauvres présentent les caractéristiques propres à tous les pays à faible revenu, les pays africains à revenu intermédiaire sont nettement plus pauvres que la plupart des autres pays de ce groupe, et en sont à un stade beaucoup moins avancé de développement.

39. AFRIQUE SUBSAHARIENNE : QUELQUES INDICATEURS DU DEVELOPPEMENT

(Valeurs médianes)

	Pays en développement à faible revenu		Pays en développement à revenu intermédiaire	
	Afrique	Autres pays	Afrique	Autres pays
Revenu par habitant, 1976 (dollars)	145	155	390	990
Part de l'agriculture dans le PIB, 1976 (%)	41	47	28	18
Part de la population vivant dans des zones urbaines, 1975 (%)	11	18	24	47
Part des biens manufacturés dans les exportations, 1975 (%)	5	14	5	24
Espérance de vie à la naissance, 1975	41	45	44	61
Indice synthétique de fécondité, 1975	6,3	6,2	6,5	5,3
Taux de scolarisation des enfants ayant l'âge de l'école primaire, 1975 (%)	53	51	79	103
Taux d'alphabétisation des adultes, 1974	23	22	15	72

Source : Indicateurs du développement dans le monde.

Tous les pays de cette région sont caractérisés par une économie essentiellement rurale et une industrie peu développée. La majeure partie de la main-d'oeuvre (60 à 90 %) est employée dans le secteur agricole qui assure environ 50 % du produit national. Il s'agit de petites économies ouvertes, où la majeure partie de la population rurale pratique la culture de produits agricoles d'exportation (cacao, café, coton, oléagineux, huile de palme, sisal et thé). Aujourd'hui encore, leurs exportations portent principalement sur des produits primaires dont la demande augmente lentement et fournissent plus d'un cinquième du PIB des pays les plus pauvres, où vit environ la moitié de la population de la région. L'un des gros problèmes auxquels se heurtent la plupart des pays subsahariens vient de la vulnérabilité de leur économie aux variations des termes de l'échange.

Les deux sections suivantes examinent le cadre structurel et politique dans lequel s'inscrit le développement agricole et industriel. Elles sont suivies d'un examen des questions portant sur les échanges internationaux et les tendances démographiques. Les deux dernières sections indiquent les priorités en matière de développement ainsi que certains aspects importants de l'aide extérieure nécessaire pour aider les pays de la région à surmonter les énormes obstacles qui freinent leur développement.

### Développement agricole

Le retard des méthodes culturales utilisées dans la région s'explique par de multiples raisons : la fréquence des maladies (particulièrement la trypanosomiase) dont sont victimes les animaux de trait, la pauvreté des sols, l'insuffisance et l'irrégularité des pluies qui dans de nombreuses zones de la région n'ont pas encouragé l'agriculture sédentaire et l'utilisation intensive des terres, l'abondance des terres qui a permis la divagation des cultures avec la pratique de la jachère arbustive et les procédés de rabattage et d'écobuage pour restaurer la qualité des sols, l'importance des plantes racines et des céréales secondaires, produits pour lesquels, à l'encontre du blé, du riz et du maïs, la recherche génétique n'a pas encore fait de grands progrès, et le coût élevé de l'irrigation en raison de la rareté des eaux souterraines. Les milieux agroclimatiques et socio-économiques distinctifs et variés de l'Afrique rendent difficile l'introduction de technologies agricoles extérieures. C'est particulièrement le cas des innovations biologiques et chimiques qui sont nécessaires si l'on veut améliorer le rendement des cultures en introduisant des systèmes intensifs de culture continue et en remplaçant la pratique de la jachère arbustive par d'autres moyens plus productifs permettant de maintenir la fertilité du sol. Les innovations mises au point dans une zone ne sont pas toujours applicables ailleurs à grande échelle du fait que les pluies, la nature des sols et d'autres facteurs écologiques (sans parler des traditions) sont très différents selon les régions et que les cultures vivrières principales et secondaires qui s'y pratiquent varient donc largement. C'est pourquoi il convient souvent d'adapter à une zone donnée la recherche visant à créer et à mettre à l'essai de nouvelles plantes ou de nouvelles façons culturales.

D'autre part, il est difficile d'identifier et d'introduire dans cette région des innovations mécaniques simples et peu coûteuses qui soient adaptées aux besoins des petits paysans africains. Par exemple, comme il est relativement facile de transférer les technologies axées sur l'utilisation du tracteur et comme les services de vulgarisation agricole ne diffusent pas efficacement l'information concernant les pratiques culturales appropriées, l'accent a été mis, à tort, sur l'achat de matériel trop coûteux. En revanche, les innovations mécaniques capables d'accroître la productivité des petits agriculteurs, qui cultivent la majorité des exploitations agricoles, ont été négligées.



On n'a pas consacré à la recherche agricole d'adaptation des ressources financières et humaines suffisantes, compte tenu du rôle prédominant que joue l'agriculture dans ces économies et de la rentabilité élevée que l'on peut attendre des investissements dans la recherche. En effet, les dépenses consacrées à la recherche agricole sont modestes et la base institutionnelle est faible. Le renforcement des services nationaux et régionaux de recherche en vue de la mise au point d'une série appropriée d'innovations pratiques et rentables destinées au secteur agricole est indispensable au développement à long terme de la région.

Les ressources en terre de l'Afrique sont constituées en majorité par des pâturages semi-permanents ou permanents et les produits animaux entrent pour une part importante dans le régime alimentaire comme dans les moyens d'existence des petits exploitants africains. L'élevage vient compléter l'agriculture. Il permet d'utiliser de façon productive les terres en friche et fournit les animaux de trait, qui permettent de mieux exploiter les ressources en terre. Le développement de l'élevage (bovins élevés pour le lait ou la viande, caprins, ovins et porcins) peut contribuer à réduire la malnutrition et la pauvreté rurale et même dans certains cas être une source de devises. Les principaux problèmes sont les maladies, la mauvaise qualité du bétail et des systèmes de gestion traditionnelle qui ont maintenu les rendements à un faible niveau.

Outre les contraintes technologiques et physiques auxquelles se heurte la croissance agricole, les gouvernements ont fréquemment pris des mesures qui ont nui à l'agriculture. Dans la plupart des pays, la politique coloniale en matière de recherche agricole, de transports, de prix à la production et à la consommation, visait à favoriser les produits primaires destinés à l'exportation, au détriment des cultures vivrières dont le développement était négligé. Les offices de commercialisation initialement créés dans le but de protéger les intérêts des agriculteurs se sont transformés progressivement en instruments de taxation agricole. Cette orientation persiste dans bien des endroits. D'autre part, les mesures concernant les taux de change, les impôts, les subventions et les tarifs douaniers, ainsi que la réglementation du commerce extérieur et intérieur, ont encouragé les activités industrielles ou commerciales plutôt que les activités agricoles.

Il y a, bien entendu, des exceptions. Certains gouvernements ont donné leur appui au développement agricole et ont créé un environnement propice à l'amélioration de la situation économique des petits cultivateurs. La croissance rapide et la diversification de la production agricole en Côte d'Ivoire (pour l'exportation et pour la consommation intérieure) et le développement de la culture du thé et du maïs hybride parmi les petits exploitants dans certaines régions du Kenya, en sont des exemples. Dans d'autres pays, les pouvoirs publics se sont efforcés de promouvoir le développement en mettant l'accent sur des programmes capitalistiques aux dépens du développement à grande échelle des petites exploitations. C'est le cas, semble-t-il, des

fermes d'Etat créées au Ghana dans les années 60 et des vastes projets d'irrigation réalisés au Soudan, qui ont absorbé une grande partie des maigres ressources en capitaux et main-d'oeuvre qualifiée. L'inefficacité des coopératives semi-publiques ou organisées sous l'égide de l'Etat qui servaient d'intermédiaire entre l'agriculteur et le marché, a souvent été encouragée, la plupart du temps, par une augmentation des marges de transport et de commercialisation aux dépens des prix à la production. Ces derniers ont été d'autre part affectés par la pression exercée de tout temps en faveur de produits alimentaires bon marché dans les centres urbains et par l'hésitation dont ont fait preuve les pouvoirs publics lorsqu'il s'est agi de laisser l'offre répondre aux fluctuations des cours internationaux de peur qu'une telle politique ne renforce la spécialisation dans l'exportation de produits de base agricoles qui caractérisait le colonialisme.

### Industrialisation

Les efforts déployés par de nombreux pays pour accélérer l'industrialisation en établissant des barrières protectionnistes ont souvent nui aux intérêts du secteur agricole. Si on en juge par le nombre d'emplois créés et par le coût que représentent pour les ressources intérieures les économies ainsi réalisées sur les importations, les résultats des mesures protectionnistes ont dans l'ensemble été peu satisfaisants. L'industrie manufacturière se limite à quelques activités de transformation des produits primaires et les pays d'Afrique subsaharienne exportent très peu de biens manufacturés en dehors de la région bien qu'un grand nombre d'entre eux bénéficient d'un traitement préférentiel sur les marchés européens. Par exemple, 75 % ou davantage de la valeur industrielle ajoutée proviennent d'activités de remplacement d'importations, principalement la production de biens relativement simples tels que conserves alimentaires, boissons, textiles, vêtements, articles de bois et de cuir, ciment, papier et imprimés. Dans certains pays, particulièrement ceux dans lesquels le rythme de l'industrialisation a été accéléré par la participation et l'intervention du gouvernement, les programmes industriels ont souvent inclus des projets capitalistiques de fabrication d'engrais, de produits métalliques et de traitement des métaux, de raffinage du pétrole, de fabrication d'articles en caoutchouc, de produits chimiques et électriques, tous secteurs qui en raison de difficultés particulièrement graves de transition, exigent une très forte protection.

Les causes de l'inefficacité de cette activité industrielle sont nombreuses et ne se bornent pas aux problèmes de "démarrage" habituels aux pays du tiers monde. Un protectionnisme vigoureux et soutenu a éliminé la concurrence qui oblige les industries à être plus efficaces. Dans certains pays, l'intervention des pouvoirs publics a eu des effets néfastes par sa forme comme par sa portée. A cela, sont venus s'ajouter des coûts de transport élevés dans certains pays enclavés tels que la Haute-Volta, le Mali et le Niger, et dans d'autres pays dotés d'une infrastructure insuffisante, ainsi que des pressions sociales visant à développer l'emploi et à partager les gains des entreprises entre les membres de la famille élargie ou de la tribu.

L'industrie africaine se heurte notamment à une pénurie d'ouvriers qualifiés et de cadres et à leur coût élevé. Pendant l'ère coloniale, l'industrie moderne était exclusivement le domaine des non-Africains en Afrique de l'Est et en Afrique centrale; même en Afrique de l'Ouest, où pourtant l'artisanat et la fabrication de produits simples étaient florissants avant la colonisation, les moyennes et grandes entreprises étaient dominées par des non-Africains. Les pays où le secteur manufacturier s'est le mieux développé sont également ceux où les expatriés ont continué de jouer un rôle relativement important depuis l'indépendance. Ce phénomène est sans doute temporaire et un nombre de plus en plus grand d'Africains qui se livrent aujourd'hui à des activités commerciales deviendront probablement des entrepreneurs industriels, comme cela a été le cas dans d'autres pays qui en sont à un stade d'industrialisation plus avancé.

L'un des obstacles les plus sérieux qui ont retardé l'industrialisation de l'Afrique a été l'existence d'une échelle très élevée des salaires et traitements. Les traitements élevés payés dans la fonction publique et les services administratifs pendant l'ère coloniale ont été maintenus en raison du rôle important que les expatriés ont continué de jouer dans le secteur manufacturier de certains pays. Ces rémunérations ont à leur tour engendré une forte demande à l'égard de l'enseignement secondaire qui permet d'obtenir ce genre de poste. Elles ont également eu pour effet d'accroître les dépenses de consommation de l'Etat, réduisant d'autant l'épargne budgétaire.

Les salaires des manoeuvres de l'industrie sont relativement élevés par rapport à leur productivité. Il en résulte un coût de production élevé, d'où des mesures protectionnistes de plus en plus rigoureuses qui à leur tour réduisent la concurrence et ses effets sur l'efficacité industrielle. En outre, la tendance à favoriser des prix élevés et protégés pour les biens manufacturés a souvent modifié les termes de l'échange interne au détriment de l'agriculture.

S'il est vrai que seule une faible fraction de la main-d'oeuvre peut accéder à des emplois bien rémunérés, l'attrait d'un salaire régulier et nettement supérieur au revenu réel du petit agriculteur est à lui seul suffisant pour attirer un grand nombre de ruraux vers les centres urbains où ils sont prêts à attendre très longtemps la chance d'obtenir l'un de ces emplois. Cet afflux de population, joint à l'accroissement naturel de la population urbaine, a aggravé le chômage et la pauvreté dans les villes de l'Afrique subsaharienne où, il n'y a pas si longtemps, ces deux fléaux étaient inconnus.

La répartition de la main-d'oeuvre s'en est trouvée encore plus faussée dans les pays où les entreprises industrielles et commerciales contrôlées par l'Etat sont nombreuses. Les entreprises semi-publiques sont soumises à de fortes pressions visant à les amener à accroître leur main-d'oeuvre, de sorte que ces dernières représentent, avec la fonction publique, une tranche importante du secteur "moderne". Leur politique en matière d'emploi, notamment les traitements qu'elles offrent et les qualifications qu'elles exigent, exerce une influence dominante sur les aspirations de ceux qui cherchent un emploi et sur les programmes d'enseignement.

Commerce

Les produits alimentaires, les boissons et les minéraux représentent une fraction beaucoup plus importante des exportations des pays de l'Afrique subsaharienne que de celles des pays en développement pris dans leur ensemble ou même du groupe des pays d'Asie à faible revenu. L'importance relative des diverses questions touchant au commerce international dans le contexte africain s'en trouve modifiée. La faible part des biens manufacturés est au premier

40. PAYS EN DEVELOPPEMENT : COMPOSITION DES EXPORTATIONS  
DE PRODUITS NON COMBUSTIBLES, 1975

(Pourcentages)

---

	<u>Produits alimentaires et boissons</u>	<u>Produits agricoles non ali- mentaires</u>	<u>Métaux et minéraux</u>	<u>Biens manu- facturés</u>	<u>Total</u>
Afrique subsaharienne	52	13	26	9	100
Pays d'Asie à faible revenu	32	17	9	42	100
Ensemble des pays en développement	36	9	12	43	100

---

chef imputable à un certain nombre de facteurs touchant à la structure et à la politique économiques déjà mentionnés : le salaire élevé de la main-d'oeuvre non qualifiée par rapport à sa productivité, la pénurie de cadres et de travailleurs qualifiés et le recours à un personnel expatrié coûteux - ce qui majore considérablement les coûts de production - le fait que les hommes d'affaires africains ne se lancent pas volontiers dans le secteur manufacturier, le coût élevé des transports attribuable à l'insuffisance de l'infrastructure et à une situation géographique peu favorable, particulièrement pour les pays enclavés, et enfin une politique qui a choisi pour orientation de favoriser la substitution des importations au détriment de la promotion des exportations.

A court terme, il sera difficile pour les pays de l'Afrique subsaharienne de surmonter les obstacles qui freinent l'expansion des exportations de biens manufacturés. C'est pourquoi, la préférence qui est accordée à leurs produits sur les marchés des pays industrialisés, et qui leur a été assurée dans le cadre de la convention de Lomé, revêt une importance particulière. Il est possible, en poussant davantage la transformation des produits primaires,

de développer les exportations de biens fabriqués à partir des ressources locales; les progrès dans ce domaine ont toutefois été limités jusqu'à présent. Les pays africains sont particulièrement exposés aux imperfections qui caractérisent les marchés des produits primaires et les économies sont fortement tributaires de produits dont les prix sont particulièrement instables (problème auquel s'adresse spécifiquement le programme Stabex). En ce qui concerne les six produits de base dont les prix ont enregistré les fluctuations les plus accentuées (voir Tableau 18), les pays d'Afrique subsaharienne fournissent plus de 25 % des exportations totales des pays en développement; pour trois de ces produits de base instables (cacao, cuivre et sisal) la part de la région a dépassé 50 %. Le problème de l'instabilité des prix est encore plus grave pour les pays dont les exportations sont fortement concentrées sur ces produits. De 1973 à 1975, le cuivre, par exemple, représentait plus de 90 % des exportations de la Zambie et 69 % des exportations du Zaïre; le cacao représentait 60 % des exportations du Ghana et environ 20 % des exportations du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et du Togo. On voit comment, dans ces cas, la balance des paiements d'un pays peut être sérieusement affectée par le marché international de certains produits.

#### Population

La lenteur et l'incertitude du développement agricole et industriel de l'Afrique subsaharienne sont d'autant plus inquiétantes que l'accroissement démographique va s'accélérer. Cet accroissement, dont le taux est déjà élevé puisqu'il dépasse 2,5 % par an, a été jusqu'ici freiné par des taux élevés de mortalité associés à la fréquence des maladies contagieuses - particulièrement des maladies d'origine gastrique - à la malnutrition et à de mauvaises pratiques traditionnelles d'accouchement et de sevrage. Avec l'amélioration des conditions sanitaires, on peut s'attendre à une accélération de l'accroissement démographique par suite du recul des taux de mortalité et de l'augmentation de la fécondité. En outre, l'Afrique a toujours eu un penchant pour les familles nombreuses et rien ne prouve que ces sentiments aient diminué. Plus tard, avec le déclin de la mortalité infantile et la prise de conscience par les familles de la difficulté qu'elles ont à assurer l'éducation de nombreux enfants, on peut s'attendre que les ménages décident de réduire le nombre des naissances. Dans l'intervalle, la politique économique doit faire face à des taux élevés d'accroissement démographique.

41. INDICATEURS DEMOGRAPHIQUES DANS QUELQUES PAYS DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE

	Taux brut de natalité pour mille habitants	Taux brut de mortalité pour mille habitants	Indice synthétique de fécondité	Population (millions)	
	1975	1975	1975	1976	2000 <sup>a</sup>
Côte d'Ivoire	45	20	6,2	7	14
Ethiopie	49	25	6,7	29	54
Ghana	49	21	6,7	10	20
Haute-Volta	49	25	6,5	6	9
Kenya	50	15	7,6	14	31
Mali	50	25	6,7	6	11
Nigéria	49	22	6,7	77	154
Sénégal	47	22	6,3	5	9
Soudan	49	17	7,0	16	30
Tanzanie	47	19	6,7	15	32
Zaïre	44	20	5,9	25	47
Ensemble de l'Afrique subsaharienne	48 <sup>b</sup>	21 <sup>b</sup>	6,3 <sup>b</sup>	313 <sup>c</sup>	604 <sup>c</sup>

<sup>/a</sup> Les hypothèses sur lesquelles reposent ces projections sont décrites dans les notes au Tableau 16 de l'annexe : Indicateurs du développement dans le monde.

<sup>/b</sup> Valeurs médianes pour les pays dont la population dépassait 1 million d'habitants en 1976.

<sup>/c</sup> Total pour les pays dont la population dépassait 1 million d'habitants en 1976.

Source : Indicateurs du développement dans le monde, Tableaux 15 et 16.

Sous l'effet des pressions démographiques croissantes, on a de plus en plus de raisons de mettre en doute l'idée préconçue qu'en Afrique subsaharienne la terre est abondante. Il existe, certes, de nombreuses régions où le potentiel d'expansion de la superficie cultivée est encore considérable, mais pour cela il faut en général construire des routes coûteuses et mettre en place d'autres types d'infrastructures; en outre la trypanosomiase pose souvent un problème difficile jusqu'à ce que le taux d'occupation et de culture soit

suffisant pour réduire la couverture arbustive qui est l'habitat idéal de la mouche tsé-tsé. L'accroissement démographique et le développement des superficies cultivées exercent déjà, dans certaines zones, des pressions sur les systèmes traditionnels de culture. Des études réalisées dans un grand nombre d'endroits ont indiqué un raccourcissement sensible des périodes de jachère, entraînant une baisse de la fertilité des sols et rendant plus difficile la lutte contre les mauvaises herbes, ce qui s'est traduit par une baisse des rendements. Compte tenu du taux élevé d'accroissement, il n'est pas surprenant que des zones rurales de plus en plus nombreuses commencent à ressentir les effets de la pression des populations. Au Kenya par exemple, dans certaines zones agricoles "à potentiel élevé" la pénurie de terres et l'absence de possibilités d'emploi ont chassé les populations vers des zones semi-arides jusque-là inoccupées, bien que la production vivrière soit incertaine dans ces régions où les pluies sont insuffisantes et très irrégulières. Des exemples semblables ont été relevés dans d'autres pays africains, particulièrement en Afrique de l'Est mais également au Ghana et au Nigéria.

Les pressions exercées dans cette région par une population sans cesse croissante ont pour effet très grave de provoquer de vastes déficits alimentaires dans certains des pays les plus peuplés. Non seulement la production alimentaire en Afrique n'a pas suivi le rythme d'accroissement de la population, mais elle a été plus lente que dans d'autres régions. Une partie de la baisse de production est certes imputable aux mauvaises conditions atmosphériques qui ont sévi dans cette partie du continent ces dernières années, mais il est évident que les systèmes de culture traditionnels n'ont pas pu satisfaire de façon adéquate la demande engendrée par un accroissement rapide de la population.

42. INDICES DE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE PAR HABITANT,  
1966-70 ET 1971-76  
(1961-65 = 100)

---

	Moyenne 1966-70	Moyenne 1971-76
Afrique	99	96
Amérique du Nord et Amérique centrale	105	110
Amérique du Sud	104	104
Asie	104	107

---

Source : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Si la tendance à la demi-stagnation en matière de production alimentaire enregistrée dans le passé se maintenait, les perspectives alimentaires de l'Afrique subsaharienne seraient sombres. En partant de l'hypothèse d'une amélioration minime de la consommation alimentaire par habitant, l'International Food Policy Research Institute (IFPRI) a estimé que le déficit alimentaire enregistré dans les pays subsahariens passerait de 2 millions de tonnes en 1975 à environ 24 millions de tonnes en 1990. Cette année-là, le Nigéria à lui seul aurait un déficit égal à près des deux tiers du chiffre global. Ces estimations sont fondées sur l'hypothèse que l'agriculture nigérienne continuera à stagner, comme elle l'a fait de 1960 à 1975 où la production alimentaire n'a augmenté que de 0,5 % par an. Ces résultats pourraient être améliorés et les déficits réduits. Dans tous les cas, ces estimations soulignent de façon spectaculaire la nécessité d'augmenter beaucoup plus rapidement la production agricole dans les pays africains subsahariens.

#### Priorités d'une stratégie du développement

Plus encore qu'en Asie, la mesure dans laquelle on parviendra à accélérer la croissance économique et à réduire la pauvreté dans les pays de l'Afrique subsaharienne dépendra en premier lieu de la relance de l'agriculture, particulièrement du secteur des petites exploitations, et ensuite seulement du rythme de création d'emplois dans l'industrie et d'une action directe en vue d'améliorer l'offre de services publics essentiels.

L'exemple de quelques pays de la région sert à démontrer que le revenu agricole des petits exploitants pourrait progresser assez rapidement si l'on prenait des mesures visant à stimuler la production<sup>1/</sup> et si l'on accordait à ces derniers un meilleur soutien sous forme d'infrastructure, services de vulgarisation, crédit et intégration des marchés. Toutefois, sous l'effet des nouvelles pressions démographiques, il paraît de plus en plus évident que la croissance de la productivité et de la production agricoles ne saurait se maintenir pendant très longtemps sans de vastes progrès dans l'utilisation de technologies adaptées au milieu africain et sans une utilisation plus grande par les agriculteurs de facteurs de production appropriés qu'ils devront acheter.

---

<sup>1/</sup> Les divers facteurs qui, dans le système des mesures d'encouragement, jouent au détriment de l'agriculture sont examinés plus en détail dans le chapitre suivant.



On ne dispose pas encore des connaissances spécifiques suffisantes qui permettraient d'effectuer ou d'orienter la transition d'un système traditionnel d'agriculture fondé sur une utilisation intensive de la terre à un système utilisant les découvertes scientifiques pour accroître les rendements. L'adaptation nécessaire de la recherche et de la vulgarisation aux conditions locales exigera une intervention plus active des gouvernements mais également un soutien financier et technique vigoureux des autres nations. La recherche nécessaire à l'amélioration de la productivité agricole dans des conditions d'agriculture non irriguée devrait passer au premier rang des priorités internationales. La mise au point d'une nouvelle variété de millet à rendement élevé peut contribuer tout autant à l'amélioration du niveau de vie de millions d'êtres humains vivant dans la pauvreté qu'une modification des structures ou des orientations qui, elle aussi, s'impose. Outre la recherche effectuée dans des centres internationaux, il est indispensable d'accorder une plus grande importance à la recherche locale d'adaptation et à l'étude systématique des caractéristiques des systèmes de culture existants. Il faut également poursuivre la recherche pour mettre au point un matériel et des techniques de labour propices à la conservation de l'humidité et à la préservation des sols, pour remplacer le sarclage manuel qui est encore le mode de culture le plus répandu et pour trouver les moyens d'améliorer les techniques de l'élevage. A plus long terme, l'irrigation jouera un rôle important et il conviendrait donc d'accélérer la collecte des données hydrologiques nécessaires à cet effet. Mais dans l'immédiat, il existe encore dans la plus grande partie de la région, à l'exception du Sahel, un vaste potentiel en matière d'agriculture non irriguée, qu'on devrait exploiter avant d'entreprendre des travaux d'irrigation coûteux et complexes du point de vue technique.

La réalisation de travaux de recherche visant à moderniser l'agriculture doit s'accompagner de la mise en place d'une structure institutionnelle - celle qui existe à l'heure actuelle dans la plupart des pays africains étant très faible - qui assurerait la diffusion des méthodes modernes, l'approvisionnement en fournitures et la prestation des services nécessaires. D'autre part, les avantages découlant de l'adoption de pratiques culturelles plus modernes doivent paraître suffisamment attrayants pour que les agriculteurs acceptent d'acheter ces fournitures et ces services supplémentaires.

Plusieurs études empiriques réalisées en Afrique subsaharienne à propos de cultures telles que le cacao, le café, le coton, l'arachide, le maïs, le palmier à huile, le caoutchouc, le sisal et le tabac, loin de démontrer que les petits agriculteurs traditionnels sont indifférents, comme on le prétend, aux mesures de stimulation par les prix, ont toutes indiqué qu'en fait la réaction de l'offre à de telles incitations était positive. L'un des reproches les plus graves que l'on puisse adresser à la politique agricole pratiquée jusqu'ici dans les pays subsahariens est de ne pas l'avoir admis. Les exemples abondent de politiques des prix inadéquates, qui ont maintenu la production au-dessous de son potentiel. Ce fut le cas en Tanzanie pour les cultures d'exportation, à l'exception du tabac, à la fin des années 60 et au début des

années 70; au Ghana, où les cacaoyers n'ont pas été plantés en quantité suffisante ni entretenus comme il aurait fallu; au Sénégal, pour la production d'arachide, qui a décliné, et en Guinée, où les contrôles des prix ont eu pour effet de détourner une grande partie des produits agricoles des circuits officiels au profit de la contrebande et du marché noir. La Côte d'Ivoire est l'un des rares pays à avoir maintenu des prix à la production assez élevés, ce qui a contribué à son expansion agricole assez vigoureuse. Un certain nombre de pays africains font aujourd'hui preuve d'une meilleure compréhension de la façon dont l'offre agricole réagit à des mesures d'encouragement généreuses et modifient leur politique en conséquence.

Dans un système agricole dualiste, tout aussi important est le choix entre une stratégie du développement visant les petits agriculteurs, qui rechercherait la modernisation du secteur agricole au profit de la masse de la population rurale, et une stratégie exclusivement axée sur la production, qui concentrerait la totalité des ressources et l'accroissement de la production sur de grosses exploitations faisant une utilisation relativement intensive de capitaux.

Même si les grosses exploitations agricoles fortement commercialisées sont plus efficaces, ce qui n'est pas toujours le cas, on peut leur préférer une stratégie mettant l'accent sur l'expansion des petites exploitations, et cela pour plusieurs raisons. Premièrement, les grosses exploitations sont souvent fortement mécanisées. Les technologies fondées sur l'utilisation de tracteurs sont attrayantes, du fait qu'elles sont assez faciles à transférer des pays industrialisés vers les pays en développement et que les tracteurs sont fréquemment considérés comme des symboles de l'agriculture moderne; mais s'il peut être souhaitable de mécaniser dans une certaine mesure l'agriculture (sans nécessairement utiliser des tracteurs), il n'en reste pas moins que, pendant la prochaine décennie l'agriculture doit rester la principale source d'emplois et de revenus de la majorité de la population. Deuxièmement, les grosses exploitations commerciales risquent d'accaparer une part importante du marché urbain, réduisant ainsi les débouchés des petits agriculteurs qui doivent vendre leurs produits pour se procurer l'argent nécessaire à l'achat de facteurs de production et à l'amélioration de leurs techniques culturales. L'augmentation des revenus monétaires des petits agriculteurs permet d'accroître les débouchés offerts aux produits industriels urbains, et encourage des rapports salutaires entre les secteurs agricole et manufacturier.

Les raisons pour lesquelles il ne faut pas permettre aux grosses exploitations de s'accaparer les marchés jouent moins lorsqu'il s'agit d'exportations que lorsqu'il s'agit de ventes intérieures et probablement moins également dans le cas de pays gros importateurs de céréales. A court terme, une politique visant à maximiser la production agricole, même si elle favorise les grosses exploitations, peut procurer des devises. Néanmoins, une telle orientation risque également de retarder l'amélioration généralisée de la productivité agricole qui est indispensable à un développement soutenu et à une meilleure répartition du revenu rural.

Pour obtenir une croissance efficace des activités manufacturières dans la région, il conviendra notamment de faire mieux coïncider les salaires urbains du secteur moderne avec les aptitudes et la productivité des travailleurs. Nous avons déjà mentionné l'ensemble complexe des facteurs auxquels le déséquilibre actuel est imputable. Il faudra pour y remédier prendre toute une série de mesures concernant notamment la structure, les programmes et le financement de l'enseignement, les traitements des fonctionnaires, les salaires industriels et les mesures d'encouragement s'adressant au secteur industriel. Un meilleur ajustement des rapports entre la productivité et les salaires sera d'autre part nécessaire pour que les exploitations de biens manufacturés soient concurrentielles sur les marchés internationaux.

Certains pays ont voulu mettre à l'essai une autre tactique : laissant de côté toute notion d'efficacité face à la concurrence internationale, ils ont mis l'accent sur la production destinée au marché national, mais leur expérience n'a pas été encourageante. Certes, quelques activités industrielles axées sur le marché intérieur peuvent être efficaces, mais la gamme de ces industries se trouvera probablement limitée par les économies d'échelle et par les aptitudes et l'infrastructure professionnelles et techniques existantes, sans parler des problèmes de gestion. Le Ghana et la Tanzanie, par exemple, ont essayé d'accélérer le rythme de leur industrialisation au-delà de ces limites économiques. Non seulement ces stratégies n'ont pas réussi à accélérer de façon notable la croissance industrielle, mais encore elles ont encouragé des entreprises inefficaces qui font obstacle à une réorientation des mesures d'incitation destinées à rendre les industries plus compétitives, freinant ainsi la croissance future. Par contre, les pays qui n'ont pas accordé une importance primordiale à l'industrialisation ont connu une croissance industrielle relativement rapide. En Côte d'Ivoire, par exemple, la part du secteur industriel dans le PIB est passée de 7 % en 1960 à 14 % en 1974, alors qu'au Ghana, elle stagnait aux environs de 10 %.

La croissance industrielle de l'Afrique a d'autre part été limitée par la taille relativement modeste du marché des produits industriels dans chacun des pays de la région. Conscients de ce problème, les pays africains ont lancé de nombreux programmes d'intégration économique régionale. L'un d'entre eux, la Communauté d'Afrique orientale, qui regroupait le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda, s'est heurté à des difficultés politiques et économiques et a été dissous. Il existe à l'heure actuelle plusieurs unions en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale. Deux d'entre elles regroupent des pays francophones : la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO) composée de la Côte d'Ivoire, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et de la Haute-Volta, et l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), composée du Cameroun, de l'Empire centrafricain, de la République populaire du Congo et du Gabon. La nouvelle Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEEAO), regroupant 16 pays, est composée des membres de la CEAO auxquels se sont joints le Bénin, le Cap-Vert, la Gambie, le Ghana, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Libéria, le Nigéria, la Sierra Leone et le Togo. Ce dernier organisme représente l'effort le plus ambitieux qui ait jamais été déployé en Afrique de l'Ouest en vue d'une intégration régionale.

Tous ces efforts visent à établir des marchés communs mettant particulièrement l'accent sur le développement industriel. Les Etats membres diffèrent de par leurs ressources naturelles et leurs niveaux de développement économique, et comprennent des états côtiers relativement riches et des pays enclavés très pauvres. Chaque traité assure un partage équitable des avantages découlant du développement régional, et prévoit des mécanismes visant à compenser les pertes de recettes imputables à des variations de la part des échanges revenant à chaque pays ainsi que des fonds de développement pour aider les membres les plus pauvres. Il est encore trop tôt pour estimer la mesure dans laquelle ces programmes permettront de réaliser des économies d'échelle par le biais de l'intégration des marchés.

#### Aide internationale

Cet examen des problèmes de développement dans les secteurs agricole et industriel des pays de l'Afrique subsaharienne a mis en évidence les difficultés énormes auxquelles ils doivent faire face dans leurs efforts pour accélérer leur croissance. L'aide internationale peut activer leur développement de plusieurs façons.

L'aspect le plus important de l'aide internationale est peut-être l'aide financière et technique destinée à accroître à la fois l'intensité de la recherche agricole et son adaptation aux besoins des petits agriculteurs vivant dans des milieux agro-climatiques divers. Les centres internationaux de recherche agricole, tels que l'Institut international pour l'agriculture tropicale (IITA), l'Institut international de recherches sur les cultures des régions tropicales semi-arides (ICRISAT) et le Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT) témoignent des efforts considérables déployés pour répondre à ce double besoin. Ils sont à même de fournir les plants, les idées, l'assistance technique et les installations de formation nécessaires pour renforcer les programmes de recherche portant sur les cultures vivrières entrepris dans chaque pays; d'autre part, l'IITA et l'ICRISAT se spécialisent dans la recherche sur la mise au point de systèmes d'exploitation plus productifs.

Il est également indispensable d'accentuer les recherches portant sur le développement de l'élevage, notamment sur les maladies du bétail. En outre, il faudrait renforcer les programmes nationaux de recherche et combler le fossé qui sépare les travaux réalisés dans les centres internationaux et la recherche portant spécifiquement sur une zone géographique, qui est nécessaire si l'on veut identifier et mettre à l'essai des innovations convenant aux agriculteurs de tel ou tel endroit. Il serait particulièrement utile que la communauté internationale finance des recherches portant sur des zones écologiques communes à un grand nombre de pays. On peut certes beaucoup apprendre de l'expérience acquise dans le cadre des programmes régionaux existants, par exemple, ceux qui ont été entrepris avec l'aide de l'Institut français de recherches pour les huiles et oléagineux (IRHO) et de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO).

L'Afrique subsaharienne continuera d'avoir un besoin considérable d'aide financière à des conditions de faveur. Un grand nombre de ces pays sont en effet trop pauvres pour assurer le service de prêts octroyés aux conditions commerciales. Les pays africains à revenu intermédiaire auront peut-être eux aussi de plus en plus besoin d'aide financière à des conditions de faveur : en effet, la croissance de leurs exportations sera probablement modeste du fait qu'elle dépend principalement de quelques produits primaires, et il leur reste encore à effectuer de gros investissements d'infrastructure, par exemple dans les transports et les services de santé, indispensables à leur développement. L'objectif primordial étant de soulager la pauvreté, les organismes de financement extérieurs risquent de négliger ces besoins, préoccupés qu'ils seront de chercher des projets susceptibles de toucher "directement" la population rurale pauvre. Les investissements consacrés à l'infrastructure font souvent partie intégrante d'une stratégie orientée vers la lutte contre la pauvreté et, dans un grand nombre de pays africains, ils constituent une condition préalable à la réalisation de programmes efficaces destinés aux populations pauvres.

Nous avons déjà examiné l'importance, pour les pays africains, des problèmes affectant les produits primaires. Outre la mise en place de mécanismes de stabilisation des prix et des recettes d'exportation, une action internationale est à même de stimuler la croissance des recettes découlant de la vente des produits primaires en contribuant à l'expansion de la production dans ces pays et de la part du marché qu'ils parviendront à s'octroyer. Des investissements supplémentaires, une amélioration de la technologie et des mesures d'encouragement plus favorables sont nécessaires pour accroître l'offre émanant des pays africains, mais il faudra peut-être, parallèlement, veiller à prévenir l'apparition d'excédents dans l'offre globale de certains produits. Dans le cas par exemple de la bauxite, des phosphates et du bois, on prévoit une augmentation rapide de la demande internationale d'importations et un accroissement assez rapide de la production africaine pourrait probablement être absorbé sans bouleversement des marchés et des prix. Mais pour d'autres produits, particulièrement le thé et le café, une augmentation rapide de la production et des exportations africaines ne saurait être absorbée sans que les autres pays aient à réduire leur part du marché. C'est d'ailleurs ce qui s'est déjà produit. Le Brésil a vu sa part des exportations mondiales de café tomber de 38 % en 1961 à 26 % en 1976, alors que la part de l'Afrique, pendant la même période, passait de 19 % à 27 %. En ce qui concerne le thé, la part de l'Inde et de Sri Lanka dans les exportations de ce produit est tombée de 73 % en 1961-63 à 52 % en 1972-74, alors que la part de l'Afrique (les principaux exportateurs étant le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda) passait de 6 à 15 %. Ces tendances pourraient être accélérées, au bénéfice des pays africains les plus pauvres, si l'on parvient à fournir une assistance à d'autres gros exportateurs qui ont la possibilité d'opter pour des investissements menant à une diversification de leurs cultures. Dans les cas où la diversification paraît avantageuse, une aide financière supplémentaire ou d'autres formes d'assistance internationale à des projets susceptibles de procurer des emplois aux travailleurs déplacés offrirait des avantages à la fois aux exportateurs actuels et aux pays africains qui pourraient augmenter leur production dans ces secteurs.

Chapitre 7 : PRIORITES DU DEVELOPPEMENT DANS LES PAYS  
A REVENU INTERMEDIAIRE

L'expression "Pays à revenu intermédiaire" embrasse des pays présentant des caractéristiques économiques diverses et se situant à des stades de développement très différents. Dans des pays comme la Bolivie, l'Egypte, le Soudan et la Thaïlande, l'économie est essentiellement rurale et une fraction importante de la population se trouve toujours à un niveau de subsistance. En revanche, l'autre extrémité de l'échelle des revenus groupe des pays dont le revenu moyen par habitant dépasse 2.500 dollars, parmi lesquels figurent Singapour, le Venezuela et certains pays d'Europe méridionale. Font aussi partie du groupe des pays à revenu intermédiaire, les pays exportateurs de minéraux, dans lesquels le niveau moyen des revenus peut induire en erreur, du fait des différences considérables entre le secteur des minéraux et les autres secteurs de l'économie. Le développement industriel est très variable, selon que l'on considère certains pays d'Afrique dont la capacité manufacturière est rudimentaire, ou les grands pays industrialisés, tels que le Brésil et la Yougoslavie, qui exportent des machines. La situation démographique est également différente : dans certains pays, les taux de fécondité sont déjà assez bas alors que dans d'autres pays, ils augmentent toujours. Malgré cette diversité, la plupart des pays à revenu intermédiaire partagent deux caractéristiques qui les distinguent des pays à faible revenu : leurs perspectives de croissance dépendent davantage de la situation économique des pays industrialisés, notamment en ce qui concerne les échanges et les mouvements de capitaux liés à l'activité commerciale; ils peuvent également consacrer des ressources plus importantes au relèvement du niveau de vie de la population pauvre.

La première de ces particularités a contribué dans une large mesure à la croissance des pays à revenu intermédiaire pendant les deux dernières décennies, l'environnement international étant favorable à l'accroissement rapide des recettes d'exportation et du tourisme et des envois de fonds des travailleurs émigrés. Au cours des cinq à dix prochaines années, le climat des échanges internationaux sera sans doute moins favorable. Le présent chapitre envisage les conséquences de cette situation sur la politique à suivre pour soutenir un rythme de croissance rapide et augmenter les recettes d'exportation. Vient alors une analyse des stratégies susceptibles d'atténuer la pauvreté, qui met l'accent sur les mesures capables de modifier la structure de croissance au bénéfice des groupes à faible revenu.

Quel que soit le pays considéré, la bonne composition de l'investissement et les priorités de politique dépendront d'un ensemble complexe de conditions qui devront être étudiées de façon approfondie. Les domaines d'action préconisés dans le présent chapitre et les avantages que des pays dont les structures économiques et l'environnement politique sont différents peuvent obtenir, n'ont qu'une valeur illustrative, de même que les exemples relatifs à certains pays.

Politique industrielle et commerciale

La meilleure stratégie que peut adopter un pays confronté à une détérioration de ses perspectives d'exportation, est fonction de la dépendance de ce pays à l'égard du commerce extérieur, mais aussi de sa structure économique et de sa politique commerciale. D'une façon générale, les grands pays sont moins orientés vers les échanges et s'industrialisent plus rapidement que les petits pays, car ils sont souvent dotés de ressources plus nombreuses et disposent de vastes marchés intérieurs pour justifier la production à une échelle économique. Dans les pays riches en ressources naturelles, l'industrialisation est un peu plus lente que dans les pays moins pourvus qui doivent exporter très vite des biens manufacturés, afin de couvrir les importations nécessaires. Le Tableau 43 montre, pour un petit échantillon de pays à revenu intermédiaire, les écarts observés dans la taille des marchés et dans leur degré d'ouverture. En Argentine, le marché des produits industriels est 150 fois plus grand qu'au Togo. Les variations du degré d'ouverture des différentes économies trouvent une illustration dans le fait qu'en Malaisie et en Colombie, dont les marchés ont presque la même taille, les ratios d'importation sont très différents.

43. TAILLE DES MARCHES INDUSTRIELS ET RATIOS D'IMPORTATION DANS LES PAYS A REVENU INTERMEDIAIRE, 1975

---

	Marché des produits industriels (en millions de dollars)	Importations en pourcentage du marché des produits industriels
Togo	249	52
Ghana	2.005	26
Malaisie	5.297	42
Colombie	7.534	16
République de Corée	12.736	29
Turquie	18.282	17
Yougoslavie	23.736	22
Argentine	39.013	7

---

Note : Le marché des produits industriels représente la production industrielle brute augmentée des importations et diminuée des exportations. Les données figurant dans le tableau ci-dessus proviennent de diverses sources et sont fondées sur des définitions qui ne sont pas strictement compatibles. Les comparaisons ne peuvent donc indiquer qu'un ordre de grandeur.

En général, il s'agira de préserver la progression des recettes en devises tout en pratiquant une politique qui soutiendra la croissance économique à mesure que les devises seront plus rares. Pour répondre à la première condition, il faut accroître les stimulants à l'exportation, négocier des stratégies destinées à améliorer l'accès aux marchés des pays industrialisés, développer le commerce avec d'autres pays en développement et augmenter la valeur ajoutée intérieure des exportations existantes. Les mesures de soutien de la croissance économique sur la base de la demande intérieure comprennent la promotion des industries électromécaniques, des services et de l'agriculture. Certaines de ces politiques ont également une incidence sur les recettes d'exportations : la promotion des produits de l'industrie électromécanique peut contribuer dans une large mesure à diversifier la gamme des exportations de biens manufacturés, au détriment des produits qui se heurtent à des barrières protectionnistes; en outre, l'encouragement de l'agriculture pourrait augmenter les productions pour lesquelles la demande d'exportation devrait être importante.

#### Accroissement des stimulants à l'exportation

A mesure que les pays substituent aux importations leur propre production, il devient moins intéressant d'utiliser les ressources intérieures pour économiser des devises en remplaçant les importations que de gagner des devises en développant les exportations. Dans les cas où il n'est guère possible de pousser davantage la substitution des importations industrielles et où, parallèlement, les exportations ne progressent guère, sinon pas du tout, la pénurie de devises devient rapidement le principal obstacle au développement.

L'Argentine et la Turquie se sont trouvées dans cette situation, avec quelques autres pays. L'industrie locale était protégée par un ensemble complexe de droits de douane, de prélèvements non tarifaires, de contingents, d'interdictions d'importer, de taux de change différentiels et de dépôts préalables à l'importation. Les informations disponibles indiquent que les niveaux de protection effective sont élevés et varient selon les industries; les produits industriels coûtent nettement plus cher que sur le marché international. Vu la persistance des pressions exercées en vue de réduire les importations, seuls continuent d'être importés les biens intermédiaires et les biens d'équipement absolument indispensables dont la production dans le pays serait très coûteuse. La croissance économique dépend donc dans une large mesure de la disponibilité des produits importés. Ce facteur, conjugué aux fluctuations inévitables des recettes en devises, explique les difficultés permanentes au niveau de la balance des paiements et les taux de croissance erratiques.

Pour renforcer la balance des paiements de ces pays, il y aurait lieu de s'attaquer au préjugé dont souffre la production pour l'exportation par comparaison avec les ventes intérieures, avec, à long terme, l'objectif d'équilibrer les stimulants à la vente sur les marchés intérieurs et sur les marchés étrangers. Même si, dans les pays qui s'approchent des limites économiques de la substitution des importations, les perspectives sont moins favorables que précédemment pour les exportations de biens manufacturés, il serait souhaitable de modifier la structure des stimulants en faveur des exportations.



En plus des instruments habituels de la politique de stimulation des échanges - interventions au niveau des taux de change, protection contre les importations et subventions à l'exportation - la politique industrielle dispose de moyens tels que les avantages accordés aux investisseurs, les subventions sur le plan de la production et des salaires ainsi que les activités de promotion exercées par l'Etat, qui peuvent influencer considérablement la structure de l'investissement industriel, même dans les économies des pays en développement qui sont relativement orientées vers les marchés. Parmi les activités de promotion de l'Etat figurent l'identification, la préparation, le financement et l'exécution de projets; la conception et la localisation de l'infrastructure, qu'il s'agisse de ports, de routes, de centrales électriques ou de zones industrielles; enfin, l'organisation de la recherche, de la commercialisation et de l'importation des technologies.

Un système de stimulants industriels qui récompense les entreprises efficaces et compétitives à l'échelon international favorise la progression rapide de l'emploi industriel et des revenus. Un infléchissement de ce système vers le protectionnisme ne favorise généralement pas une croissance soutenue, à long terme, à un rythme élevé. La modification des stratégies donnera lieu à des transformations de la structure industrielle qui provoqueront une importante dislocation, et notamment la perte d'emplois dans des industries dans lesquelles la production nationale est très inefficace. Cette évolution peut être extrêmement pénible, surtout dans les pays où le chômage et le sous-emploi sévissent déjà, empêchant les travailleurs licenciés de trouver une autre occupation. On peut concevoir des mesures susceptibles de faciliter la transition et de réduire les coûts sociaux inhérents aux changements structurels. Ces coûts se justifient par l'accélération des taux de croissance et d'emploi qu'ils permettent d'atteindre.

#### Accroissement de la valeur ajoutée dans les exportations

Les pays qui exportent déjà des biens manufacturés peuvent accroître leurs recettes nettes en devises en augmentant à la fois le volume de leurs exportations et la valeur ajoutée qu'elles procurent. L'accroissement de la valeur ajoutée n'augmente pas la pénétration sur le marché des pays industrialisés et présente des avantages évidents lorsqu'il s'agit de produits dont l'importation est soumise à des contingents dans les pays industrialisés. Dans les secteurs des textiles et du vêtement toutefois, comme nous l'avons noté dans le Chapitre 3, les pays en développement ont déjà bien avancé sur la voie de l'amélioration de la qualité et des prix unitaires, de telle sorte qu'il leur sera difficile d'obtenir d'autres avantages substantiels.

Une autre façon d'accroître la valeur ajoutée est de se charger de nouveaux stades de production et de commercialisation. Toutefois, il y a, ici aussi, des limites économiques dont il convient de tenir compte. Les investissements consacrés à la production de biens intermédiaires en vue de remplacer les importations doivent être évalués avec une attention toute particulière du point de vue de leur efficacité économique. La production de biens intermédiaires de base tels que les produits pétrochimiques et l'acier doit s'effectuer sur une vaste échelle pour être économique et tout effort prématuré de

production locale de ces biens risque de porter atteinte à la compétitivité internationale des industries d'exportation qui les utilisent. A cet égard, les grands pays relativement avancés et semi-industrialisés ont un avantage sur les pays dont les marchés industriels sont encore peu développés.

Presque tous les pays qui exportent des produits primaires cherchent à augmenter leurs recettes d'exportations en poussant plus avant le traitement des produits avant l'exportation. Pour déterminer l'efficacité de cet effort, il y a lieu d'évaluer séparément chaque pays et chaque bien. Il faut tenir compte d'un certain nombre de conditions techniques et institutionnelles, dont l'ampleur et l'intensité capitalistique des opérations de transformation, les besoins en énergie, et les accords de commercialisation et de fret. Les grands pays exportateurs de minéraux ont déjà exploité les possibilités de traitement sur place et devront probablement, s'ils ajoutent de nouvelles phases de production, réaliser d'importants investissements financiers. Les perspectives d'accroître la transformation sur place semblent meilleures pour les exportateurs de bois. Il est très difficile de pousser plus avant le traitement des boissons tropicales du fait que les industries transformatrices des pays consommateurs contrôlent les réseaux de commercialisation. Il n'est guère probable que les pays en développement puissent créer leurs propres réseaux dans les pays importateurs.

44. PAYS INDUSTRIALISES : NIVEAU MOYEN DES DROITS DE DOUANE POUR LES GRANDES CATEGORIES DE PRODUITS, Y COMPRIS LES PRODUITS BRUTS, 1973

---

	<u>Produits bruts</u>	<u>Demi- produits</u>	<u>Produits finis</u>
Communauté européenne	0,5	8,1	9,3
Etats-Unis	2,7	7,6	7,9
Japon	5,9	8,6	11,2
Canada	0,3	8,4	10,2
Australie	0,9	11,1	21,0
Suède	0,0	4,5	6,6
Autriche	5,9	8,4	16,0
Suisse	0,3	4,4	3,6
Finlande	0,0	4,1	8,0
Norvège	0,1	4,8	7,4
Nouvelle-Zélande	0,6	8,5	32,6
Moyenne combinée	2,0	8,0	9,8

---

Source : Résumé par catégories de produits industriels : Tarif 1973, Importations 1970 et 1971. (Genève : Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, mars 1974.)

Bien que sur plusieurs grands marchés les différences soient modestes, les droits d'importation, qui sont plus élevés pour les biens déjà transformés que pour les matières premières, peuvent constituer un handicap considérable au développement de l'industrie de transformation dans les pays en développement exportateurs.

### Négociations commerciales

Ainsi que nous l'avons souligné au Chapitre 3, les perspectives d'exportation des pays en développement souffrent non seulement des contingents mais également par la complexité des obstacles toujours plus nombreux aux échanges; d'autre part, le nouveau protectionnisme nuirait non seulement aux grands exportateurs de biens manufacturés mais aussi à des pays qui commencent tout juste à exporter des biens manufacturés, comme les Philippines ou la Tunisie. Il est essentiel pour les pays en développement de maintenir l'accès aux marchés des pays industrialisés et de renverser les obstacles non tarifaires. Pour progresser malgré les pressions protectionnistes exercées par les producteurs des pays industrialisés, les pays en développement doivent, au minimum, prendre une part active aux futures négociations commerciales, ce que, jusqu'à présent, il n'ont pas pu faire.

Dans le passé, le principal objectif des pays en développement lors des négociations commerciales multilatérales était d'obtenir des préférences spéciales. C'est ainsi que le Système généralisé de préférences a été créé en 1971. Deux aspects de ce système méritent d'être soulignés. D'une part, ce système a une portée très limitée, puisque chaque pays industrialisé a établi ses propres restrictions aux préférences accordées, excluant certains pays en développement et certains produits, notamment les produits agricoles, les textiles, les vêtements, les chaussures et les produits pétroliers. Certaines limites sont également fixées au volume des importations bénéficiant d'un régime préférentiel, pour différents produits ou pour des pays fournisseurs donnés, ou, dans certains cas, pour les deux à la fois. D'autre part, l'analyse a montré que la plupart des avantages de ce système découlent non pas de sa structure préférentielle mais de l'accroissement des échanges résultant de l'abaissement des droits d'importation. Ces conclusions s'appliquent sans doute d'une façon plus générale aux régimes préférentiels unilatéraux, qui peuvent être conçus de façon à ne pas nuire aux intérêts des producteurs des pays industrialisés. Elles montrent que, bien que les efforts visant à maintenir les préférences tarifaires puissent être importants pour les nouveaux exportateurs de produits manufacturés, l'accès garanti aux marchés des pays industrialisés est encore plus indispensable.

Le principal problème commercial qui se pose aux pays en développement est moins d'obtenir des pays industrialisés un régime tarifaire préférentiel que d'empêcher la prolifération d'obstacles non tarifaires aux importations. C'est sans doute en partie parce que les pays en développement ne participent pas aux négociations commerciales, que les réductions multilatérales des droits portent surtout sur des produits qui ne les intéressent pas directement et que leurs principales exportations sont soumises à des contingents.

Les pays en développement pourraient renforcer leur pouvoir de négociations et résister plus efficacement aux pressions protectionnistes des pays importateurs si les barrières non tarifaires faisaient l'objet de négociations sur la base de concessions réciproques. Eu égard aux intérêts différents de pays dont le degré d'industrialisation est variable, il est possible d'arriver à des accords qui satisferont tous les pays intéressés. Les négociations pourraient porter sur les points suivants :

- . Croissance assurée du volume des importations des pays industrialisés pour des produits qui sont actuellement soumis à certaines restrictions et qui intéressent particulièrement les pays en développement;
- . Réglementation stricte visant à empêcher la création de nouvelles barrières non tarifaires, sauf pour de brèves périodes, sur la base de critères convenus et sous surveillance multilatérale rigoureuse;
- . Suppression progressive des contingents actuels et rationalisation des procédures administratives;
- . Libéralisation progressive des importations par les principaux pays en développement exportateurs;
- . Restrictions concernant certaines mesures qui pourraient être prises pour développer les exportations, une exception restant prévue, pour les pays en développement les moins avancés, afin de leur permettre de subventionner leurs industries d'exportation et de pallier ainsi les effets de régimes commerciaux trop protectionnistes;
- . Accords favorisant l'expansion des échanges entre pays en développement.

Par une participation plus active aux négociations commerciales multilatérales sur une base de réciprocité, les pays en développement avancés peuvent contribuer à ce que le climat commercial international reflète mieux les intérêts des pays en développement et lutter contre une discrimination croissante à l'encontre de leurs importations. L'aboutissement de ces efforts permettrait à un nombre plus élevé de pays de profiter des avantages substantiels qu'offre une stratégie dans laquelle le commerce est le moteur de la croissance.

#### Les échanges entre pays en développement

Près d'un quart des exportations des pays en développement sont destinées à d'autres pays en développement. Les biens manufacturés constituent la catégorie la plus dynamique de ces exportations : comme l'indique la dernière colonne du Tableau 45, ils représentent environ 39 % de l'accroissement réel du commerce entre pays en développement pendant la période 1960-75. L'accélération de la croissance des échanges entre les pays en développement doit être assurée en premier lieu par les exportations de biens manufacturés.

45. PAYS EN DEVELOPPEMENT : STRUCTURE DES ECHANGES PAR CATEGORIE DE PRODUITS, 1975

	Importations en provenance de pays en développement  (en milliards de dollars)	Importations en provenance de pays industrialisés	Importations en provenance d'autres pays en dévelop- pement, en pourcentage des importations totales	Part de chaque catégorie de produits dans l'accroissement des échanges entre pays en développement, 1960-75 (en pourcentage, aux prix de 1975)
Denrées ali- mentaires et boissons	9,2	15,7	33	16
Produits agricoles non vivriers	2,9	3,4	41	5
Minéraux non combustibles et métaux	1,8	2,8	37	5
Combustibles	20,7	2,4	57	35
Biens manu- facturés	<u>13,1</u>	<u>123,3</u>	9	<u>39</u>
Total	47,8	147,6	22	100

Le commerce des biens manufacturés entre les pays en développement a augmenté rapidement au cours de la dernière décennie. La progression de 10,6 % par an qu'il a enregistrée pendant la période 1960-75 explique que la part des importations de biens manufacturés dans les importations totales des pays en développement se soit accrue au rythme de 7,3 % par an. Entre 1970 et 1975, les machines et les équipements de transport ont représenté près du tiers de l'accroissement des échanges de biens manufacturés entre pays en développement. Toutefois, exception faite des textiles et du vêtement, la part des importations de biens manufacturés en provenance d'autres pays en développement dans les importations totales des pays du tiers monde ne dépasse pas 15 %, et elle est particulièrement faible pour le secteur des machines, comme en témoigne la dernière colonne du Tableau 46.

46. STRUCTURE DES ECHANGES DE BIENS MANUFACTURES, PAR CATEGORIE DE PRODUITS  
ENTRE PAYS EN DEVELOPPEMENT, 1975

(En pourcentage)

	Importations des pays en dévelop- pement en prove- nance d'autres pays en développement	Importations des pays en dévelop- pement en prove- nance de pays industrialisés	Part des importa- tions provenant d'autres pays en développement dans les importations totales des pays en développement
Textiles	14	4	28
Vêtements	5	1	39
Machines et équipe- ments de transport	31	55	6
Produits chimiques	13	12	11
Fer et acier	6	10	7
Autres biens manufacturés	<u>31</u>	<u>19</u>	15
Total	100	100	9

L'augmentation des échanges de biens manufacturés entre pays en développement résulte, dans une large mesure, du traitement préférentiel accordé dans le cadre d'accords régionaux. Une forte expansion du commerce entre pays en développement exigera une meilleure compréhension au niveau des régions ou une libéralisation plus générale des importations.

L'évolution structurelle observée récemment dans certains groupes de pays en développement va dans le sens d'une intensification des échanges présentant des avantages réciproques. Quelques pays en développement ont fortement augmenté leur capacité industrielle et peuvent fournir une proportion croissante des biens d'équipement nécessaires à d'autres pays en développement, peut-être à un coût moins élevé et avec des normes de conception mieux adaptées aux besoins de ces pays. Ce potentiel de croissance est d'ailleurs illustré par l'expansion remarquable des exportations des pays en développement à destination des grands exportateurs de pétrole.

Le commerce avec les pays en développement offre un potentiel considérable pour les plus avancés des pays à revenu intermédiaire, notamment pour des produits tels que les produits chimiques où les économies d'échelle peuvent avoir une importance énorme. Pour tirer parti de ces possibilités, ils devront modifier leur politique industrielle et commerciale. Par exemple, ces pays, dont le niveau de développement industriel est plus ou moins semblable, comptent tous développer leur production de machines et de produits chimiques; or le commerce entre eux ne devrait pouvoir s'accroître fortement que s'ils se spécialisent. Une coopération plus poussée dans la programmation coordonnée de l'expansion industrielle et une politique plus libérale à l'égard des importations en provenance des autres pays seront nécessaires pour que le commerce entre pays en développement puisse se développer rapidement.

L'accroissement du commerce des produits des industries électromécaniques entre les pays en développement exigera également de gros efforts en vue de résoudre les difficultés techniques et les problèmes de commercialisation. Certains de ces obstacles, notamment le manque d'ingénieurs locaux capables de concevoir et de mettre au point de nouveaux produits, entravent l'évolution de ce secteur, tant en ce qui concerne les ventes intérieures que les exportations; ils seront examinés dans la section suivante. Parmi les problèmes spécifiques que pose le commerce entre pays en développement, figurent les systèmes de licence qui empêchent les ventes hors du marché national; les conditions dont est assortie l'aide financière extérieure et qui obligent les pays en développement à acheter leur matériel auprès des pays industrialisés; et les difficultés auxquelles les pays à déficit de capital se heurtent pour financer les crédits à l'exportation, qui les désavantagent par rapport aux fournisseurs des pays industrialisés. Ces problèmes ne sont pas insurmontables, comme en témoigne le développement du commerce dans le passé, mais ils pèsent sur le rythme d'expansion et devront être examinés à l'échelon international pour que le commerce entre pays en développement progresse à une cadence aussi rapide que possible.

#### Promotion des industries électromécaniques

L'industrie métallurgique et les industries électromécaniques jouent un rôle très important dans le développement industriel, à mesure que les pays, qui n'avaient que des ateliers de réparation, commencent à fabriquer des pièces de rechange et des outils simples, pour produire ensuite une vaste gamme d'équipements industriels. D'une façon générale, les pays en développement ont plutôt négligé les industries mécaniques par rapport à d'autres secteurs de l'industrie manufacturière. Non seulement de nombreux produits simples sont fabriqués par de petites entreprises exploitées dans des conditions souvent mauvaises, mais encore, dans la plupart des pays, l'abaissement du coût effectif des machines importées a permis d'encourager les activités manufacturières modernes. Comme les importations des pays en développement originaires de pays industrialisés consistent, pour plus de la moitié, en machines et en équipements de transport, la détérioration de leurs perspectives d'exportation incitera davantage de pays en développement à tenter de produire eux-mêmes ces biens afin de réduire leur dépendance à l'égard des importations.

Les politiques appropriées différeront selon le niveau du développement industriel. La plupart des pays les plus pauvres du groupe de pays à revenu intermédiaire doivent surtout encourager la formation d'ouvriers et de techniciens de la métallurgie et améliorer la compétence technique et l'organisation des petits ateliers, notamment dans les zones rurales, puisque la demande émanera surtout de l'agriculture. La production locale d'outillage et de matériel agricoles, même rudimentaires, peut favoriser dans une large mesure la diffusion de technologie, tout en créant des emplois et en produisant des outils qui sont adaptés aux besoins des exploitations locales et qui utilisent au mieux les matériaux disponibles sur place.

Dans les pays en développement qui ont atteint un stade plus avancé de développement industriel, il faut, pour augmenter l'efficacité des industries électromécaniques, tenir compte d'un certain nombre d'autres considérations. Les travailleurs qualifiés sont moins difficiles à trouver que dans les pays à faible revenu, bien qu'il soit indispensable d'améliorer les établissements de formation et de les rendre plus à même de répondre à la demande dans certains corps de métier. Dans ces pays, les principaux problèmes concerneront vraisemblablement la conception, la commercialisation ainsi que l'échelle de production économique. Il est frappant de constater que même des producteurs avancés de biens d'équipement, tels que l'Argentine, le Brésil, la République de Corée, l'Inde et le Mexique, ont des possibilités assez limitées sur le plan de la conception et de l'élaboration des produits électromécaniques, de telle sorte qu'il leur est très difficile de maintenir leur compétitivité internationale pour des produits dont les caractéristiques changent rapidement au rythme des progrès techniques. Parfois, ces pays n'ont même pas les équipements nécessaires pour mesurer exactement et tester les produits standardisés tels que des vis ou de petits outils manuels.

Le secteur des machines dans les pays en développement les plus avancés a un excellent potentiel, tant pour l'exportation que pour la demande intérieure. Les priorités de politique pour l'expansion des exportations de machines sont différentes selon qu'il s'agit de produits standardisés dont les spécifications sont relativement stables ou de produits plus complexes dont les caractéristiques changent sans cesse et rapidement.

Parmi les produits standardisés, ceux qui sont vendus à des producteurs seront sans doute bien plus difficiles à commercialiser que ceux qui sont vendus à des consommateurs. Les exportations de biens de consommation ont été facilitées par les efforts de grandes organisations de distribution de gros et de détail des pays industrialisés qui ont trouvé dans les pays en développement les fournitures qui leur étaient nécessaires à un coût modéré. En revanche, pour développer leurs exportations de biens de production, les pays producteurs devront identifier leurs acheteurs potentiels et faire en sorte que les services techniques et le financement soient parfaitement adaptés aux besoins des clients. Pour les biens de production, un prix peu élevé ne saurait compenser une mauvaise qualité - ce n'est pas un prix réduit qui rendra acceptable une pièce coulée insuffisamment résistante pour un métier à tisser à vitesse élevée.



Dans le deuxième groupe, il s'agit de produits plus complexes qui sont presque exclusivement conçus et élaborés dans des pays industrialisés; la production dans les pays en développement s'effectue généralement sous licences accordées par des sociétés de pays industrialisés. Les pays en développement les plus avancés devraient s'efforcer par priorité d'accroître leur capacité de conception et d'innovation technique de façon à surmonter les restrictions aux exportations créées par les licences et à participer davantage à l'expansion du commerce des produits électromécaniques, tant avec les pays industrialisés qu'avec les pays en développement.

A mesure que les qualifications de leur main-d'oeuvre industrielle s'amélioreront, les pays en développement verront peut-être s'élargir les possibilités de sous-traitance pour la production d'éléments dans le cadre d'accords avec des entreprises de pays industrialisés. C'est ainsi que s'est développé le commerce des produits de l'électronique - lorsque les phases d'assemblage d'un processus de production ont été confiées aux pays en développement.

#### Investissements d'infrastructure

Un autre moyen de soutenir une croissance élevée lorsque les perspectives d'exportation sont relativement mauvaises consiste à accroître les investissements d'infrastructure, dans le domaine des communications, de l'électricité et du logement, pour lesquels une demande latente existe généralement dans les pays en développement. La principale difficulté de cette approche réside évidemment dans la pénurie des ressources, qu'il s'agisse de l'épargne de l'Etat disponible pour l'investissement public, du crédit qui peut être accordé au secteur privé pour financer l'investissement privé ou des devises pour payer le supplément d'importations rendues nécessaires directement par les investissements et indirectement par la dépense des revenus que ceux-ci suscitent. D'une façon générale, l'expansion des investissements d'infrastructure exigera de nouveaux efforts pour accroître les ressources de l'Etat, par le biais de la taxation ou de redevances acquittées par les usagers. Du fait de la rapidité de la croissance urbaine, les plans actuels pour la construction d'infrastructures pèsent déjà lourdement sur les ressources publiques, et notamment sur celles des collectivités locales qui sont chargées d'une partie importante des investissements dans ces secteurs.

#### Agriculture

En ce qui concerne le développement agricole des pays à revenu intermédiaire, le problème est essentiellement de savoir comment soutenir un taux de croissance qui favorise une expansion équilibrée de tous les secteurs de l'économie et faire en sorte que la structure de croissance de l'agriculture permette d'agir directement sur la pauvreté rurale et indirectement sur la migration des pauvres vers les zones urbaines.

Dans l'élan vers l'industrialisation, il était facile d'ignorer le rôle crucial que joue l'agriculture dans le développement et de négliger les relations existant entre les politiques visant à encourager la croissance de l'industrie locale et la performance de l'agriculture. Malgré le récent développement rapide de l'industrie et l'expansion des villes, peu de pays en développement ont une population rurale qui représente nettement moins de la moitié de la population totale. L'agriculture constitue toujours le principal moyen de subsistance dans la plupart des pays semi-industrialisés. Dans plusieurs pays, la contribution de l'agriculture au produit intérieur égale ou dépasse même celle de l'industrie.

Bien que dans les pays à revenu intermédiaire, l'agriculture se soit, d'une façon générale, développée plus rapidement que dans les pays à faible revenu, la croissance a surtout été observée dans le secteur de l'agriculture commerciale et résulte davantage d'une extension des superficies cultivées que d'un accroissement des rendements. Comme les autres généralisations concernant les pays à revenu intermédiaire, celle-ci appelle une importante réserve : dans certains pays, comme l'Iran et le Mexique, l'extension de la superficie cultivée est largement imputable au développement de l'irrigation; d'autre part, l'augmentation des rendements a été considérable dans certains pays, comme la Côte d'Ivoire, l'Égypte, la Malaisie, la République de Corée, et la Thaïlande.

Même dans les pays où l'agriculture représente une proportion relativement faible du produit intérieur, comme c'est le cas pour les pays les plus avancés du groupe des pays à revenu intermédiaire, le rythme et la structure de la croissance agricole peuvent avoir une incidence considérable sur la répartition des revenus et sur la pauvreté. Les disparités entre les revenus agricoles et non agricoles sont très souvent à l'origine d'inégalités dans la répartition des revenus et, dans la plupart de ces pays, la pauvreté extrême se rencontre généralement dans le secteur agricole. En outre, les écarts entre les revenus à l'intérieur du secteur agricole constituent souvent le noeud des problèmes posés par la pauvreté régionale qui assaillent les dirigeants de nombreux pays (par exemple, Brésil, Côte d'Ivoire, Malaisie, Thaïlande ou Turquie; et les régions de Sierra des pays de la côte occidentale de l'Amérique du Sud).

La migration accélérée vers les villes est une conséquence importante du manque d'initiative à l'égard de la pauvreté rurale. Elle explique dans une large mesure l'expansion rapide et continue des zones urbaines qui constitue un lourd fardeau pour l'économie, tant du point de vue fiscal qu'administratif.

Un éventail de mesures sera nécessaire pour assurer une croissance soutenue et rapide de l'agriculture. Là où un accroissement de la superficie cultivée est encore possible, il faudra procéder à d'importants investissements sur le plan des transports, de l'électricité, de l'irrigation et de la commercialisation. L'expansion des surfaces cultivées garde une forte priorité dans de nombreux pays à revenu intermédiaire, tels que le Brésil, la Colombie, la Ghana, l'Iran, le Nigéria et le Venezuela. A mesure que la plus grande partie des terres arables est mise en culture et que la croissance exige des techniques culturales plus intensives, la nécessité de services efficaces

de recherche et de vulgarisation devient plus évidente. Même lorsque les techniques agricoles peuvent être importées, elles doivent faire l'objet de nouvelles recherches et être adaptées aux conditions locales. Jusqu'à présent, rares sont les pays qui ont créé les institutions capables d'effectuer ces recherches.

Dans beaucoup de pays, il y aura lieu de modifier le cadre politique de l'agriculture afin d'en accélérer la croissance et d'en élargir les bases. Les faiblesses à l'échelon politique sont bien enracinées et s'expliquent essentiellement par une tendance à considérer l'agriculture comme une source de revenu, de devises et de main-d'oeuvre à bon marché qui doit soutenir une industrialisation rapide. L'agriculture est taxée de diverses façons, à la fois explicitement et implicitement; l'investissement agricole est découragé par des taux de change surévalués visant à protéger l'industrie, des taxes frappant les exportations agricoles, et des termes de l'échange interne qui permettent aux industries de faire des bénéfices et assurent un approvisionnement peu coûteux en denrées alimentaires dans les zones urbaines au détriment des exploitants agricoles. Les mesures spécifiques qui sont prises pour compenser ces distortions - crédit agricole à des conditions avantageuses, subventions pour les engrais et soutien des prix des récoltes - sont difficiles à maintenir parce qu'elles imposent une charge financière considérable; elles accentuent aussi les inégalités rurales puisqu'elles profitent essentiellement aux gros exploitants qui se livrent à une production commerciale. Ces problèmes ne se posent évidemment pas dans tous les pays. La Malaisie, la Côte d'Ivoire et la République de Corée sont au nombre de ceux qui se sont servis de politiques des prix avec un certain succès pour encourager et élargir la croissance de l'agriculture.

La protection excessive de l'industrie implique un sérieux freinage de la croissance agricole, qu'il est extrêmement difficile de compenser par d'autres mesures. En outre, si la nécessité de taxer l'agriculture est évidente, elle ne devrait pas avoir pour effet de nuire aux stimulants à la production. Cela suppose le recours à l'impôt sur le revenu et aux impôts fonciers plutôt qu'à des taxes à l'exportation et à la manipulation des termes de l'échange intérieur. En outre, les bénéfices industriels devraient supporter une partie de la charge fiscale, qui soit proportionnelle à leur part du revenu national. Il faudrait, à cet effet, appliquer correctement un système d'impôt sur les bénéfices ou de taxe sur la valeur ajoutée mais l'un et l'autre sont encore rares, même dans des économies ayant atteint un stade assez avancé de développement industriel.

Les inégalités rurales sont nettement plus prononcées dans certains pays que dans d'autres, en raison principalement des différences dans la structure agraire. On distingue deux grands types de structures, les structures unimodales et les structures bimodales. Dans les pays où le secteur agricole est unimodal, la répartition des terres est assez équitable, la plupart des exploitants utilisent des techniques culturales relativement semblables et ont des liens analogues avec les activités industrielles et les activités d'exportation. En revanche, les structures agricoles bimodales se caractérisent par

une distribution des terres très inégale et un dualisme extrême dans l'accès aux marchés, aux techniques, au crédit et à d'autres services. Le Tableau 47 fait ressortir de nettes différences dans le principal élément de la structure agraire, à savoir la distribution des exploitations.

47. DISTRIBUTION DES EXPLOITATIONS EN FONCTION DE LEUR SUPERFICIE DANS CERTAINS PAYS A REVENU INTERMEDIAIRE

Pays	Taille de l'exploitation					
	0 - 5 ha		5 - 50 ha		Plus de 50 ha	
	Pourcentage du nombre d'exploitations	Pourcentage de la superficie	Pourcentage du nombre d'exploitations	Pourcentage de la superficie	Pourcentage du nombre d'exploitations	Pourcentage de la superficie
Brésil	28	1	52	13	20	86
Chili	38	1	30	5	32	94
République de Corée	100	100	-	-	-	-
Egypte/a	97	67	3	27	-	6
Turquie	79	27	20	59	1	14
Venezuela	36	1	43	7	21	92

Note : Les données du présent tableau proviennent de sources officielles des différents pays. Elles ne sont pas strictement comparables et elles n'indiquent que des ordres de grandeur.

/a Les catégories utilisées pour ce pays sont les suivantes : 0-4 ha, 4-40 ha et plus de 40 ha.

Les structures unimodales caractérisent les pays à forte densité de population de l'Asie de l'Est - la République de Corée et la République de Chine - ainsi que l'Egypte et la Malaisie. Dans ces pays, les mesures qui accélèrent la croissance agricole permettent presque certainement de réduire aussi la pauvreté car leurs effets sont diffusés assez largement dans l'économie rurale. Ce n'est pas nécessairement le cas des structures agraires bimodales dans de nombreux pays d'Amérique latine (Brésil, Colombie et Venezuela) ainsi que dans d'autres pays tels que la Turquie et l'Iran, où les avantages de la croissance agricole sont répartis de façon inégale et, à moins de favoriser explicitement les petits exploitants, les mesures de promotion de la croissance n'auront guère d'incidence sur la pauvreté.

La seule façon de s'attaquer au coeur du problème des structures bimodales, la distribution inégale des terres, est de pratiquer une réforme foncière efficace ou de réinstaller les petits exploitants sur de nouvelles terres. Les difficultés politiques liées à l'application d'une réforme foncière sont bien connues et, au cours des dernières décennies, les réussites dans ce domaine ont été très rares. L'autre solution, celle des programmes de déplacement de population, a été tentée en Malaisie et au Brésil, par exemple. Le principal problème posé par ces programmes réside dans leur coût élevé par famille déplacée, car il est nécessaire d'étendre l'infrastructure et le soutien technique jusqu'aux terres des pionniers. En outre, dans les pays où les différences entre les revenus urbains et ruraux sont considérables, ces programmes doivent offrir des possibilités de gagner des revenus qui soient comparables à celles que procure la migration vers les villes.

Les pays dont les structures agraires sont bimodales devraient à tout le moins organiser les investissements d'infrastructure et les activités institutionnelles en fonction des besoins des petits exploitants. Prenons l'exemple de l'attribution du crédit. Le crédit agricole accordé par les institutions officiellement établies est subventionné et presque toujours accaparé par les gros exploitants. Les petits exploitants se heurtent à de nombreux obstacles administratifs qui les empêchent d'obtenir du crédit à des conditions avantageuses et les forcent à s'adresser au secteur non structuré pour obtenir des crédits qui sont bien plus coûteux. Tel qu'il existe actuellement, le système du crédit aggrave donc souvent l'inégalité des revenus dans l'agriculture.

#### Répartition des avantages de la croissance

Les aspects de la stratégie de développement qui ont été examinés ci-dessus influencent dans une large mesure la participation des tranches de la population à la croissance économique d'un pays. C'est, plutôt que la pauvreté extrême, le principal problème qui se pose aux dirigeants des pays en développement à revenu intermédiaire. L'interaction étroite entre les politiques concernant l'industrialisation, le commerce extérieur et l'agriculture peut provoquer des inégalités dans la structure de la croissance économique, qui, pour n'être pas voulues, sont néanmoins suffisamment importantes pour neutraliser les efforts déployés en vue d'améliorer le bien-être de la population pauvre par des mesures sociales.

Ce problème trouve une illustration frappante dans les effets d'une politique nettement favorable à la substitution des importations dans l'industrie qui, à long terme, tend à encourager les investissements dans certains secteurs alors que cela ne se justifie pas compte tenu des avantages comparatifs du pays. Les investissements destinés à la production des biens qui remplaceront les importations, exigent de plus en plus de capitaux et de compétences techniques au détriment de la main-d'oeuvre, de telle sorte que la progression de l'emploi est plus lente qu'elle aurait pu l'être. L'expansion insuffisante de l'emploi par rapport à celle de la population active, même

lorsque la production augmente rapidement, constitue un des problèmes les plus graves qui se posent aux pays à revenu intermédiaire. En même temps, les travailleurs qui ont la chance de trouver un emploi dans le secteur industriel moderne se mettent à former une élite; ils s'organisent et obtiennent une législation du travail et des régimes d'assurance sociale. Cette évolution aboutit souvent à des salaires incompatibles avec les niveaux de productivité et suscite une opposition à l'égard des ajustements de la structure industrielle - ce qui détériore encore les perspectives d'emploi à long terme.

Une politique favorable à la substitution des importations industrielles est généralement discriminatoire à l'égard de l'agriculture, et notamment des petits exploitants qui pratiquent des cultures vivrières. Les contrôles des prix accentuent cette distorsion, provoquant, dans le secteur agricole, des inégalités toujours plus prononcées. Autre conséquence, l'exode rural s'intensifie et, eu égard à l'accroissement naturel de la population urbaine, l'urbanisation s'accélère.

L'urbanisation rapide pose des problèmes très délicats. Tout d'abord, il n'est pas rare que, dans les pays en développement, le taux d'accroissement de la population urbaine atteigne ou même dépasse 5 % par an, ce qui exige une augmentation des investissements dans le domaine du logement, des services d'hygiène et des routes ainsi que dans les autres secteurs d'infrastructure, et pèse sur la capacité fiscale et administrative des collectivités locales. Ensuite, l'expansion rapide des villes s'accompagne d'un dualisme croissant au sein des zones urbaines, du fait que seule une petite partie des actifs qui viennent gonfler la main-d'oeuvre disponible trouve un emploi dans l'industrie moderne. Comme la plupart des autres travailleurs gagnent un maigre salaire dans le secteur des services, le pouvoir d'achat n'augmente pas aussi rapidement que la population. Enfin, les municipalités consacrent peu de ressources ou de travail administratif à l'amélioration de la situation de la population pauvre qui, pour la plupart, vit dans des bidonvilles installés sur des terrains non bâtis ou à la périphérie. La distribution des services publics est plus inégale dans les pays dont les programmes d'assurance subventionnent le logement et les soins d'hospitalisation pour les travailleurs du secteur moderne et non pour les autres.

L'amélioration de l'accès des pauvres des pays à revenu intermédiaire aux services publics essentiels exige la volonté de mobiliser des ressources financières. Bien que ces pays aient des ressources supérieures à celles des pays à faible revenu, assez peu d'entre eux ont des systèmes fiscaux permettant de mobiliser efficacement des ressources suffisantes. Cette lacune résulte en partie du large recours aux taxes sur les échanges internationaux qui ne peuvent être majorées sans provoquer de graves distorsions dans l'allocation des investissements privés dans l'économie. Une réforme du système fiscal devrait faire partie de toute stratégie visant directement à atténuer la pauvreté.

La réforme fiscale doit comporter l'engagement de consacrer une proportion nettement plus élevée des dépenses publiques à la population pauvre. Cela vise surtout l'extension des équipements d'approvisionnement en eau et d'assainissement à la périphérie des villes où vit la population pauvre et la création d'établissements de soins et de logements abordables. Pour étendre ces services, les gouvernements des pays à revenu intermédiaire devraient consacrer plus d'attention et de ressources à la recherche et à la mise au point de solutions moins coûteuses et de dispositifs administratifs et institutionnels plus efficaces. Cela exigera une longue expérimentation et une évaluation continue des programmes appliqués dans de nombreux pays. Il conviendra de renforcer la collaboration entre les pays en développement et les pays industrialisés, notamment pour trouver des solutions aux problèmes relatifs à la technologie et à l'ingénierie.

## Chapitre 8 : CONCLUSIONS

Les progrès réalisés ces 25 dernières années dans le domaine du développement ont, à bien des égards, excédé les prévisions initiales. Et pourtant, aujourd'hui encore, quelque 800 millions de personnes, soit plus du tiers de la population totale du tiers monde, vivent dans des conditions de pauvreté absolue. L'objectif central de l'effort de développement international doit être une croissance économique rapide et l'atténuation de la pauvreté.

Ce rapport a examiné les options et les perspectives ouvertes au développement sur plusieurs fronts :

- . Maintien d'une croissance économique rapide;
- . Modification des schémas de croissance économique visant à relever la productivité et les revenus des pauvres;
- . Amélioration de l'accès des pauvres aux services publics essentiels;
- . Promotion d'un climat international favorable au développement grâce à l'amélioration du cadre des échanges internationaux; à l'expansion du volume des prêts accordés aux conditions du marché, et à un accroissement du volume de l'aide libérale.

Toute stratégie de développement doit avoir pour objectif central une croissance rapide. Dans les pays à faible revenu en particulier, il ne sera pas possible de vraiment faire reculer la pauvreté sans une accélération des taux de croissance. Mais la croissance ne saurait suffire. Dans la mesure où les pauvres ne reçoivent pas une juste part de ses bienfaits, et n'ont pas les mêmes possibilités d'accès que les autres aux avoirs productifs, à l'éducation et à l'emploi, une action délibérée s'impose dans les domaines qui influencent la répartition des accroissements de revenu : structure du dispositif d'incitation économique, affectation des investissements, création d'institutions et de programmes visant spécifiquement à relever la productivité des plus pauvres et leurs possibilités d'emploi.

Dans les pays à faible revenu, où les ruraux pauvres sont très nombreux et où le secteur agricole est prédominant, il convient d'insister au maximum sur l'amélioration de la productivité dans les campagnes, en particulier chez les petits exploitants. Dans les régions d'Asie qui offrent un vaste potentiel d'irrigation, une accélération des investissements devrait permettre d'intensifier rapidement la production. Des remaniements seront nécessaires dans la gestion et l'organisation des services de soutien de l'agriculture si l'on veut que l'information soit largement et rapidement diffusée, et que ces services répondent bien aux besoins particuliers des petits exploitants. Dans les zones de culture en sec, les connaissances actuelles permettraient déjà des progrès considérables. En revanche, dans les zones d'Asie et d'Afrique subsaharienne enclines à la sécheresse, d'importants problèmes techniques restent à résoudre si l'on veut assurer la croissance à long terme de l'agriculture.



Les mesures visant à améliorer le rendement des cultures devraient être complétées par des programmes de production laitière, avicole et piscicole qui peuvent beaucoup faire pour accroître le revenu des petits exploitants, des fermiers aux terres improductives et des paysans sans terres. Mais même si l'on retient des hypothèses optimistes de croissance de l'agriculture, dans les pays d'Asie à faible revenu, le problème du sous-emploi ne fera que s'aggraver; il faudra donc mettre l'accent sur la création d'emplois non agricoles dans les zones rurales et sur l'expansion systématique de programmes de travaux publics à grande échelle.

Pour soutenir ces efforts de développement, il faudra renforcer l'infrastructure rurale et urbaine, ce qui exigera des investissements très lourds dans l'industrie comme dans l'agriculture. Il faut certes mieux utiliser le capital, mais il n'en restera pas moins indispensable d'accroître rapidement les taux d'investissement. Porter ces derniers au niveau voulu exigera une progression de l'épargne intérieure tant publique que privée, complétée par des apports importants et réguliers de capitaux assortis de conditions libérales.

L'incertitude qui plane sur les échanges internationaux et les mouvements de capitaux pour les quelques années à venir pose un choix stratégique aux pays à revenu intermédiaire, qui sont particulièrement sensibles aux variations du climat économique international. Dans la plupart de ces pays, les efforts tendant à entretenir la croissance des recettes d'exportation devront s'accompagner de mesures visant à développer plus rapidement la demande intérieure; cela exigera une stratégie d'expansion mieux équilibrée comprenant une accélération de la croissance agricole. Il faudra donner un rang de priorité plus élevé aux investissements dans les infrastructures qui constituent le support matériel de l'agriculture, mettre en place un dispositif d'incitations et un système de prix relatifs plus satisfaisant, et renforcer les services de soutien. Entre autres mesures propres à favoriser la croissance des recettes en devises, on pourra améliorer les dispositions d'encouragement à l'exportation; accroître la valeur ajoutée intérieure des exportations de biens manufacturés; et - en particulier pour les pays les plus avancés - diversifier les exportations d'articles manufacturés. Les mesures de promotion des échanges entre pays en développement joueront également un rôle important.

Dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, les possibilités d'accès aux services publics tels que dispensaires, eau potable, tout-à-l'égout et éducation sont très limitées pour les catégories sociales défavorisées. Les programmes conçus spécifiquement pour mettre ces services à leur portée devraient occuper une place privilégiée dans le processus de développement. Dans presque tous les pays, ces services pourraient être sensiblement élargis avec le même budget; il faudrait pour cela expérimenter, puis adapter aux conditions locales des systèmes de prestations d'un coût modique, utiliser des techniques et des normes appropriées, et compter davantage sur la participation et les efforts personnels des collectivités bénéficiaires. On ne pourra néanmoins étendre les services publics à la totalité de la population qu'au

prix d'un important surcroît d'investissement dans toutes les catégories d'infrastructure, et d'une forte augmentation des dépenses publiques d'exploitation et d'entretien des réseaux mis en place.

Les mesures de lutte contre la pauvreté se heurtent à des obstacles sociaux, politiques, et administratifs puissants qu'il ne faut pas sous-estimer. Le poids des traditions bien installées, les lacunes de l'administration et l'opposition des groupes affectés sont tels que même les gouvernements les plus décidés risquent d'avoir le plus grand mal à modifier les modèles de croissance économique ou la répartition des services publics essentiels. Ces problèmes ne font que s'aggraver lorsque la croissance économique est lente et que le volume des ressources disponibles pour l'investissement et les services publics reste relativement stationnaire.

Pour difficiles que ces obstacles soient à franchir, ils ne sauraient justifier l'inaction. Les chances de réussite seront d'autant plus fortes que les gouvernements se seront fixé des objectifs précis en matière de croissance du revenu des catégories les plus pauvres et de développement des services publics de base et qu'ils contrôleront régulièrement les progrès réalisés. Si l'on dispose d'aussi peu de données sur les revenus, les déficiences nutritionnelles et les possibilités d'accès aux services publics, c'est que jusqu'à une date récente, la politique suivie ne traduisait aucun souci d'aider les pauvres ni d'entreprendre des programmes de lutte contre la pauvreté visant des objectifs précis. Le rassemblement de données sur les conditions de vie des pauvres est à la portée de la plupart des pays et leur sera d'une utilité capitale pour l'évaluation de leur politique, de leurs programmes et de leurs investissements.

Les progrès que les pays du tiers monde pourront accomplir ne dépendent cependant pas uniquement d'eux. Les efforts déployés sur le plan intérieur doivent être appuyés par une action internationale concertée dans un certain nombre de domaines.

Le principal est celui des échanges internationaux. Les possibilités de croissance des exportations des pays en développement vers les pays industrialisés seront probablement beaucoup plus limitées dans la décennie à venir qu'elles ne l'ont été au cours des vingt dernières années. Cela tient essentiellement au rythme hésitant de la relance économique dans les pays industrialisés et à la montée des pressions protectionnistes. Si les pays industrialisés veulent éviter que se prolonge cette période de faible croissance, avec toutes les conséquences néfastes qui risquent de s'ensuivre pour l'expansion des échanges (en particulier la multiplication des barrières aux importations), il est essentiel qu'ils abordent de façon coordonnée les problèmes que leur pose actuellement la gestion de la demande. La nécessité d'une telle approche a déjà été examinée en plusieurs enceintes, notamment l'OCDE et le Comité intérimaire du FMI, mais les résultats obtenus jusqu'ici sont restés modestes.

On ne saurait envisager les moyens d'accélérer la croissance des pays industrialisés sans reconnaître l'importance des liens que ces derniers ont avec les pays en développement. Ces liens, imperceptibles il y a 25 ans, sont devenus appréciables. La demande d'importations des pays du tiers monde est restée assez soutenue ces dernières années pour contribuer au maintien de la production et de l'emploi dans de grandes industries exportatrices des pays de l'OCDE. Dotés d'un pouvoir d'achat suffisant, les pays en développement pourraient contribuer à stimuler encore davantage la demande.

La communauté internationale se trouvant par ailleurs face à une longue période d'évolution de l'avantage comparatif, il est essentiel que tous les pays se montrent disposés à accepter et à faciliter les transformations de leurs structures industrielles que cela exigera. Un petit nombre de pays ont entrepris d'étudier la direction que ces changements vont vraisemblablement prendre à long terme; d'autres devraient en faire autant, ces renseignements étant nécessaires à la formulation et à la mise en oeuvre d'une politique d'ajustement valable. Les gouvernements pourraient utilement accélérer les choses s'ils s'engageaient à définir leurs options et acceptaient de se consulter sur leur mise en oeuvre dans le cadre d'une tribune internationale telle que l'OCDE.

Les pays en développement connaissent eux aussi des difficultés d'ajustement à l'évolution de la structure des échanges internationaux. Les plus avancés d'entre eux doivent intensifier leurs programmes afin de diversifier la composition de leur production et leurs débouchés d'exportations manufacturières. Si l'on veut promouvoir les échanges entre pays en développement, il faudra remanier le dispositif d'incitation à l'industrie, réduire les barrières tarifaires et renforcer l'infrastructure institutionnelle en matière de transport, de communications et de crédit.

Tous les pays doivent par ailleurs agir de front pour renforcer le cadre international des relations commerciales, afin que les barrières qui s'opposent aux échanges, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, soient peu à peu éliminées, ou du moins régies par des critères explicites lorsqu'elles ne visent qu'à pallier des difficultés provisoires. A mesure qu'avancera la spécialisation internationale, la participation active des pays en développement aux rencontres commerciales internationales sera de plus en plus nécessaire pour compenser les pressions protectionnistes et réduire progressivement les obstacles entravant la croissance des échanges. Pour les pays qui restent fortement tributaires de leurs exportations de quelques produits primaires, les efforts visant à atténuer les fluctuations des prix et à améliorer les systèmes de compensation des baisses provisoires de recettes revêtent une grande importance.

Même si ces recettes commerciales progressent régulièrement, les ressources dont disposent les pays en développement doivent être complétées par un apport suffisant de capitaux extérieurs. Là encore planent un certain

nombre d'incertitudes ayant trait au rythme d'accroissement des prêts du secteur privé, à l'expansion de la capacité de prêt des institutions de financement multilatéral et à l'augmentation du volume de l'Aide publique au développement.

Les décaissements nets au titre de l'Aide publique au développement devraient, d'après les projections, passer de 19 milliards de dollars en 1975 à 57 milliards de dollars en 1985 (en prix courants), la part affectée aux pays à faible revenu s'améliorant progressivement. L'APD des pays membres du CAD, de 14 milliards de dollars en 1975, devrait atteindre 44 milliards de dollars en 1985. Malgré cette augmentation, l'APD, en pourcentage du produit national brut de ces pays, ne progresserait que très légèrement (de 0,36 % en 1975 à 0,39 % en 1985). Ces pourcentages sont bien loin des objectifs déclarés de la communauté internationale. De plus, le volume de l'APD projetée ne pourra sans doute être atteint que si les trois principaux pays donateurs (les Etats-Unis, l'Allemagne et le Japon) intensifient fortement leurs engagements. Des déclarations dans ce sens ont été faites dans les trois pays mais elles ne sont pas encore passées dans les faits.

Un supplément de ressources assorties de conditions libérales permettrait de réaliser à la fois une croissance plus forte et une offensive plus rapide contre la pauvreté. Les lourds investissements qu'exigent l'accélération de la croissance agricole et l'expansion des services publics supposent un gonflement des capitaux accordés à des conditions de faveur aux pays à faible revenu et aux plus pauvres des pays à revenu intermédiaire. S'il est vrai qu'à un moment ou à un autre un pays peut provisoirement avoir une capacité d'absorption insuffisante, il ne fait aucun doute qu'un surcroît de ressources pourrait trouver une utilisation efficace. Un supplément de capitaux extérieurs ne saurait certes garantir l'accélération de la croissance ni la victoire sur la pauvreté, mais en l'absence de moyens de financement suffisants, les chances d'échec augmentent sensiblement.

L'apport net de capitaux aux conditions du marché est d'un intérêt tout particulier pour les pays à revenu intermédiaire. L'augmentation projetée de cet apport (de 25 milliards de dollars en 1975 à 78 milliards de dollars en 1985, aux prix courants) suppose que les prêts émanant du secteur privé et des institutions de prêt multilatérales augmenteront au rythme de 12 % par an. Ceci ne va pas sans poser un certain nombre de problèmes.

La croissance récente du volume des prêts du secteur privé aux pays en développement est attribuable à un nombre relativement restreint de grosses banques, américaines pour la plupart. Cette progression risque d'être limitée à l'avenir par le rythme de croissance du capital de ces établissements et par des considérations internes touchant à l'équilibre de leur portefeuille. D'autres banques, notamment européennes et japonaises, ainsi que des investisseurs du secteur privé non bancaire financent une part croissante des besoins des pays en développement. Il est important que cette tendance se maintienne si l'on veut que se matérialise l'accroissement projeté du volume des prêts émanant du secteur privé.

Les projections de croissance du volume net des prêts accordés par les banques privées aux pays en développement supposent une expansion encore plus rapide du volume brut des prêts, les financements privés s'étant caractérisés ces dernières années par des échéances moyennes relativement courtes. Le fait que le ratio prêts bruts/prêts nets soit aussi élevé est un facteur potentiel de grave instabilité. Pour atténuer ce risque, il faudra prendre des mesures visant à prolonger l'échéance moyenne des prêts du secteur privé aux pays en développement et notamment ouvrir à ces derniers le marché des obligations à long terme.

Il est difficile de savoir si les projections des flux nets de prêts privés aux pays en développement se réaliseront, cette évolution étant déterminée par un jeu complexe d'éléments objectifs et d'éléments psychologiques. Le fait que jusqu'à une date récente les prêts ont été concentrés sur un nombre relativement restreint de grands pays emprunteurs a sensibilisé les bailleurs de fonds aux événements qui se produisent dans ces pays. Qu'un seul d'entre eux connaisse un problème de gestion de sa dette, et tous les autres pays en développement risquent de voir les donateurs moins bien disposés à leur égard. Les perspectives actuelles ne donnent pas lieu de redouter une crise générale du service de la dette, mais il n'est pas exclu que certains pays connaissent des difficultés de trésorerie. Il est vrai que, grâce à l'élargissement des ressources du Fonds Monétaire International, nous sommes mieux armés pour résoudre ces problèmes.

En revanche, une autre difficulté de caractère plus général pourrait bien apparaître si le régime des échanges continuait à se dégrader, réduisant le potentiel de recettes d'exportations d'un certain nombre de pays et par conséquent leur aptitude à assurer le service de leur dette. De même, les institutions privées seront plus ou moins disposées à accorder des prêts selon les réglementations en vigueur dans les pays exportateurs de capitaux et l'attitude des gouvernements à l'égard des prêts aux pays du tiers monde. Des mesures tendant à assurer la stabilité du système bancaire des pays exportateurs de capitaux pourraient, en modifiant brusquement le volume du financement mis à la disposition des pays en développement, déclencher le type de crises de la dette qu'elles visent précisément à prévenir.

Les institutions internationales de prêt sont la principale source de financement à long terme des pays en développement. Le déclin de leur part dans l'offre totale de capitaux se traduit par une dégradation de l'échéance moyenne de la dette des pays à revenu intermédiaire. On ne parviendra à un meilleur dosage entre capitaux privés à moyen terme et capitaux à long terme émanant des institutions internationales que si ces dernières parviennent à développer leurs opérations de prêt, ce qui suppose que l'augmentation de leur capital sera approuvée d'ici peu. Diverses procédures à cet effet sont actuellement à l'étude. Un accroissement du volume des prêts accordés par les institutions financières internationales ne contribue pas seulement à améliorer la structure de l'échéance de la dette; pour les bailleurs de fonds du secteur privé, il constitue également (que ce soit de façon indirecte ou dans le cadre du cofinancement) une garantie de qualité des programmes d'investissement et de la gestion de la dette dans les pays en développement.

Le problème des capitaux disponibles se pose en termes particuliers pour le financement de l'exploitation des ressources énergétiques, notamment pétrole et gaz. Parfois, les gisements de pétrole et de gaz connus ou présentés dans les pays en développement sont trop petits pour attirer les grosses sociétés internationales, même s'ils sont importants pour le pays lui-même; ou encore on ne peut compenser les risques inhérents à la prospection à l'intérieur du territoire limité d'un petit pays en poussant les travaux jusqu'aux gisements adjacents des pays voisins; il arrive enfin que le climat de l'investissement soit trop incertain. La mise en valeur des ressources énergétiques des pays en développement exigera un apport extérieur en compétences techniques et capitaux considérable. Les capitaux à risques du secteur privé, qui ont souvent été une source importante de financement, sont maintenant plus difficiles à trouver. La Banque Mondiale a déjà entrepris de fournir des ressources pour ce type d'activité, et prévoit de développer ses opérations en association avec des capitaux privés. D'autres institutions internationales envisagent des programmes similaires. Il faudrait cependant que tous ces projets se développent rapidement et les gouvernements devraient par exemple examiner si l'élargissement des accords d'assurance et de garantie des prêts permettrait d'accroître les apports de capitaux privés.

Les paragraphes consacrés ci-dessus aux domaines dans lesquels s'impose une action internationale font ressortir leur importance pour l'avenir des pays en développement. Il devrait néanmoins être évident que les pays industrialisés ont eux aussi beaucoup à gagner d'une croissance rapide du volume des échanges, à l'instauration d'un climat commercial libéral excluant les discriminations, et à la stabilisation des prix des produits de base. Leur taux de croissance économique n'est certes pas aussi sensible aux variations à court terme des échanges internationaux, mais les exportations jouent un rôle majeur dans leur économie, et le tiers monde constitue pour eux un débouché extérieur de plus en plus important. Le maintien d'un système commercial ouvert non discriminatoire contribue à améliorer encore la productivité de la main-d'oeuvre et à atténuer les pressions inflationnistes. L'accroissement des approvisionnements énergétiques et alimentaires, face à une demande en pleine expansion, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, est d'une importance vitale pour les deux catégories de pays. Les seconds ne constituent pas seulement une clientèle importante pour les exportations des premiers; ils sont aussi un élément non négligeable des marchés financiers mondiaux et ont permis l'investissement productif d'une épargne en forte progression.

L'interdépendance des pays en développement et pays industrialisés n'a rien de nouveau, elle n'a fait que croître depuis des décennies; mais peut-être n'a-t-on pas encore pleinement compris jusqu'où va cette interdépendance ni jusqu'où elle ira dans les décennies à venir. On s'inquiète actuellement des bouleversements à court terme qu'entraîne l'évolution de la structure des échanges alors qu'il faudrait reconnaître le rôle décisif que ceux-ci peuvent jouer dans l'amélioration à long terme de la productivité;

on se préoccupe de l'endettement croissant de certains pays du tiers monde alors que l'important serait de renforcer la capacité des intermédiaires financiers en fonction des besoins globaux; on redoute les implications d'une modification des rapports de force économique au lieu de rappeler les avantages que comporte l'accélération des progrès des pays en développement. Mais la nécessité actuelle d'un ajustement n'a rien de transitoire : elle traduit une évolution structurelle à long terme qui se déroule sous nos yeux. Il nous faut donc reconnaître toutes les conséquences et tous les avantages de ce mouvement vers une plus grande interdépendance globale. Il est de l'intérêt de tous les pays d'entretenir un climat international favorable aux efforts que les pays en développement devront fournir pour conserver un rythme de croissance rapide et battre en brèche la pauvreté dans les meilleurs délais possibles.

**Annexe**  
**Indicateurs**  
**du développement**  
**dans le monde**

**Banque Mondiale**  
**Washington, D.C.**  
**1978**



## Liste des pays

	Numéros de référence <sup>a</sup>		Numéros de référence <sup>a</sup>		Numéros de référence <sup>a</sup>
Afghanistan	20	Honduras	45	Portugal	84
Afrique du Sud	93	Hong Kong	86	République arabe syrienne	65
Albanie	117	Hongrie	120	République de Corée	62
Algérie	69	Inde	18	République démocratique allemande	125
Allemagne, République fédérale d'	105	Indonésie	31	République démocratique populaire lao	3
Angola	40	Irak	79	République dominicaine	64
Arabie Saoudite	112	Iran	85	République populaire démocratique de Corée	116
Argentine	82	Irlande	94	République Unie de Tanzanie	25
Australie	101	Israël	92	République Unie du Cameroun	38
Autriche	99	Italie	95	Rhodésie	54
Bangladesh	6	Jamahiriya arabe libyenne	113	Roumanie	81
Belgique	104	Jamaïque	74	Royaume-Uni	96
Bénin	14	Japon	98	Rwanda	7
Bhoutan	1	Jordanie	57	Sénégal	46
Birmanie	10	Kampuchea démocratique	2	Sierra Leone	28
Bolivie	44	Kenya	32	Singapour	90
Brésil	77	Koweït	114	Somalie	8
Bulgarie	121	Lesotho	22	Soudan	39
Burundi	11	Liban	75	Sri Lanka	29
Canada	108	Libéria	49	Suède	110
Chili	72	Madagascar	27	Suisse	111
Chine, République de	73	Malaisie	68	Tchad	12
Chine, République populaire de	115	Malawi	15	Tchécoslovaquie	124
Colombie	58	Mali	5	Thaïlande	43
Congo, République populaire du	52	Maroc	53	Togo	35
Costa Rica	71	Mauritanie	41	Trinité-et-Tobago	87
Côte d'Ivoire	56	Mexique	76	Tunisie	67
Cuba	118	Mongolie	119	Turquie	70
Danemark	107	Mozambique	23	Union des Républiques socialistes soviétiques	122
Egypte, République arabe d'	36	Népal	13	Uruguay	80
El Salvador	50	Nicaragua	63	Venezuela	88
Empire centrafricain	30	Niger	21	Viet Nam, République socialiste du	19
Equateur	60	Nigéria	42	Yémen, République arabe du	34
Espagne	91	Norvège	106	Yémen, République démocratique populaire du	37
Etats-Unis d'Amérique	109	Nouvelle-Zélande	97	Yougoslavie	83
Ethiopie	4	Ouganda	33	Zaire	16
Finlande	100	Pakistân	24	Zambie	48
France	103	Panama	78		
Ghana	55	Papouasie-Nouvelle-Guinée	51		
Grèce	89	Paraguay	61		
Guatemala	59	Pays-Bas	102		
Guinée	17	Pérou	66		
Haïti	26	Philippines	47		
Haute-Volta	9	Pologne	123		

<sup>a</sup>Sur les tableaux, les pays sont énumérés, à l'intérieur du groupe auquel ils appartiennent, par ordre croissant de revenu par habitant. C'est cet ordre qu'indiquent les numéros de référence

# INDICATEURS DU DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE

## Annexe au Rapport sur le développement dans le monde

### Table des matières

	Page
<b>Introduction</b>	<b>A5</b>
<b>Comment lire les tableaux</b>	<b>A7</b>
<b>Tableau 1: Indicateurs de base</b>	<b>A8</b>
Population, milieu de 1976	
Superficie	
Produit national brut par habitant, 1976	
Croissance du produit national brut par habitant, 1960-76	
Indice de la production alimentaire par habitant, moyenne 1974-76	
Croissance de la production d'énergie, 1960-75	
Consommation d'énergie par habitant, 1975	
Taux annuel moyen d'inflation, 1960-70 et 1970-76	
<b>Tableau 2: Croissance de la production</b>	<b>A10</b>
Croissance du produit intérieur brut, 1960-70 et 1970-76	
Croissance de l'agriculture, 1960-70 et 1970-76	
Croissance de l'industrie, 1960-70 et 1970-76	
Croissance des services, 1960-70 et 1970-76	
<b>Tableau 3: Structure de la production</b>	<b>A12</b>
Agriculture, en pourcentage du produit intérieur brut, 1960 et 1976	
Industrie, en pourcentage du produit intérieur brut, 1960 et 1976	
Services, en pourcentage du produit intérieur brut, 1960 et 1976	
<b>Tableau 4: Croissance de certains agrégats de la demande</b>	<b>A14</b>
Croissance de la consommation du secteur public, 1960-70 et 1970-76	
Croissance de la consommation du secteur privé, 1960-70 et 1970-76	
Croissance de l'investissement intérieur brut, 1960-70 et 1970-76	
<b>Tableau 5: Structure de la demande</b>	<b>A16</b>
Consommation du secteur public, en pourcentage du produit intérieur brut, 1960 et 1976	
Consommation du secteur privé, en pourcentage du produit intérieur brut, 1960 et 1976	
Investissement intérieur brut, en pourcentage du produit intérieur brut, 1960 et 1976	
Epargne intérieure brute, en pourcentage du produit intérieur brut, 1960 et 1976	
Solde de ressources, en pourcentage du produit intérieur brut, 1960 et 1976	
<b>Tableau 6: Croissance du commerce de marchandises</b>	<b>A18</b>
Valeur des exportations, 1976	
Valeur des importations, 1976	
Croissance des exportations, 1960-70 et 1970-76	
Croissance des importations, 1960-70 et 1970-76	
Termes de l'échange, 1960 et 1976	
<b>Tableau 7: Structure du commerce de marchandises</b>	<b>A20</b>
Exportations de produits primaires, en pourcentage des exportations de marchandises, 1960 et 1975	
Exportations de biens manufacturés, en pourcentage des exportations de marchandises, 1960 et 1975	
Importations de produits alimentaires, en pourcentage des importations de marchandises, 1960 et 1975	
Importations de combustibles, en pourcentage des importations de marchandises, 1960 et 1975	
<b>Tableau 8: Destination des exportations de marchandises</b>	<b>A22</b>
Pourcentage des exportations à destination de pays développés, 1960 et 1976	
Pourcentage des exportations à destination de pays en développement, 1960 et 1976	
Pourcentage des exportations à destination d'économies à planification centrale, 1960 et 1976	

	<b>Page</b>
<b>Tableau 9: Balance des paiements et coefficient du service de la dette</b>	<b>A24</b>
Balance des transactions courantes avant paiement des intérêts au titre de la dette publique extérieure, 1970 et 1976	
Versements d'intérêts au titre de la dette publique extérieure, 1970 et 1976	
Service de la dette, en pourcentage du produit national brut, 1970 et 1976	
Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et de services, 1970 et 1976	
<b>Tableau 10: Flux de capitaux extérieurs</b>	<b>A26</b>
Entrées brutes de capitaux empruntés par l'Etat à moyen et à long terms, 1970 et 1976	
Remboursement du principal de la dette publique extérieure, 1970 et 1976	
Entrées nettes de capitaux empruntés par l'Etat à moyen et à long termes, 1970 et 1976	
Entrées nettes d'investissements directs privés, 1970 et 1976	
<b>Tableau 11: Dette publique extérieure et réserves internationales</b>	<b>A28</b>
Encours de la dette publique extérieure, 1970 et 1976	
Encours de la dette publique extérieure, en pourcentage du produit national brut, 1970 et 1976	
Réserves internationales brutes, 1970 et 1976	
Réserves internationales brutes, exprimées en mois d'importations, 1976	
<b>Tableau 12: Aide publique au développement émanant de pays membres de l'OCDE</b>	<b>A30</b>
Valeur de l'aide publique au développement, 1960-76, et estimations pour 1977-80	
Aide publique au développement, en pourcentage du produit national brut des donateurs, 1960-76, et estimations pour 1977-80	
<b>Tableau 13: Accroissement de la population et de la population active</b>	<b>A32</b>
Accroissement de la population, 1960-70 et 1970-75	
Accroissement de la population urbaine, 1960-70 et 1970-75	
Accroissement de la population active, 1960-70 et 1970-75	
<b>Tableau 14: Structure de la population</b>	<b>A34</b>
Pourcentage de la population vivant dans les agglomérations urbaines, 1960 et 1975	
Pourcentage de la population âgée de moins de 15 ans, 1960 et 1975	
Population en âge de travailler, en pourcentage de la population totale, 1960 et 1975	
Pourcentage de la population active vivant de l'agriculture, 1960 et 1970	
<b>Tableau 15: Indicateurs démographiques</b>	<b>A36</b>
Taux brut de natalité, 1960 et 1975	
Taux brut de mortalité, 1960 et 1975	
Variation, en pourcentage, du taux brut de natalité, 1960 à 1975	
Variation, en pourcentage, du taux brut de mortalité, 1960 à 1975	
Indice synthétique de fécondité, 1975	
<b>Tableau 16: Projections de la population, 1976-2000, et population stationnaire hypothétique</b>	<b>A38</b>
Population, milieu de 1976	
Population projetée en l'an 2000	
Population stationnaire hypothétique	
<b>Tableau 17: Indicateurs relatifs à la santé</b>	<b>A40</b>
Espérance de vie à la naissance, 1960 et 1975	
Taux de mortalité infantile, 1960 et 1975	
Taux de mortalité juvénile, 1960 et 1975	
Nombre d'habitants par médecin, 1960 et 1974	
Nombre d'habitants par infirmier(e), 1960 et 1974	
Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable, 1975	
<b>Tableau 18: Education</b>	<b>A42</b>
Nombre d'inscrits à l'école primaire, en pourcentage du groupe d'âge pertinent (total et filles), 1960 et 1975	
Nombre d'inscrits à l'école secondaire, en pourcentage du groupe d'âge pertinent, 1960 et 1975	
Nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur, en pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans, 1960 et 1975	
Taux d'alphabétisation des adultes, 1960 et 1974	
<b>Notes techniques</b>	<b>A45</b>
<b>Bibliographie des sources utilisées</b>	<b>A54</b>

## Introduction

Le présent recueil de statistiques, préparé conjointement avec le *Rapport sur le développement dans le monde*, vise à fournir des renseignements concis, d'intérêt général, portant sur les principales caractéristiques du développement économique et social. Le choix des indicateurs se fonde sur l'existence de chiffres portant sur un grand nombre de pays, de séries chronologiques disponibles aux fins de mesure de la croissance et du changement, et de données relatives aux processus les plus importants du développement économique et social. Les taux de variation et les coefficients indiqués ne visent qu'à illustrer des tendances, les valeurs absolues n'étant indiquées que dans quelques cas. Pour faciliter les comparaisons, les tableaux donnent, pour chaque groupe de pays, la valeur médiane de l'indicateur considéré. Les données utilisées—les plus récentes que l'on ait pu obtenir—ont été tirées des dossiers et des publications de divers organismes internationaux, notamment des dossiers constitués de façon systématique par les missions économiques que la Banque Mondiale envoie dans ses pays membres.

Les statistiques présentées émanent de sources généralement considérées comme les plus autorisées et les plus fiables; certaines d'entre elles, en particulier celles qui visent à décrire des phénomènes sociaux, n'en sont pas moins sujettes à une marge d'erreur considérable. Si le lecteur ne doit pas leur attribuer une précision qu'elles n'ont peut-être pas, ces données ont cependant le mérite de suggérer des ordres de grandeur, d'indiquer des tendances et de révéler certaines différences importantes d'un pays à l'autre.

On trouvera dans les tableaux ci-après trois types de renseignements. Le Tableau 1, qui trace le profil des pays, réunit les chiffres relatifs à la population, au revenu par habitant et à sa croissance, aux variations de la production alimentaire et de la production d'énergie, à la consommation d'énergie par habitant et au taux d'inflation. Les Tableaux 2 à 5, consacrés à la croissance et à la structure de la production et de la demande, rassemblent des statistiques couvrant les périodes 1960-70 et 1970-76. Les Tableaux 6 à 12, concernant les opérations internationales, donnent une présentation détaillée de la croissance, de la structure et de la

direction des échanges, de la balance des paiements, des flux de capitaux, de la dette et de l'aide. Les Tableaux 13 à 16, qui portent sur la croissance, la structure, et les variations de la population, mettent en lumière les éléments influençant le taux de croissance de la population, la dynamique de la structure de la population et l'évolution de la population active. Les indicateurs sociaux figurant sur les Tableaux 17 et 18 donnent une idée des conditions sanitaires des pays ainsi que des services de santé et d'éducation offerts à la population. Déjà rares dans ces domaines particuliers, les données fiables sont pratiquement inexistantes, pour la plupart des pays, lorsque l'on cherche à recenser d'autres éléments de bien-être aussi fondamentaux que le logement ou l'état nutritionnel. Le rassemblement de statistiques de ce type s'impose donc d'urgence si l'on veut pouvoir définir l'ampleur des besoins élémentaires à satisfaire.

Sur les tableaux, les pays sont groupés comme suit: pays en développement à faible revenu, ayant un revenu par habitant égal ou inférieur à 250 dollars en 1976; pays en développement à revenu intermédiaire, ayant un revenu par habitant supérieur à 250 dollars; pays industrialisés; principaux pays exportateurs de pétrole à excédent de capitaux; économies à planification centrale. A l'intérieur de chaque groupe, les pays sont classés selon leur revenu par habitant en 1976, les plus pauvres figurant en premier. La liste alphabétique qui précède la table des matières donne le numéro de référence de chaque pays, repris sur tous les tableaux.

Le lecteur est invité à se reporter, à la fin de ce recueil, aux notes techniques où sont exposés dans leurs grandes lignes les concepts, définitions et méthodes utilisés; une bibliographie y est jointe, qui donne le détail des sources de référence.

Bien que ce manuel ne prétende pas être un précis de statistiques exhaustif, nous espérons que responsables et dirigeants verront en lui un instrument de travail utile, facile à consulter. Une révision annuelle étant prévue, toutes les observations et suggestions seront non seulement bienvenues mais encore indispensables pour faire de ce recueil un outil plus efficace, répondant aux attentes de ses lecteurs.

## Comment lire les tableaux

---

Les chiffres inscrits sur les bandes bleues sont les valeurs médianes des indicateurs se rapportant à chaque groupe de pays.

.. Non disponible.

(.) Moins de la moitié de l'unité utilisée.

Tous les taux de croissance sont exprimés en termes réels.

*Italiques*: Les chiffres en italique se rapportent à 1975 et non à 1976.

---

**Tableau 1: Indicateurs de base**

	Popula- tion	Super- ficie	PNB par habitant		Indice de la produc- tion ali- mentaire par habi- tant 1965-67 = 100	Energie		Taux annuel moyen d'inflation	
			(en dollars)	Crois- sance annuelle moyenne (%)		Crois- sance annuelle de la produc- tion (%)	Consom- mation par habitant (kg d'équi- valent charbon)	(%)	(%)
	(mil- lions d'habi- tants)	(mil- liers de km <sup>2</sup> )	1976	1960-76	Moyenne 1974-76	1960-75	1975	1960-70	1970-76
<b>Pays à faible revenu</b>			150	0,9	96	9,4	52	3,1	9,8
1 Bhoutan	1,2	47	70	-0,3	..	..	..	..	..
2 Kampuchea démocratique	8,1	181	..	..	53	..	16	3,8	98,6
3 Rép. dém. pop. lao	3,3	237	90	1,8	103	..	63	5,6	22,3
4 Ethiopie	28,7	1.222	100	1,9	83	12,5	29	2,1	2,3
5 Mali	5,8	1.240	100	0,9	71	15,8	25	5,0	7,1
6 Bangladesh	80,4	144	110	-0,4	95	..	28	3,1	20,7
7 Rwanda	4,2	26	110	0,8	114	21,4	14	13,1	10,6
8 Somalie	3,3	638	110	-0,3	91	..	36	4,5	8,9
9 Haute-Volta	6,2	274	110	0,8	84	..	20	1,3	6,3
10 Birmanie	30,8	677	120	0,7	98	4,5	51	2,7	16,1
11 Burundi	3,8	28	120	2,3	101	..	13	2,8	8,7
12 Tchad	4,1	1.284	120	-1,1	76	..	39	4,6	6,6
13 Népal	12,9	141	120	0,2	98	20,1	10	8,5	8,4
14 Bénin	3,2	113	130	0,1	83	..	52	1,9	8,3
15 Malawi	5,2	119	140	4,1	107	28,2	56	2,3	9,8
16 Zaïre	25,4	2.345	140	1,4	93	2,8	78	29,9	15,7
17 Guinée	5,7	246	150	0,4	94	10,4	92	1,7	7,2
18 Inde	620,4	3.288	150	1,3	107	4,1	221	6,9	9,2
19 Viet Nam	47,6	333	..	..	..	0,5	..	..	..
20 Afghanistan	14,0	648	160	0,0	94	34,1	52	11,6	3,1
21 Niger	4,7	1.267	160	-1,1	67	..	35	2,3	1,7
22 Lesotho	1,2	30	170	4,6	102	..	..	2,5	8,8
23 Mozambique	9,5	783	170	1,4	95	3,3	186	2,8	6,9
24 Pakistan	71,3	804	170	3,1	114	8,9	183	3,3	15,2
25 Rép. Unie de Tanzanie	15,1	945	180	2,6	113	9,0	70	1,8	11,7
26 Haïti	4,7	28	200	0,1	103	..	30	3,8	13,5
27 Madagascar	9,1	587	200	-0,7	90	5,5	71	3,2	10,2
28 Sierra Leone	3,1	72	200	1,1	97	..	116	2,9	10,2
29 Sri Lanka	13,8	66	200	2,0	110	..	127	1,8	11,5
30 Empire centrafricain	1,8	623	230	0,3	103	13,3	34	4,2	8,3
31 Indonésie	135,2	1.904	240	3,4	117	8,5	178	180,0	22,7
32 Kenya	13,8	583	240	2,6	88	9,9	174	1,4	11,1
33 Ouganda	11,9	236	240	1,0	89	5,1	55	3,0	17,1
34 Yémen, Rép. arabe	6,0	195	250	..	101	..	49	..	..
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>			750	2,8	104	8,5	524	3,2	12,5
35 Togo	2,3	56	260	4,1	59	..	65	1,7	8,6
36 Egypte	38,1	1.001	280	1,9	104	7,4	405	3,5	5,2
37 Yémen, Rép. dém. pop.	1,7	333	280	-6,3	97	..	328	..	..
38 Rép. Unie du Cameroun	7,6	475	290	2,8	108	1,1	104	3,7	9,7
39 Soudan	15,9	2.506	290	0,4	117	11,7	140	3,7	3,5
40 Angola	5,5	1.247	330	3,0	92	30,0	174	3,3	13,5
41 Mauritanie	1,4	1.031	340	3,7	68	..	108	1,6	10,3
42 Nigéria	77,1	924	380	3,5	89	29,5	90	2,6	16,1
43 Thaïlande	43,0	514	380	4,5	106	17,2	284	1,9	10,3
44 Bolivie	5,8	1.099	390	2,3	119	16,1	303	3,8	25,9
45 Honduras	3,0	112	390	1,5	102	23,9	232	3,0	5,5
46 Sénégal	5,1	196	390	-0,7	96	..	195	1,6	12,1
47 Philippines	43,3	300	410	2,4	108	3,3	326	5,8	15,1
48 Zambie	5,1	753	440	1,7	104	34,1	504	7,6	3,8
49 Libéria	1,6	111	450	2,0	108	26,3	404	1,9	10,3
50 El Salvador	4,1	21	490	1,8	108	5,0	248	0,3	7,1
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,8	462	490	3,5	99	11,0	278	3,6	7,8
52 Congo, Rép. pop.	1,4	342	520	2,8	93	17,9	209	3,9	9,3
53 Maroc	17,2	447	540	2,1	103	1,6	274	2,2	9,3
54 Rhodésie	6,5	391	550	2,2	107	0,6	764	1,3	7,5
55 Ghana	10,1	239	580	-0,1	93	27,3	182	7,6	23,5
56 Côte d'Ivoire	7,0	323	610	3,4	124	9,0	366	2,8	11,0
57 Jordanie	2,8	98	610	1,6	47	..	408	1,1	9,6
58 Colombie	24,2	1.139	630	2,8	106	2,6	671	11,9	20,7
59 Guatemala	6,5	109	630	2,4	114	9,9	237	0,2	9,4
60 Equateur	7,3	284	640	3,6	97	20,3	442	4,6	13,6
61 Paraguay	2,6	407	640	2,2	94	44,0	153	3,0	13,6
62 Rép. de Corée	36,6	99	670	7,3	104	6,2	1.038	16,7	17,5
63 Nicaragua	2,3	130	750	2,4	103	20,9	479	1,9	10,8
64 Rép. dominicaine	4,8	49	780	3,4	111	8,0	458	2,1	8,9
65 Rép. arabe syrienne	7,7	185	780	2,2	113	70,9	477	1,8	18,8

	Popula- tion  (mil- lions d'habi- tants)  milieu de 1976	Super- ficie  (mil- liers de km <sup>2</sup> )	PNB par habitant		Indice de la produc- tion ali- mentaire par habi- tant 1965-67 = 100  Moyenne 1974-76	Energie		Taux annuel moyen d'inflation	
			(en dollars)	Crois- sance annuelle moyenne (%)		Crois- sance annuelle de la produc- tion (%)	Consom- mation par habitant (kg d'équi- valent charbon)	1960-70	1970-76
66 Pérou	15,8	1.285	800	2,6	99	2,0	682	9,9	15,6
67 Tunisie	5,7	164	840	4,1	134	5,5	447	3,7	7,7
68 Malaisie	12,7	330	860	3,9	146	34,6	560	-0,2	7,0
69 Algérie	16,2	2.382	990	1,7	100	10,1	754	2,3	14,8
70 Turquie	41,2	781	990	4,2	114	6,8	630	5,5	19,8
71 Costa Rica	2,0	51	1.040	3,4	130	8,9	544	1,9	13,7
72 Chili	10,5	757	1.050	0,9	92	-1,0	765	32,9	273,6
73 Chine, Rép. de	16,3	36	1.070	6,3	..	..	1.427	4,1	11,9
74 Jamaïque	2,1	11	1.070	1,9	89	-0,6	1.427	3,8	17,5
75 Liban	3,2	10	..	3,1	95	11,1	928	1,4	4,4
76 Mexique	62,0	1.973	1.090	3,0	98	6,0	1.221	3,5	14,2
77 Brésil	110,0	8.512	1.140	4,8	114	7,1	670	46,0	26,1
78 Panama	1,7	76	1.310	3,7	114	13,6	865	1,6	11,2
79 Irak	11,5	435	1.390	3,6	89	5,2	713	1,7	17,5
80 Uruguay	2,8	178	1.390	0,6	110	3,0	942	51,1	70,5
81 Roumanie	21,4	238	1.450	8,4	117	4,2	3.803	..	..
82 Argentine	25,7	2.767	1.550	2,8	104	5,8	1.754	21,8	88,7
83 Yougoslavie	21,5	256	1.680	5,6	120	4,0	1.930	12,6	16,3
84 Portugal	9,7	92	1.680	6,5	103	1,3	983	2,9	11,9
85 Iran	34,3	1.648	1.930	8,2	109	13,0	1.353	1,1	25,2
86 Hong Kong	4,5	1	2.110	6,5	84	..	1.119	2,3	8,6
87 Trinité-et-Tobago	1,1	5	2.240	2,6	92	2,9	3.132	3,6	18,8
88 Venezuela	12,4	912	2.570	2,6	113	0,3	2.639	1,3	13,4
89 Grèce	9,1	132	2.590	6,1	131	13,2	2.090	3,2	13,3
90 Singapour	2,3	1	2.700	7,5	208	..	2.151	1,1	8,1
91 Espagne	35,7	505	2.920	5,5	125	1,1	2.147	6,3	12,8
92 Israël	3,6	21	3.920	4,3	126	32,8	2.806	5,9	23,7
<b>Pays industrialisés</b>			<b>6.200</b>	<b>3,4</b>	<b>110</b>	<b>3,0</b>	<b>5.016</b>	<b>4,2</b>	<b>9,3</b>
93 Afrique du Sud	26,0	1.221	1.340	3,0	102	3,8	..	3,1	11,3
94 Irlande	3,2	70	2.560	3,3	126	-0,1	3.097	5,2	13,9
95 Italie	56,2	301	3.050	3,8	107	3,1	3.012	4,4	12,9
96 Royaume-Uni	56,1	244	4.020	2,2	110	-1,3	5.265	4,1	13,3
97 Nouvelle-Zélande	3,1	269	4.250	1,6	102	2,8	3.111	3,2	11,6
98 Japon	112,8	372	4.910	7,9	107	-3,9	3.622	4,8	10,1
99 Autriche	7,5	84	5.330	4,3	117	0,3	3.700	3,6	7,9
100 Finlande	4,7	337	5.620	4,5	113	3,2	4.760	5,6	13,6
101 Australie	13,7	7.687	6.100	3,0	112	10,4	6.485	3,1	13,5
102 Pays-Bas	13,8	41	6.200	3,7	136	15,3	5.784	5,3	8,9
103 France	52,9	547	6.550	4,2	107	-2,8	3.944	4,2	9,3
104 Belgique	9,8	31	6.780	4,2	119	-7,6	5.584	3,6	8,8
105 Allemagne, Rép. féd.	62,0	249	7.380	3,4	111	-0,8	5.345	3,1	6,4
106 Norvège	4,0	324	7.420	3,9	105	8,7	4.607	4,2	8,6
107 Danemark	5,1	43	7.450	3,3	99	-20,5	5.268	6,0	9,8
108 Canada	23,2	9.976	7.510	3,5	94	8,6	9.880	3,1	9,2
109 Etats-Unis d'Amérique	215,1	9.363	7.890	2,3	114	2,9	10.999	2,8	6,8
110 Suède	8,2	450	8.670	3,1	110	3,5	6.178	4,3	8,8
111 Suisse	6,4	41	8.880	2,2	102	4,3	3.642	4,5	7,4
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>			<b>6.310</b>	<b>7,0</b>	<b>..</b>	<b>12,8</b>	<b>1.398</b>	<b>1,0</b>	<b>33,3</b>
112 Arabie Saoudite	8,6	2.150	4.480	7,0	102	12,8	1.398	1,0	33,3
113 Jamahiriya arabe libyenne	2,5	1.760	6.310	10,2	96	21,7	1.299	5,3	16,5
114 Koweït	1,1	18	15.480	-3,0	..	3,4	8.718	0,6	35,6
<b>Economies à planification centrale</b>			<b>2.280</b>	<b>3,5</b>	<b>114</b>	<b>4,6</b>	<b>3.624</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
115 Chine, Rép. pop.	835,8	9.597	410	5,2	108	4,6	693	..	..
116 Rép. pop. dém. de Corée	16,3	121	470	3,5	110	9,5	2.808	..	..
117 Albanie	2,5	29	540	4,5	114	9,2	741	..	..
118 Cuba	9,5	115	860	-0,4	95	18,5	1.157	..	..
119 Mongolie	1,5	1.565	860	1,0	..	9,8	1.091	..	..
120 Hongrie	10,6	93	2.280	3,0	133	1,9	3.624	..	..
121 Bulgarie	8,8	111	2.310	4,6	100	3,0	4.781	..	..
122 URSS	256,7	22.402	2.780	3,8	113	5,7	5.546	..	..
123 Pologne	34,3	313	2.860	4,1	115	3,9	5.007	..	..
124 Tchécoslovaquie	14,9	128	3.840	2,6	123	1,3	7.151	..	..
125 Rép. dém. allemande	16,8	108	4.220	3,2	120	0,6	6.835	..	..

## Tableau 2: Croissance de la production

	Taux annuel moyen de croissance (%)							
	PNB		Agriculture		Industrie		Services	
	1960-70	1970-76	1960-70	1970-76	1960-70	1970-76	1960-70	1970-76
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>3,6</b>	<b>2,9</b>	<b>2,3</b>	<b>1,6</b>	<b>6,7</b>	<b>4,5</b>	<b>3,6</b>	<b>3,4</b>
1 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..
2 Kampuchea démocratique	3,8	..	2,3	..	8,4	..	3,2	..
3 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	..	..	..	..
4 Ethiopie	4,4	2,5	2,2	0,9	7,4	1,6	7,3	4,4
5 Mali	2,9	3,5	1,3	-0,8	4,0	8,9	4,4	5,5
6 Bangladesh	3,6	1,6	2,7	0,5	7,9	1,8	3,6	2,2
7 Rwanda	..	3,4	..	3,3	..	8,4	..	3,5
8 Somalie	1,0	2,1	-1,5	-1,2	3,3	10,3	2,1	8,0
9 Haute-Volta	1,5	3,3	0,0	3,2	3,8	7,0	2,3	1,8
10 Birmanie	2,6	3,3	4,1	2,5	2,8	2,8	1,3	3,0
11 Burundi	5,4	1,4	..	1,0	..	4,3	2,9	1,1
12 Tchad	2,5	0,8	1,8	-1,3	3,9	8,1	2,9	-0,6
13 Népal	2,5	2,7	..	1,9	..	..	..	..
14 Bénin	2,6	2,3	..	-0,3	..	9,8	..	6,0
15 Malawi	5,2	8,9	2,9	5,5	13,9	12,4	8,9	11,4
16 Zaïre	4,7	4,3	3,9	1,9	35,9	5,0	-2,5	5,0
17 Guinée	3,2	5,3	2,1	10,2	6,2	3,9	2,2	3,2
18 Inde	3,6	2,7	1,9	1,4	5,5	3,8	3,9	2,4
19 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..
20 Afghanistan	2,1	4,4	..	..	..	..	..	..
21 Niger	2,7	-0,4	3,3	-4,0	11,1	10,0	0,6	0,8
22 Lesotho	7,0	4,3	..	..	..	..	..	..
23 Mozambique	4,8	-2,0	2,1	2,1	10,8	-3,8	5,8	-2,1
24 Pakistan	6,7	3,6	4,9	1,6	10,1	4,1	6,2	5,0
25 Rép. Unie de Tanzanie	5,4	4,2	3,7	2,5	8,0	2,9	5,3	2,8
26 Haïti	0,7	3,2	0,8	1,6	0,4	8,8	0,7	2,4
27 Madagascar	..	0,3	..	1,2	..	2,0	..	4,5
28 Sierra Leone	3,5	2,0	1,4	2,0	2,7	-3,0	4,2	4,0
29 Sri Lanka	4,6	2,9	3,0	1,2	6,7	3,0	5,1	3,7
30 Empire centrafricain	1,2	0,9	0,8	1,9	5,5	4,7	0,1	-1,8
31 Indonésie	3,5	8,3	2,7	4,0	4,7	12,4	3,5	7,3
32 Kenya	7,1	4,8	5,9	1,6	7,5	9,8	7,9	5,1
33 Ouganda	5,1	-0,1	2,8	1,3	7,8	-6,7	8,3	-3,2
34 Yémen, Rép. arabe	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>5,7</b>	<b>6,0</b>	<b>3,6</b>	<b>3,2</b>	<b>7,6</b>	<b>7,2</b>	<b>5,8</b>	<b>6,9</b>
35 Togo	8,5	4,1	4,3	3,0	7,3	7,0	8,8	3,7
36 Egypte	4,5	7,6	2,9	3,0	5,4	4,3	6,1	13,4
37 Yémen, Rép. dém. pop.	0,4	3,8	..	6,2	..	17,7	..	-0,9
38 Rép. Unie du Cameroun	5,2	2,7	6,5	3,4	7,7	3,3	11,1	0,7
39 Soudan	2,9	6,1	3,3	8,8	1,7	2,8	-2,2	7,5
40 Angola	5,1	1,0	4,0	-0,7	9,8	11,6	3,9	3,0
41 Mauritanie	8,1	4,3	2,4	-2,1	15,8	7,1	13,0	-1,0
42 Nigéria	3,1	7,4	-0,5	-0,2	13,8	12,6	5,2	9,5
43 Thaïlande	8,2	6,5	5,5	4,3	11,7	8,2	9,2	6,9
44 Bolivie	5,2	6,0	3,0	5,6	6,5	4,9	5,8	7,3
45 Honduras	5,1	2,9	5,7	-0,6	5,2	7,2	5,0	3,0
46 Sénégal	2,6	1,8	1,9	3,4	3,7	3,9	2,5	-0,1
47 Philippines	5,1	6,3	4,3	4,6	6,0	8,7	5,0	5,1
48 Zambie	4,0	3,1	2,0	3,2	-0,1	3,4	8,1	4,4
49 Libéria	6,4	2,9	6,3	4,9	7,8	0,3	2,6	9,4
50 El Salvador	5,9	5,0	3,0	4,2	8,5	6,3	6,5	4,8
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	..	..	..	..	..	..
52 Congo, Rép. pop.	4,6	8,3	4,6	-7,2	7,6	22,6	2,4	7,0
53 Maroc	4,1	4,8	4,2	0,6	4,2	7,8	3,9	5,5
54 Rhodésie	..	..	..	..	..	..	..	..
55 Ghana	2,1	2,0	3,7	1,3	6,7	4,2	-1,4	3,8
56 Côte d'Ivoire	8,0	6,5	4,2	3,5	11,6	7,9	10,0	7,7
57 Jordanie	6,6	5,1	5,0	2,6	9,9	16,0	5,6	2,9
58 Colombie	5,1	6,5	3,5	4,5	6,0	6,7	5,8	8,1
59 Guatemala	5,6	5,9	..	..	..	..	..	..
60 Equateur	5,9	10,7	4,0	5,7	7,6	14,2	5,1	14,0
61 Paraguay	4,3	6,5	2,1	5,9	5,5	7,7	5,2	6,8
62 Rép. de Corée	8,5	10,3	4,5	4,8	17,2	17,1	8,4	8,6
63 Nicaragua	7,2	5,7	6,7	5,7	11,0	7,3	5,8	4,8
64 Rép. dominicaine	4,4	8,9	2,2	3,0	6,2	14,1	5,1	9,7
65 Rép. arabe syrienne	5,7	7,0	4,4	6,4	5,9	11,1	4,7	4,3



	Taux annuel moyen de croissance (%)							
	PNB		Agriculture		Industrie		Services	
	1960-70	1970-76	1960-70	1970-76	1960-70	1970-76	1960-70	1970-76
66 Pérou	5,4	5,7	1,9	0,6	5,5	6,2	5,8	8,4
67 Tunisie	4,6	9,4	2,0	9,2	8,7	10,1	2,9	9,7
68 Malaisie	6,5	7,8	6,8	6,4	6,4	9,6	6,2	7,6
69 Algérie	4,4	6,2	-1,6	-8,7	10,5	16,4	2,3	-4,6
70 Turquie	6,0	7,2	2,8	4,9	7,8	9,5	6,9	10,6
71 Costa Rica	6,5	6,5	5,7	3,8	9,3	8,0	6,0	7,7
72 Chili	4,2	-1,2	2,6	0,5	5,0	-2,2	4,3	-1,3
73 Chine, Rép. de	9,2	7,8	3,4	1,5	16,4	14,1	7,1	5,5
74 Jamaïque	4,5	0,5	1,4	1,3	5,3	-3,0	3,1	-1,5
75 Liban	4,9	8,6	6,3	..	4,5	..	4,6	..
76 Mexique	7,3	5,5	3,9	1,4	9,3	6,6	6,9	4,3
77 Brésil	8,0	10,6	1,9	5,5	9,7	11,6	8,4	13,1
78 Panama	7,8	5,2	5,7	..	10,1	..	7,2	..
79 Irak	6,1	9,5	5,7	-2,0	4,7	10,0	6,9	10,4
80 Uruguay	1,2	0,7	1,9	-0,7	1,1	1,7	-0,2	3,9
81 Roumanie	8,4	11,2	..	8,9	..	12,3	..	10,6
82 Argentine	4,2	3,2	2,3	2,4	6,0	3,4	3,2	3,4
83 Yougoslavie	6,8	6,3	3,3	3,4	6,3	6,5	8,7	12,7
84 Portugal	6,3	5,2	1,4	1,5	8,8	6,8	6,2	12,8
85 Iran	11,3	8,9	8,1	5,8	21,4	5,6	9,7	20,5
86 Hong Kong	10,0	7,5	-3,4	-5,1	8,2	7,1	12,4	8,6
87 Trinité-et-Tobago	3,4	3,5	3,5	..	0,5	..	5,7	..
88 Venezuela	5,9	5,3	5,7	3,1	4,5	2,4	4,1	6,7
89 Grèce	6,9	5,2	4,6	2,7	9,4	6,3	7,2	5,9
90 Singapour	8,8	8,9	5,0	0,3	12,6	9,1	7,4	8,6
91 Espagne	7,3	5,4	2,5	2,6	9,4	6,3	8,2	9,3
92 Israël	8,5	5,4	5,0	6,6	15,6	5,3	1,5	4,5
<b>Pays industrialisés</b>	<b>4,7</b>	<b>3,2</b>	<b>1,5</b>	<b>1,8</b>	<b>5,7</b>	<b>3,2</b>	<b>4,7</b>	<b>3,5</b>
93 Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	..	..
94 Irlande	4,2	2,8	0,8	2,0	6,1	4,0	3,2	2,9
95 Italie	5,3	2,9	2,8	1,6	6,3	2,3	8,5	3,4
96 Royaume-Uni	2,9	2,3	2,3	1,6	3,2	0,5	1,1	1,5
97 Nouvelle-Zélande	3,9	2,0	..	..	..	..	..	..
98 Japon	10,5	5,6	4,0	2,5	10,9	4,8	11,7	5,3
99 Autriche	4,5	4,3	1,2	2,7	5,1	3,9	4,3	3,7
100 Finlande	4,6	4,6	0,6	2,5	5,5	3,8	4,7	5,0
101 Australie	5,4	3,5	2,7	-2,1	6,5	1,0	5,9	5,4
102 Pays-Bas	5,3	3,4	5,2	4,9	5,8	3,3	4,6	3,3
103 France	5,4	3,9	1,6	0,3	6,6	3,1	5,5	3,6
104 Belgique	4,7	4,0	-0,5	-0,4	5,5	3,3	4,6	3,8
105 Allemagne, Rép. féd.	4,6	2,2	1,5	2,0	5,3	0,2	4,1	2,0
106 Norvège	4,9	4,5	0,3	2,0	5,0	5,4	5,5	4,2
107 Danemark	4,7	2,2	0,5	1,4	5,7	1,2	4,9	3,1
108 Canada	5,6	4,8	1,5	0,4	6,2	4,7	5,6	4,7
109 Etats-Unis d'Amérique	4,3	2,5	0,3	2,0	4,9	0,9	4,2	3,2
110 Suède	4,4	2,6	2,5	-0,2	5,6	2,4	4,2	2,7
111 Suisse	4,0	1,3	..	..	..	..	..	..
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
112 Arabie Saoudite	9,9	14,4	..	3,6	..	16,5	..	10,4
113 Jamahiriya arabe libyenne	23,3	3,8	2,2	23,5	31,3	-7,4	10,9	20,3
114 Koweït	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Economies à planification centrale</b>	<b>4,3</b>	<b>3,9</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
115 Chine, Rép. pop.	6,2	6,6	..	..	..	..	..	..
116 Rép. pop. dém. de Corée	7,9	3,4	..	..	..	..	..	..
117 Albanie	7,3	6,1	..	..	..	..	..	..
118 Cuba	1,1	3,4	..	..	..	..	..	..
119 Mongolie	2,8	4,6	..	..	..	..	..	..
120 Hongrie	3,8	3,2	..	..	..	..	..	..
121 Bulgarie	5,9	4,7	..	..	..	..	..	..
122 URSS	5,2	3,9	..	..	..	..	..	..
123 Pologne	4,3	6,5	..	..	..	..	..	..
124 Tchécoslovaquie	3,1	3,2	..	..	..	..	..	..
125 Rép. dém. allemande	3,1	3,4	..	..	..	..	..	..

**Tableau 3: Structure de la production**

	Répartition du produit intérieur brut (%)					
	Agriculture		Industrie		Services	
	1990	1978	1990	1978	1990	1978
<b>Pays à faible revenu.</b>	<b>52</b>	<b>46</b>	<b>12</b>	<b>10</b>	<b>33</b>	<b>39</b>
1 Bhoutan	..	..	..	..	..	..
2 Kampuchea démocratique	..	..	17	..	..	..
3 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	..	..
4 Ethiopie	65	50	12	15	23	35
5 Mali	55	38	10	17	35	45
6 Bangladesh	61	59	8	8	31	33
7 Rwanda	81	52	7	22	12	26
8 Somalie	45	37	17	6	38	57
9 Haute-Volta	55	34	13	10	32	47
10 Birmanie	33	47	12	11	55	42
11 Burundi	..	64	..	15	..	21
12 Tchad	55	52	12	14	33	34
13 Népal	..	65	..	10	..	25
14 Bénin	..	39	..	20	..	41
15 Malawi	58	45	11	22	31	33
16 Zaïre	30	16	27	20	43	54
17 Guinée	..	43	..	35	..	24
18 Inde	50	47	20	22	30	30
19 Viet Nam	..	..	..	..	..	..
20 Afghanistan	..	55	..	14	..	31
21 Nijer	66	47	10	24	24	29
22 Lesotho	73	38	..	8	..	14
23 Mozambique	55	45	6	15	39	40
24 Pakistan	46	32	16	24	38	44
25 Rép. Unie de Tanzanie	57	45	11	10	32	39
26 Haïti	50	48	14	15	36	37
27 Madagascar	37	29	10	20	53	51
28 Sierra Leone	..	32	..	23	..	45
29 Sri Lanka	38	37	16	21	46	42
30 Empire centrafricain	45	37	12	22	43	40
31 Indonésie	45	29	17	34	38	37
32 Kenya	38	30	18	23	44	47
33 Ouganda	52	55	13	6	35	37
34 Yémen, Rép. arabe	..	..	..	..	..	..
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>29</b>	<b>22</b>	<b>40</b>	<b>46</b>
35 Togo	55	25	16	21	29	54
36 Egypte	30	29	24	20	46	41
37 Yémen, Rép. dém. pop.	..	23	..	10	..	61
38 Rép. Unie du Cameroun	48	33	10	20	42	47
39 Soudan	58	47	15	18	27	43
40 Angola	50	29	8	17	33	44
41 Mauritanie	57	35	21	37	12	26
42 Nigéria	63	23	11	50	16	27
43 Thaïlande	40	30	19	25	41	45
44 Bolivie	30	28	28	32	42	40
45 Honduras	37	29	10	20	53	43
46 Sénégal	30	28	20	24	50	48
47 Philippines	26	20	23	34	46	37
48 Zambie	11	14	63	41	26	45
49 Libéria	40	29	37	27	23	34
50 El Salvador	32	26	19	21	49	53
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	28	..	..	..	..
52 Congo, Rép. pop.	16	15	18	43	65	42
53 Maroc	29	21	24	31	47	43
54 Rhodésie	18	16	35	40	47	41
55 Ghana	41	40	10	25	49	35
56 Côte d'Ivoire	43	25	14	29	43	53
57 Jordanie	16	14	14	24	66	58
58 Colombie	34	27	22	30	44	43
59 Guatemala	..	..	..	..	..	..
60 Equateur	33	22	19	29	48	52
61 Paraguay	36	35	20	22	44	43
62 Rép. de Corée	40	27	10	34	47	39
63 Nicaragua	24	23	21	18	55	53
64 Rép. dominicaine	27	21	23	32	50	47
65 Rép. arabe syrienne	25	17	21	10	64	47

## Répartition du produit intérieur brut (%)

	Agriculture		Industrie		Services	
	1960	1976	1960	1976	1960	1976
66 Pérou	26	16	29	31	45	53
67 Tunisie	24	21	18	30	58	49
68 Malaisie	40	29	18	30	42	41
69 Algérie	21	7	24	57	55	36
70 Turquie	41	29	21	28	38	43
71 Costa Rica	29	27	19	26	52	53
72 Chili	11	10	38	39	51	51
73 Chine, Rép. de	28	12	29	45	43	43
74 Jamaïque	10	8	38	40	52	52
75 Liban	12	..	20	..	68	..
76 Mexique	16	10	29	35	55	55
77 Brésil	16	8	35	39	49	53
78 Panama	23	..	21	..	56	..
79 Irak	17	8	52	66	31	26
90 Uruguay	19	15	28	32	53	53
81 Roumanie	..	13	..	63	..	24
82 Argentine	17	15	38	41	45	44
83 Yougoslavie	24	15	45	43	31	42
84 Portugal	25	18	38	43	37	39
85 Iran	29	9	33	59	38	32
86 Hong Kong	4	2	34	34	62	64
87 Trinité-et-Tobago	8	..	51	..	41	..
88 Venezuela	6	6	22	48	72	46
89 Grèce	23	18	26	31	51	51
90 Singapour	4	2	18	35	78	63
91 Espagne	21	9	39	39	40	52
92 Israël	11	8	32	43	57	49
<b>Pays industrialisés</b>	<b>9</b>	<b>6</b>	<b>41</b>	<b>41</b>	<b>47</b>	<b>52</b>
93 Afrique du Sud	12	9	42	23	46	68
94 Irlande	25	16	30	37	45	47
95 Italie	15	8	38	41	47	51
96 Royaume-Uni	4	4	48	58	48	38
97 Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..
98 Japon	15	5	45	43	40	52
99 Autriche	11	9	49	50	40	41
100 Finlande	20	10	40	44	40	46
101 Australie	14	7	41	39	45	54
102 Pays-Bas	8	7	45	44	47	49
103 France	9	6	48	43	43	51
104 Belgique	7	3	41	42	52	55
105 Allemagne, Rép. féd.	6	3	54	52	40	45
106 Norvège	9	6	36	37	55	57
107 Danemark	14	7	39	36	47	57
108 Canada	6	4	34	40	60	56
109 Etats-Unis d'Amérique	4	3	38	32	58	65
110 Suède	7	4	38	38	55	58
111 Suisse	..	..	..	..	..	..
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
112 Arabie Saoudite	..	1	..	86	..	13
113 Jamahiriya arabe libyenne	14	3	9	68	77	29
114 Koweït	..	..	..	..	..	..
<b>Economies à planification centrale</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
115 Chine, Rép. pop.	..	..	..	..	..	..
116 Rép. pop. dém. de Corée	..	..	..	..	..	..
117 Albanie	..	..	..	..	..	..
118 Cuba	..	..	..	..	..	..
119 Mongolie	..	..	..	..	..	..
120 Hongrie	..	..	..	..	..	..
121 Bulgarie	..	..	..	..	..	..
122 URSS	..	..	..	..	..	..
123 Pologne	..	..	..	..	..	..
124 Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..
125 Rép. dém. allemande	..	..	..	..	..	..

**Tableau 4: Croissance de certains agrégats de la demande**

	Taux annuel moyen de croissance (%)					
	Consommation du secteur public		Consommation du secteur privé		Investissement intérieur brut	
	1960-70	1970-76	1960-70	1970-76	1960-70	1970-76
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>4,6</b>	<b>2,4</b>	<b>3,6</b>	<b>2,5</b>	<b>5,7</b>	<b>3,1</b>
1 Bhoutan	..	..	..	..	..	..
2 Kampuchea démocratique	2,6	..	3,2	..	0,3	..
3 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	..	..
4 Éthiopie	4,7	3,4	4,7	3,4	5,7	-0,7
5 Mali	6,2	..	2,8	..	3,5	..
6 Bangladesh	..	..	3,4	1,7	11,1	-7,8
7 Rwanda	1,1	..	4,2	..	3,5	..
8 Somalie	3,7	16,5	-0,5	-1,1	4,3	15,5
9 Haute-Volta	..	3,7	..	4,5	..	4,7
10 Birmanie	..	..	2,8	3,1	3,6	-0,9
11 Burundi	19,2	2,4	3,1	1,7	6,0	8,0
12 Tchad	4,4	0,6	-0,7	2,5	2,3	3,1
13 Népal	..	..	..	..	..	..
14 Bénin	1,7	-2,4	4,9	0,7	4,2	4,4
15 Malawi	6,1	-0,9	4,8	8,0	12,8	9,7
16 Zaïre	8,4	1,6	3,7	1,0	9,6	7,8
17 Guinée	..	..	..	..	..	..
18 Inde	-1,0	0,7	3,6	1,9	5,7	4,6
19 Viet Nam	..	..	..	..	..	..
20 Afghanistan	..	9,9	2,2	2,2	-1,0	5,6
21 Niger	1,9	10,0	3,5	1,7	3,0	-0,2
22 Lesotho	0,1	4,0	5,3	8,3	18,0	8,2
23 Mozambique	6,8	-6,5	4,6	-3,3	8,3	-3,4
24 Pakistan	7,3	3,4	7,1	4,2	6,9	-4,2
25 Rép. Unie de Tanzanie	8,2	..	4,7	5,7	9,8	2,9
26 Haïti	..	-3,9	..	4,2	..	12,5
27 Madagascar	..	-3,4	..	-5,0	5,4	-2,4
28 Sierra Leone	..	..	..	..	..	-5,4
29 Sri Lanka	..	..	3,5	2,5	6,6	-0,3
30 Empire centrafricain	2,5	..	1,9	..	1,8	4,0
31 Indonésie	1,5	13,4	3,5	6,8	3,2	17,9
32 Kenya	10,0	4,4	4,9	5,2	7,0	-1,7
33 Ouganda	5,9	0,5	5,6	0,3	9,8	-11,5
34 Yémen, Rép. arabe	..	..	..	..	..	..
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>6,7</b>	<b>7,2</b>	<b>5,1</b>	<b>5,4</b>	<b>7,4</b>	<b>8,9</b>
35 Togo	6,7	14,9	7,6	1,7	11,1	13,6
36 Égypte	10,3	3,3	4,2	3,9	3,1	23,6
37 Yémen, Rép. dém. pop.	..	..	..	..	..	37,5
38 Rép. Unie du Cameroun	8,9	4,0	3,4	1,4	8,4	4,5
39 Soudan	12,1	-6,7	-0,8	6,8	-1,3	12,5
40 Angola	9,1	6,4	4,0	0,7	9,7	-4,3
41 Mauritanie	1,0	..	6,0	..	-2,1	..
42 Nigéria	10,0	24,4	0,9	1,6	6,5	19,0
43 Thaïlande	9,6	7,0	7,0	6,5	15,4	6,6
44 Bolivie	8,9	10,4	3,7	6,0	9,6	8,0
45 Honduras	4,6	6,1	4,6	3,3	11,0	2,4
46 Sénégal	4,6	-1,4	2,4	1,2	-1,0	3,4
47 Philippines	5,0	10,5	4,8	4,5	8,2	12,2
48 Zambie	8,0	5,9	5,8	0,6	10,6	-8,5
49 Libéria	5,6	1,5	0,4	3,6	-4,5	16,2
50 El Salvador	5,7	..	6,1	..	3,7	..
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	6,5	0,2	6,9	-0,9	20,3	-18,0
52 Congo, Rép. pop.	7,3	..	2,3	..	3,2	..
53 Maroc	4,4	8,2	3,7	3,1	9,1	18,2
54 Rhodésie	..	..	..	..	..	..
55 Ghana	6,1	-0,6	2,0	3,5	-3,2	-0,3
56 Côte d'Ivoire	11,8	8,6	7,5	5,0	12,7	9,0
57 Jordanie	8,9	3,7	5,4	3,5	9,9	5,8
58 Colombie	5,5	3,9	5,1	8,7	4,5	0,4
59 Guatemala	4,7	4,4	4,7	5,0	7,9	8,8
60 Equateur	..	7,1	..	9,6	..	10,4
61 Paraguay	6,9	2,3	4,5	6,0	5,8	20,1
62 Rép. de Corée	5,9	8,5	7,3	7,0	23,1	11,8
63 Nicaragua	3,6	12,8	6,8	4,8	10,7	6,8
64 Rép. dominicaine	1,9	4,2	6,1	7,0	11,4	18,2
65 Rép. arabe syrienne	..	14,1	..	7,5	..	13,5

## Taux annuel moyen de croissance (%)

	Consommation du secteur public		Consommation du secteur privé		Investissement intérieur brut	
	1960-70	1970-76	1960-70	1970-76	1960-70	1970-76
66 Pérou	8,8	6,3	6,7	7,3	2,4	11,5
67 Tunisie	5,5	7,8	3,0	9,6	4,5	13,5
68 Malaisie	7,4	9,8	4,1	5,9	7,5	7,8
69 Algérie	2,4	8,4	3,9	8,0	2,6	18,1
70 Turquie	8,2	8,8	5,1	7,3	10,2	12,0
71 Costa Rica	7,2	8,4	6,1	4,7	7,1	7,0
72 Chili	..	..	..	..	4,2	-8,0
73 Chine, Rép. de	4,5	3,7	8,3	7,1	18,2	10,4
74 Jamaïque	8,6	10,8	3,1	0,6	7,8	-4,0
75 Liban	5,9	..	4,4	..	8,2	..
76 Mexique	8,8	11,3	6,7	4,4	9,8	10,3
77 Brésil	3,6	9,8	5,1	10,3	6,2	16,3
78 Panama	7,8	7,2	6,7	3,4	12,4	4,2
79 Irak	8,1	..	4,9	..	3,0	36,8
80 Uruguay	4,4	0,2	0,7	-0,1	-1,8	-0,8
81 Roumanie	..	..	..	..	..	10,8
82 Argentine	1,0	3,7	4,1	5,9	4,1	2,5
83 Yougoslavie	0,6	4,4	9,7	8,8	4,7	5,6
84 Portugal	7,7	9,1	6,6	6,2	6,2	-2,6
85 Iran	16,0	21,3	7,4	15,5	12,2	24,8
86 Hong Kong	8,7	8,2	8,9	8,9	7,4	10,0
87 Trinité-et-Tobago	6,2	..	4,4	..	-2,8	..
88 Venezuela	6,3	8,6	4,9	7,6	7,3	9,8
89 Grèce	6,6	8,0	7,1	5,4	10,4	1,4
90 Singapour	12,6	6,4	5,5	7,4	20,5	8,8
91 Espagne	5,5	6,3	7,0	5,4	10,5	6,0
92 Israël	14,7	7,2	7,2	6,2	5,7	8,6
<b>Pays industrialisés</b>	<b>4,8</b>	<b>3,5</b>	<b>4,8</b>	<b>8,4</b>	<b>5,7</b>	<b>0,7</b>
93 Afrique du Sud	7,0	..	..	..	9,3	6,1
94 Irlande	3,9	5,9	3,7	2,3	8,6	-1,3
95 Italie	3,9	2,8	5,8	2,7	3,8	-1,1
96 Royaume-Uni	2,2	3,6	2,3	1,9	5,0	0,5
97 Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..
98 Japon	6,0	6,3	9,1	6,0	14,0	2,4
99 Autriche	3,1	3,6	4,3	4,7	5,6	3,3
100 Finlande	5,7	5,4	4,3	4,7	4,2	0,7
101 Australie	8,9	6,0	5,0	4,3	6,5	0,7
102 Pays-Bas	3,1	2,0	6,1	3,4	6,8	-2,4
103 France	3,5	3,2	5,6	4,6	6,9	1,4
104 Belgique	5,7	5,4	3,8	4,2	6,0	1,8
105 Allemagne, Rép. féd.	3,8	4,4	4,6	2,8	4,7	-1,7
106 Norvège	6,4	4,2	4,1	4,1	5,1	7,4
107 Danemark	6,3	2,2	4,3	2,7	6,1	-0,5
108 Canada	6,2	4,1	4,9	6,1	5,8	6,1
109 Etats-Unis d'Amérique	4,1	1,2	4,4	3,1	4,8	-0,3
110 Suède	5,4	3,2	3,8	2,7	5,0	0,6
111 Suisse	4,2	2,8	4,3	1,5	3,0	-4,3
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>15,2</b>	<b>..</b>	<b>31,7</b>
112 Arabie Saoudite	..	..	..	15,2	..	33,6
113 Jamahiriya arabe libyenne	..	29,4	..	20,4	15,4	31,7
114 Koweït	..	8,9	..	5,9	9,2	8,1
<b>Economies à planification centralisée</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
115 Chine, Rép. pop.	..	..	..	..	..	..
116 Rép. pop. dém. de Corée	..	..	..	..	..	..
117 Albanie	..	..	..	..	..	..
118 Cuba	..	..	..	..	..	..
119 Mongolie	..	..	..	..	..	..
120 Hongrie	..	..	..	..	..	..
121 Bulgarie	..	..	..	..	..	..
122 URSS	..	..	..	..	..	..
123 Pologne	..	..	..	..	..	..
124 Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..
125 Rép. dém. allemande	..	..	..	..	..	..

\* On ne dispose pas de chiffres distincts pour la consommation du secteur public, qui est donc incluse dans celle du secteur privé.

**Tableau 5: Structure de la demande**

	Répartition du produit intérieur brut (%)									
	Consommation du secteur public		Consommation du secteur privé		Investissement intérieur brut		Épargne intérieure brute		Solde de ressources	
	1960	1978	1960	1978	1960	1978	1960	1978	1960	1978
<b>Pays à faible revenu</b>	13	13	79	81	12	15	9	8	-3	-4
1 Bhoutan	..	..	..	..	20	..	12	..	..	..
2 Kampuchea démocratique	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
4 Ethiopie	8	14	81	77	12	10	11	9	-1	-1
5 Mali	12	18	79	82	14	19	10	(.)	-4	-19
6 Bangladesh	6	a	86	101	7	6	8	-1	1	-7
7 Rwanda	10	..	82	..	6	..	8	..	2	..
8 Somalie	20	43	73	53	15	34	8	4	-7	-30
9 Haute-Volta	17	23	87	90	10	16	-3	-13	-13	-29
10 Birmanie	a	a	89	91	12	11	11	9	-1	-2
11 Burundi	3	13	92	80	6	11	5	7	-1	-4
12 Tchad	13	a	82	103	11	15	5	-3	-6	-18
13 Népal	3	a	94	97	8	9	3	3	-5	-6
14 Bénin	16	10	75	86	15	20	8	4	-7	-16
15 Malawi	16	11	88	78	10	27	-4	11	-14	16
16 Zaïre	18	25	62	62	12	34	21	13	9	-21
17 Guinée	14	18	79	71	5	12	7	11	2	-1
18 Inde	7	11	79	70	17	19	14	19	-3	(.)
19 Viet Nam	a	..	..	..	..	..	..	..	..	..
20 Afghanistan	a	6	87	86	16	10	13	8	-3	-2
21 Niger	13	20	79	75	8	16	9	5	1	-11
22 Lesotho	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
23 Mozambique	11	12	81	80	9	9	8	8	-1	-1
24 Pakistan	11	11	84	81	12	17	5	8	-7	-9
25 Rép. Unie de Tanzanie	9	a	72	81	14	21	19	19	5	-2
26 Haïti	a	7	94	86	8	11	6	7	-2	-4
27 Madagascar	20	a	75	86	11	13	5	14	-6	1
28 Sierra Leone	..	15	..	79	..	15	..	6	..	-9
29 Sri Lanka	14	12	75	75	15	15	12	13	-3	-2
30 Empire centrafricain	19	a	68	91	18	22	13	9	-5	-13
31 Indonésie	11	9	76	66	11	23	13	25	2	2
32 Kenya	11	17	72	63	19	19	17	20	-2	1
33 Ouganda	9	a	75	92	11	6	16	8	5	2
34 Yémen, Rép. arabe	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	11	14	75	70	17	24	14	20	-2	-4
35 Togo	8	15	88	74	11	27	4	11	-7	-16
36 Egypte	17	23	71	65	13	24	12	12	-1	-12
37 Yémen, Rép. dém. pop.	..	25	..	96	..	24	..	-21	..	-45
38 Rép. Unie du Cameroun	14	15	72	71	11	17	14	14	3	-3
39 Soudan	6	14	85	78	9	18	9	8	(.)	-10
40 Angola	9	16	77	57	12	8	14	27	2	15
41 Mauritanie	23	35	80	54	36	42	-3	11	-39	-31
42 Nigéria	6	17	87	46	13	33	8	37	-5	4
43 Thaïlande	10	11	73	68	16	26	14	22	-2	-4
44 Bolivie	9	17	85	68	15	20	7	15	-8	-5
45 Honduras	11	14	77	73	14	19	12	13	-2	-6
46 Sénégal	13	14	73	77	15	15	14	9	-1	-6
47 Philippines	8	10	76	65	16	31	16	25	(.)	-6
48 Zambie	11	23	50	59	24	16	39	18	15	2
49 Libéria	7	12	65	57	21	28	28	32	7	4
50 El Salvador	10	11	79	69	16	19	11	20	-5	1
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	28	32	70	54	14	20	2	14	-12	-6
52 Congo, Rép. pop.	16	28	84	57	45	33	(.)	15	-45	18
53 Maroc	13	17	75	76	11	29	12	7	1	-22
54 Rhodésie	11	12	66	67	23	23	23	20	(.)	-3
55 Ghana	10	12	73	80	24	9	17	8	-7	-1
56 Côte d'Ivoire	4	7	79	71	15	23	17	22	2	-1
57 Jordanie	28	33	90	79	17	31	-18	-12	-35	-43
58 Colombie	6	a	73	80	20	18	21	20	1	2
59 Guatemala	8	7	84	78	10	20	8	15	-2	-5
60 Equateur	10	10	74	65	14	23	15	25	1	2
61 Paraguay	8	6	76	74	16	25	16	20	(.)	-5
62 Rép. de Corée	15	13	84	65	11	25	2	24	-9	-1
63 Nicaragua	9	9	79	72	15	19	12	19	-3	(.)
64 Rép. dominicaine	13	7	68	71	12	23	19	22	7	-1
65 Rép. arabe syrienne	..	25	..	65	..	30	..	10	..	-20

## Répartition du produit intérieur brut (%)

	Consommation du secteur public		Consommation du secteur privé		Investissement intérieur brut		Epargne intérieure brute		Solde de ressources	
	1960	1976	1960	1976	1960	1976	1960	1976	1960	1976
66 Pérou	8	13	68	77	21	16	24	10	3	-6
67 Tunisie	17	14	76	60	17	31	8	26	-9	-5
68 Malaisie	11	15	62	53	14	22	27	32	13	10
69 Algérie	20	14	65	41	35	50	15	45	-20	-5
70 Turquie	11	..	76	84	16	22	14	16	-2	-6
71 Costa Rica	10	17	76	70	18	22	14	13	-4	-9
72 Chili	11	14	75	71	17	11	14	15	-3	4
73 Chine, Rép. de	19	17	68	53	20	28	13	30	-7	2
74 Jamaïque	7	21	69	70	28	17	24	9	-4	-8
75 Liban	10	..	85	..	16	..	5	..	-11	..
76 Mexique	6	11	76	65	20	26	18	24	-2	-2
77 Brésil	12	..	67	77	22	26	21	23	-1	-3
78 Panama	11	13	78	65	16	28	11	23	-5	-5
79 Irak	18	..	48	..	20	..	34	..	14	..
80 Uruguay	9	12	79	75	18	12	12	13	-6	1
81 Roumanie	..	..	..	..	..	29	..	29	..	(.)
82 Argentine	9	..	71	76	21	22	20	25	-1	3
83 Yougoslavie	19	..	49	74	36	30	32	26	-4	-4
84 Portugal	11	17	77	85	19	10	12	-2	-7	-12
85 Iran	10	19	69	39	17	30	21	42	4	12
86 Hong Kong	7	7	92	68	19	24	1	25	-18	1
87 Trinité-et-Tobago	11	..	51	..	36	..	38	..	2	..
88 Venezuela	14	15	53	48	20	32	33	37	13	5
89 Grèce	12	15	77	70	19	25	11	15	-8	-10
90 Singapour	8	11	89	60	11	41	-3	29	-14	-12
91 Espagne	7	10	70	70	21	24	23	20	2	-4
92 Israël	18	42	68	62	27	28	14	-6	-13	-34
<b>Pays industrialisés</b>	<b>13</b>	<b>16</b>	<b>63</b>	<b>58</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>24</b>	<b>-1</b>	<b>1</b>
93 Afrique du Sud	9	..	64	..	22	..	27	..	5	..
94 Irlande	12	17	77	70	16	21	11	15	-5	-6
95 Italie	12	13	64	65	24	16	24	23	(.)	5
96 Royaume-Uni	17	19	66	60	18	17	17	19	-1	2
97 Nouvelle-Zélande	13	..	65	..	24	..	22	..	-2	..
98 Japon	9	9	57	57	34	33	34	38	(.)	5
99 Autriche	13	14	59	56	28	27	28	27	(.)	(.)
100 Finlande	13	18	58	51	30	23	29	27	-1	3
101 Australie	10	15	65	58	26	23	25	22	-1	-1
102 Pays-Bas	13	15	57	58	27	20	30	27	3	7
103 France	13	13	61	62	24	23	26	24	2	1
104 Belgique	13	16	69	62	19	21	18	22	-1	1
105 Allemagne, Rép. féd.	14	18	57	55	27	24	29	26	2	2
106 Norvège	14	15	58	54	30	35	28	31	-2	-4
107 Danemark	12	20	66	59	23	21	22	20	-1	-1
108 Canada	14	18	65	58	23	23	22	24	-1	1
109 Etats-Unis d'Amérique	18	17	63	64	18	16	19	18	1	2
110 Suède	16	23	60	54	25	20	24	23	-1	3
111 Suisse	10	12	63	63	26	25	27	24	1	-1
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>	<b>..</b>	<b>16</b>	<b>..</b>	<b>18</b>	<b>..</b>	<b>9</b>	<b>..</b>	<b>66</b>	<b>..</b>	<b>58</b>
112 Arabie Saoudite	..	12	..	11	12	9	..	77	..	68
113 Jamahiriya arabe libyenne	..	32	..	32	..	30	..	36	..	6
114 Koweït	16	16	23	18	10	8	61	66	51	58
<b>Economies à planification centrale</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
115 Chine, Rép. pop.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
116 Rép. pop. dém. de Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
117 Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
118 Cuba	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
119 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
120 Hongrie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
121 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
122 URSS	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
123 Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
124 Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
125 Rép. dém. allemande	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

\* On ne dispose pas de chiffres distincts pour la consommation du secteur public, qui est donc incluse dans celle du secteur privé.

**Tableau 6: Croissance du commerce de marchandises**

	Commerce de marchandises (en millions de dollars)		Taux annuel moyen de croissance <sup>a</sup> (%)				Termes de l'échange 1970 = 100	
	Exportations	Importations	Exportations		Importations		1930	1976
	1976	1976	1960-70	1970-76	1960-70	1970-76		
<b>Pays à faible revenu</b>			3.6	-0.4	4.6	-1.4		
1 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..
2 Kampuchea démocratique	30	100	-3,3	-2,8	-3,0	-1,5	102	173
3 Rép. dém. pop. lao	6	46	..	..	..	..	..	..
4 Ethiopie	278	353	3,4	3,5	6,4	-3,1	91	87
5 Mali	97	150	3,6	0,8	-0,3	12,0	100	109
6 Bangladesh	414	764	3,8	-11,0	7,0	-11,9	97	72
7 Rwanda	81	103	15,2	5,7	19,3	11,0	84	116
8 Somalie	85	..	2,5	14,5	2,8	3,2	112	83
9 Haute-Volta	53	144	16,4	13,9	7,7	12,3	87	103
10 Birmanie	187	117	-11,1	-3,5	-5,6	-20,0	104	81
11 Burundi	55	56	..	..	..	..	..	..
12 Tchad	63	116	6,6	-11,9	5,1	-1,3	117	148
13 Népal	98	163	..	13,2	..	13,6	..	..
14 Bénin	51	223	5,0	1,9	7,5	5,5	87	97
15 Malawi	148	205	9,1	3,8	8,8	3,6	99	110
16 Zaïre	930	827	-0,4	-1,2	4,2	-6,4	70	56
17 Guinée	202	123	..	..	..	..	..	..
18 Inde	5.424	5.515	1,6	5,0	0,9	1,3	77	73
19 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..
20 Afghanistan	210	298	2,4	3,3	-1,2	7,1	103	128
21 Niger	86	173	6,8	4,6	12,0	1,7	95	87
22 Lesotho	15,0	80,0	..	..	..	..	..	..
23 Mozambique	303	334	5,3	-10,1	7,9	-11,6	93	109
24 Pakistan	1.144	2.134	8,7	-4,4	3,3	3,4	102	111
25 Rép. Unie de Tanzanie	459	570	3,5	-6,5	6,1	-9,8	97	110
26 Haïti	125	..	..	..	..	..	..	..
27 Madagascar	292	214	4,5	0,2	4,2	-7,6	108	101
28 Sierra Leone	112	156	0,3	-6,1	2,0	-5,7	89	81
29 Sri Lanka	527	548	0,5	-3,6	-0,2	-5,3	138	92
30 Empire centrafricain	52	50	7,5	-1,2	4,5	-2,8	89	113
31 Indonésie	8.547	5.673	2,0	8,2	2,0	20,4	120	230
32 Kenya	656	941	5,3	-1,0	6,4	-4,5	95	102
33 Ouganda	360	80	3,6	-11,4	6,3	-13,7	95	127
34 Yémen, Rép. arabe	8	410	..	..	..	..	..	..
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>			5.2	3.8	6.6	6.3		
35 Togo	135	202	8,3	-4,3	8,6	1,0	88	154
36 Egypte	1.522	3.808	2,2	-6,6	-0,9	15,4	91	109
37 Yémen, Rép. dém. pop.	288	254	..	..	..	..	..	..
38 Rép. Unie du Cameroun	511	609	5,8	0,6	9,3	2,6	91	118
39 Soudan	554	980	0,8	-9,0	1,1	7,8	22	125
40 Angola	535	317	7,7	-13,0	11,6	-17,1	77	169
41 Mauritanie	178	130	55,3	3,3	4,6	13,3	111	74
42 Nigéria	10.567	8.199	4,6	3,2	1,9	21,1	95	322
43 Thaïlande	2.980	3.572	5,2	9,5	17,3	3,5	97	82
44 Bolivie	513	587	10,4	0,2	8,2	11,2	60	133
45 Honduras	392	453	10,3	-1,4	11,1	-2,0	91	86
46 Sénégal	405	713	1,1	6,0	2,8	5,1	92	110
47 Philippines	2.433	3.950	2,9	3,4	7,2	4,6	108	69
48 Zambie	1.043	654	3,4	-1,5	9,9	-2,1	59	47
49 Libéria	476	399	18,3	4,0	3,0	-1,8	195	78
50 El Salvador	721	705	4,9	3,3	6,4	6,2	90	113
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	573	430	..	..	..	..	..	..
52 Congo, Rép. pop.	182	177	4,9	22,3	-0,9	4,4	97	124
53 Maroc	1.262	2.618	2,5	2,6	3,4	14,0	98	105
54 Rhodésie	..	..	..	..	..	..	..	87
55 Ghana	804	845	-1,4	-3,3	-1,4	1,1	101	101
56 Côte d'Ivoire	1.620	1.296	6,9	6,7	9,0	7,9	81	107
57 Jordanie	209	1.022	10,3	19,6	3,6	10,0	95	100
58 Colombie	1.694	1.572	2,3	0,5	2,5	-3,8	89	128
59 Guatemala	760	808	8,4	3,5	7,1	6,7	93	107
60 Equateur	1.127	993	4,1	10,9	11,8	13,3	110	143
61 Paraguay	179	220	5,1	5,5	7,6	6,9	93	90
62 Rép. de Corée	7.716	8.774	35,7	31,7	20,0	12,2	82	79
63 Nicaragua	542	532	8,8	5,2	10,5	4,5	91	107
64 Rép. dominicaine	716	764	-2,5	4,0	10,0	6,9	75	110
65 Rép. arabe syrienne	1.065	1.986	3,7	10,5	4,2	17,6	103	154



	Commerce de marchandises (en millions de dollars)		Taux annuel moyen de croissance <sup>a</sup> (%)				Termes de l'échange 1970 = 100	
	Exportations 1976	Importations 1976	Exportations		Importations		1960	1976
			1960-70	1970-76	1960-70	1970-76		
66 Pérou	1.365	2.183	2,9	-5,3	3,8	7,4	68	80
67 Tunisie	789	1.529	3,7	2,1	2,4	13,8	101	152
68 Malaisie	5.707	4.245	8,9	4,3	5,6	6,5	115	87
69 Algérie	5.061	5.312	1,3	-2,3	-0,9	19,0	91	308
70 Turquie	1.960	4.993	5,5	1,9	1,6	13,6	..	82
71 Costa Rica	584	774	9,0	4,0	10,0	1,5	101	97
72 Chili	1.684	2.071	2,3	7,9	4,9	-4,0	63	43
73 Chine, Rép. de	8.156	1.609	23,7	16,2	17,9	12,6	..	..
74 Jamaïque	633	913	5,6	-4,4	8,2	-3,6	98	106
75 Liban	800	810	14,2	6,2	5,2	-7,7	78	88
76 Mexique	3.298	6.030	3,2	2,9	6,8	5,5	87	91
77 Brésil	10.128	13.622	4,6	10,3	5,0	12,6	90	99
78 Panama	227	838	10,9	3,1	10,5	-3,7	81	72
79 Irak	8.835	3.461	3,7	6,3	1,5	30,2	98	451
80 Uruguay	536	599	2,5	-0,1	-2,8	-1,6	102	82
81 Roumanie	6.138	6.095	..	..	..	..	..	..
82 Argentine	3.916	3.033	3,3	1,6	0,4	-1,1	100	96
83 Yougoslavie	4.878	7.367	6,1	5,8	9,0	4,7	96	93
84 Portugal	1.820	4.317	10,7	4,7	9,6	3,8	83	96
85 Iran	23.380	12.894	9,3	5,0	11,3	28,3	94	406
86 Hong Kong	8.526	8.882	12,7	8,6	9,2	9,3	..	105
87 Trinité-et-Tobago	2.213	1.976	2,2	-0,3	3,2	-4,9	92	111
88 Venezuela	9.149	6.023	-0,6	-10,0	4,4	12,5	85	323
89 Grèce	2.543	6.013	10,7	12,3	10,0	2,9	92	83
90 Singapour	6.585	9.070	4,2	14,1	5,9	13,9	..	102
91 Espagne	8.727	17.463	9,8	11,3	16,3	6,4	93	89
92 Israël	2.310	4.052	10,9	9,0	8,8	5,4	91	88
<b>Pays industriels</b>			<b>7,6</b>	<b>7,8</b>	<b>8,6</b>	<b>9,5</b>		
93 Afrique du Sud	4.776	6.751	5,2	3,7	8,0	-0,8	100	88
94 Irlande	3.313	4.192	5,4	3,4	6,3	0,8	94	106
95 Italie	36.969	43.428	13,4	2,7	9,7	-1,1	104	77
96 Royaume-Uni	46.271	55.986	3,0	0,6	3,2	-1,9	95	83
97 Nouvelle-Zélande	2.795	3.254	2,7	1,2	0,6	4,7	115	90
98 Japon	67.225	64.799	17,2	14,3	13,8	9,5	102	71
99 Autriche	8.507	11.523	9,9	15,8	9,8	15,6	100	95
100 Finlande	6.342	7.393	3,7	4,0	3,7	6,0	98	101
101 Australie	12.868	11.084	7,2	7,8	6,3	5,4	116	86
102 Pays-Bas	40.167	39.574	10,2	14,6	10,1	10,0	100	91
103 France	55.817	64.404	7,6	11,7	10,3	11,4	93	95
104 Belgique	32.847	35.368	10,7	11,7	10,5	12,1	110	93
105 Allemagne, Rép. féd.	102.032	87.782	12,6	15,1	11,0	13,6	90	101
106 Norvège	7.917	11.109	10,4	13,3	9,1	11,8	91	102
107 Danemark	9.113	12.419	6,2	9,7	6,8	11,9	108	94
108 Canada	38.128	37.910	9,2	3,8	8,6	9,7	98	111
109 Etats-Unis d'Amérique	113.323	128.872	5,7	5,6	9,7	5,2	93	82
110 Suède	18.440	19.334	7,8	7,3	7,1	8,2	109	102
111 Suisse	14.845	14.774	7,0	15,3	7,2	11,5	91	108
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>			<b>7,6</b>	<b>-9,1</b>	<b>11,1</b>	<b>28,3</b>		
112 Arabie Saoudite	36.119	11.579	7,6	11,8	11,1	45,5	97	432
113 Jamahiriya arabe libyenne	8.438	3.950	60,1	-10,7	15,5	28,3	93	337
114 Koweït	9.843	3.321	5,3	-9,1	10,6	17,6	99	462
<b>Economies à planification centrale</b>			<b>..</b>	<b>10,4</b>	<b>..</b>	<b>10,5</b>		
115 Chine, Rép. pop.	..	..	..	..	..	..	..	..
116 Rép. pop. dém. de Corée	..	..	..	..	..	..	..	..
117 Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..
118 Cuba	..	..	0,6	-0,8	5,4	2,4	81	116
119 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..
120 Hongrie	4.934	5.529	..	13,5	..	10,5	..	85
121 Bulgarie	5.382	5.626	..	10,4	..	12,6	..	..
122 URSS	37.169	38.108	..	7,9	..	11,3	..	..
123 Pologne	11.017	13.867	..	14,7	..	19,4	..	104
124 Tchécoslovaquie	9.035	9.706	..	6,3	..	6,4	..	..
125 Rép. dém. allemande	10.087	11.290	..	17,9	..	8,3	..	..

<sup>a</sup>Voir Notes techniques.

**Tableau 7: Structure du commerce de marchandises**

	Pourcentage des exportations de marchandises				Pourcentage des importations de marchandises					
	Produits primaires		Biens manufacturés		Produits alimentaires		Combustibles		Divers	
	1960	1975	1960	1975	1960 <sup>a</sup>	1975	1960 <sup>a</sup>	1975	1960 <sup>a</sup>	1975
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>99</b>	<b>94</b>	<b>1</b>	<b>8</b>	<b>17</b>	<b>21</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>76</b>	<b>68</b>
1 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2 Kampouchea démocratique	100	..	0	..	10	..	7	..	83	..
3 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
4 Ethiopie	100	98	0	2	2	5	10	17	88	78
5 Mali	97	92	3	8	20	..	5	..	75	..
6 Bangladesh	..	37	..	63	..	51	..	8	..	41
7 Rwanda	..	97	..	3	..	19	..	8	..	73
8 Somalie	88	97	12	3	24	..	4	..	72	..
9 Haute-Volta	100	94	0	6	19	21	5	9	76	70
10 Birmanie	98	97	2	3	14	..	4	4	82	..
11 Burundi	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
12 Tchad	97	100	3	..	19	..	12	..	69	..
13 Népal	..	..	..	12	..	..	..	..	..	..
14 Bénin	100	100	0	..	17	..	10	..	73	..
15 Malawi	..	94	..	5	..	..	..	..	..	..
16 Zaïre	99	97	1	3	16	17	10	10	74	73
17 Guinée	100	99	0	1	10	..	8	..	82	..
18 Inde	56	55	44	45	21	26	6	23	73	51
19 Viet Nam	100	..	0	..	..	..	..	..	..	..
20 Afghanistan	86	85	14	15	14	..	7	..	79	..
21 Niger	100	91	0	9	24	22	5	13	71	65
22 Lesotho	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
23 Mozambique	100	96	0	4	13	..	5	..	82	..
24 Pakistan	78	45	22	55	22	24	10	18	68	58
25 Rép. Unie de Tanzanie	..	88	..	12	12	20	9	11	79	69
26 Haïti	100	66	0	34	..	29	..	9	..	62
27 Madagascar	94	95	6	5	17	..	6	..	77	..
28 Sierra Leone	35	42	65	58	23	..	12	..	65	..
29 Sri Lanka	99	89	1	11	39	50	7	17	54	33
30 Empire centrafricain	98	76	2	24	15	16	9	1	76	83
31 Indonésie	100	99	0	1	23	13	5	5	72	82
32 Kenya	88	87	12	13	12	6	11	28	77	66
33 Ouganda	100	100	0	..	6	5	8	2	86	93
34 Yémen, Rép. arabe	..	93	..	7	..	45	..	5	..	50
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>95</b>	<b>82</b>	<b>5</b>	<b>17</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>77</b>	<b>71</b>
35 Togo	97	94	3	6	16	14	6	7	78	79
36 Egypte	90	66	10	34	23	36	11	7	66	57
37 Yémen, Rép. dém. pop.	..	..	..	..	18	..	46	..	36	..
38 Rép. Unie du Cameroun	96	89	4	11	20	11	8	10	72	79
39 Soudan	100	99	0	1	17	19	8	4	75	77
40 Angola	100	93	0	7	16	..	6	..	78	..
41 Mauritanie	73	96	27	4	5	..	3	..	92	..
42 Nigéria	97	99	3	1	14	10	5	3	81	87
43 Thaïlande	98	77	2	23	10	4	11	22	79	74
44 Bolivie	99	97	1	3	..	..	..	..	..	..
45 Honduras	98	89	2	11	13	13	9	17	78	70
46 Sénégal	97	78	3	22	30	18	5	29	65	53
47 Philippines	93	83	7	17	15	11	10	22	75	67
48 Zambie	..	99	..	1	..	8	..	14	..	78
49 Libéria	100	98	0	2	16	14	4	15	80	71
50 El Salvador	94	71	6	29	17	..	6	..	77	..
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	92	..	8	..	30	..	6	..	64	..
52 Congo, Rép. pop.	91	88	9	12	18	16	6	8	76	76
53 Maroc	92	87	8	13	27	30	8	11	65	59
54 Rhodésie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
55 Ghana	90	98	10	2	19	14	5	17	76	69
56 Côte d'Ivoire	99	88	1	12	18	15	6	14	76	71
57 Jordanie	96	80	4	20	32	25	3	11	60	64
58 Colombie	98	79	2	21	8	9	3	1	89	90
59 Guatemala	97	75	3	25	12	..	10	..	78	..
60 Equateur	99	97	1	3	13	..	3	..	84	..
61 Paraguay	100	90	0	10	15	..	11	..	74	..
62 Rép. de Corée	86	18	14	82	10	14	7	19	83	67
63 Nicaragua	98	83	2	17	9	9	10	14	81	77
64 Rép. dominicaine	98	83	2	17	5	..	10	..	85	..
65 Rép. arabe syrienne	81	91	19	9	24	21	8	7	68	72

	Pourcentage des exportations de marchandises				Pourcentage des importations de marchandises					
	Produits primaires		Biens manufacturés		Produits alimentaires		Combustibles		Divers	
	1960	1975	1960	1975	1960 <sup>a</sup>	1975	1960 <sup>a</sup>	1975	1960 <sup>a</sup>	1975
66 Pérou	99	95	1	5	11	..	3	..	86	..
67 Tunisie	90	80	10	20	20	19	9	10	71	71
68 Malaisie	94	82	6	18	..	18	..	12	..	70
69 Algérie	93	98	7	2	23	..	9	..	68	..
70 Turquie	75	64	25	36	7	7	11	18	82	75
71 Costa Rica	95	74	5	26	13	10	6	11	81	79
72 Chili	96	82	4	8	10	..	10	..	80	..
73 Chine, Rép. de	86	..	14	..	13	..	7	..	30	..
74 Jamaïque	95	45	5	55	22	20	8	19	70	61
75 Liban	59	53	41	47	16	..	9	..	75	..
76 Mexique	88	48	12	52	4	..	2	..	94	..
77 Brésil	97	73	3	27	14	6	19	26	67	68
78 Panama	100	..	0	..	15	7	10	42	75	51
79 Irak	100	100	0	(.)	18	18	1	(.)	81	82
80 Uruguay	83	70	17	30	8	..	18	..	74	..
81 Roumanie	78	59	22	41	..	..	..	..	..	..
82 Argentine	96	75	4	25	3	5	13	13	84	82
83 Yougoslavie	56	28	44	72	11	7	5	12	84	81
84 Portugal	45	29	55	71	15	23	10	15	75	62
85 Iran	97	99	3	1	13	16	1	(.)	86	84
86 Hong Kong	20	3	80	97	27	21	3	6	70	73
87 Trinité-et-Tobago	96	94	4	6	16	10	34	51	50	39
88 Venezuela	100	99	0	1	18	12	1	1	81	87
89 Grèce	91	52	9	48	11	10	8	22	81	68
90 Singapour	74	57	26	43	21	11	15	25	64	64
91 Espagne	78	30	12	70	16	17	22	26	62	57
92 Israël	39	17	61	83	20	16	7	15	73	69
<b>Pays industrialisés</b>	<b>48</b>	<b>24</b>	<b>52</b>	<b>76</b>	<b>17</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>73</b>	<b>73</b>
93 Afrique du Sud	71	76	29	24	6	4	7	(.)	87	96
94 Irlande	72	54	28	46	18	14	12	14	70	72
95 Italie	27	17	73	83	20	19	14	27	66	54
96 Royaume-Uni	16	17	84	83	36	19	11	18	53	63
97 Nouvelle-Zélande	97	86	3	14	8	7	8	14	84	79
98 Japon	11	4	89	96	17	18	17	44	66	38
99 Autriche	48	15	52	85	16	8	10	13	74	79
100 Finlande	53	23	47	77	13	8	10	19	77	73
101 Australie	92	83	8	17	6	5	10	10	84	85
102 Pays-Bas	50	46	50	54	18	16	13	18	69	66
103 France	27	24	73	76	25	13	17	23	58	64
104 Belgique	24	22	76	78	15	13	10	14	75	73
105 Allemagne, Rép. féd.	13	11	87	89	26	16	8	18	66	66
106 Norvège	55	38	45	62	12	7	9	10	79	83
107 Danemark	65	43	35	57	18	10	12	19	70	71
108 Canada	70	53	30	47	12	8	9	12	79	80
109 Etats-Unis d'Amérique	37	31	63	69	24	11	10	27	66	62
110 Suède	39	22	61	78	13	8	14	17	73	75
111 Suisse	10	8	90	92	18	13	8	10	74	77
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>	<b>..</b>	<b>99</b>	<b>..</b>	<b>1</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
112 Arabie Saoudite	100	99	0	1	..	..	..	..	..	..
113 Jamahiriya arabe libyenne	100	100	0	0	13	17	5	2	82	81
114 Koweït	..	92	..	8	..	17	..	1	..	82
<b>Economies à planification centrale</b>	<b>65</b>	<b>47</b>	<b>35</b>	<b>53</b>	<b>11</b>	<b>..</b>	<b>10</b>	<b>..</b>	<b>80</b>	<b>..</b>
115 Chine, Rép. pop.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
116 Rép. pop. dém. de Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
117 Albanie	94	..	6	..	9	..	13	..	78	..
118 Cuba	95	99	5	1	..	..	..	..	..	..
119 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
120 Hongrie	44	43	56	57	8	8	12	14	80	78
121 Bulgarie	69	48	31	52	2	..	6	..	92	..
122 URSS	68	77	32	33	12	23	4	4	84	73
123 Pologne	62	47	38	53	13	10	7	10	80	80
124 Tchécoslovaquie	35	34	65	66	26	11	28	13	46	76
125 Rép. dém. allemande	37	35	63	65	..	..	..	..	..	..

<sup>a</sup> Dans ces colonnes, les chiffres en italique se rapportent à l'année 1961 et non 1960.

**Tableau 8: Destination des exportations de marchandises  
(en pourcentage du total)**

En provenance de	A destination de		Pays développés <sup>a</sup>		Pays en développement <sup>a</sup>		Economies à planification centrale <sup>a</sup>	
	1950	1976	1950	1976	1950	1976	1950	1976
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>71</b>	<b>65</b>	<b>25</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		
1 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..
2 Kampuchea démocratique	61	..	28	..	11	..	..	..
3 Rép. dém. pop. lao	0	32	100	68	0	0	0	0
4 Libanie	69	65	30	32	1	3	..	..
5 Mali	93	70	7	13	0	17	..	..
6 Bangladesh	..	49	..	42	..	9	..	..
7 Rwanda	..	95	..	5	..	(.)	..	..
8 Somalie	25	19	15	76	0	5	..	..
9 Haute Volta	4	72	96	27	0	1	..	..
10 Soudan	23	28	71	71	6	1	..	..
11 Suriname	..	94	..	3	..	3	..	..
12 Tchad	73	65	27	35	0	0	..	..
13 Népal	..	31	..	69	..	0	..	..
14 Bénin	99	63	2	28	0	9	..	..
15 Malawi	..	85	..	15	..	(.)	..	..
16 Côte d'Ivoire	95	95	5	4	(.)	(.)	..	..
17 Gambie	63	75	19	25	18	0	..	..
18 Libéria	66	54	26	33	8	13	..	..
19 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..
20 Afghanistan	48	50	24	31	28	19	..	..
21 Israël	74	66	26	14	0	0	..	..
22 Lesotho	..	..	..	..	..	..	..	..
23 Mozambique	31	63	69	37	(.)	(.)	..	..
24 Pakistan	60	40	32	55	8	5	..	..
25 Rép. dém. de Tanzanie	75	57	24	38	1	5	..	..
26 Thaïlande	98	99	0	1	2	0	..	..
27 Madagascar	79	79	20	21	1	0	..	..
28 Timor-Leste	99	97	1	3	0	0	..	..
29 Sri Lanka	76	51	13	38	11	11	..	..
30 Région centrafricaine	85	75	15	24	0	1	..	..
31 République centrafricaine	54	78	38	21	8	1	..	..
32 République dém. centrafricaine	79	55	20	44	1	1	..	..
33 République centrafricaine	63	86	33	10	4	4	..	..
34 République centrafricaine	46	21	36	46	18	33	..	..
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>81</b>	<b>72</b>	<b>15</b>	<b>24</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		
35 Iraq	74	87	26	12	0	1	..	..
36 Egypte	26	39	29	17	45	44	..	..
37 Jordanie, Rép. dém. arab.	..	86	..	12	..	2	..	..
38 République dém. arabe syrienne	93	73	6	19	1	8	..	..
39 Soudan	59	56	27	34	14	10	..	..
40 Angola	64	70	34	29	2	1	..	..
41 République dém. du Congo	99	86	11	14	0	0	..	..
42 République dém. du Congo	95	82	4	17	1	1	..	..
43 République dém. du Congo	47	60	51	38	2	2	..	..
44 République dém. du Congo	88	60	12	40	0	0	..	..
45 République dém. du Congo	77	85	23	15	0	(.)	..	..
46 République dém. du Congo	89	83	11	17	0	(.)	..	..
47 République dém. du Congo	94	83	5	12	1	5	..	..
48 République dém. du Congo	..	91	..	9	..	0	..	..
49 République dém. du Congo	100	89	0	10	0	1	..	..
50 République dém. du Congo	88	79	12	20	0	1	..	..
51 République dém. du Congo	..	91	..	7	..	2	..	..
52 République dém. du Congo	93	72	7	27	0	1	..	..
53 République dém. du Congo	75	66	21	22	4	12	..	..
54 République dém. du Congo	..	..	..	..	..	..	..	..
55 République dém. du Congo	90	73	3	12	7	15	..	..
56 République dém. du Congo	85	76	15	22	0	2	..	..
57 République dém. du Congo	1	10	88	79	11	11	..	..
58 République dém. du Congo	94	79	6	20	(.)	1	..	..
59 République dém. du Congo	94	69	6	30	0	1	..	..
60 République dém. du Congo	91	60	9	37	0	3	..	..
61 République dém. du Congo	61	68	39	32	0	0	..	..
62 République dém. du Congo	49	78	11	22	0	0	..	..
63 République dém. du Congo	91	73	9	27	(.)	(.)	..	..
64 République dém. du Congo	92	93	8	7	0	0	..	..
65 République dém. du Congo	34	61	42	23	24	16	..	..

En provenance de	A destination de		Pays développés <sup>a</sup>		Pays en développement <sup>a</sup>		Economies à planification centrale <sup>a</sup>	
	1960	1976	1960	1976	1960	1976	1960	1976
66 Pérou	84	63	16	21	(.)	16		
67 Tunisie	77	66	20	30	3	4		
68 Malaisie	59	62	35	34	6	4		
69 Algérie	92	89	7	9	1	2		
70 Turquie	71	73	17	20	12	7		
71 Costa Rica	93	72	7	27	0	1		
72 Chili	91	64	9	35	(.)	1		
73 Chine, Rép. de	56	73	44	27	0	0		
74 Jamaïque	96	85	4	14	0	1		
75 Liban	24	7	70	88	6	5		
76 Mexique	93	78	7	21	(.)	1		
77 Brésil	82	62	12	30	6	8		
78 Panama	99	72	1	28	0	(.)		
79 Irak	85	56	14	44	1	(.)		
80 Uruguay	83	52	7	44	10	4		
81 Roumanie	20	31	9	25	71	44		
82 Argentine	75	47	19	46	6	7		
83 Yougoslavie	48	39	19	21	33	40		
84 Portugal	57	80	41	16	2	4		
85 Iran	70	76	27	24	3	0		
86 Hong Kong	55	74	42	25	3	1		
87 Trinité-et-Tobago	80	82	20	18	0	(.)		
88 Venezuela	62	67	38	33	0	(.)		
89 Grèce	65	62	13	28	22	10		
90 Singapour	39	49	54	49	7	2		
91 Espagne	80	65	17	32	3	3		
92 Israël	77	75	21	24	2	1		
<b>Pays industrialisés</b>	<b>73</b>	<b>71</b>	<b>19</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>5</b>		
93 Afrique du Sud	71	79	27	21	2	(.)		
94 Irlande	96	90	4	9	(.)	1		
95 Italie	66	67	28	28	6	5		
96 Royaume-Uni	61	67	36	30	3	3		
97 Nouvelle-Zélande	92	71	7	23	1	6		
98 Japon	46	47	52	46	2	7		
99 Autriche	70	65	15	20	15	15		
100 Finlande	70	67	11	9	19	24		
101 Australie	76	70	19	23	5	7		
102 Pays-Bas	79	85	19	13	2	2		
103 France	53	66	43	29	4	5		
104 Belgique	79	84	17	14	4	2		
105 Allemagne, Rép. féd.	71	71	24	23	5	6		
106 Norvège	81	82	14	15	5	3		
107 Danemark	83	82	13	15	4	3		
108 Canada	91	88	8	9	1	3		
109 Etats-Unis d'Amérique	62	58	37	39	1	3		
110 Suède	80	76	15	18	5	6		
111 Suisse	73	68	23	27	4	5		
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>	<b>75</b>	<b>72</b>	<b>25</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>(.)</b>		
112 Arabie Saoudite	75	72	25	28	0	0		
113 Jamahiriya arabe libyenne	67	82	26	18	7	(.)		
114 Koweït	91	59	9	41	0	(.)		
<b>Economies à planification centrale</b>	<b>18</b>	<b>..</b>	<b>7</b>	<b>..</b>	<b>72</b>	<b>..</b>		
115 Chine, Rép. pop.	15	..	24	..	61	..		
116 Rép. pop. dém. de Corée	..	..	..	..	..	..		
117 Albanie	1	..	1	..	98	..		
118 Cuba	72	..	9	..	19	..		
119 Mongolie	..	..	..	..	..	..		
120 Hongrie	23	..	6	..	71	..		
121 Bulgarie	13	..	3	..	84	..		
122 URSS	18	..	7	..	75	..		
123 Pologne	30	..	7	..	63	..		
124 Tchécoslovaquie	17	..	11	..	72	..		
125 Rép. dém. allemande	20	..	4	..	76	..		

<sup>a</sup> Voir dans les notes techniques la composition de ces groupes de pays.

**Tableau 9: Balance des paiements et coefficient du service de la dette**

	Balance des transactions courantes avant paiement des intérêts au titre de la dette publique extérieure (en millions de dollars)		Versements d'intérêts au titre de la dette publique extérieure (en millions de dollars)		Service de la dette, en pourcentage: <sup>a</sup>			
	1970	1976	1970	1976	du PNB		des exportations de biens et de services	
					1970	1976	1970	1976
<b>Pays à faible revenu</b>					<b>1,0</b>	<b>1,1</b>	<b>4,6</b>	<b>7,2</b>
1 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..
2 Kampuchea démocratique	..	..	..	..	..	..	..	..
3 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	..	..	..	..
4 Ethiopie	-25	-22	6	11	1,2	0,9	11,3	6,3
5 Mali	-2	-32	(.)	9	0,4	0,5	1,8	3,2
6 Bangladesh	..	-231	..	29	..	1,3	..	13,4
7 Rwanda	..	16	(.)	(.)	(.)	(.)	1,3	0,6
8 Somalie	..	-69	(.)	..	..	..	2,0	3,0
9 Haute-Volta	9	-40	(.)	1	0,6	0,7	3,9	4,8
10 Birmanie	-61	-22	3	8	1,0	1,0	16,1	16,3
11 Burundi	..	..	(.)	1	0,2	0,6	..	..
12 Tchad	2	-3	(.)	2	1,0	1,4	3,5	4,8
13 Népal	..	39	(.)	1	0,3	0,1	..	2,3
14 Bénin	1	-21	(.)	1	0,7	1,7	2,2	4,9
15 Malawi	-32	-71	3	6	1,8	1,9	7,0	7,2
16 Zaïre	-54	-544	9	35	2,2	1,6	4,6	12,9
17 Guinée	..	..	3,6	16,7	3,8	6,1	..	..
18 Inde	-186	1.063	189	253	0,9	0,9	22,0	12,0
19 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..
20 Afghanistan	..	64	..	..	2,1	1,1	25,2	7,3
21 Niger	1	-8	1	2	0,9	0,9	3,8	7,3
22 Lesotho	..	..	(.)	(.)	0,5	0,2	..	..
23 Mozambique	..	..	..	..	..	..	..	..
24 Pakistan	-591	-634	76	129	1,9	2,0	23,6	18,2
25 Rép. Unie de Tanzanie	-29	10	6	13	1,3	1,1	5,0	4,3
26 Haïti	..	-14	(.)	(.)	1,0	1,2	7,7	8,2
27 Madagascar	..	..	2	5	0,8	0,7	3,5	..
28 Sierra Leone	-13	-59	3	4	3,0	3,7	10,0	8,3
29 Sri Lanka	-47	17	12	23	1,7	4,1	9,6	20,1
30 Empire centrafricain	..	9	(.)	2	0,9	1,8	3,2	7,2
31 Indonésie	-289	-932	21	354	0,9	2,3	6,6	7,7
32 Kenya	-38	-61	11	23	1,2	1,4	3,7	3,6
33 Ouganda	24	-45	4	2	0,6	0,2	2,5	1,6
34 Yémen, Rép. arabe	..	297	..	..	..	..	..	..
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>					<b>1,4</b>	<b>2,0</b>	<b>7,5</b>	<b>8,0</b>
35 Togo	4	-61	1	4	0,9	2,0	2,9	9,9
36 Egypte	-116	-730	38	77	4,1	6,0	28,7	17,6
37 Yémen, Rép. dém. pop.	..	..	..	(.)	..	(.)	..	..
38 Rép. Unie du Cameroun	-26	-83	4	19	0,9	1,8	3,1	6,0
39 Soudan	-30	-110	12	55	1,2	2,6	10,3	16,7
40 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..
41 Mauritanie	-12	-52	(.)	3	1,5	14,7	3,2	33,2
42 Nigéria	-348	-311	20	39	0,7	0,9	4,1	2,3
43 Thaïlande	-234	-426	16	44	0,6	0,6	3,3	2,4
44 Bolivie	-15	-83	6	35	2,7	4,3	10,9	16,4
45 Honduras	-61	-94	3	15	0,8	2,5	2,8	6,3
46 Sénégal	-15	-37	1	18	0,7	2,1	2,4	5,7
47 Philippines	2	-1.019	26	87	1,5	1,3	7,6	6,6
48 Zambie	131	-571	23	52	3,2	2,4	5,4	8,9
49 Libéria	..	..	6	6	5,5	2,7	..	..
50 El Salvador	12	34	4	12	0,9	1,7	3,6	4,2
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	..	..	1	19	(.)	2,2	..	..
52 Congo, Rép. pop.	..	-218	3	6	3,2	2,3	..	5,3
53 Maroc	-101	-1.308	23	89	1,8	2,5	7,7	12,6
54 Rhodésie	..	..	4	2	0,6	0,2	..	..
55 Ghana	-56	-72	12	17	1,1	0,5	4,9	4,6
56 Côte d'Ivoire	-26	-139	12	66	2,7	4,0	6,7	9,1
57 Jordanie	18	90	2	8	0,7	1,8	3,6	2,8
58 Colombie	-250	477	43	125	1,7	1,8	11,6	9,4
59 Guatemala	-2	-193	6	13	1,4	0,4	7,4	1,8
60 Équateur	-106	24	7	25	1,5	1,7	9,0	5,8
61 Paraguay	-14	-87	3	7	1,7	1,1	11,1	8,7
62 Rép. de Corée	-546	33	77	345	3,7	3,8	22,0	8,9
63 Nicaragua	-33	-22	7	44	3,0	4,6	10,4	12,2
64 Rép. dominicaine	-121	-36	4	12	1,1	1,4	6,4	7,5
65 Rép. arabe syrienne	-64	-746	6	27	2,1	1,7	11,0	7,9

	Balance des transactions courantes avant paiement des intérêts au titre de la dette publique extérieure (en millions de dollars)		Versements d'intérêts au titre de la dette publique extérieure (en millions de dollars)		Service de la dette, en pourcentage: <sup>a</sup>			
	1970	1976	1970	1976	du PNB		des exportations de biens et de services	
					1970	1976	1970	1976
66 Pérou	248	-1.012	46	178	2,8	3,5	13,6	21,6
67 Tunisie	-36	-747	17	41	4,4	2,4	17,1	6,8
68 Malaisie	33	-126	21	120	1,3	2,2	3,0	4,3
69 Algérie	-116	-542	10	341	0,9	5,7	3,2	14,1
70 Turquie	-28	-1.785	42	114	1,3	0,7	21,4	11,2
71 Costa Rica	-67	-178	7	28	2,9	3,0	9,7	9,4
72 Chili	-13	252	78	209	2,8	8,4	18,9	32,9
73 Chine, Rép. de	24	538	23	145	1,4	1,9	4,5	3,5
74 Jamaïque	-145	-248	8	54	1,3	4,5	2,9	11,1
75 Liban	..	..	1	2	0,2	..	0,5	..
76 Mexique	-851	-2.413	217	1.070	2,1	3,1	23,6	32,3
77 Brésil	-438	677	124	734	1,0	1,3	14,1	14,8
78 Panama	..	-134	7	60	3,0	4,2	7,7	8,1
79 Irak	110	298	9	13	0,9	0,4	2,2	0,9
80 Uruguay	-29	-17	16	57	2,6	5,7	21,5	29,2
81 Roumanie	106	..	..	122	..	..	..	..
82 Argentine	-39	869	120	258	1,9	0,9	21,4	18,3
83 Yougoslavie	-276	-975	72	141	1,7	1,4	8,2	5,5
84 Portugal	..	-1.185	28	41	1,3	0,7	27,2	5,1
85 Iran	-423	5.396	84	332	3,0	1,5	12,2	4,3
86 Hong Kong	..	..	..	2	..	0,1	..	..
87 Trinité-et-Tobago	..	..	6	10	1,5	3,0	2,0	2,6
88 Venezuela	-17	1.580	41	122	0,8	1,3	2,9	3,9
89 Grèce	-364	-906	41	177	1,0	2,2	10,1	11,2
90 Singapour	-566	-841	6	35	0,6	1,3	0,6	0,8
91 Espagne	151	-4.169	72	267	0,5	0,5	3,6	3,6
92 Israël	-560	-835	13	196	0,7	4,0	2,6	12,1
<b>Pays industrialisés<sup>a</sup></b>								
93 Afrique du Sud	-1.215	-1.965	..	..	..	..	..	..
94 Irlande	-183	-66	..	..	..	..	..	..
95 Italie	762	-2.846	..	..	..	..	..	..
96 Royaume-Uni	1.760	-2.502	..	..	..	..	..	..
97 Nouvelle-Zélande	36	-542	..	..	..	..	..	..
98 Japon	1.970	3.691	..	..	..	..	..	..
99 Autriche	-22	-1.505	..	..	..	..	..	..
100 Finlande	-239	-1.168	..	..	..	..	..	..
101 Australie	-854	-1.397	..	..	..	..	..	..
102 Pays-Bas	-522	2.367	..	..	..	..	..	..
103 France	-152	-6.034	..	..	..	..	..	..
104 Belgique	715	-301	..	..	..	..	..	..
105 Allemagne, Rép. féd.	848	3.384	..	..	..	..	..	..
106 Norvège	-242	-3.729	..	..	..	..	..	..
107 Danemark	-544	-1.904	..	..	..	..	..	..
108 Canada	1.077	-4.361	..	..	..	..	..	..
109 Etats-Unis d'Amérique	2.357	3.477	..	..	..	..	..	..
110 Suède	-266	-1.966	..	..	..	..	..	..
111 Suisse	70	3.500	..	..	..	..	..	..
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>								
112 Arabie Saoudite	71	13.629	..	..	..	..	..	..
113 Jamahiriya arabe libyenne	645	1.698	..	..	..	..	..	..
114 Koweït	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Economies à planification centrale<sup>a</sup></b>								
115 Chine, Rép. pop.	..	..	..	..	..	..	..	..
116 Rép. pop. dém. de Corée	..	..	..	..	..	..	..	..
117 Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..
118 Cuba	..	..	..	..	..	..	..	..
119 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..
120 Hongrie	..	..	..	..	..	..	..	..
121 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..
122 URSS	..	..	..	..	..	..	..	..
123 Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..
124 Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..
125 Rép. dém. allemande	..	..	..	..	..	..	..	..

<sup>a</sup> Voir notes techniques.

**Tableau 10: Flux de capitaux extérieurs**

	Capitaux à moyen et à long terme empruntés ou garantis par l'Etat (en millions de dollars)						Investisse- ment direct privé net (en millions de dollars)	
	Entrées brutes		Remboursement du principal		Entrées nettes		1970	1976
	1970	1976	1970	1976	1970	1976		
<b>Pays à faible revenu</b>								
1 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..	..
2 Kampuchea démocratique	..	..	..	..	..	..	..	..
3 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	..	..	..	..
4 Ethiopie	27	73	15	14	12	59	4	4
5 Mali	21	39	1	3	20	36	..	3
6 Bangladesh	..	347	..	36	..	311	..	..
7 Rwanda	(.)	14	(.)	(.)	(.)	14	(.)	4
8 Somalie	4	56	1	2	3	54	5	2
9 Haute-Volta	2	25	2	3	(.)	22	(.)	..
10 Birmanie	16	61	18	25	-2	36	..	..
11 Burundi	1	4	(.)	2	1	2	..	..
12 Tchad	6	26	2	5	4	21	1	27
13 Népal	1	12	2	1	-1	11	..	..
14 Bénin	2	31	1	6	1	25	7	..
15 Malawi	38	36	3	7	35	29	9	..
16 Zaïre	32	329	30	14	2	315	42	..
17 Guinée	110	661	10	37	102	642	..	..
18 Inde	890	1.329	307	502	583	827	6	..
19 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	-1	..
20 Afghanistan	35	119	14	18	21	101	..	..
21 Niger	16	12	2	4	14	8	1	..
22 Lesotho	(.)	2	(.)	(.)	(.)	2	..	..
23 Mozambique	..	..	..	..	..	..	..	..
24 Pakistan	481	883	114	140	367	743	23	8
25 Rép. Unie de Tanzanie	50	117	10	15	40	102	..	..
26 Haïti	4	40	4	11	(.)	29	3	5
27 Madagascar	11	20	5	9	6	11	20	..
28 Sierra Leone	8	24	10	17	-2	7	8	..
29 Sri Lanka	61	190	25	104	36	86	(.)	..
30 Empire centrafricain	10	23	2	5	8	18	1	4
31 Indonésie	379	2.366	57	435	322	1.931	83	..
32 Kenya	30	204	7	20	23	184	14	42
33 Ouganda	26	31	4	3	22	28	4	-7
34 Yémen, Rép. arabe	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>								
35 Togo	5	62	2	9	3	53	1	..
36 Egypte	302	1.418	247	552	55	866	..	42
37 Yémen, Rép. dém. pop.	1	118	..	..	..	..	..	..
38 Rép. Unie du Cameroun	28	193	4	22	24	171	16	31
39 Soudan	39	389	21	63	18	326	..	..
40 Angola	..	..	..	..	..	..	..	..
41 Mauritanie	4	158	3	65	1	93	-1	50
42 Nigéria	61	65	36	211	25	-146	205	387
43 Thaïlande	55	242	23	43	32	199	43	79
44 Bolivie	54	288	17	70	37	218	-76	12
45 Honduras	29	84	3	13	26	71	8	8
46 Sénégal	19	70	5	24	14	46	5	..
47 Philippines	123	890	76	136	47	754	-29	127
48 Zambie	335	270	31	45	304	225	-297	..
49 Libéria	7	34	11	14	-4	20	..	..
50 El Salvador	8	91	6	23	2	68	4	10
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	50	34	0	7	50	27	..	..
52 Congo, Rép. pop.	30	53	6	10	24	43	..	..
53 Maroc	163	707	36	128	127	579	20	38
54 Rhodésie	..	..	5	6	..	..	..	..
55 Ghana	40	47	12	23	28	24	68	13
56 Côte d'Ivoire	76	355	27	109	49	246	31	50
57 Jordanie	16	145	3	20	13	125	..	7
58 Colombie	235	250	75	150	160	100	39	49
59 Guatemala	37	58	20	6	17	52	29	96
60 Equateur	42	239	16	56	26	183	89	80
61 Paraguay	15	59	7	12	8	47	4	-32
62 Rép. de Corée	462	1.701	235	495	227	1.206	38	173
63 Nicaragua	43	76	16	33	27	43	15	12
64 Rép. dominicaine	42	118	12	42	30	76	72	..
65 Rép. arabe syrienne	60	392	30	82	30	310	..	..



**Capitaux à moyen et à long terme  
empruntés ou garantis par l'Etat  
(en millions de dollars)**

**Investisse-  
ment direct  
privé net  
(en millions  
de dollars)**

	Entrées brutes		Remboursement du principal		Entrées nettes		Investissement direct privé net (en millions de dollars)	
	1970	1976	1970	1976	1970	1976	1970	1976
66 Pérou	168	886	122	202	46	684	-70	170
67 Tunisie	82	365	44	69	38	296	16	..
68 Malaisie	44	445	32	118	12	327	94	..
69 Algérie	292	1.938	33	433	259	1.505	45	..
70 Turquie	321	511	129	154	192	357	58	28
71 Costa Rica	30	156	21	40	9	116	26	55
72 Chili	397	428	163	548	234	-120	-79	-5
73 Chine, Rép. de	154	755	54	174	100	581	61	69
74 Jamaïque	15	196	8	51	7	145	161	-1
75 Liban	12	..	2	6	10	-6	17	..
76 Mexique	782	5.506	475	1.217	307	4.289	323	689
77 Brésil	992	4.126	316	924	676	3.202	131	1.009
78 Panama	67	362	24	38	43	324	33	..
79 Irak	63	47	18	48	45	-1	24	..
80 Uruguay	37	218	47	148	-10	70	..	..
81 Roumanie	..	..	..	..	..	..	..	..
82 Argentine	489	1.908	341	590	148	1.318	11	..
83 Yougoslavie	180	538	168	364	12	174	..	..
84 Portugal	20	236	62	93	-42	143	..	55
85 Iran	914	1.118	235	655	679	463	25	..
86 Hong Kong	..	44	1	2	-1	42	..	..
87 Trinité-et-Tobago	8	11	6	62	2	-51	83	82
88 Venezuela	224	1.041	42	287	182	754	-23	-828
89 Grèce	164	256	61	310	103	-54	50	10
90 Singapour	49	189	5	39	44	150	93	722
91 Espagne	268	1.533	123	255	145	1.278	179	165
92 Israël	410	1.240	25	337	385	903	39	35
<b>Pays industrialisés<sup>a</sup></b>								
93 Afrique du Sud	..	..	..	..	..	..	318	-95
94 Irlande	..	..	..	..	..	..	32	..
95 Italie	..	..	..	..	..	..	496	-60
96 Royaume-Uni	..	..	..	..	..	..	-460	-2.026
97 Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	..	..	22	179
98 Japon	..	..	..	..	..	..	-261	-1.786
99 Autriche	..	..	..	..	..	..	84	50
100 Finlande	..	..	..	..	..	..	-34	27
101 Australie	..	..	..	..	..	..	787	784
102 Pays-Bas	..	..	..	..	..	..	19	-645
103 France	..	..	..	..	..	..	249	-391
104 Belgique	..	..	..	..	..	..	162	473
105 Allemagne, Rép. féd.	..	..	..	..	..	..	-278	-927
106 Norvège	..	..	..	..	..	..	32	185
107 Danemark	..	..	..	..	..	..	75	92
108 Canada	..	..	..	..	..	..	566	-965
109 Etats-Unis d'Amérique	..	..	..	..	..	..	-6.125	-7.335
110 Suède	..	..	..	..	..	..	-105	-495
111 Suisse	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>								
112 Arabie Saoudite	..	..	..	..	..	..	20	-401
113 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	..	..	139	-523
114 Koweït	..	..	..	..	..	..	..	..
<b>Economies à planification centrale<sup>a</sup></b>								
115 Chine, Rép. pop.	..	..	..	..	..	..	..	..
116 Rép. pop. dém. de Corée	..	..	..	..	..	..	..	..
117 Albanie	..	..	..	..	..	..	..	..
118 Cuba	..	..	..	..	..	..	..	..
119 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..	..
120 Hongrie	..	..	..	..	..	..	..	..
121 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..	..
122 URSS	..	..	..	..	..	..	..	..
123 Pologne	..	..	..	..	..	..	..	..
124 Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..	..
125 Rép. dém. allemande	..	..	..	..	..	..	..	..

<sup>a</sup>Voir notes techniques.

**Tableau 11: Dette publique extérieure et réserves internationales**

	Encours de la dette publique extérieure				Réserves internationales brutes		
	(en millions de dollars)		En pourcentage du PNB		(en millions de dollars)		En mois d'importations
	1970	1976	1970	1976	1970	1976	1976
<b>Pays à faible revenu</b>			<b>14,2</b>	<b>20,9</b>			<b>2,4</b>
1 Bhoutan	..	..	..	..	..	..	..
2 Kampuchea démocratique	..	..	..	..	..	..	..
3 Rép. dém. pop. lao	..	..	..	..	..	..	..
4 Ethiopie	169	431	9,5	14,9	71	306	7,5
5 Mali	236	376	87,7	49,5	1	7	0,4
6 Bangladesh	..	1.943	..	39,0	..	289	3,6
7 Rwanda	2	35	0,8	8,1	8	64	4,7
8 Somalie	77	277	41,0	70,9	21	85	4,6
9 Haute-Volta	21	84	6,3	12,4	36	71	3,2
10 Birmanie	102	321	4,7	9,7	94	126	6,1
11 Burundi	7	24	2,9	5,1	15	49	..
12 Tchad	32	94	11,9	19,7	2	23	1,3
13 Népal	3	44	0,3	3,2	97	135	9,0
14 Bénin	41	95	17,2	23,2	16	19	1,0
15 Malawi	121	258	37,7	37,5	29	26	2,4
16 Zaïre	309	2.002	17,3	63,8	186	105	0,4
17 Guinée	320	872	85,8	99,1	..	..	..
18 Inde	7.935	12.392	14,8	14,6	1.006	3.074	2,6
19 Viet Nam	..	240	..	..	241	..	..
20 Afghanistan	529	911	58,5	37,2	47	169	7,0
21 Niger	36	112	9,8	16,1	19	83	2,4
22 Lesotho	8	15	8,1	8,5	..	..	..
23 Mozambique	..	..	..	..	..	..	..
24 Pakistan	3.060	5.968	30,5	45,1	190	532	2,2
25 Rép. Unie de Tanzanie	237	914	18,5	35,7	65	112	2,0
26 Haïti	40	92	10,0	9,5	4	28	1,5
27 Madagascar	94	181	10,9	10,2	37	42	..
28 Sierra Leone	59	159	14,2	27,7	39	25	1,5
29 Sri Lanka	311	682	14,6	22,1	43	92	1,6
30 Empire centrafricain	20	79	9,4	18,7	1	19	1,6
31 Indonésie	2.505	10.141	27,8	29,1	160	1.499	0,9
32 Kenya	284	688	18,5	22,2	220	276	2,6
33 Ouganda	125	212	9,6	6,8	57	..	..
34 Yémen, Rép. arabe	..	274	..	..	..	720	14,9
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>			<b>13,2</b>	<b>17,0</b>			<b>2,6</b>
35 Togo	40	167	15,3	28,5	35	67	1,7
36 Egypte	1.639	5.043	23,7	48,1	167	339	0,8
37 Yémen, Rép. dém. pop.	1	226	0,3	48,8	59	82	..
38 Rép. Unie du Cameroun	131	529	13,1	23,3	81	44	0,7
39 Soudan	293	1.268	11,0	27,4	22	24	0,3
40 Angola	..	..	..	..	..	..	..
41 Mauritanie	27	354	15,6	76,7	3	82	2,6
42 Nigéria	494	954	6,6	3,3	222	5.203	5,6
43 Thaïlande	322	822	4,9	5,2	906	1.893	5,5
44 Bolivie	477	1.000	54,9	41,4	46	168	2,6
45 Honduras	90	335	13,0	29,1	20	131	2,7
46 Sénégal	103	336	12,3	17,0	22	25	0,5
47 Philippines	635	2.126	9,5	12,3	251	1.640	4,1
48 Zambie	548	1.184	32,0	53,7	514	100	1,3
49 Libéria	156	191	49,2	25,7	..	17	..
50 El Salvador	88	272	8,6	12,9	63	205	2,9
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	61	289	10,4	23,3	..	202	..
52 Congo, Rép. pop.	128	405	46,6	56,5	9	12	0,3
53 Maroc	713	2.131	21,4	24,6	140	491	1,6
54 Rhodésie	227	156	15,4	4,5	..	..	..
55 Ghana	486	594	22,4	7,5	58	104	1,3
56 Côte d'Ivoire	256	1.183	18,2	27,2	119	77	0,5
57 Jordanie	120	447	19,2	28,7	256	491	4,5
58 Colombie	1.250	2.449	18,1	15,6	206	1.158	5,2
59 Guatemala	106	212	5,7	5,0	78	511	5,0
60 Equateur	209	639	13,3	13,0	83	515	4,3
61 Paraguay	98	222	16,7	13,1	18	158	5,9
62 Rép. de Corée	1.904	6.690	22,8	26,7	610	2.961	3,5
63 Nicaragua	146	642	19,4	37,8	49	147	2,5
64 Rép. dominicaine	215	528	14,7	14,1	32	127	2,0
65 Rép. arabe syrienne	232	968	13,7	15,2	55	361	1,7

	Encours de la dette publique extérieure				Réserves internationales brutes		
	(en millions de dollars)		En pourcentage du PNB		(en millions de dollars)		En mois d'importations
	1970	1976	1970	1976	1970	1976	1976
66 Pérou	898	3.379	14,8	31,3	336	330	1,3
67 Tunisie	524	1.356	37,3	30,3	60	371	2,6
68 Malaisie	364	1.619	9,2	12,1	664	2.472	6,8
69 Algérie	937	5.853	20,6	37,4	339	1.987	3,0
70 Turquie	1.841	3.569	14,4	8,8	431	1.123	2,3
71 Costa Rica	134	534	13,8	24,0	16	98	1,3
72 Chili	2.066	3.527	24,0	39,1	389	460	2,4
73 Chine, Rép. de	609	2.236	10,8	13,0	622	1.607	2,2
74 Jamaïque	129	855	10,3	36,6	139	32	0,3
75 Liban	64	40	4,2	..	386	1.677	..
76 Mexique	3.228	15.547	9,8	20,8	744	1.253	1,4
77 Brésil	3.680	14.852	8,0	11,7	1.187	6.541	4,5
78 Panama	193	1.091	18,9	46,9	17	..	..
79 Irak	274	391	8,8	2,4	462	4.601	3,2
80 Uruguay	267	688	11,0	19,0	175	315	4,8
81 Roumanie	..	..	..	..	..	..	..
82 Argentine	1.872	4.255	7,5	4,6	673	1.608	4,8
83 Yougoslavie	1.199	2.488	8,5	6,8	140	2.049	1,2
84 Portugal	473	875	7,1	5,4	1.504	1.302	3,2
85 Iran	2.167	4.271	20,6	6,5	208	8.833	6,2
86 Hong Kong	2	62	0,1	0,7	..	..	..
87 Trinité-et-Tobago	78	99	9,7	4,1	49	1.014	4,9
88 Venezuela	729	2.970	6,7	9,4	1.021	8.578	11,6
89 Grèce	905	2.377	8,9	10,4	310	925	1,9
90 Singapour	141	687	7,3	11,8	1.012	3.364	4,1
91 Espagne	1.209	4.761	3,3	4,6	1.817	5.284	3,2
92 Israël	2.274	6.828	41,2	51,1	449	1.973	2,1
<b>Pays industrialisés<sup>a</sup></b>							<b>1,6</b>
93 Afrique du Sud	..	..	..	..	1.012	940	0,9
94 Irlande	..	..	..	..	697	1.837	4,2
95 Italie	..	..	..	..	5.362	6.654	1,6
96 Royaume-Uni	..	..	..	..	2.827	4.230	0,7
97 Nouvelle-Zélande	..	..	..	..	258	492	1,5
98 Japon	..	..	..	..	4.840	16.605	2,6
99 Autriche	..	..	..	..	1.751	4.410	3,6
100 Finlande	..	..	..	..	460	498	0,7
101 Australie	..	..	..	..	1.693	3.170	2,4
102 Pays-Bas	..	..	..	..	3.241	7.387	1,9
103 France	..	..	..	..	4.960	9.728	1,5
104 Belgique	..	..	..	..	2.847	5.206	1,7
105 Allemagne, Rép. féd.	..	..	..	..	13.610	34.801	3,7
106 Norvège	..	..	..	..	813	2.229	1,6
107 Danemark	..	..	..	..	484	915	0,7
108 Canada	..	..	..	..	4.679	5.843	1,4
109 Etats-Unis d'Amérique	..	..	..	..	14.487	18.320	1,4
110 Suède	..	..	..	..	761	2.491	1,2
111 Suisse	..	..	..	..	5.132	12.993	8,6
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>							
112 Arabie Saoudite	..	..	..	..	662	27.025	14,7
113 Jamahiriya arabe libyenne	..	..	..	..	1.590	3.206	5,4
114 Koweït	..	..	..	..	203	1.929	..
<b>Economies à planification centralisée<sup>a</sup></b>							
115 Chine, Rép. pop.	..	..	..	..	..	..	..
116 Rép. pop. dém. de Corée	..	..	..	..	..	..	..
117 Albanie	..	..	..	..	..	..	..
118 Cuba	..	..	..	..	..	..	..
119 Mongolie	..	..	..	..	..	..	..
120 Hongrie	..	..	..	..	..	..	..
121 Bulgarie	..	..	..	..	..	..	..
122 URSS	..	..	..	..	..	..	..
123 Pologne	..	..	..	..	..	..	..
124 Tchécoslovaquie	..	..	..	..	..	..	..
125 Rép. dém. allemande	..	..	..	..	..	..	..

<sup>a</sup> Voir notes techniques.

**Tableau 12: Aide publique au développement émanant des pays membres de l'OCDE<sup>a</sup>**

	1960	1965	1970	1971	1972
<b>En millions de dollars</b>					
95. Italie	77	60	147	183	102
96. Royaume-Uni	407	472	447	562	609
97. Nouvelle-Zélande	..	..	14	17	21
98. Japon	105	244	458	511	611
99. Autriche	..	10	11	12	18
100. Finlande	..	2	7	13	20
101. Australie	59	119	202	202	267
102. Pays-Bas	35	70	196	216	307
103. France	823	752	971	1.075	1.320
104. Belgique	101	102	120	146	193
105. Allemagne, Rép. féd.	223	456	599	734	808
106. Norvège	5	11	37	42	63
107. Danemark	5	13	59	74	96
108. Canada	75	96	346	391	492
109. Etats-Unis d'Amérique	2.702	3.418	3.050	3.324	3.349
110. Suède	7	38	117	159	198
111. Suisse	4	12	30	28	65
<b>TOTAL</b>	<b>4.628</b>	<b>5.875</b>	<b>6.811</b>	<b>7.689</b>	<b>8.539</b>
<b>En pourcentage du PNB des pays donateurs</b>					
95. Italie	0,22	0,10	0,16	0,18	0,09
96. Royaume-Uni	0,56	0,47	0,37	0,41	0,39
97. Nouvelle-Zélande	..	..	0,23	0,23	0,25
98. Japon	0,24	0,27	0,23	0,23	0,21
99. Autriche	..	0,11	0,07	0,07	0,09
100. Finlande	..	0,02	0,07	0,12	0,15
101. Australie	0,38	0,53	0,59	0,53	0,59
102. Pays-Bas	0,31	0,36	0,61	0,58	0,67
103. France	1,38	0,76	0,66	0,66	0,67
104. Belgique	0,88	0,60	0,46	0,50	0,55
105. Allemagne, Rép. féd.	0,31	0,40	0,32	0,34	0,31
106. Norvège	0,11	0,16	0,32	0,33	0,43
107. Danemark	0,09	0,13	0,38	0,43	0,45
108. Canada	0,19	0,19	0,42	0,42	0,47
109. Etats-Unis d'Amérique	0,53	0,49	0,31	0,32	0,29
110. Suède	0,05	0,19	0,38	0,44	0,48
111. Suisse	0,04	0,09	0,15	0,12	0,21
<b>Résumé</b>					
APD (en milliards de dollars, prix courants)	4,6	5,9	6,8	7,7	8,5
APD en pourcentage du PNB	0,52	0,44	0,34	0,35	0,33
APD (en milliards de dollars, prix constants de 1977)	12,2	14,1	14,4	15,5	15,8
PNB (en billions de dollars, prix courants)	0,9	1,3	2,0	2,2	2,6
Déflateur de l'APD <sup>b</sup>	0,38	0,42	0,47	0,50	0,54

<sup>a</sup>L'aide publique au développement émanant des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole a atteint un total 5,5 milliards de dollars en 1975 et 5,2 milliards de dollars en 1976. Voir notes techniques.

<sup>b</sup>Voir notes techniques.

**Estimations**

1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980
<b>En millions de dollars</b>							
192	216	182	226	234	237	248	271
603	717	863	835	907	949	1.073	1.194
29	39	66	53	53	67	81	92
1.011	1.126	1.148	1.105	1.421	2.092	2.530	3.029
40	59	64	48	118	98	110	132
28	38	48	51	49	63	73	90
286	430	507	385	429	505	582	669
322	436	604	720	899	1.167	1.338	1.509
1.461	1.616	2.091	2.146	2.394	2.665	3.002	3.374
235	271	378	340	369	507	644	749
1.102	1.433	1.689	1.384	1.386	1.883	2.092	2.313
87	131	184	218	295	406	464	538
132	168	205	214	255	328	366	430
515	713	880	887	994	1.341	1.582	1.818
2.968	3.439	4.007	4.334	4.123	5.492	6.171	6.666
275	402	566	608	782	909	1.047	1.162
65	68	104	112	94	104	123	141
9.351	11.302	13.586	13.668	14.802	18.813	21.546	24.407
<b>En pourcentage du PNB des pays donateurs</b>							
0,14	0,14	0,11	0,13	0,12	0,11	0,10	0,10
0,34	0,37	0,37	0,38	0,37	0,37	0,38	0,38
0,27	0,31	0,52	0,43	0,37	0,45	0,48	0,49
0,25	0,25	0,23	0,20	0,21	0,27	0,29	0,30
0,15	0,18	0,17	0,12	0,24	0,18	0,18	0,19
0,16	0,17	0,18	0,18	0,17	0,17	0,18	0,20
0,44	0,55	0,60	0,42	0,45	0,47	0,48	0,49
0,54	0,63	0,75	0,82	0,85	1,00	1,02	1,03
0,57	0,59	0,62	0,62	0,63	0,62	0,62	0,63
0,51	0,51	0,59	0,51	0,46	0,64	0,65	0,67
0,32	0,37	0,40	0,31	0,27	0,32	0,32	0,31
0,43	0,57	0,66	0,71	0,82	0,96	0,97	0,98
0,48	0,55	0,58	0,56	0,60	0,67	0,70	0,70
0,43	0,50	0,54	0,46	0,51	0,61	0,64	0,66
0,23	0,24	0,26	0,25	0,22	0,26	0,26	0,26
0,56	0,72	0,82	0,82	1,00	0,97	1,00	1,00
0,16	0,14	0,19	0,19	0,15	0,16	0,17	0,17
9,4	11,3	13,6	13,7	14,8	18,8	21,5	24,4
0,30	0,33	0,36	0,33	0,32	0,35	0,36	0,37
14,3	14,2	15,1	14,8	14,8	17,4	18,6	19,7
3,1	3,4	3,8	4,1	4,6	5,3	5,9	6,6
0,66	0,80	0,90	0,93	1,00	1,08	1,16	1,24

**Tableau 13: Accroissement de la population et de la population active**

	Taux annuel moyen d'accroissement (%)					
	Population totale		Population urbaine		Population active	
	1960-70	1970-75	1960-70	1970-75	1960-70	1970-75
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>2,4</b>	<b>2,4</b>	<b>5,4</b>	<b>5,5</b>	<b>1,9</b>	<b>2,0</b>
1 Bhoutan	2,3	2,3	4,3	4,6	1,8	2,0
2 Kampuchea démocratique	2,7	2,8	9,5	6,1	2,1	2,4
3 Rép. dém. pop. lao	2,4	2,5	5,0	4,9	1,4	1,6
4 Ethiopie	2,0	2,6	6,1	5,6	2,0	2,0
5 Mali	2,1	2,5	4,2	4,6	1,9	2,0
6 Bangladesh	2,8	2,0	4,8	3,8	2,4	1,6
7 Rwanda	3,6	2,3	7,3	7,7	2,5	2,5
8 Somalie	2,4	2,4	6,0	4,7	1,6	2,7
9 Haute-Volta	2,1	2,3	5,1	5,2	1,7	1,8
10 Birmanie	2,2	2,2	3,8	4,8	1,2	1,6
11 Burundi	2,0	2,1	6,7	6,1	1,1	1,7
12 Tchad	1,7	2,1	7,5	6,3	1,3	1,5
13 Népal	2,1	2,1	4,0	5,6	1,8	2,1
14 Bénin	2,7	2,7	7,3	6,6	2,0	2,0
15 Malawi	2,6	2,3	4,8	5,3	1,8	1,9
16 Zaïre	2,7	2,7	4,0	6,4	2,2	1,9
17 Guinée	2,8	2,8	7,5	6,6	1,7	1,7
18 Inde	2,3	2,1	3,5	3,8	1,7	2,0
19 Viet Nam	2,8	2,6	4,3	4,6	1,1	1,6
20 Afghanistan	2,2	2,2	5,2	5,4	1,9	2,1
21 Niger	2,7	2,7	6,9	5,4	2,5	2,5
22 Lesotho	2,2	2,2	8,3	6,7	1,5	1,4
23 Mozambique	1,9	2,4	6,4	6,1	1,9	1,5
24 Pakistan	2,8	3,0	2,9	5,3	1,9	2,6
25 Rép. Unie de Tanzanie	3,0	2,7	5,6	7,5	2,3	2,4
26 Haïti	1,6	1,6	3,8	3,6	0,6	1,4
27 Madagascar	2,6	3,1	5,5	6,0	2,3	2,3
28 Sierra Leone	2,2	2,5	3,8	4,4	1,6	1,8
29 Sri Lanka	2,4	1,7	4,5	4,3	2,1	2,5
30 Empire centrafricain	2,2	2,2	7,0	5,8	1,7	1,8
31 Indonésie	2,2	2,4	4,4	4,7	2,2	2,2
32 Kenya	3,1	3,5	6,3	6,3	3,2	2,6
33 Ouganda	2,7	3,3	7,1	6,8	2,4	2,4
34 Yémen, Rép. arabe	2,3	1,9	9,0	8,0	2,3	2,4
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>	<b>4,8</b>	<b>4,5</b>	<b>2,3</b>	<b>2,7</b>
35 Togo	2,7	2,6	5,4	5,0	2,6	2,1
36 Egypte	2,6	2,2	4,3	3,9	2,2	2,5
37 Yémen, Rép. dém. pop.	3,4	2,7	5,5	5,4	2,3	2,3
38 Rép. Unie du Cameroun	2,1	1,9	6,2	5,2	1,3	1,4
39 Soudan	2,2	2,1	6,2	5,5	2,6	2,7
40 Angola	1,3	0,1	5,8	6,2	1,7	2,0
41 Mauritanie	1,8	2,7	5,5	6,0	1,8	1,8
42 Nigéria	2,5	2,5	4,8	7,0	1,8	2,1
43 Thaïlande	3,1	2,9	4,8	5,3	2,1	2,9
44 Bolivie	2,6	2,7	4,1	4,0	2,1	2,4
45 Honduras	2,7	2,7	4,7	4,5	2,8	3,0
46 Sénégal	2,6	2,7	4,0	4,1	1,8	1,7
47 Philippines	3,0	2,8	4,3	4,8	2,3	2,7
48 Zambie	2,9	2,9	8,7	6,8	2,4	2,4
49 Libéria	3,3	3,3	6,1	5,8	1,3	1,5
50 El Salvador	3,5	3,1	3,5	3,9	2,9	3,3
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	2,3	2,6	12,9	10,1	1,8	1,9
52 Congo, Rép. pop.	2,6	2,2	5,0	4,5	1,7	2,0
53 Maroc	2,4	2,4	4,2	5,1	1,7	2,8
54 Rhodésie	3,3	3,5	5,2	5,9	3,3	2,7
55 Ghana	2,6	2,7	4,6	5,5	1,8	2,1
56 Côte d'Ivoire	3,4	4,2	7,3	6,5	1,9	1,9
57 Jordanie	3,3	3,2	5,1	4,9	2,7	2,9
58 Colombie	2,9	2,8	5,4	4,9	3,0	3,2
59 Guatemala	3,2	3,2	3,5	4,0	2,6	2,9
60 Equateur	3,3	3,5	4,3	3,9	3,1	3,2
61 Paraguay	2,6	2,7	3,0	3,7	2,4	3,0
62 Rép. de Corée	2,6	1,8	6,2	4,9	2,9	2,9
63 Nicaragua	2,9	3,3	4,1	4,5	2,6	3,2
64 Rép. dominicaine	2,9	2,9	6,3	5,5	2,6	3,1
65 Rép. arabe syrienne	3,7	3,3	4,8	4,2	2,6	2,6

## Taux annuel moyen d'accroissement (%)

	Population totale		Population urbaine		Population active	
	1960-70	1970-75	1960-70	1970-75	1960-70	1970-75
66 Pérou	2,9	2,9	4,3	4,2	2,1	3,0
67 Tunisie	2,1	2,3	4,9	4,2	0,7	2,3
68 Malaisie	2,9	2,7	3,6	4,7	2,7	3,2
69 Algérie	3,2	3,2	6,6	5,7	1,2	2,8
70 Turquie	2,5	2,5	5,2	4,2	1,2	1,8
71 Costa Rica	3,5	2,5	4,6	3,8	3,5	3,8
72 Chili	2,1	1,8	3,7	2,7	1,4	2,5
73 Chine, Rép. de	3,1	2,0	5,6	5,6	4,2	5,0
74 Jamaïque	1,7	1,8	4,7	3,8	0,5	1,1
75 Liban	2,5	3,0	7,4	5,4	2,1	3,0
76 Mexique	3,4	3,5	5,0	4,6	2,8	3,3
77 Brésil	2,9	2,9	5,0	4,5	2,8	2,9
78 Panama	3,1	3,1	4,8	4,2	3,3	2,7
79 Irak	3,2	3,3	6,3	5,0	2,9	3,0
80 Uruguay	0,6	0,4	1,9	1,7	0,8	1,0
81 Roumanie	1,0	0,9	2,9	2,8	0,8	0,6
82 Argentine	1,4	1,3	2,3	2,0	1,3	1,2
83 Yougoslavie	1,0	0,9	3,4	2,9	1,0	1,3
84 Portugal	0,1	0,8	1,5	1,7	0,6	0,2
85 Iran	2,9	2,8	5,0	4,7	2,5	2,6
86 Hong Kong	2,5	1,9	3,1	1,7	3,2	2,9
87 Trinité-et-Tobago	2,1	1,1	2,2	1,9	1,1	2,4
88 Venezuela	3,4	3,1	4,9	3,9	2,4	3,7
89 Grèce	0,6	0,7	2,7	1,7	0,1	0,1
90 Singapour	2,3	1,7	4,7	2,5	2,8	3,2
91 Espagne	1,1	1,0	2,6	1,9	0,2	1,0
92 Israël	3,3	3,3	4,0	3,4	3,5	2,8
<b>Pays industrialisés</b>	<b>1,0</b>	<b>0,8</b>	<b>1,7</b>	<b>1,8</b>	<b>1,0</b>	<b>1,0</b>
93 Afrique du Sud	3,1	2,6	3,3	3,7	3,5	2,6
94 Irlande	0,4	1,2	1,8	2,3	0,1	1,3
95 Italie	0,7	0,8	1,5	1,3	0,1	0,6
96 Royaume-Uni	0,6	0,2	0,4	0,5	0,6	0,3
97 Nouvelle-Zélande	1,7	1,8	2,5	1,9	2,2	1,9
98 Japon	1,0	1,4	2,4	2,3	1,9	1,4
99 Autriche	0,5	0,4	0,9	0,8	-0,6	0,7
100 Finlande	0,4	0,5	3,3	1,9	0,5	0,9
101 Australie	2,0	1,5	2,5	2,2	2,6	2,1
102 Pays-Bas	1,3	0,9	1,6	1,2	1,6	1,2
103 France	1,0	0,8	2,6	1,8	0,6	1,3
104 Belgique	0,6	0,3	1,1	1,0	0,3	0,8
105 Allemagne, Rép. féd.	1,0	0,2	1,4	0,8	0,5	0,9
106 Norvège	0,8	0,7	2,1	2,0	0,5	0,7
107 Danemark	0,8	0,5	1,5	1,0	1,1	0,6
108 Canada	1,8	1,4	2,8	2,0	2,6	2,1
109 États-Unis d'Amérique	1,2	0,8	1,8	1,5	1,8	1,7
110 Suède	0,7	0,4	1,9	1,2	1,0	0,5
111 Suisse	1,3	0,8	2,3	1,9	2,0	1,0
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>	<b>4,0</b>	<b>4,2</b>	<b>6,6</b>	<b>6,3</b>	<b>3,4</b>	<b>2,4</b>
112 Arabie Saoudite	1,7	2,4	6,6	6,3	2,3	2,4
113 Jamahiriya arabe libyenne	4,0	4,2	5,8	5,0	3,4	2,4
114 Koweït	9,7	6,2	13,0	3,2	7,7	4,7
<b>Economies à planification centrale</b>	<b>1,2</b>	<b>0,9</b>	<b>3,2</b>	<b>2,8</b>	<b>0,9</b>	<b>1,5</b>
115 Chine, Rép. pop.	1,6	1,7	3,2	3,3	1,4	1,5
116 Rép. pop. dém. de Corée	2,8	2,7	5,8	5,1	2,3	3,0
117 Albanie	2,8	2,4	3,8	4,9	2,2	2,8
118 Cuba	2,1	1,8	3,5	2,9	0,9	1,8
119 Mongolie	2,8	3,0	5,3	5,4	2,1	2,4
120 Hongrie	0,3	0,4	1,6	1,5	0,5	0,8
121 Bulgarie	0,7	0,5	4,1	2,8	0,7	0,7
122 URSS	1,2	0,9	2,7	2,4	0,7	1,5
123 Pologne	1,0	0,9	2,1	2,2	1,7	1,8
124 Tchécoslovaquie	0,5	0,7	2,0	1,7	0,9	1,1
125 Rép. dém. allemande	0,1	-0,3	0,1	0,5	0,4	0,4

**Tableau 14: Structure de la population**

	Pourcentage de la population						Pourcentage de la population active vivant de l'agriculture	
	vivant dans les agglomérations urbaines		âgé de moins de 15 ans		en âge de travailler (15-64 ans)		1960	1970
	1960	1975	1960	1975	1960	1975	1960	1970
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>54</b>	<b>54</b>	<b>88</b>	<b>85</b>
1 Bhoutan	3	3	41	42	56	55	95	94
2 Kampuchea démocratique	10	23	45	45	53	52	82	78
3 Rép. dém. pop. lao	8	11	41	42	56	55	83	79
4 Ethiopie	7	11	43	44	54	54	88	84
5 Mali	10	14	44	44	54	53	94	91
6 Bangladesh	5	9	44	46	53	49	87	85
7 Rwanda	2	4	45	44	52	53	95	93
8 Somalie	18	28	44	45	54	53	88	85
9 Haute-Volta	5	8	42	43	55	54	92	87
10 Birmanie	17	22	38	41	59	56	68	67
11 Burundi	2	4	43	43	55	54	90	87
12 Tchad	7	14	45	40	53	57	94	90
13 Népal	3	5	42	42	56	55	95	94
14 Bénin	10	18	44	45	53	52	55	50
15 Malawi	4	6	40	45	56	51	93	88
16 Zaïre	20	26	44	44	53	53	83	79
17 Guinée	10	20	42	43	55	54	88	85
18 Inde	18	22	41	42	56	55	74	69
19 Viet Nam	13	17	36	41	61	55	82	76
20 Afghanistan	8	12	42	44	55	53	85	82
21 Niger	6	9	46	46	52	52	95	93
22 Lesotho	1	3	38	38	57	56	93	90
23 Mozambique	4	6	42	43	56	54	81	74
24 Pakistan	20	27	44	47	52	51	61	59
25 Rép. Unie de Tanzanie	5	7	46	47	51	51	89	86
26 Haïti	15	21	39	40	58	56	80	74
27 Madagascar	12	18	45	45	53	52	93	89
28 Sierra Leone	12	15	42	43	54	54	78	72
29 Sri Lanka	18	24	42	39	54	57	56	55
30 Empire centrafricain	19	36	42	42	54	55	94	91
31 Indonésie	15	19	41	44	56	54	75	66
32 Kenya	7	11	47	47	51	51	86	82
33 Ouganda	5	8	44	44	53	53	89	86
34 Yémen, Rép. arabe	4	9	43	45	54	53	83	79
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>32</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>60</b>	<b>51</b>
35 Togo	10	14	45	46	53	52	80	73
36 Egypte	38	48	42	41	55	56	58	54
37 Yémen, Rép. dém. pop.	20	29	43	45	54	53	71	65
38 Rép. Unie du Cameroun	13	24	39	40	59	57	88	85
39 Soudan	9	13	44	45	53	52	86	82
40 Angola	10	18	43	42	55	55	69	64
41 Mauritanie	7	11	42	42	55	55	91	88
42 Nigéria	18	29	45	45	54	53	71	62
43 Thaïlande	13	17	45	46	53	51	84	80
44 Bolivie	29	37	43	43	54	54	61	56
45 Honduras	23	28	46	47	52	50	70	67
46 Sénégal	22	28	43	43	56	54	84	80
47 Philippines	30	36	45	46	52	51	61	53
48 Zambie	18	37	47	48	51	50	79	73
49 Libéria	9	28	41	41	56	55	81	76
50 El Salvador	38	40	46	47	51	50	62	56
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	3	13	41	42	57	55	89	86
52 Congo, Rép. pop.	27	40	42	42	55	54	52	42
53 Maroc	30	38	45	47	53	49	63	57
54 Rhodésie	16	20	48	48	49	51	69	64
55 Ghana	23	32	47	48	52	50	64	58
56 Côte d'Ivoire	11	20	42	43	55	54	89	85
57 Jordanie	43	56	44	47	52	51	44	34
58 Colombie	47	62	46	46	51	52	51	38
59 Guatemala	32	35	46	44	52	53	67	61
60 Equateur	34	42	45	46	52	51	57	51
61 Paraguay	35	37	46	45	51	52	56	53
62 Rép. de Corée	28	47	43	37	54	60	66	51
63 Nicaragua	40	48	48	48	50	49	62	51
64 Rép. dominicaine	30	44	47	48	50	49	67	61
65 Rép. arabe syrienne	37	46	44	46	52	50	54	51



	Pourcentage de la population						Pourcentage de la population active vivant de l'agriculture	
	vivant dans les agglomérations urbaines		âgé de moins de 15 ans		en âge de travailler (15-64 ans)		1960	1970
	1960	1975	1960	1975	1960	1975	1960	1970
66 Pérou	47	57	44	44	52	53	53	46
67 Tunisie	32	47	43	44	53	52	57	50
68 Malaisie	26	30	45	44	51	53	63	50
69 Algérie	31	50	44	48	52	49	67	61
70 Turquie	30	43	41	42	55	54	79	71
71 Costa Rica	34	40	48	42	49	55	51	42
72 Chili	39	83	39	36	57	59	30	24
73 Chine, Rép. de	35	64	45	39	52	61	56	37
74 Jamaïque	30	45	42	46	54	48	39	30
75 Liban	35	60	41	43	53	52	38	20
76 Mexique	50	63	46	46	51	51	55	45
77 Brésil	45	60	44	42	54	55	52	46
78 Panama	41	51	44	43	52	53	51	42
79 Irak	43	62	46	47	51	51	53	47
80 Uruguay	73	81	28	28	64	63	21	15
81 Roumanie	34	45	25	25	65	65	65	49
82 Argentine	71	80	31	29	64	64	20	16
83 Yougoslavie	28	39	31	26	63	66	64	50
84 Portugal	23	29	29	27	63	62	44	33
85 Iran	33	44	45	46	51	51	54	46
86 Hong Kong	88	95	41	32	56	64	8	4
87 Trinité-et-Tobago	21	25	43	39	53	56	22	19
88 Venezuela	68	82	46	45	51	53	35	26
89 Grèce	43	65	27	23	65	64	56	41
90 Singapour	69	90	43	33	55	63	8	3
91 Espagne	57	70	27	27	64	62	42	26
92 Israël	78	84	36	33	59	60	14	10
<b>Pays industrialisés</b>	<b>66</b>	<b>76</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>63</b>	<b>64</b>	<b>15</b>	<b>11</b>
93 Afrique du Sud	47	50	40	41	56	55	32	31
94 Irlande	46	55	31	30	58	59	36	27
95 Italie	59	67	25	24	66	64	31	19
96 Royaume-Uni	78	78	23	24	65	62	4	3
97 Nouvelle-Zélande	76	83	33	30	59	61	15	12
98 Japon	63	75	30	25	64	68	33	20
99 Autriche	50	53	22	24	66	61	24	15
100 Finlande	38	55	30	22	62	67	36	21
101 Australie	80	86	30	28	61	63	11	8
102 Pays-Bas	75	79	30	26	61	64	11	8
103 France	62	76	26	24	62	63	22	14
104 Belgique	66	72	24	23	65	63	8	5
105 Allemagne, Rép. féd.	78	83	21	22	68	64	14	8
106 Norvège	37	46	26	24	63	62	20	12
107 Danemark	74	82	25	22	64	64	18	11
108 Canada	69	78	34	27	59	65	13	8
109 Etats-Unis d'Amérique	70	76	31	25	60	64	7	4
110 Suède	72	84	22	21	66	64	14	8
111 Suisse	51	57	24	23	66	65	11	8
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>	<b>23</b>	<b>31</b>	<b>43</b>	<b>45</b>	<b>54</b>	<b>53</b>	<b>53</b>	<b>32</b>
112 Arabie Saoudite	12	21	43	45	54	53	72	66
113 Jamahiriya arabe libyenne	23	31	43	44	53	53	53	32
114 Koweït	69	89	35	47	63	51	2	2
<b>Economies à planification centrale</b>	<b>40</b>	<b>57</b>	<b>33</b>	<b>26</b>	<b>61</b>	<b>61</b>	<b>48</b>	<b>39</b>
115 Chine, Rép. pop.	19	24	37	33	58	61	75	68
116 Rép. pop. dém. de Corée	29	43	44	42	53	55	62	55
117 Albanie	31	38	41	41	54	55	71	66
118 Cuba	51	62	36	38	61	56	39	31
119 Mongolie	37	51	42	44	54	53	70	62
120 Hongrie	40	48	25	20	66	67	38	25
121 Bulgarie	38	58	26	22	67	67	57	47
122 URSS	49	61	31	26	63	65	42	26
123 Pologne	47	57	33	24	61	67	48	39
124 Tchécoslovaquie	47	58	28	23	64	65	26	17
125 Rép. dém. allemande	72	75	21	22	65	61	18	13

**Tableau 15: Indicateurs démographiques**

	Taux brut de natalité pour mille habitants		Taux brut de mortalité pour mille habitants		Variation en pourcentage:		Indice synthétique de fécondité 1975
	1960	1975	1960	1975	du taux brut de natalité 1960-1975	du taux brut de mortalité 1960-1975	
	<b>Pays à faible revenu</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>-2,1</b>	
1 Bhoutan	45	43	27	20	-4,5	-25,9	6,2
2 Kampuchea démocratique	49	47	22	18	-4,1	-18,2	6,7
3 Rép. dém. pop. lao	44	42	23	22	-4,6	-4,4	6,2
4 Ethiopie	51	49	31	25	-3,9	-19,4	6,7
5 Mali	50	50	30	25	0,0	-16,7	6,7
6 Bangladesh	51	46	25	18	-9,8	-28,0	6,6
7 Rwanda	52	51	28	22	-1,9	-21,4	6,9
8 Somalie	48	48	26	21	0,0	-19,2	6,1
9 Haute-Volta	50	49	31	25	-2,0	-19,4	6,5
10 Birmanie	43	34	22	11	-20,9	-50,0	5,5
11 Burundi	48	48	30	24	0,0	-20,0	6,3
12 Tchad	45	44	26	24	-2,2	-7,7	5,3
13 Népal	46	46	26	20	0,0	-23,1	6,2
14 Bénin	51	49	29	22	-3,9	-24,1	6,7
15 Malawi	49	54	30	26	10,2	-13,3	6,1
16 Zaïre	47	44	25	20	-6,4	-20,0	5,9
17 Guinée	47	46	29	22	-2,1	-24,1	6,2
18 Inde	44	36	21	15	-18,2	-28,6	5,7
19 Viet Nam	42	41	21	16	-2,4	-23,8	6,2
20 Afghanistan	48	51	34	31	6,3	-8,8	6,9
21 Niger	52	52	27	25	0,0	-7,4	7,1
22 Lesotho	38	40	24	19	5,3	-20,8	5,1
23 Mozambique	43	43	24	20	0,0	-16,7	5,7
24 Pakistan	49	47	23	16	-4,1	-30,4	7,2
25 Rép. Unie de Tanzanie	51	47	27	19	-7,9	-29,6	6,7
26 Haïti	39	45	20	16	15,4	-20,0	4,9
27 Madagascar	50	50	27	20	0,0	-25,9	6,7
28 Sierra Leone	45	45	25	20	0,0	-20,0	5,9
29 Sri Lanka	36	27	10	9	-25,0	-10,0	4,2
30 Empire centrafricain	46	43	29	22	-6,5	-24,1	5,5
31 Indonésie	47	40	23	17	-14,9	-26,1	5,5
32 Kenya	49	50	20	15	2,0	-25,0	7,6
33 Ouganda	49	47	21	15	-4,1	-28,6	6,1
34 Yémen, Rép. arabe	51	50	28	20	-2,0	-28,6	7,2
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>45</b>	<b>40</b>	<b>17</b>	<b>12</b>	<b>-9,2</b>	<b>-27,3</b>	<b>6,1</b>
35 Togo	51	50	29	23	-2,0	-20,7	6,7
36 Egypte	44	35	19	13	-20,5	-31,6	5,2
37 Yémen, Rép. dém. pop.	51	49	28	20	-3,9	-28,6	7,2
38 Rép. Unie du Cameroun	43	41	26	21	-4,7	-19,2	5,5
39 Soudan	50	49	22	17	-2,0	-22,7	7,0
40 Angola	50	47	31	24	-6,0	-22,6	6,5
41 Mauritanie	45	45	26	24	0,0	-7,7	5,9
42 Nigéria	50	49	26	22	-2,0	-15,4	6,7
43 Thaïlande	46	34	17	10	-26,1	-41,2	6,3
44 Bolivie	45	44	21	17	-2,2	-19,1	6,2
45 Honduras	53	48	23	14	-9,4	-39,1	7,3
46 Sénégal	48	47	25	22	-2,1	-12,0	6,3
47 Philippines	45	36	15	10	-20,0	-33,3	6,4
48 Zambie	50	51	23	19	2,0	-17,4	6,9
49 Libéria	43	50	26	20	16,3	-23,1	5,7
50 El Salvador	49	40	17	10	-18,4	-41,2	6,2
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	44	41	23	17	-6,8	-26,1	6,0
52 Congo, Rép. pop.	44	45	26	20	2,3	-23,1	5,8
53 Maroc	50	48	21	14	-4,0	-33,3	7,1
54 Rhodésie	48	47	17	14	-2,1	-17,7	6,6
55 Ghana	50	49	26	21	-2,0	-19,2	6,7
56 Côte d'Ivoire	46	45	25	20	-2,2	-20,0	6,2
57 Jordanie	47	47	20	14	0,0	-30,0	7,1
58 Colombie	45	33	12	8	-26,7	-33,3	5,9
59 Guatemala	45	43	17	13	-4,5	-23,5	6,1
60 Equateur	46	45	14	10	-2,2	-28,6	6,3
61 Paraguay	43	39	13	9	-9,3	-30,8	6,2
62 Rép. de Corée	41	24	13	8	-41,5	-38,5	4,0
63 Nicaragua	51	46	19	13	-9,8	-31,6	6,9
64 Rép. dominicaine	49	38	16	10	-22,5	-37,5	6,9
65 Rép. arabe syrienne	47	46	18	14	-2,1	-22,2	7,1

	Taux brut de natalité pour mille habitants		Taux brut de mortalité pour mille habitants		Variation en pourcentage:		Indice synthétique de fécondité 1975
	1960	1975	1960	1975	du taux brut de natalité 1960-1975	du taux brut de mortalité 1960-1975	
66 Pérou	43	42	17	13	-2,3	-23,5	5,8
67 Tunisie	47	34	19	13	-27,7	-31,6	6,2
68 Malaisie	39	31	9	6	-20,5	-33,3	5,7
69 Algérie	51	48	20	14	-5,9	-30,0	7,2
70 Turquie	43	34	16	12	-20,9	-25,0	5,8
71 Costa Rica	47	29	10	6	-38,3	-40,0	4,6
72 Chili	37	23	12	8	-37,8	-33,3	3,7
73 Chine, Rép. de	40	23	7	5	-42,5	-28,6	2,8
74 Jamaïque	39	30	10	7	-23,1	-30,0	5,4
75 Liban	43	40	14	9	-7,0	-35,7	6,3
76 Mexique	44	40	10	8	-9,1	-20,0	6,5
77 Brésil	40	38	11	8	-5,0	-27,3	5,2
78 Panama	41	31	10	7	-24,4	-30,0	5,1
79 Irak	49	48	20	14	-2,1	-30,0	7,1
80 Uruguay	23	20	9	9	-13,1	0,0	2,9
81 Roumanie	22	19	10	9	-13,6	-10,0	2,6
82 Argentine	24	21	9	8	-12,5	-11,1	3,0
83 Yougoslavie	24	18	10	9	-25,0	-10,0	2,4
84 Portugal	24	20	8	11	-16,7	37,5	2,6
85 Iran	47	45	21	15	-4,3	-28,6	6,9
86 Hong Kong	35	18	7	5	-48,6	-28,6	3,0
87 Trinité-et-Tobago	38	23	9	6	-39,5	-33,3	3,4
88 Venezuela	46	37	10	7	-19,6	-30,0	5,3
89 Grèce	19	16	8	10	-15,8	25,0	2,3
90 Singapour	38	18	8	5	-52,6	-37,5	2,8
91 Espagne	21	19	9	9	-9,5	0,0	2,9
92 Israël	27	26	6	7	-3,7	16,7	3,7
<b>Pays industrialisés</b>	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>10</b>	<b>10</b>	<b>-13,6</b>	<b>0,0</b>	<b>2,3</b>
93 Afrique du Sud	42	42	17	15	0,0	-11,8	5,6
94 Irlande	22	22	12	10	0,0	-16,7	3,7
95 Italie	18	16	10	10	-11,1	0,0	2,3
96 Royaume-Uni	17	15	12	11	-11,8	-8,3	2,4
97 Nouvelle-Zélande	26	21	9	8	-19,2	-11,1	3,0
98 Japon	18	12	8	7	0,0	-12,5	2,2
99 Autriche	18	14	13	12	-22,2	7,7	2,2
100 Finlande	19	14	9	9	-26,3	0,0	1,7
101 Australie	22	19	9	8	-13,6	-11,1	2,8
102 Pays-Bas	21	15	8	8	-28,6	0,0	2,3
103 France	18	16	12	10	-11,1	-16,7	2,5
104 Belgique	17	14	12	12	-17,7	0,0	2,2
105 Allemagne, Rép. féd.	17	12	11	12	-29,4	9,1	1,8
106 Norvège	18	16	9	10	-11,1	11,1	2,0
107 Danemark	17	15	9	10	-11,8	11,1	1,9
108 Canada	27	17	8	8	-37,0	0,0	2,4
109 Etats-Unis d'Amérique	24	16	9	9	-33,0	0,0	2,2
110 Suède	15	13	10	11	-13,3	10,0	2,4
111 Suisse	18	14	10	10	-22,2	0,0	2,0
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>	<b>48</b>	<b>46</b>	<b>19</b>	<b>14</b>	<b>-5,9</b>	<b>-32,1</b>	<b>7,2</b>
112 Arabie Saoudite	51	48	28	19	-5,9	-32,1	7,2
113 Jamahiriya arabe libyenne	48	44	19	14	-8,3	-26,3	6,8
114 Koweït	44	46	10	5	4,5	-50,0	7,2
<b>Economies à planification centrale</b>	<b>24</b>	<b>18</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>-16,1</b>	<b>0,0</b>	<b>2,4</b>
115 Chine, Rép. pop.	31	26	16	9	-16,1	-43,8	3,8
116 Rép. pop. dém. de Corée	41	37	13	9	-9,8	-30,8	5,2
117 Albanie	40	32	11	7	-20,0	-36,4	4,9
118 Cuba	33	21	9	6	-36,4	-33,3	4,0
119 Mongolie	41	38	17	9	-7,3	-47,1	5,6
120 Hongrie	16	16	10	12	0,0	20,0	2,0
121 Bulgarie	18	16	9	10	-11,1	11,1	2,2
122 URSS	24	18	8	8	-25,0	0,0	2,4
123 Pologne	24	18	9	9	-25,0	0,0	2,1
124 Tchécoslovaquie	17	17	10	11	0,0	10,0	2,2
125 Rép. dém. allemande	17	12	13	13	-29,4	0,0	2,1

**Tableau 16: Projections de la population, 1976-2000, et population stationnaire hypothétique<sup>a</sup>**

	Population au milieu de 1976	Population projetée en l'an 2000	Population stationnaire hypothétique	Année où, par l'hypo- thèse, le taux net de reproduction atteindra 1	Année où sera atteinte la popula- tion sta- tionnaire
	(millions d'habitants)	(millions d'habitants)	(millions d'habitants)		
<b>Pays à faible revenu</b>					
1 Bhoutan	1	2	5	2035	2165
2 Kampuchea démocratique	8	15	33	2035	2160
3 Rép. dém. pop. lao	3	5	11	2035	2180
4 Ethiopie	29	54	184	2050	2175
5 Mali	6	11	37	2050	2175
6 Bangladesh	80	146	334	2035	2165
7 Rwanda	4	8	26	2050	2170
8 Somalie	3	7	22	2050	2170
9 Haute-Volta	6	9	26	2050	2175
10 Birmanie	31	50	91	2020	2145
11 Burundi	4	7	19	2050	2175
12 Tchad	4	6	14	2035	2180
13 Népal	13	22	50	2035	2160
14 Bénin	3	5	12	2035	2170
15 Malawi	5	9	28	2050	2175
16 Zaïre	25	47	157	2050	2165
17 Guinée	6	10	29	2050	2170
18 Inde	620	958	1.593	2020	2150
19 Viet Nam	48	86	201	2035	2125
20 Afghanistan	14	24	68	2050	2175
21 Niger	5	9	33	2050	2175
22 Lesotho	1	2	5	2035	2160
23 Mozambique	10	17	50	2040	2135
24 Pakistan	71	135	315	2035	2155
25 Rép. Unie de Tanzanie	15	32	113	2050	2160
26 Haïti	5	9	19	2035	2130
27 Madagascar	9	19	70	2050	2165
28 Sierra Leone	3	5	12	2035	2160
29 Sri Lanka	14	21	28	2010	2095
30 Empire centrafricain	2	3	10	2050	2175
31 Indonésie	135	198	330	2020	2165
32 Kenya	14	31	121	2050	2120
33 Ouganda	12	23	61	2035	2150
34 Yémen, Rép. arabe	6	9	26	2050	2145
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>					
35 Togo	2	4	12	2040	2150
36 Egypte	38	59	89	2005	2100
37 Yémen, Rép. dém. pop.	2	3	9	2040	2130
38 Rép. Unie du Cameroun	8	13	37	2040	2155
39 Soudan	16	30	67	2025	2115
40 Angola	6	12	37	2040	2160
41 Mauritanie	1	2	6	2040	2155
42 Nigéria	77	154	478	2040	2155
43 Thaïlande	43	76	129	2015	2080
44 Bolivie	6	9	25	2040	2100
45 Honduras	3	7	20	2040	2100
46 Sénégal	5	9	24	2040	2155
47 Philippines	43	75	126	2015	2080
48 Zambie	5	11	38	2040	2135
49 Libéria	2	3	9	2040	2135
50 El Salvador	4	7	13	2015	2075
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	3	5	10	2025	2120
52 Congo, Rép. pop.	1	3	8	2040	2135
53 Maroc	17	35	72	2025	2115
54 Rhodésie	7	15	48	2040	2105
55 Ghana	10	20	59	2040	2135
56 Côte d'Ivoire	7	14	41	2040	2135
57 Jordanie	3	5	11	2025	2110
58 Colombie	24	37	53	2005	2065
59 Guatemala	7	12	26	2025	2090
60 Equateur	7	15	31	2025	2090
61 Paraguay	3	5	8	2015	2075
62 Rép. de Corée	36	53	73	2005	2070
63 Nicaragua	2	5	12	2025	2110
64 Rép. dominicaine	5	9	17	2015	2075
65 Rép. arabe syrienne	8	15	31	2025	2085

	Population au milieu de 1976	Population projetée en l'an 2000	Population stationnaire hypothétique	Année où, par l'hypo- thèse, le taux net de reproduction atteindra 1	Année où sera atteinte la popula- tion sta- tionnaire
	(millions d'habitants)	(millions d'habitants)	(millions d'habitants)		
66 Pérou	16	29	56	2025	2085
67 Tunisie	6	9	15	2005	2095
68 Malaisie	13	19	28	2005	2095
69 Algérie	16	35	100	2040	2100
70 Turquie	41	63	97	2005	2095
71 Costa Rica	2	3	5	2005	2065
72 Chili	11	15	20	2005	2065
73 Chine, Rép. de	16	25	33	2005	2065
74 Jamaïque	2	4	6	2005	2065
75 Liban	3	5	9	2010	2070
76 Mexique	62	126	254	2020	2075
77 Brésil	110	205	353	2010	2070
78 Panama	2	3	4	2005	2070
79 Irak	12	25	65	2030	2090
80 Uruguay	3	4	4	2005	2065
81 Roumanie	21	26	32	2005	2075
82 Argentine	26	33	40	2005	2070
83 Yougoslavie	22	26	30	2005	2095
84 Portugal	10	12	14	2005	2090
85 Iran	34	60	103	2010	2100
86 Hong Kong	5	6	8	2005	2060
87 Trinité-et-Tobago	1	2	2	2005	2065
88 Venezuela	12	24	43	2010	2070
89 Grèce	9	10	11	2005	2065
90 Singapour	2	3	4	2005	2060
91 Espagne	36	45	56	2005	2065
92 Israël	4	5	7	2005	2060
<b>Pays industrialisés</b>					
93 Afrique du Sud	26	46	81	2010	2075
94 Irlande	3	4	6	2005	2095
95 Italie	56	63	68	2005	2065
96 Royaume-Uni	56	61	66	2005	2040
97 Nouvelle-Zélande	3	4	6	2005	2070
98 Japon	113	133	141	2005	2045
99 Autriche	8	8	8	2005	2035
100 Finlande	5	5	5	2005	2015
101 Australie	14	17	21	2005	2070
102 Pays-Bas	14	16	17	2005	2030
103 France	53	60	66	2005	2055
104 Belgique	10	10	11	2005	2030
105 Allemagne, Rép. féd.	62	63	63	2005	2005
106 Norvège	4	4	5	2005	2045
107 Danemark	5	6	6	2005	2030
108 Canada	23	28	31	2005	2040
109 Etats-Unis d'Amérique	215	254	276	2005	2035
110 Suède	8	8	9	2005	2015
111 Suisse	6	7	7	2005	2015
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>					
112 Arabie Saoudite	9	19	48	2030	2120
113 Jamahiriya arabe libyenne	3	5	13	2030	2090
114 Koweït	1	2	7	2030	2090
<b>Economies à planification centrale</b>					
115 Chine, Rép. pop.	836	1.093	1.398	2005	2090
116 Rép. pop. dém. de Corée	16	26	40	2005	2095
117 Albanie	3	4	6	2005	2065
118 Cuba	10	14	19	2005	2070
119 Mongolie	2	2	4	2005	2070
120 Hongrie	11	11	12	2005	2030
121 Bulgarie	9	10	11	2005	2075
122 URSS	257	320	373	2005	2065
123 Pologne	34	41	47	2005	2060
124 Tchécoslovaquie	15	17	20	2005	2075
125 Rép. dém. allemande	17	17	17	2005	2010
TOTAL	4.020	5.916	10.059		

<sup>a</sup>Voir dans les notes techniques les hypothèses utilisées dans les projections.

**Tableau 17: Indicateurs relatifs à la santé**

	Espérance de vie à la naissance		Taux de mortalité pour mille <sup>a</sup>				Nombre d'habitants par:				Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable 1975
	1960	1975	Enfants de moins de 1 an		Enfants de 1 à 4 ans		Médecin <sup>a</sup>		Infirmier(e) <sup>a</sup>		
			1960	1975	1960	1975	1960	1974	1960	1974	
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>36</b>	<b>44</b>	<b>142</b>	<b>122</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>37.000</b>	<b>21.185</b>	<b>4.515</b>	<b>6.710</b>	<b>25</b>
1 Bhoutan	36	44	..	..	..	..	..	..	..	..	..
2 Kampouchea démocratique	41	45	..	..	..	..	..	..	..	..	..
3 Rép. dém. pop. lao	40	40	..	..	..	..	..	..	..	..	..
4 Ethiopie	34	38	..	..	..	..	..	..	..	..	..
5 Mali	35	38	123	120	..	..	91.000	69.340	1.490	2.480	8
6 Bangladesh	39	42	..	140	..	..	..	..	..	..	..
7 Rwanda	36	41	..	133	..	..	144.000	53.550	11.680	11.480	56
8 Somalie	35	41	..	..	..	..	30.000	15.560	2.010	..	38
9 Haute-Volta	32	38	182	..	..	..	100.000	59.570	4.370	4.520	25
10 Birmanie	43	50	..	56	31	..	9.000	6.910	..	7.040	17
11 Burundi	34	39	..	138	..	..	63.000	45.990	..	7.090	..
12 Tchad	34	39	..	..	..	..	70.000	44.370	..	6.990	26
13 Népal	36	44	..	..	..	..	72.000	36.450	..	36.770	8
14 Bénin	34	41	110	..	45	..	47.000	36.060	..	3.220	34
15 Malawi	35	41	..	142	..	..	33.000	..	..	6.550	..
16 Zaïre	40	44	104	..	..	..	63.000	27.950	..	11.770	19
17 Guinée	34	41	156	..	..	..	48.000	22.380	..	4.230	14
18 Inde	42	50	139	122	44	..	5.800	4.160	9.610	6.530	31
19 Viet Nam	40	45	..	..	..	..	..	..	..	..	..
20 Afghanistan	33	35	..	269	..	24	40.000	26.100	32.030	28.410	9
21 Niger	36	39	200	162	..	..	71.000	41.060	8.800	4.840	27
22 Lesotho	38	46	..	114	..	..	..	20.320	..	2.970	17
23 Mozambique	36	44	..	93	..	..	21.000	16.680	4.660	..	..
24 Pakistan	42	51	142	113	..	17	11.000	3.970	..	11.350	25
25 Rép. Unie de Tanzanie	37	45	190	..	..	..	20.000	20.800	..	3.180	39
26 Haïti	43	50	200	150	27	..	10.600	8.510	11.880	6.920	12
27 Madagascar	36	44	69	53	..	..	8.800	11.610	3.130	3.580	25
28 Sierra Leone	36	44	..	..	..	..	26.000	..	..	..	..
29 Sri Lanka	61	68	57	45	1	..	4.500	6.295	4.150	2.532	19
30 Empire centrafricain	35	41	200	..	27	..	37.000	27.970	4.300	2.260	..
31 Indonésie	40	48	82	..	..	..	41.000	18.160	..	8.630	11
32 Kenya	43	50	..	51	..	2	10.000	5.800	2.320	1.300	17
33 Ouganda	43	50	160	..	..	..	15.000	20.690	9.450	6.870	35
34 Yémen, Rép. arabe	37	45	..	160	..	..	..	26.440	..	11.400	..
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>49</b>	<b>58</b>	<b>72</b>	<b>46</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>3.050</b>	<b>2.430</b>	<b>2.235</b>	<b>1.570</b>	<b>52</b>
35 Togo	34	41	127	121	45	..	34.000	22.280	..	2.490	16
36 Egypte	45	52	109	101	39	..	2.600	2.340	..	4.420	..
37 Yémen, Rép. dém. pop.	37	45	..	40	..	..	..	..	..	..	..
38 Rép. Unie du Cameroun	36	41	72	..	..	..	34.000	26.220	5.210	2.270	..
39 Soudan	41	49	159	132	..	..	31.000	12.370	..	1.550	..
40 Angola	32	39	..	24	..	..	14.000	15.170	..	1.870	..
41 Mauritanie	36	39	..	..	..	..	30.000	17.770	7.130	3.790	..
42 Nigéria	34	41	207	163	..	..	32.000	25.440	6.020	6.290	..
43 Thaïlande	49	58	49	27	10	5	7.800	8.530	4.900	4.330	25
44 Bolivie	42	47	..	..	11	7	3.900	2.120	..	3.520	34
45 Honduras	41	54	52	34	14	9	5.400	3.360	1.790	1.540	41
46 Sénégal	36	40	193	158	..	..	35.000	15.360	4.110	1.920	..
47 Philippines	49	58	85	72	10	7	1.600	..	1.590	..	40
48 Zambie	39	45	..	..	..	..	12.860	8.110	..	2.430	42
49 Libéria	37	44	..	159	29	17	12.000	11.500	5.710	4.500	..
50 El Salvador	47	58	76	58	17	7	5.400	4.070	2.030	1.140	53
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	39	48	..	..	..	..	..	11.340	..	2.290	20
52 Congo, Rép. pop.	36	44	200	..	..	..	13.000	6.160	1.460	640	38
53 Maroc	45	53	149	117	..	..	9.700	13.800	2.190	..	..
54 Rhodésie	44	52	..	..	..	..	..	5.700	..	..	..
55 Ghana	37	44	113	63	..	..	21.000	11.200	..	870	35
56 Côte d'Ivoire	36	44	..	..	..	..	22.000	15.270	3.170	2.220	..
57 Jordanie	46	53	54	22	5	..	5.900	2.440	..	1.020	..
58 Colombie	55	61	100	56	12	8	2.400	2.180	3.741	1.920	64
59 Guatemala	44	53	92	75	28	26	4.200	..	..	..	30
60 Equateur	51	60	100	70	22	15	2.600	2.840	2.280	2.880	36
61 Paraguay	54	62	90	84	6	3	2.300	2.220	..	2.340	13
62 Rép. de Corée	53	61	58	38	..	..	3.000	2.010	..	1.500	66
63 Nicaragua	46	53	70	46	9	..	2.700	1.720	..	760	46
64 Rép. dominicaine	49	58	101	43	12	6	1.600	1.870	..	..	55
65 Rép. arabe syrienne	46	54	31	22	..	4	4.600	2.910	..	2.620	..

	Espérance de vie à la naissance		Teux de mortalité pour mille <sup>a</sup>				Nombre d'habitants par:				Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau potable
			Enfants de moins de 1 an		Enfants de 1 à 4 ans		Médecin <sup>a</sup>		Infirmier(e) <sup>a</sup>		
	1960	1975	1960	1976	1960	1975	1960	1974	1960	1974	1975
66 Pérou	49	56	92	65	16	6	..	1.800	..	2.870	47
67 Tunisie	46	54	74	63	..	..	10.000	6.350	..	980	..
68 Malaisie	52	59	69	35	6	4	6.500	4.400	2.600	1.570	34
69 Algérie	46	53	36	..	12	..	8.770	..	..	..	77
70 Turquie	49	57	..	..	16	..	3.000	2.130	..	1.240	68
71 Costa Rica	61	68	71	38	7	3	2.600	1.580	1.700	640	72
72 Chili	56	63	125	79	10	3	1.810	2.420	650	470	70
73 Chine, Rép. de	64	71	31	14	8	2	1.690	1.592	7.270	3.740	..
74 Jamaïque	63	70	52	20	..	8	2.600	3.510	440	540	86
75 Liban	57	63	..	..	12	8	1.000	1.330	..	3.670	..
76 Mexique	56	63	74	50	15	10	1.700	..	7.210	..	62
77 Brésil	56	61	70	..	..	..	3.600	1.660	..	..	..
78 Panama	61	67	57	36	10	6	2.700	1.240	..	1.440	77
79 Irak	45	53	..	104	2	..	5.600	2.370	6.680	3.310	66
80 Uruguay	67	70	47	48	2	1	1.100	910	..	..	98
81 Roumanie	64	69	75	35	5	2	740	630	300	180	..
82 Argentine	65	68	62	59	4	3	660	450	760	1.040	66
83 Yougoslavie	62	68	88	41	5	2	1.500	850	1.350	450	..
84 Portugal	62	68	78	38	5	2	1.300	850	1.430	810	..
85 Iran	44	51	..	120	..	..	3.800	2.570	..	1.910	51
86 Hong Kong	63	70	38	15	2	1	3.100	1.490	3.040	1.550	..
87 Trinité-et-Tobago	62	70	45	38	3	2	2.550	..	..	..	93
88 Venezuela	57	65	54	46	6	5	1.500	870	..	470	..
89 Grèce	68	72	40	24	..	1	790	500	1.260	1.280	..
90 Singapour	63	70	35	14	2	1	2.400	1.400	650	390	..
91 Espagne	68	72	44	12	..	1	1.000	670	..	..	100
92 Israël	68	71	31	22	..	..	410	350	..	..	..
<b>Pays industrialisés</b>	<b>70</b>	<b>72</b>	<b>25</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>860</b>	<b>650</b>	<b>390</b>	<b>230</b>	<b>..</b>
93 Afrique du Sud	47	52	..	..	..	..	2.000	1.970	490	440	..
94 Irlande	69	72	20	18	1	1	950	850	180	..	..
95 Italie	69	72	44	21	2	1	610	500	920	390	..
96 Royaume-Uni	70	72	23	16	1	1	960	750	420	270	..
97 Nouvelle-Zélande	71	72	23	16	1	1	700	850	..	160	..
98 Japon	67	73	31	10	3	1	920	870	460	330	..
99 Autriche	68	71	38	21	1	1	550	500	600	300	..
100 Finlande	68	70	21	10	1	1	1.600	750	220	130	..
101 Australie	70	72	20	17	1	1	860	720	..	..	..
102 Pays-Bas	73	74	18	11	1	1	900	670	..	320	..
103 France	70	73	27	14	1	1	930	680	..	190	..
104 Belgique	70	73	31	15	1	1	780	570	..	..	..
105 Allemagne, Rép. féd.	69	71	34	20	1	1	690	520	450	280	..
106 Norvège	73	75	19	11	1	1	840	610	330	150	..
107 Danemark	72	74	22	10	1	1	810	620	270	120	..
108 Canada	71	72	27	15	1	1	910	600	300	140	..
109 États-Unis d'Amérique	70	71	26	16	1	1	780	610	340	160	..
110 Suède	72	73	17	8	1	..	1.100	650	..	150	..
111 Suisse	71	72	21	11	1	1	740	590	390	300	..
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>	<b>45</b>	<b>53</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>5.800</b>	<b>1.140</b>	<b>..</b>	<b>340</b>	<b>87</b>
112 Arabie Saoudite	37	45	..	..	..	..	13.000	6.660	..	5.510	64
113 Jamahiriya arabe libyenne	45	53	..	..	..	..	5.800	1.140	2.040	340	87
114 Koweït	58	67	..	44	4	1	760	1.140	190	290	89
<b>Economies à planification centrale</b>	<b>66</b>	<b>70</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>..</b>	<b>830</b>	<b>480</b>	<b>530</b>	<b>245</b>	<b>..</b>
115 Chine, Rép. pop.	51	62	..	..	..	..	..	..	..	..	..
116 Rép. pop. dém. de Corée	53	61	..	..	..	..	..	..	..	..	..
117 Albanie	61	69	..	..	..	..	3.600	200	530	520	..
118 Cuba	62	70	..	..	..	..	1.200	..	910	..	..
119 Mongolie	50	61	..	..	..	..	..	..	..	..	..
120 Hongrie	67	70	..	..	..	..	640	460	440	220	..
121 Bulgarie	67	72	..	..	..	..	710	480	550	270	..
122 URSS	68	70	..	..	..	..	520	340	340	210	..
123 Pologne	66	70	..	..	..	..	1.100	590	660	270	..
124 Tchécoslovaquie	69	70	..	..	..	..	570	430	230	170	..
125 Rép. dém. allemande	68	73	..	..	..	..	950	560	..	..	..

<sup>a</sup> Les chiffres présentés pour un certain nombre de pays se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées. Voir notes techniques.

**Tableau 18: Education**

	Nombre d'inscrits à l'école primaire, en pourcentage du groupe d'âge pertinent <sup>a</sup>				Nombre d'inscrits à l'école secondaire, en pourcentage du groupe d'âge pertinent <sup>a</sup>		Nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur, en pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans		Taux d'alphabétisation des adultes (%)	
	Total		Filles		1960	1975	1960	1975	1960	1974
	1960	1975	1960	1975						
<b>Pays à faible revenu</b>	<b>30</b>	<b>52</b>	<b>16</b>	<b>41</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>(.)</b>	<b>1</b>	<b>10</b>	<b>23</b>
1 Bhoutan	3	8	(.)	4	..	..	..	..	..	..
2 Kampuchea démocratique	64	38	41	32	3	9	1	2	..	..
3 Rép. dém. pop. lao	25	57	16	47	1	5	(.)	(.)	20	..
4 Ethiopie	5	23	3	14	1	6	(.)	(.)	..	7
5 Mali	7	22	4	16	2	3	..	1	5	10
6 Bangladesh	47	73	26	51	8	25	1	3	..	23
7 Rwanda	49	58	30	54	2	2	..	(.)	10	23
8 Somalie	9	58	5	41	1	4	(.)	1	..	50
9 Haute-Volta	8	14	5	11	1	2	..	(.)	7	..
10 Birmanie	56	85	52	81	10	26	1	2	58	67
11 Burundi	18	23	9	17	1	3	(.)	(.)	10	10
12 Tchad	16	37	4	20	(.)	2	..	(.)	..	15
13 Népal	10	27	3	10	6	18	1	2	10	19
14 Bénin	26	44	15	28	2	11	..	1	..	10
15 Malawi	63	61	45	48	1	3	..	(.)	..	25
16 Zaïre	60	90	38	66	3	11	(.)	1	..	15
17 Guinée	30	28	16	18	2	14	..	1	7	..
18 Inde	41	65	27	52	23	29	2	5	24	36
19 Viet Nam	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
20 Afghanistan	9	23	2	7	1	8	(.)	1	8	14
21 Niger	5	17	3	12	(.)	2	..	(.)	5	..
22 Lesotho	83	102	103	144	3	12	(.)	1	..	40
23 Mozambique	48	52	36	35	2	6	..	(.)	..	..
24 Pakistan	30	51	13	31	11	15	1	3	16	21
25 Rép. Unie de Tanzanie	24	57	16	46	2	3	..	(.)	17	63
26 Haïti	46	50	42	44	4	4	(.)	..	10	20
27 Madagascar	52	80	45	85	4	11	(.)	1	..	40
28 Sierra Leone	23	35	15	28	3	11	(.)	1	7	15
29 Sri Lanka	95	77	90	77	27	54	1	1	61	78
30 Empire centrafricain	32	79	12	53	1	8	..	(.)	15	..
31 Indonésie	67	81	55	75	6	18	1	2	47	62
32 Kenya	47	109	30	101	2	13	(.)	1	..	40
33 Ouganda	49	53	32	43	3	6	(.)	1	25	25
34 Yémen, Rép. arabe	8	25	(.)	6	(.)	3	..	(.)	10	10
<b>Pays à revenu intermédiaire</b>	<b>79</b>	<b>97</b>	<b>74</b>	<b>91</b>	<b>12</b>	<b>35</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>61</b>	<b>63</b>
35 Togo	44	98	24	68	2	19	..	(.)	10	12
36 Egypte	66	72	52	55	16	40	5	13	20	40
37 Yémen, Rép. dém. pop.	13	78	5	48	5	19	..	1	..	10
38 Rép. Unie du Cameroun	65	111	43	97	2	12	..	1	..	12
39 Soudan	25	40	14	27	3	11	(.)	2	..	15
40 Angola	21	79	13	57	2	11	(.)	1	..	..
41 Mauritanie	8	17	3	9	(.)	3	..	..	5	10
42 Nigéria	36	49	27	39	3	10	(.)	1	25	..
43 Thaïlande	136	78	128	75	8	25	2	2	68	82
44 Bolivie	64	72	50	65	12	31	4	10	..	40
45 Honduras	67	89	67	88	8	13	1	4	47	61
46 Sénégal	27	53	17	42	3	11	1	2	5	10
47 Philippines	95	105	93	103	26	56	13	20	72	87
48 Zambie	48	96	38	86	1	14	..	1	41	43
49 Libéria	31	62	18	44	2	16	(.)	2	9	15
50 El Salvador	80	71	77	69	11	18	1	8	51	63
51 Papouasie-Nouvelle-Guinée	70	59	60	44	1	12	..	3	..	32
52 Congo, Rép. pop.	78	153	53	140	4	46	1	3	..	50
53 Maroc	47	61	27	44	5	16	1	3	17	26
54 Rhodésie	98	99	87	87	6	9	(.)	..	..	..
55 Ghana	59	60	39	53	3	35	(.)	1	..	25
56 Côte d'Ivoire	46	86	24	64	2	17	(.)	2	9	20
57 Jordanie	78	83	59	77	25	42	1	4	32	62
58 Colombie	77	105	77	108	12	36	2	7	..	74
59 Guatemala	45	62	40	56	7	13	2	4	38	47
60 Equateur	83	102	79	100	12	38	3	8	67	69
61 Paraguay	98	106	90	102	11	20	2	6	74	81
62 Rép. de Corée	94	109	88	109	27	59	5	10	71	92
63 Nicaragua	66	85	66	87	7	21	1	6	38	57
64 Rép. dominicaine	98	104	98	105	7	19	1	9	..	51
65 Rép. arabe syrienne	65	102	39	81	16	48	4	11	30	53



	Nombre d'inscrits à l'école primaire, en pourcentage du groupe d'âge pertinent <sup>a</sup>				Nombre d'inscrits à l'école secondaire, en pourcentage du groupe d'âge pertinent <sup>a</sup>		Nombre d'inscrits dans l'enseignement supérieur, en pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans		Taux d'alphabétisation des adultes (%)	
	Total		Filles		1966	1975	1970	1975	1960	1974
	1960	1975	1960	1975						
66 Pérou	83	111	71	106	18	46	4	14	61	72
67 Tunisie	88	95	43	75	12	20	1	4	..	55
68 Malaisie	96	93	83	91	19	41	1	3	23	60
69 Algérie	46	89	37	72	8	19	(.)	3	..	35
70 Turquie	75	104	58	94	14	30	3	7	40	55
71 Costa Rica	96	109	95	109	21	32	5	17	54	69
72 Chili	109	119	107	116	24	48	4	17	84	90
73 Chine, Rép. de	67	..	47	..	37	..	..	..	54	82
74 Jamaïque	82	111	63	..	43	54	2	7	82	86
75 Liban	109	132	104	123	19	38	6	25	..	69
76 Mexique	80	112	77	109	11	35	3	9	62	78
77 Brésil	95	90	93	90	11	18	2	10	81	84
78 Panama	96	124	94	120	29	54	5	18	78	82
79 Irak	65	93	36	83	19	35	2	9	15	26
80 Uruguay	111	103	112	103	37	62	5	14	90	91
81 Roumanie	98	109	95	109	24	62	5	9	..	88
82 Argentine	98	108	99	109	31	56	11	28	91	93
83 Yougoslavie	96	97	91	93	34	54	9	19	77	85
84 Portugal	131	95	129	94	20	81	4	9	82	70
85 Iran	41	90	27	67	12	37	1	5	15	50
86 Hong Kong	91	120	85	119	24	69	4	9	71	90
87 Trinité-et-Tobago	110	111	109	111	22	39	1	3	..	90
88 Venezuela	100	96	100	86	21	43	4	19	65	82
89 Grèce	105	105	103	104	41	76	4	14	90	82
90 Singapour	112	111	102	108	32	53	6	8	..	75
91 Espagne	111	115	116	115	23	78	4	18	87	94
92 Israël	98	128	97	129	43	39	10	24	84	84
<b>Pays industrialisés</b>	<b>108</b>	<b>104</b>	<b>106</b>	<b>103</b>	<b>52</b>	<b>83</b>	<b>9</b>	<b>22</b>	<b>..</b>	<b>89</b>
93 Afrique du Sud	89	107	85	107	15	95	3	5	..	..
94 Irlande	110	108	113	108	35	65	9	16	..	98
95 Italie	111	107	110	106	34	71	7	24	91	98
96 Royaume-Uni	95	116	94	116	67	76	9	16	..	96
97 Nouvelle-Zélande	108	111	106	110	73	83	13	27	..	99
98 Japon	103	100	103	100	74	95	10	25	93	99
99 Autriche	105	102	105	102	50	75	8	17	..	99
100 Finlande	97	87	95	84	75	107	7	17	99	100
101 Australie	103	98	104	98	51	71	13	22	..	100
102 Pays-Bas	105	100	104	100	58	86	13	24	..	99
103 France	144	109	143	109	46	85	8	18	..	99
104 Belgique	109	105	108	105	69	84	9	22	..	99
105 Allemagne, Rép. féd.	133	129	134	128	53	70	6	20	..	99
106 Norvège	118	102	119	102	53	90	7	21	..	99
107 Danemark	105	102	104	102	56	59	10	28	..	99
108 Canada	118	104	115	103	50	94	16	35	..	98
109 Etats-Unis d'Amérique	118	104	..	..	64	91	32	54	99	99
110 Suède	96	97	97	98	55	70	9	22	..	99
111 Suisse	118	92	116	93	38	69	7	8	..	99
<b>Exportateurs de pétrole à excédent de capitaux</b>	<b>59</b>	<b>90</b>	<b>24</b>	<b>84</b>	<b>9</b>	<b>45</b>	<b>(.)</b>	<b>7</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
112 Arabie Saoudite	12	44	2	32	2	16	(.)	3	..	15
113 Jamahiriya arabe libyenne	59	145	24	135	..	45	1	7	22	..
114 Koweït	119	90	110	84	38	60	0	7	47	25
<b>Economies à planification centrale</b>	<b>100</b>	<b>99</b>	<b>100</b>	<b>99</b>	<b>47</b>	<b>62</b>	<b>9</b>	<b>11</b>	<b>..</b>	<b>..</b>
115 Chine, Rép. pop.	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
116 Rép. pop. dém. de Corée	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
117 Albanie	94	106	86	103	20	43	5	17	..	..
118 Cuba	109	126	109	123	14	35	3	9	..	..
119 Mongolie	79	85	80	85	51	94	8	6	..	..
120 Hongrie	101	99	100	99	47	62	7	11	97	98
121 Bulgarie	93	96	92	96	55	87	11	19	..	..
122 URSS	100	99	100	99	73	71	11	22	88	99
123 Pologne	109	101	107	99	50	53	9	16	98	98
124 Tchécoslovaquie	93	96	93	97	25	35	11	11	95	..
125 Rép. dém. allemande	112	95	113	96	39	90	16	25	..	..

<sup>a</sup> Les chiffres présentés pour un certain nombre de pays se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées. Voir notes techniques.

## Notes techniques

Les notes ci-après délimitent la portée des données chiffrées figurant sur les tableaux et indiquent la méthode et les concepts utilisés pour leur préparation. Les sources citées dans la bibliographie jointe à ces notes définissent et décrivent en détail les concepts employés.

Les statistiques et les mesures présentées dans ce volume ont été choisies avec tout le soin qui est nécessaire pour assurer la cohérence de données portant sur un grand nombre de pays et sur des périodes prolongées. Le lecteur est néanmoins invité à ne les interpréter qu'avec la plus grande prudence, en particulier lorsqu'il s'agit de comparer des indicateurs correspondant à différents pays, les pratiques, définitions, méthodes et la couverture statistiques variant très largement d'un pays à l'autre. Le système statistique d'un grand nombre de pays du tiers monde est encore peu développé et la fiabilité des données s'en ressent.

### Groupement des pays

Les 125 pays retenus sont groupés comme suit:

—Pays en développement ayant une population de plus de un million d'habitants.<sup>1</sup> Ces pays sont répartis, d'après leur produit national brut (PNB) par habitant pour 1976, en deux catégories:

Pays à faible revenu—revenu par habitant égal ou inférieur à 250 dollars (34 pays)

Pays à revenu intermédiaire—revenu par habitant supérieur à 250 dollars (58 pays)

—Pays industrialisés (19 pays)

—Principaux pays exportateurs de pétrole à excédent de capitaux (3 pays)

—Economies à planification centrale (11 pays)<sup>1</sup>

A l'intérieur de chaque groupe, les pays sont énumérés par ordre croissant de PNB par habitant en 1976 (voir *World Bank Atlas, 1977*), sauf pour le Kampuchea, le Liban et le Viet Nam, pour lesquels les estimations les plus récentes du PNB par habitant datent de 1974. Les pays sont cités dans le même ordre pour tous les tableaux. Leur liste, par ordre alphabétique, et leur numéro de référence figurent à la page précédant la table des matières.

Les pays comptant moins de un million d'habi-

<sup>1</sup>L'Albanie, Cuba, la Mongolie, la République populaire démocratique de Corée et la République populaire de Chine sont classées avec les autres pays à économie planifiée, la Roumanie et la Yougoslavie, avec les pays en développement. Les pays exportateurs de pétrole à excédent de capitaux font l'objet d'une catégorie distincte.

tants ne sont pas compris dans les tableaux, mais les données de base relatives aux petits pays qui sont membres des Nations Unies et/ou de la Banque Mondiale sont présentées dans les notes au Tableau 1 ci-après.

### Calcul des taux de croissance

La plupart des taux de croissance ont été calculés pour deux périodes: 1960-1970, et 1970-1976 ou 1970-1975 lorsque les données pour 1976 n'étaient pas disponibles. Tous les taux de croissance indiqués sont en termes réels et ont été estimés par la méthode des moindres carrés.<sup>1</sup>

En utilisant la méthode des moindres carrés, on a pu tenir compte de toutes les observations effectuées pendant la période considérée, de sorte que les taux de croissance présentés reflètent les tendances générales sans être trop influencés par des facteurs cycliques ou des variations de caractère exceptionnel enregistrées une année donnée.

### Valeurs médianes

La médiane est la valeur centrale d'une série de termes placés par ordre de grandeur croissant ou décroissant. Pour chaque indicateur et chaque groupe de pays, les valeurs correspondant aux divers pays sont simplement classées de la plus forte à la plus faible et la médiane est la valeur centrale qui laisse en dessous d'elle autant de valeurs qu'en dessus. Lorsque le groupe comprend un nombre impair de pays, la médiane est la valeur se trouvant "au milieu"; lorsque ce nombre est pair, la médiane est à mi-chemin entre les deux termes du milieu (et représente donc leur moyenne arithmétique).

### Tableau 1: Indicateurs de base

Les estimations de la population au milieu de 1976 sont tirées du *World Bank Atlas, 1977*; des révisions mineures y ont été apportées aux fins de mise à jour.

Les données relatives aux superficies sont tirées de l'Annuaire démographique 1975 des Nations Unies.

<sup>1</sup>Pour estimer le taux de croissance par la méthode des moindres carrés, on fait la régression de toutes les valeurs de la variable étudiée pendant la période observée, en utilisant la formule logarithmique suivante:

$$\text{Log } X_t = a + bt + e_t$$

dans laquelle:

$X_t$  = variable

$t$  = temps

$e$  = résidu

$b$  = coefficient de pente

donc  $r = (\text{antilog } b) - 1$

Ainsi,  $(\text{antilog } b) - 1$  donne l'estimation du taux de croissance par la méthode des moindres carrés.

Le *produit national brut* (PNB) mesure la production intérieure et extérieure totale revendiquée par les résidents d'un pays. Le PNB est égal au produit intérieur brut (voir ci-dessous) majoré du revenu des facteurs (tels que revenu des investissements et envois de fonds des travailleurs émigrés) que les résidents reçoivent de l'étranger, et diminué du revenu que l'économie nationale verse à des non-résidents.

Le *produit intérieur brut* (PIB) mesure la production finale totale de biens et de services de l'économie nationale—c'est-à-dire la production réalisée sur le territoire du pays par les résidents et non-résidents, quelle que soit la part respective des premiers et des seconds. On calcule la valeur du PIB, comme celle du PNB, sans en déduire la valeur des dépenses de remplacement des biens d'équipement.

La population, les revenus et la superficie des petits pays membres des Nations Unies, de la Banque Mondiale se présentent comme suit:

**Pays membres des Nations Unies, de la Banque Mondiale de moins de un million d'habitants**

	Population	PNB par	Superficie
	(en millions d'habitants)	habitant (en dollars)	(en milliers de km <sup>2</sup> )
	Milieu de 1976	1976	
Maldives	0,1	120	(.)
Guinée-Bissau	0,5	140	36
Comores	0,3	180	2
Gambie	0,5	180	11
Cap-Vert	0,3	270	4
Guinée équatoriale	0,3	330	28
Samoa-Occidental	0,2	350	3
Botswana	0,7	410	800
Grenade	0,1	420	(.)
Swaziland	0,5	470	17
Sao Tomé-et-Principe	0,1	490	1
Cuyane	0,8	540	215
Seychelles	0,1	610	(.)
Maurice	0,9	680	2
Fidji	0,6	1.150	18
Suriname	0,4	1.370	163
Chypre	0,6	1.480	9
Barbade	0,2	1.550	(.)
Malte	0,3	1.780	(.)
Bahreïn	0,3	2.140	1
Djibouti	0,1	2.160	22
Gabon	0,5	2.590	268
Oman	0,8	2.680	213
Bahamas	0,2	3.310	14
Islande	0,2	6.100	103
Luxembourg	0,4	6.460	3
Qatar	0,2	11.400	11
Emirats arabes unis	0,7	13.990	84

Les estimations du PNB qui ont servi de base au calcul du PNB par habitant en 1976 et du taux réel de croissance du PNB par habitant ont été préparées par les services de la Banque Mondiale à partir de séries de comptes nationaux compilées par les services de statistiques des divers pays, complétées par les données rassemblées au cours des missions de la Banque Mondiale.

Le PNB par habitant en 1976, qui est tiré du *World Bank Atlas, 1977*, est calculé comme suit: le PNB pour 1976 en unités de monnaie nationale est tout d'abord exprimé aux prix moyens pondérés pour la période de base 1974-1976, convertis en dollars des États-Unis au taux de change moyen pondéré correspondant à cette période, puis corrigés de l'inflation enregistrée aux États-Unis entre la période de base 1974-1976 et l'année 1976. L'estimation du PNB ainsi obtenue est ensuite divisée par le nombre d'habitants au milieu de 1976. Cette méthode vise à atténuer l'impact d'une surévaluation ou sous-évaluation provisoire de telle ou telle monnaie nationale et de façon générale facilite la comparaison des estimations du PNB par habitant d'un pays à l'autre.

Ramener le PNB de différents pays à un commun dénominateur est une source bien connue de distorsions. Le "Projet comparaisons internationales" (PCI) des Nations Unies, dans la réalisation duquel la Banque Mondiale a joué un rôle majeur, devrait permettre une comparaison plus réaliste du revenu dans divers pays à partir d'une comparaison du pouvoir d'achat.<sup>1</sup> A cette date, cette opération a été réalisée pour 16 pays, sur la base de 152 catégories détaillées de dépenses.

Le tableau qui suit illustre les écarts observés en 1970 et 1973 entre le PNB par habitant calculé par la méthode classique et le revenu estimé par la méthode PCI.

L'indice de la production alimentaire par habitant exprime la quantité annuelle moyenne de denrées alimentaires produite par habitant pendant les années 1974-1976, exprimée en pourcentage de la quantité annuelle moyenne produite en 1965-1967. Cet indice se fonde sur des estimations de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, qui les a obtenues en divisant l'indice de la production alimentaire (céréales, tubercules amyliacés, sucre, légumineuses, cultures oléagineuses

<sup>1</sup>On trouvera un exposé détaillé de la méthode suivie dans l'ouvrage de I. B. Kravis, A. Heston et R. Summers, *International Comparisons of Real Product and Purchasing Power* (Baltimore and London: The Johns Hopkins University Press, 1978), qui rassemble les résultats de la Phase 2 du "Projet comparaisons internationales" des Nations Unies.

**PNB par habitant converti en dollars EU aux taux de change officiels et PIB  
par habitant exprimé en dollars "internationaux", 1970 et 1973**

	1970			1973		
	(1) Dollars EU <sup>a</sup>	(2) Dollars interna- tionaux <sup>b</sup>	(3) Ratio (2):(1)	(1) Dollars EU <sup>a</sup>	(2) Dollars interna- tionaux <sup>b</sup>	(3) Ratio (2):(1)
Kenya	143	303	2,1	183	378	2,1
Inde	97	335	3,5	112	404	3,6
Philippines	228	572	2,5	294	763	2,6
Corée, Rép. de	277	593	2,1	411	932	2,3
Colombie	347	858	2,5	452	1.126	2,5
Malaisie	437	915	2,1	609	1.185	1,9
Iran	665	975	1,5	1.156	1.797	1,6
Hongrie	1.326	2.045	1,5	1.712	2.796	1,6
Italie	1.908	2.326	1,2	2.398	2.889	1,2
Japon	2.630	2.833	1,1	3.760	4.022	1,1
Royaume-Uni	2.503	3.027	1,2	3.204	3.742	1,2
Pays-Bas	3.774	3.293	0,9	4.813	4.239	0,9
Belgique	3.804	3.344	0,9	5.121	4.538	0,9
France	3.671	3.483	0,9	4.860	4.695	0,9
Allemagne, Rép. féd.	4.421	3.738	0,8	5.690	4.789	0,8
Etats-Unis	4.810	4.854	1,0	6.224	6.240	1,0

<sup>a</sup>Séries tirées du World Bank Atlas.

<sup>b</sup>Projet comparaisons internationales.

comestibles, noix, fruits, légumes, vin, boissons, bétail et produits de l'élevage) par l'indice de la population.

Les données relatives à la croissance de la production d'énergie et à la consommation d'énergie par habitant ont pour source les Nations Unies. Elles visent les formes d'énergie primaire commercialisées: charbon et lignite, pétrole brut, gaz naturel et gaz naturel liquide, énergie hydro-électrique et nucléaire, converties en équivalents charbon. La consommation de bois de chauffage et autres combustibles traditionnels, qui dans certains pays en développement est importante, n'a pas été prise en ligne de compte.

On calcule le taux annuel moyen d'inflation, ou "déflateur implicite du PIB", en divisant, pour chaque année de la période considérée, la valeur du PIB aux prix courants du marché par la valeur du PIB à prix constants du marché, les deux étant exprimées en monnaie nationale.

**Tableaux 2 et 3: Croissance et structure de la production**

Les indicateurs figurant sur ces tableaux ont été estimés à partir de séries chronologiques de comptes nationaux en monnaie du pays. Les taux de croissance du Tableau 2 ont été calculés à prix constants; les pourcentages du PIB présentés au Tableau 3 s'entendent en prix courants.

Le produit intérieur brut est défini dans les notes au Tableau 1 ci-dessus.

Le secteur agricole englobe l'agriculture, la foresterie, la chasse et la pêche. Le secteur

industriel comprend l'extraction minière, les activités manufacturières, la construction et le bâtiment, l'électricité, l'eau et le gaz. Toutes les autres branches de l'activité économique sont considérées comme services.

**Tableaux 4 et 5: Croissance de certains agrégats de la demande; structure de la demande**

Les indicateurs figurant sur ces tableaux ont été estimés à partir de séries de comptes nationaux en monnaie du pays. Les taux de croissance du Tableau 4 ont été calculés à prix constants; les pourcentages du PIB présentés au Tableau 5 s'entendent en prix courants. La plupart des définitions utilisées sont celles du Système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN).

Le produit intérieur brut est défini dans les notes relatives au Tableau 1 ci-dessus.

La consommation du secteur public (consommation des administrations publiques dans la terminologie SCN) comprend toutes les dépenses courantes consacrées aux achats de biens et de services des administrations publiques à tous les niveaux. Les dépenses d'équipement au titre de la défense nationale sont considérées comme dépenses de consommation.

La consommation du secteur privé représente la valeur, aux prix du marché, de tous les biens et services achetés ou reçus sous forme de revenu en nature par les ménages et les établissements à but non lucratif. Elle inclut la valeur attribuée au loyer des logements occupés par leurs propriétaires.

L'investissement intérieur brut comprend les dépenses consacrées à l'accroissement du capital fixe des secteurs privé et public, majorées de la valeur nette des variations de stocks.

L'épargne intérieure brute est le montant de l'investissement intérieur brut financé sur la production intérieure. Elle représente la différence entre l'investissement intérieur brut et le déficit du compte d'opérations courantes des biens et services non facteurs (à l'exclusion des transferts courants nets). Elle recouvre à la fois l'épargne publique et l'épargne privée.

Le solde de ressources est la différence entre les exportations et les importations de biens et de services non facteurs. Les exportations ou les importations de biens et de services non facteurs représentent la valeur de tous les biens et services non facteurs vendus ou acquis dans le reste du monde: marchandises, fret, assurances, voyages et autres services non facteurs. La valeur des services facteurs (tels que revenu des investissements et envois de fonds des travailleurs émigrés) en est exclue.

#### **Tableau 6: Croissance du commerce de marchandises**

Les statistiques du commerce de marchandises proviennent, les unes du système de données sur le commerce des Nations Unies, les autres, de la *Direction of Trade and International Financial Statistics*, publications du Fonds Monétaire International (FMI).

La rubrique *Exportations et importations de marchandises* recouvre, à quelques exceptions près, tous les transferts internationaux de propriété des marchandises franchissant les frontières douanières du pays qui compile les données. Les exportations s'entendent f.o.b. (franco à bord), les importations, c.a.f. (coût, assurance, fret), ces valeurs étant exprimées en dollars courants des Etats-Unis.

Les taux de croissance des exportations et importations de marchandises sont en termes réels. Pour la majorité des pays, ces taux ont été calculés à partir d'indices du volume des exportations et des importations tirés du *Manuel de statistiques du commerce international et du développement* de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED). Pour les pays développés, on a, au moyen d'indices des valeurs unitaires des exportations (ou des importations) calculés à partir de données figurant dans le *Bulletin mensuel de statistiques* des Nations Unies, ramené en dollars constants la valeur des exportations (ou importations) annuelles exprimée en dollars courants des Etats-Unis.

Les termes de l'échange (ou "termes de l'échange nets") sont donnés par le rapport entre l'indice des valeurs unitaires à l'exportation et celui des valeurs unitaires à l'importation. Les indices des termes de l'échange présentés pour 1960 et 1976 (1970 étant l'année de base = 100) indiquent donc l'évolution dans le temps des prix à l'exportation, exprimés en pourcentage des prix à l'importation. Les indices des valeurs unitaires sont tirés des sources (CNUCED et NU) mentionnées ci-dessus à propos des taux de croissance des exportations et des importations.

#### **Tableau 7: Structure du commerce de marchandises**

Les parts des échanges présentées sur ce tableau ont été estimées à partir des valeurs des échanges (exprimées en dollars courants des Etats-Unis) données par les bandes des Nations Unies sur le commerce et le *Bulletin mensuel de statistiques* des Nations Unies.

Les exportations et importations de marchandises sont définies dans les notes au Tableau 6 ci-dessus.

Dans la classification des exportations, l'expression "produits primaires" désigne le contenu des Sections 0 à 4 de la *Classification type pour le commerce international révisée* (produits alimentaires, animaux vivants, boissons et tabac, matières brutes non comestibles, combustibles, huiles, graisses et cires) et les métaux non ferreux de la Division 68 de la CTIC. L'expression "biens manufacturés" désigne les biens marchands cités aux Sections 5 à 9 de la *Classification type pour le commerce international révisée* (produits chimiques et connexes, articles manufacturés, machines et matériel de transport), à l'exclusion de ceux de la Division 68 (métaux non ferreux).

Dans la classification des importations, les produits alimentaires correspondent aux Sections 0, 1, 4 et à la Division 22 de la CTIC révisée (produits alimentaires et animaux vivants, boissons, tabac, huiles et graisses). La rubrique *combustibles* comprend les produits de la Section 3 de la CTIC (révisée). Les importations diverses correspondent à l'élément résiduel (valeur totale des importations moins valeur des importations ci-dessus).

#### **Tableau 8: Destination des exportations de marchandises**

Les exportations de marchandises sont définies dans les notes au Tableau 6 ci-dessus. La valeur des réexportations y est incluse.

Les parts des échanges présentées sur ce

tableau ont été calculées à partir de statistiques sur la valeur des échanges (exprimée en dollars courants des Etats-Unis) publiées par le FMI dans sa *Direction of Trade*. Les groupes de pays indiqués comme destination des exportations de marchandises reflètent la pratique suivie au FMI et diffèrent quelque peu de ceux qui sont utilisés ailleurs dans ce document. En particulier:

- Le groupe des pays développés inclut, outre ceux qui sont visés ailleurs par l'expression "pays industrialisés", Gibraltar et l'Islande.
- Le groupe des pays en développement comprend l'Arabie Saoudite, le Koweït et la Libye qui ailleurs sont désignés comme pays exportateurs de pétrole à excédent de capitaux, et Cuba, qui ailleurs est traitée avec les autres économies à planification centrale.

#### Tableau 9: Balance des paiements et coefficient du service de la dette

La balance des transactions courantes est la différence entre i) les exportations de biens et de services majorées des apports que représentent les transferts à sens unique et ii) les importations de biens et de services majorées des transferts à sens unique vers le reste du monde. Ne sont pas compris dans ce chiffre les versements d'intérêts au titre de la dette publique extérieure et de la dette garantie par l'Etat, qui sont présentés séparément. Il s'agit des intérêts versés au titre de la fraction décaissée de l'encours de la dette publique et de la dette garantie par l'Etat, majorés des commissions d'engagement sur la fraction non décaissée. Les estimations du compte des transactions courantes proviennent des dossiers du FMI, celles des versements d'intérêts, du Système de notification de la dette de la Banque Mondiale.

Le service de la dette est la somme des versements effectués au titre des intérêts et du remboursement du principal de la dette publique extérieure et de la dette garantie par l'Etat. Les données relatives au service de la dette proviennent du Système de notification de la dette de la Banque. Le coefficient du service de la dette (service de la dette/exportations de biens et de services) est un moyen empirique, fréquemment utilisé, qui permet d'apprécier l'aptitude d'un pays à assurer le service de sa dette. Il importe cependant de noter que le coefficient du service de la dette présenté ici n'inclut pas la dette privée qui, pour certains pays, est loin d'être négligeable. Le tableau qui suit donne une idée de l'écart observé entre les versements d'intérêts enregistrés dans le cadre du Système de notification de la dette (qui ont servi à calculer les coefficients

du service de la dette portés sur le Tableau 9), et les versements d'intérêts globaux consignés dans les dossiers "Balance des paiements" du FMI. Il convient également de relever que la dette contractée aux fins d'acquisition de matériel militaire ne fait généralement pas l'objet d'une notification.

Le Système de notification de la dette de la Banque Mondiale étant axé principalement sur les pays en développement, les données relatives à la dette extérieure ne sont pas présentées ici pour les autres groupes de pays. Il n'existe d'ailleurs pas pour ces pays-là de données comparables émanant d'autres sources.

#### Comparaison des versements d'intérêts, 1976

	Système de notification de la dette <sup>a</sup>	Balance des paiements <sup>b</sup>
	(en millions de dollars)	
Pakistan	129	167
Corée, République de	345	480
Philippines	87	246
Egypte	77	257
Turquie	114	109
Israël	196	632
Espagne	267	816
Brésil	734	2.040
Mexique	1.070	1.357
Chili	209	326
Colombie	125	262
Grèce	177	210
Chine, République de	145	261
Singapour	35	331
Panama	60	447

<sup>a</sup>Intérêts dus sur les emprunts extérieurs à moyen et à long termes contractés ou garantis par l'Etat.

<sup>b</sup>Intérêts dus sur les emprunts extérieurs à court, moyen et long termes contractés par les secteurs privé et public ou garantis par l'Etat.

#### Tableau 10: Flux de capitaux extérieurs

Les chiffres relatifs aux entrées brutes de capitaux et au remboursement du principal (amortissement) des emprunts à moyen et à long termes contractés ou garantis par l'Etat proviennent du Système de notification de la dette de la Banque Mondiale. Les entrées nettes sont égales aux entrées brutes diminuées des remboursements au titre du principal.

L'investissement direct privé net est le montant net investi par des non-résidents dans des entreprises dans lesquelles ils (ou d'autres non-résidents) jouissent d'un pouvoir de décision assez étendu; ces chiffres nets comprennent également la valeur des investissements directs effectués à l'étranger par des résidents du pays. Ces estimations ont été tirées des dossiers "balance des paiements" du FMI.

Le Système de notification de la dette de la

Banque Mondiale étant axé principalement sur les pays en développement, les données relatives à la dette extérieure ne sont pas présentées ici pour les autres groupes de pays. Il n'existe d'ailleurs pas pour ces pays-là de données comparables émanant d'autres sources.

**Tableau 11: Dette publique extérieure et réserves internationales**

L'encours de la dette publique extérieure représente le montant des emprunts contractés ou garantis par l'Etat qui ont été décaissés, net des annulations et des remboursements au titre du principal. Les chiffres indiqués, tirés du Système de notification de la dette de la Banque Mondiale, s'entendent en fin d'année.

Le Système de notification de la dette de la Banque Mondiale étant axé principalement sur les pays en développement, les données relatives à la dette extérieure ne sont pas présentées ici pour les autres groupes de pays. Il n'existe d'ailleurs pas pour ces pays-là de données comparables émanant d'autres sources.

Les réserves internationales brutes sont égales à la somme des avoirs en or du pays, des droits de tirage spéciaux (DTS) qu'il détient, de sa position de réserves au FMI s'il en est membre, et de ses avoirs en devises contrôlés par les autorités monétaires. L'élément or de ces réserves est évalué pour tous les pays à raison de 35 DTS l'once, ce qui équivaut à 35 dollars des Etats-Unis l'once avant décembre 1971; à 38 dollars l'once pour la période allant de décembre 1971 à la fin de janvier 1973; à 42,22 dollars l'once pour la période allant de février 1973 à la fin de juin 1974; et au prix de l'or en dollars déterminé par la valeur du DTS sur le marché depuis juillet 1974. Les données relatives aux avoirs de réserves internationales proviennent des dossiers du FMI. Le volume des réserves indiqué pour 1970 et 1976 s'entend en fin d'année et est exprimé en dollars courants des Etats-Unis. Les avoirs de réserve à la fin de 1976 sont également exprimés en nombre de mois d'importation de biens et de services qu'ils permettraient de financer, compte tenu de la valeur moyenne des importations en 1976.

**Tableau 12: Aide publique au développement émanant des pays membres de l'OCDE**

L'aide publique au développement (APD) représente les décaissements au titre de dons ou de prêts assortis de conditions libérales accordés par les organismes publics des pays membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en vue de promouvoir le

développement et le bien-être économiques. La valeur de la coopération technique y est incluse.

Les chiffres se rapportant à 1976 et aux années précédentes sont les montants effectifs publiés par l'OCDE; pour 1977, il s'agit d'estimations préliminaires. Tous les autres sont des projections établies par les services de la Banque Mondiale à partir d'estimations de la croissance du PNB préparées par l'OCDE et la Banque Mondiale, de renseignements relatifs aux affectations budgétaires en faveur de l'aide et de déclarations officielles des gouvernements en matière de politique d'aide. Il s'agit de projections, et non de prévisions, de ce qui se produira, compte tenu des plans actuels. Les engagements qui seront pris en 1979 et 1980 n'auront qu'une incidence relativement faible sur les décaissements de ces années-là.

La Finlande est devenue membre du Comité d'aide au développement (CAD) en janvier 1975, la Nouvelle-Zélande, en 1973. Les montants de l'APD en 1960 et 1965 ne sont pas disponibles pour ce dernier pays.

Les valeurs nominales du PNB et de l'APD ont été converties en prix constants de 1977 au moyen du déflateur du PNB en dollars des Etats-Unis. Ce déflateur permet de mesurer, en dollars des Etats-Unis, l'inflation qui a sévi dans les pays de l'OCDE, à l'exception de l'Espagne, de la Grèce, du Portugal, et de la Turquie. Il tient compte des variations de parité entre le dollar et les diverses monnaies nationales (ainsi, lorsque le dollar des Etats-Unis se déprécie, les taux d'inflation calculés en monnaie nationale doivent être corrigés à la hausse du montant de la dépréciation du dollar).

D'après les estimations du CAD, les flux d'APD émanant des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole se présentent comme suit:

	1973	1974	1975	1976
Valeur (en millions de dollars)	1.308	3.446	5.512	5.182
En pourcentage du PNB des pays donateurs membres de l'OPEP	1,4	2,0	2,7	2,1

Les pays donateurs membres de l'OPEP sont l'Algérie, l'Arabie Saoudite, les Emirats arabes unis, l'Iran, l'Iraq, le Koweït, la Libye, le Nigéria, le Qatar, et le Venezuela.

**Tableaux 13 et 14: Accroissement de la population et de la population active; Structure de la population**

Les taux d'accroissement de la population totale ont été calculés par la méthode des moindres

dres carrés à partir d'estimations de la population des pays en milieu d'année, établies par les Nations Unies et la Banque Mondiale. Mises à part quelques révisions mineures, nécessaires aux fins de mise à jour, ils correspondent aux chiffres publiés dans le *World Bank Atlas, 1977*.

Les estimations de la population urbaine faites par la Division de la population des Nations Unies à partir de données nationales ont également servi à calculer les taux d'accroissement de la population urbaine. Comme elles correspondent à des définitions de l'adjectif "urbain" qui varient selon le pays considéré, la prudence s'impose lorsque l'on interprète les résultats de comparaisons entre plusieurs pays.

L'expression "population active" désigne les personnes ayant une activité économique, y compris les forces armées et les chômeurs, mais à l'exclusion des femmes au foyer, des étudiants et groupes économiquement inactifs. Les taux d'accroissement de la population active sont des projections établies par le Bureau international du travail (BIT) à partir de renseignements fournis par les recensements de 1960 et 1970, que l'on a corrigés pour assurer une certaine uniformité des concepts. Les projections du BIT ne tiennent pas compte des migrations internationales. Le pourcentage de la population active vivant de l'agriculture a été calculé par le BIT à partir de données nationales.

Les estimations de la population âgée de moins de 15 ans ont été établies par la Division de la population des Nations Unies sur la base de données nationales.

La population en âge de travailler comprend l'ensemble de la population âgée de 15 à 64 ans. Ces estimations ont été compilées par la Division de la population des Nations Unies.

#### **Tableau 15: Indicateurs démographiques**

Les taux bruts de natalité et de mortalité ont été obtenus à partir des calculs de la Division de la population des Nations Unies.

Les indices synthétiques de fécondité (ISF) ont été calculés par la Division de la population des Nations Unies. L'indice synthétique de fécondité exprime le nombre d'enfants que mettrait au monde une femme qui vivrait jusqu'à la fin de ses années de procréation en donnant naissance, à chaque âge, au nombre d'enfants correspondant au taux de fécondité pour cet âge.

#### **Tableau 16: Projections de population, 1976-2000 et population stationnaire hypothétique**

Les estimations de la population au milieu de 1976 sont présentées au Tableau 1.

Pour projeter la population en l'an 2000, on

a utilisé des données fournies par la Banque Mondiale, les Nations Unies et le Bureau du recensement des Etats-Unis relatives à la population totale, ainsi qu'aux taux de fécondité et de mortalité de chaque pays en 1975 (année de base des projections). Les hypothèses concernant l'évolution future de la population reposent sur une analyse des tendances récentes de la fécondité et de la mortalité.

Pour projeter les taux de mortalité, on a supposé que l'espérance de vie féminine à la naissance (voir la définition de ce terme dans les notes au Tableau 17) continuerait d'augmenter jusqu'à 77,5 ans, puis se stabiliserait. On a également supposé que l'espérance de vie moyenne à la naissance augmenterait en fonction du revenu par habitant. Le taux de mortalité projeté pour les pays ayant un revenu par habitant de plus de 540 dollars des Etats-Unis en 1976 correspond aux projections "moyennes" des Nations Unies (1975); pour les pays à faible revenu, il est légèrement supérieur.

On a supposé que le taux de fécondité diminuait en raison inverse du revenu par habitant et en fonction de l'effort antérieur de planning familial du pays. On obtient ainsi, pour les pays dans lesquels ces programmes ont eu une incidence que l'on peut qualifier de modérée à forte, des projections des taux de natalité similaires, dans l'ensemble, aux projections "faibles" des Nations Unies. Pour les autres pays, le déclin projeté des taux de natalité est semblable à celui des projections "moyennes" des Nations Unies.

Pour toutes les projections, on a supposé que les mouvements migratoires internationaux n'auraient pas une incidence appréciable.

Les estimations de l'année où la fécondité atteindra le taux de remplacement et où par conséquent l'effectif de la population stationnaire sera atteint ne sont que des spéculations et ne doivent pas être considérées comme des prévisions. Elles ne sont données qu'à titre d'indication sommaire des implications à long terme des tendances récemment observées à partir d'hypothèses très simplifiées. En particulier, il n'a pas été tenu compte des effets que la croissance future du revenu pourrait avoir sur le taux de fécondité. On a attribué aux divers pays certaines caractéristiques de fécondité et de mortalité sur la base de leur niveau de revenu actuel, mais un pays qui, par exemple, partant d'un faible PNB actuel par habitant, connaîtrait une croissance rapide de son revenu pendant la période des projections, verrait sans doute son taux de fécondité décliner plus rapidement qu'il n'est suggéré ici.

Dans une population stationnaire, le taux de



natalité est égal au taux de mortalité. La population ne croît pas et sa structure par âges reste constante.

Le *taux net de reproduction* (TNR) indique le nombre de filles qu'une fille nouveau-née mettra au monde au cours de sa vie, dans l'hypothèse de taux de fécondité par âge fixes et d'un ensemble fixe de taux de mortalité. Le TNR indique donc dans quelle mesure une cohorte de filles nouveau-nées se reproduira pour un jeu donné de taux de fécondité et de mortalité.

Un *taux net de reproduction* de un indique que la fécondité se trouve au taux de remplacement, taux auquel les femmes en âge de procréer donnent naissance, en moyenne, à un nombre de filles juste suffisant pour les remplacer dans la population. Une population continue de croître après que la fécondité a atteint le taux de remplacement parce que, du fait des taux de natalité élevés enregistrés précédemment, la composition par âge de la population présente une proportion relativement forte de personnes en âge de procréer ou n'ayant pas encore atteint cet âge. Le nombre des naissances excède alors celui des décès jusqu'à ce que la composition de la population évolue vers un vieillissement ainsi que l'implique un faible taux de natalité. Le temps qu'il faut à la population d'un pays pour devenir stationnaire, une fois que sa fécondité a atteint le taux de remplacement, dépend donc de sa structure par âges et de sa fécondité antérieure.

Pour estimer l'effectif de la population stationnaire, on a pris comme base les caractéristiques de la population projetées sur l'horizon 2000. On a supposé que la fécondité continuerait de décliner jusqu'à ce que soit atteint le taux de remplacement (TNR = 1) après quoi l'indice synthétique de fécondité se maintiendrait au même niveau. L'année au cours de laquelle la fécondité atteindra le taux de remplacement a été d'abord calculée à partir du taux de fécondité du pays en question en l'an 2000 et de son niveau de revenu.

Dans plusieurs pays industrialisés, la fécondité se trouve actuellement en dessous du taux de remplacement. Une population ne pouvant devenir stationnaire que si son taux net de reproduction est égal à un, il a fallu, pour estimer la population stationnaire hypothétique de ces pays, supposer que leur fécondité rattraperait le taux de remplacement. Pour assurer la cohérence voulue avec les estimations faites pour les autres pays, on a pris comme hypothèse que l'indice synthétique de fécondité de ces pays industrialisés remonterait pour atteindre le taux de remplacement vers l'an 2000-2005 puis resterait constant.

L'effectif de la population stationnaire hypothétique a été projeté à partir de l'année où le TNR est égal à un. On a utilisé l'espérance de vie à la naissance, l'âge médian de procréation, le rapport de masculinité des naissances et les tables modèles de mortalité correspondant au pays considéré pour estimer l'indice synthétique de fécondité à des intervalles de cinq ans jusqu'à l'année où l'espérance de vie féminine à la naissance atteindra 77,5 années. Pour les années intermédiaires, on a obtenu les indices synthétiques de fécondité par interpolation entre la valeur obtenue pour l'année 2000 et la valeur pour l'année où le TNR est égal à un.

D'après ces projections, la population mondiale devrait atteindre l'effectif final de 10 milliards d'habitants environ dans quelque 200 ans, soit un accroissement de l'ordre de 250% par rapport aux 4 milliards actuels.

#### **Tableau 17: Indicateurs relatifs à la santé**

L'espérance de vie à la naissance est le chiffre annuel moyen enregistré pour les enfants nés pendant la période 1970-75. Elle représente le nombre d'années que vivraient des enfants nouveau-nés sujets aux risques de mortalité particuliers à une coupe instantanée de la population à l'époque de leur naissance. Ces données ont été fournies par la Division de la population des Nations Unies.

Les *taux de mortalité infantile et juvénile* sont des taux annuels calculés par la Division de la population des Nations Unies. Le taux de mortalité infantile ne recouvre pas les cas de mortalité juvénile. Le taux de mortalité juvénile est généralement considéré comme un indicateur acceptable de l'ampleur de la malnutrition parmi les enfants. Les données indiquées portent sur plusieurs années ne s'écartant généralement pas de plus de trois ans des années citées.

Les estimations du nombre d'habitants par médecin et par infirmier(e) ont été établies à partir de données de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le terme "infirmier(e)" désigne ici les infirmier(e)s diplômé(e)s, les gardes-malades et les aides-infirmier(e)s. Comme la définition du personnel soignant varie d'un pays à l'autre, et que les chiffres présentés se rapportent à des années autres que celles qui sont indiquées (quoique ne s'en écartant généralement pas de plus de 3 ans), la comparaison rigoureuse n'est pas possible.

Le pourcentage de la population totale ayant accès à une source d'eau potable (estimations de l'OMS) représente la proportion de la population pouvant assez facilement accéder à une source d'eau potable; par cette expression on

entend les eaux de surface épurées ou non épurées mais non contaminées, comme celles que fournissent les forages, sources et puits sanitaires.

#### **Tableau 18: Education**

Les chiffres figurant sur ce tableau se rapportent à différentes années ne s'écartant généralement pas de plus de trois ans de celles qui sont indiquées.

Les estimations du nombre total d'enfants (et de filles) inscrit(e)s à l'école primaire, quel que soit leur âge, sont exprimées en pourcentage de la population totale (ou féminine) en âge de fréquenter l'école primaire, pour donner "le taux brut d'inscription dans les écoles primaires". Bien que l'on considère généralement que l'âge de fréquentation des établissements primaires est de 6 à 11 ans, les systèmes d'enseignement varient d'un pays à l'autre. Les taux indiqués reflètent des différences entre pays quant à l'âge scolaire et la durée de la scolarité. Dans les pays où l'enseignement primaire est

universel, le taux brut d'inscription peut dépasser 100%, certains élèves ayant dépassé ou n'ayant pas encore atteint l'âge officiel de fréquentation de l'école primaire.

Le taux brut d'inscription dans les écoles secondaires est calculé de la même manière. Les taux d'inscription dans le primaire comme dans le secondaire sont tirés de l'Annuaire 1976 de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco).

Les données relatives à l'effectif des inscrits dans l'enseignement supérieur en pourcentage de la population âgée de 20 à 24 ans ont pour source l'Unesco. Pour pouvoir accéder à l'enseignement supérieur, il faut au moins avoir terminé avec succès l'enseignement secondaire, ou pouvoir témoigner de connaissances ou d'une expérience équivalentes.

Le taux d'alphabétisation des adultes est le pourcentage de la population âgée de 15 ans ou plus, capable de lire et écrire. Ce taux se fonde sur des estimations de la Banque Mondiale et de l'Unesco.

## **Bibliographie des sources utilisées**

### **Comptes nationaux et indicateurs économiques**

---

Dossiers de la Banque Mondiale.

*World Bank Atlas, 1977* (Washington, D.C.: Banque Mondiale).

*Annuaire statistique des Nations Unies*, éditions diverses (New York: Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Bureau de statistique).

*Système de comptabilité nationale* (New York: Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Bureau de statistique, 1968).

*Annuaire FAO de la production*, éditions diverses (Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture).

Sources nationales.

### **Energie**

---

*World Energy Supply, 1971-75*, UN Statistical Papers Series J, No. 20 (New York: Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Bureau de statistique, 1977).

### **Commerce**

---

Bandes des Nations Unies.

*Bulletin mensuel de statistiques*, éditions diverses (New York: Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Bureau de statistique).

*United Nations Yearbook of International Trade Statistics*, éditions diverses (New York: Nations Unies, Bureau de statistique).

*Manuel de statistiques du commerce international et du développement*, éditions diverses (Genève: Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement).

*International Financial Statistics*, éditions diverses (Washington, D.C.: Fonds Monétaire International, Bureau des statistiques).

*Direction of Trade*, éditions diverses (Washington, D.C.: Fonds Monétaire International, Bureau des statistiques).

### **Balance des paiements, flux de capitaux et dettes**

---

Dossiers "Balance des paiements" du Fonds Monétaire International.

*Manuel de la balance des paiements*, quatrième édition (Washington, D.C.: Fonds Monétaire International, 1977).

*Coopération pour le développement: Efforts et politiques poursuivis par les membres du Comité d'aide au développement*, édition annuelle (Paris: Organisation de coopération et de développement économiques).

Système de notification de la dette de la Banque Mondiale.

### **Population**

---

Dossiers de la Banque Mondiale.

*World Bank Atlas, 1977* (Washington, D.C.: Banque Mondiale).

Bandes des Nations Unies sur la population.

*Selected World Demographic Indicators by Countries, 1950-2000* (New York: Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population, 1975).

### **Population active**

---

Dossiers de la Banque Mondiale.

Bandes du Bureau international du travail.

### **Indicateurs sociaux**

---

Dossiers de la Banque Mondiale.

*Annuaire démographique*, éditions diverses (New York: Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Bureau de statistique).

*Annuaire statistique des Nations Unies*, éditions diverses (New York: Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales, Bureau de statistique).

*Annuaire de statistiques sanitaires mondiales*, éditions diverses (Genève: l'Organisation mondiale de la santé).

*Rapport de statistiques sanitaires mondiales*, Vol. 29, No 10, Numéro spécial consacré à l'eau et à l'assainissement (Genève: Organisation mondiale de la santé, 1976).

*Annuaire statistique de l'Unesco*, éditions diverses (Paris: Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture).